LES

VIEUX DE LA VIEILLE

DEUXIÈME PARTIE (1).

VIII.

C'est dans ce temps qu'on apprit que Hussein-Pacha, dey d'Alger, avait frappé notre ambassadeur de son éventail et qu'on allait dénicher ces pirates.

Il n'était plus question que des préparatifs de l'expédition, du nombre des troupes embarquées, des malheureux chrétiens retenus au bagne là-bas et de l'horrible brigandage des Turcs dans la Méditerranée.

Tous les soirs, dans notre arrière-boutique, le père lisait ces détails dans *le Constitutionnel,* et chacun approuvait le châtiment qu'on voulait infliger aux barbares.

Je me souviens aussi que mon père, qui se méfiait d'autre chose, avait écrit à mon frère Paul de revenir à la maison et qu'on attendait son retour avec impatience.

. Tout enfant que j'étais, rien ne m'échappait, et je me suis souvent étonné depuis de la masse de choses qu'un enfant est capable de comprendre et de retenir; il me semble même que bien peu

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre.

d'hommes doublent le capital d'idées qu'ils ont recueilli dans la première jeunesse.

Une chose encore qui me frappe quand j'y pense, c'est la visite que fit alors George Mouton, comte de Lobau, à Phalsbourg. Il se trouvait à la chambre des députés, dans le parti libéral, et venait sans doute apporter le mot d'ordre aux vieux de la vieille, ses anciens camarades.

Naturellement, la police avait reçu l'ordre de surveiller ses démarches; mais ce n'était pas un vieux routier comme lui qu'on pouvait prendre dans une souricière.

Justine et moi, nous courions souvent alors sous les grands ormes de la place d'armes, avec d'autres enfans. Mouton s'y promenait, et je le regardais attentivement, car mon ami Florentin m'avait raconté qu'il commandait la jeune garde à Waterloo, et qu'avec onze mille jeunes soldats il avait tenu tête aux trente-deux mille hommes de Bulow, venus pour nous attaquer en flanc; qu'il les avait arrêtés six heures, et que seulement à la nuit, abattu sous les pieds de son cheval, culbuté, traîné, renversé cinquante fois jusqu'au village du Mont-Saint-Jean, on l'avait étendu là sur un banc de pierre, devant une petite auberge, et laissé pour mort.

Depuis, j'ai vu ce banc au village du Mont-Saint-Jean, et je l'ai regardé longtemps, songeant au courage héroïque de notre compatriote.

C'était un homme grand, carré, au nez camard, au front saillant, les yeux couverts d'épais sourcils grisonnans et le menton solide; mais alors, en habits de ville, on aurait dit un bon propriétaire lorrain qui ne songe qu'à planter ses choux.

Ses amis Thomas, Michelair, Metzinger, Boyer, l'accompagnaient; ils allaient et venaient, causant à l'ombre des grands arbres, et la police ne pouvait rien y redire.

Mais une chose bien singulière arriva, qui pouvait gâter les affaires.

Le comte Lobau logeait chez un de ses amis, le baron Parmentier, sur la place d'armes, et nous avions alors à Phalsbourg un ancien sergent-major de voltigeurs, être remuant, hâbleur, ennuyé de son état de relieur, qui cherchait toutes les occasions de parler, de se poser comme un personnage.

Cet individu nommé Speck, ayant appris que George Mouton était en ville, résolut aussitôt de lui faire une harangue. Il réunit à cet effet une vingtaine de patriotes épris de sa faconde et leur proposa de l'accompagner; puis ils traversèrent la place d'armes pour se rendre chez le général.

Justine et moi, nous étions sous les ormes, comme d'habitude, et

nous suivîmes ce cortège curieux, sans savoir ce qu'on allait faire. Et comme Speck arrivait au seuil de la maison, George Mouton en sortait avec ses amis. Quelle ne fut pas sa surprise de voir Speck se dresser magistralement sous son nez, dérouler un papier qu'il tenait à la main et se mettre à le haranguer!

Les gendarmes Werner et Keltz, qui se trouvaient sur la place, à la vue de cette foule accoururent, et Speck, sans se troubler, continua bravement à lire sa pancarte.

George Mouton avait d'abord froncé le sourcil, mais, voyant ce dont il s'agissait, il attendit avec patience la fin de la cérémonie; ensuite il dit d'un ton de bonne humeur à Speck, en tirant une grosse tabatière de sa poche :

— C'est bien, mon garçon, c'est très bien; votre petit discours m'a réjoui.

Et lui présentant la tabatière, il demanda tranquillement :

— En usez-vous?

Speck, qui s'attendait à quelque chose de grand, resta tout confus.

Justine, plus maligne que moi, me poussait du coude en riant dans son tablier. D'autres se mettaient aussi à rire, et comme Speck, prenant une prise, lui répondait :

— Ce sera le plus beau souvenir de ma vie, mon général...

Lobau lui dit d'un air assez goguenard :

— Eh bien! puisque cette prise vous fait tant de plaisir, prenez-en deux!

Alors les éclats de rire partirent de tous les côtés, tellement que les gendarmes eux-mêmes s'en mêlèrent et que Speck, perdant contenance, traversa la foule et disparut dans l'allée voisine.

Justine et moi, nous courions déjà chez Florentin, et c'est elle, riant comme une bienheureuse, qui lui raconta la déconfiture de Speck.

— Est-ce vrai, mon ami? s'écria Florentin en me regardant.

Et comme je lui répondais que c'était vrai, le brave homme, assis dans son fauteuil, se mit à rire si fort qu'il manqua de s'en tordre les côtes; je ne l'avais jamais vu dans cet état.

— Speck! s'écriait-il, un misérable Speck... un ancien sergent-major... un petit relieur, aller faire des discours à George Mouton, le « roi des soldats! » comme l'empereur l'appelait! Ha! ha! ha! Frentzel,.. Frentzel,.. viens ici... Écoute un peu ce que raconte Justine.

Et Justine recommençait, riant de plus belle.

— Ah! la bonne farce! s'écriait mon ami Sébastien. Une prise... il lui a donné une prise!..

Le fait est que, depuis ce jour, le pauvre Speck n'osa plus faire de harangues.

Quant à George Mouton, naturellement goguenard, comme on l'a vu par la suite dans l'affaire des pompes à Paris, il alla manger des *kisch* (1) chez son ami Jean-Baptiste Vacheron, le boulanger d'étape.

Jean-Baptiste était le plus vieux camarade des anciens braves de Phalsbourg.

Pendant que les autres couraient le monde, il faisait du pain de munition, et chaque fois que l'un d'eux revenait en congé, après après avoir embrassé le père, la mère, il allait chez Vacheron s'asseoir dans la petite boulangerie, devant la table de sapin. Jean-Baptiste avait préparé ses *kisch*, on les mangeait en vidant une ou deux bouteilles de vin blanc et se rappelant les anciens, disparus depuis des années en Égypte, en Allemagne, en Russie ou ailleurs, et puis en causant du vieux Phalsbourg, dont il restait si peu de monde, tandis que les jeunes poussaient à foison.

Oui, c'est là que se rendaient Mouton et ses amis Thomas, Boyer, Metzinger, et je vous laisse à penser le bon sang qu'ils se firent avec la harangue de Speck et la réponse de Lobau.

C'est le dernier épisode qui me revient d'avant la révolution de 1830. Notre flotte était partie, le débarquement avait eu lieu, Lobau était retourné subitement à Paris... On criait victoire... On attendait des lettres d'Alger; il en était arrivé quelques-unes aux parens, qui couraient se les communiquer, quand tout à coup une rumeur vague se répandit « que Charles X avait déchiré la charte et que Paris était en révolution. »

Puis on ne reçut plus de lettres ni de journaux; la malle et les diligences n'arrivaient plus; le télégraphe jouait sur la côte de Haut-Martin, l'inquiétude des gens était terrible.

Je voyais mes parens tout pensifs, même à la boutique, au milieu de leur commerce, et cela me rendait fort attentif. J'écoutais et je regardais, sentant qu'il se passait quelque chose d'extraordinaire.

Je me souviens que le deuxième jour, le soir, au moment de nous coucher, la mère s'écria :

— Pourvu que Paul ne soit pas mêlé dans ces affaires de Paris!

Et que le père lui répondit :

— Il faut donc que les cafards restent toujours nos maîtres! Si les gens comme nous ne se mêlent pas de leurs affaires, alors nous n'avons plus qu'à courber le dos.

Ces réflexions me frappaient, j'y rêvais.

(1) Galette lorraine.

Du reste, le temps était superbe : pas un nuage au ciel pendant ces grands jours de juillet 1830.

Tous les matins Françoise venait me prendre. Mon ami Florentin et moi, nous allions après dîner au jardin, sur la route de Paris, avec Azor; mais au lieu de rester dans notre baraque, nous observions les gens en grand nombre qui se promenaient derrière la haie, attendant avec une impatience fiévreuse les nouvelles de la capitale qui n'arrivaient toujours pas.

Or, un jour voyant Nicole et Justine passer sur la route avec plusieurs autres, je sortis pour les rejoindre, et mon ami Florentin, n'y tenant plus, nous suivit.

Nous avions à peine fait cent pas sur la route, quand Justine s'arrêtant tout à coup, le bras étendu vers la côte de Mittelbronn, s'écria :

— Regardez là-haut, sur la côte... la diligence arrive!

C'était la première depuis six jours!

Nicole lui demanda :

— Tu la vois, Justine?

— Oui!.. elle vient... Elle a de petits drapeaux... Voyez donc!

Nous fîmes tous halte. Florentin, la main sur les yeux, disait :

— Des petits drapeaux! Tu les vois aussi, Lucien?

— Oui,.. oui,.. je les vois... Oh! qu'ils sont beaux : rouges, blancs et bleus!

Florentin devint tout pâle.

— Mais je ne vois rien, moi, faisait-il; car sa vue s'affaiblissait, et souvent il mettait des besicles pour lire.

Et tandis que nous étions ainsi, nous entendîmes crier au loin :

— Vive Lafayette!

La diligence arrivait au triple galop; le conducteur, en haut, un gros homme, sa casquette sur l'oreille, les favoris ébouriffés, agitait tout joyeux un petit drapeau tricolore; et les gens couraient derrière la voiture, dans un flot de poussière, en répétant :

— Vive Lafayette!

Tout cela passa près de nous comme un ouragan. Les cris de : Vive Lafayette! se prolongeaient déjà dans les fortifications et sous la porte de France.

Nous courions aussi. Justine me tenait par la main et criait :

— Arrive,.. Lucien!.. arrive!... L'empereur va revenir!..

On nous avait élevés dans ces idées, nous ne connaissions que cela.

Nous passâmes donc sous la porte, puis au tournant du coin de Fouquet, nous vîmes un grand rassemblement devant l'hôtel de *la Ville de Metz*, où la diligence venait de s'arrêter.

Le conducteur, descendu de son siège, criait au milieu de la foule :

— La garde suisse est balayée... Charles X s'est sauvé... Les citoyens sont vainqueurs!.. Ils ont pris les Tuileries!.. Formez-vous en garde nationale.

Tout le monde voulait l'entraîner dans l'hôtel pour trinquer à la gloire de Lafayette, mais il remerciait en disant :

— C'est bon,.. je n'ai pas de temps à perdre,.. nous trinquerons une autre fois... Vive la garde citoyenne!.. En route!.. en route!..

Justine et moi, le nez en l'air, au milieu du tumulte, nous regardions étonnés.

Il regrimpa sur son impériale ; un citoyen lui passa d'en bas, en montant sur la roue, un verre de vin, qu'il avala brusquement en criant :

— Vive la France!

D'autres répondirent par le cri de :

— Vive le duc de Reichstadt!

Mais il haussa les épaules en répétant :

— Vive la France!

Et la diligence repartit avec un roulement de tonnerre.

Ces choses sont tellement peintes devant mes yeux, que si je revoyais ce conducteur, avec ses gros favoris blancs de poussière et ses oreilles rouges, je dirais :

— C'est lui... le voilà!

Et tout le reste : le tumulte, les gens qui se regardent, les uns ébahis, les autres riant et se serrant la main ; et les vieux de la vieille, rassemblés, gesticulant autour de la voiture, en se criant au bruit des grelots des chevaux qui piaffent et hennissent :

— Le mot d'ordre?.. Connaissez-vous le mot d'ordre?

Car ils voulaient tous un mot d'ordre, n'ayant jamais rien fait ni pensé sans mot d'ordre.

Oui, tout cela, je le vois, je l'entends!

Et le commandant de la vieille garde Michelair, fronçant le sourcil, qui leur répond brusquement :

— Le mot d'ordre,.. c'est d'attendre... et d'être prêts à partir du pied gauche... Il n'y en a pas d'autre...

Tout est là sous mes yeux.

Alors on se dispersait. Chacun courait annoncer les grandes nouvelles à la maison.

Nous courûmes aussi chez nous, et comme nous arrivions à notre boutique, elle regorgeait de monde. Mon père disait aux paysans :

— Nous allons avoir la république ; il faut remettre notre vieille cocarde rouge, blanc et bleu, la vraie, celle du pays ; ne perdez

pas de temps. Charles X est en fuite, nous allons avoir Lafayette. Vous n'avez pas oublié Lafayette?

— Non, non, monsieur Pélerin, répondaient les vieux paysans en levant leurs grands tricornes :

— Vive Lafayette!

Et ma mère tirait le père par le bras, en lui disant tout bas :

— Pélerin, ne parle pas trop... On ne sait pas ce qui peut arriver.

— Ah! faisait-il, laisse-moi tranquille... J'en ai bien assez des cafards... il est temps de revenir au bon sens!

Et se tournant de nouveau vers les gens des villages, il leur criait :

— Allez... dépêchez-vous!.. Et que ceux qui ont des fils à l'armée leur écrivent de soutenir Lafayette. Vous m'entendez?

— Oui, monsieur Pélerin.

Justine et moi, dans un coin, derrière le comptoir, nous écoutions, l'oreille tendue, sans bien comprendre la portée des choses.

Quelques instans après, mon ami Florentin arrivait avec Frentzel et disait :

— Monsieur Pélerin, nous allons revoir l'empereur.

— Vous avez donc oublié vos anciens généraux Hoche, Kléber, Marceau, capitaine Florentin, lui répondit mon père; ceux qui vous ont conduits les premiers à la victoire? Ce n'étaient pas des ambitieux, ceux-là, des voleurs comme nous en avons vu depuis. Vous aimez l'homme qui a rétabli la noblesse, pour vous remplacer dans tous les grades, pour vous trahir comme Bourmont, pour livrer le sol de la patrie à l'étranger et pour rogner vos croix et vos pensions.

Mon ami Florentin n'avait peut-être jamais songé à ces choses et ne savait quoi répondre, car tout était vrai. Et Frentzel, le tirant par le bras, lui disait :

— Arrive, Sébastien, on ne sait pas encore si les autres sont partis pour tout de bon... C'est peut-être une fausse retraite... Ils peuvent revenir...

Lui voulait répondre à toute force, mais il ne trouvait pas un mot; et Frentzel finit par l'emmener.

Ma mère aussi, de son côté, tirait mon père par le bras, dans l'arrière-boutique, et lui répétait :

— La gendarmerie est sur pied... Je viens de voir passer Keltz et Werner.

Enfin, on ne pouvait s'entendre.

Dehors, le tumulte augmentait, car tous les gens des environs accouraient en ville pour avoir des nouvelles. Et Justine aussi me

tirait par le bras, comme font toutes les femmes dans ces momens de bagarre. Elle voulait déjà me mener, et j'aurais voulu aussi me fâcher, mais elle me disait à l'oreille :

— Écoute, Lucien, nous aurons des poires de bon-chrétien pour goûter... Arrive!

Et je me laissais attendrir.

Nous entrâmes donc dans leur maison, où Nicole, avec la mère Desjardins, venait de s'asseoir à table; elles se disaient :

— Que ce soit Lafayette ou Reichstadt qui l'emporte, ça nous est bien égal; buvons toujours notre petit verre de ratafia...

En nous voyant entrer, Nicole s'écria :

— Les voilà!.. Je ne savais ce que vous étiez devenus. Mais asseyez-vous et mangez des poires.

Ce que nous fîmes avec une satisfaction véritable, en écoutant le tumulte du dehors, qui ne faisait que grandir.

Les cabarets, par une chaleur pareille, se remplissaient de monde.

A chaque instant, Justine et moi nous voulions ressortir, à cause des cris de joie qu'on entendait, mais Nicole nous retenait et nous forçait de rester.

— N'allez pas vous faire écraser, disait-elle... Mangez tranquillement,.. cela vaudra mieux.

D'autres commères arrivaient alors tout effarées : Mme Richard, Frentzel, Mme Desmaretz, et je me souviens que, dès ce moment, elles commencèrent à conspirer contre le duc de Reichstadt.

— Qu'est-ce que nous fait ce garçon-là? disait Mme Françoise; Florentin était déjà sous-lieutenant quand Bonaparte a fait son coup; il serait devenu général si les émigrés n'étaient pas rentrés.

— Oui, disait la mère Desjardins, c'est positif; mon mari serait aussi devenu général, il n'était pas plus bête que les autres, mais à la fin, les nobles comme de Grouchy et de Bourmont avaient seuls ce grade.

— C'est sûr, faisait Nicole; mais nos pauvres innocens ne se souviennent plus de rien; le grand Thomas les mène, il espère rentrer dans l'armée avec son grade et veut tout risquer.

Alors, s'apercevant que nous les écoutions, elles se parlaient bas en tricotant, et les cris de dehors ne les étonnaient pas; elles en avaient entendu bien d'autres.

— Je voudrais bien savoir, disait Frentzel, ce que Lafayette ou Reichstadt peuvent rapporter à tous ces braillards? Est-ce que les ânes ne seront pas toujours des ânes? Tâchons seulement d'apaiser un peu nos hommes et de leur faire comprendre qu'il faut rester

tranquilles, jusqu'à ce qu'un bon roi, un bon empereur ou une bonne république soit arrivée pour nous payer nos croix et nos pensions. Qu'est-ce que le reste peut nous faire, à nous autres? Les gros numéros de la loterie sont toujours pour les malins, et ce ne seront pas nos hommes qui seront jamais dans les malins!

— Oh! non, bien sûr, soupirait la mère Desjardins. Si le nouveau gouvernement pouvait seulement nous rendre la croix tout entière, je crierais tout ce qu'on voudrait.

— Et nous donc, disaient les autres, nous crierions comme des aveugles : Vive Lafayette ou Reichstadt!

Elles riaient.

Ces choses, je les entends. Justine les comprenait aussi bien que sa mère; elle avait déjà les mêmes idées, car toutes les filles tiennent avec leur mère, jusqu'à ce qu'elles aient un bon mari pour faire ce qu'elles veulent.

Tout le monde sera forcé de reconnaître que j'ai raison; et c'est un grand bonheur, car sans les femmes, Dieu sait toutes les bêtises que les hommes feraient, et quels accidens pourraient leur arriver!

IX.

Le tumulte continua jusqu'au soir. Les auberges et les cabarets fourmillaient de monde, mais c'était un tumulte gai; on buvait, on trinquait, on criait : Vive Lafayette! les gens étaient d'accord, aucune dispute ne pouvait s'élever.

Enfin, vers huit heures, les campagnards se dépêchèrent de partir avant la fermeture des portes, et tout rentra dans le calme.

Moi, je dormais depuis longtemps, la joue sur la table. Rose était venue me chercher pour me mettre au lit. Ainsi se termina la journée.

Mais ce fut bien autre chose le lendemain. En m'éveillant, comme Rose poussait les volets, j'aperçus la grande rue en face toute pavoisée de drapeaux tricolores.

C'est une des sensations les plus vives de ma vie; ce beau soleil du mois d'août, ce ciel sans nuages et toutes ces brillantes couleurs papillotant à la lumière jusque sur les toits... Quel coup d'œil!... J'en étais émerveillé.

— Rose, habille-moi vite, lui criai-je; aide-moi!

J'entendais rire, chanter au loin. Quelques soldats du 18e, en grande tenue, passaient tout joyeux; la veille ils avaient été consignés à la caserne.

Notre boutique bourdonnait; la foule accourait de nouveau.

Rose m'aida, puis, tout frétillant d'impatience, je courus chez mon ami Florentin.

Le brave homme était aussi joyeux que moi; tout ce qui s'était passé la veille entre mon père et lui, il l'avait oublié.

— Ah! c'est toi, mon ami, dit-il; arrive et regarde!

regardai.

Sur la table étaient étalées toutes ses vieilles défroques militaires, enfouies depuis quinze ans dans une armoire. Françoise leur avait bien donné de temps en temps un coup de brosse; mais c'était vieux, fripé : l'habit bleu à paremens rouges et queue de morue, le chapeau à claque, le sabre d'ordonnance, les pistolets, tout était là sur la table, en bon ordre.

Un grand sabre, à poignée de corne noire entourée d'une large coquille dorée et le fourreau de cuir roux, attira surtout mon admiration.

Sébastien Florentin passait la revue de ses effets pour rentrer en campagne.

— Hé! hé! faisait-il avec son rire naïf... tu vois... Je vais ravoir mon grade... Tu ne m'as pas encore vu en uniforme; mais quand j'aurai tout ça, et les épaulettes, tu verras, mon ami, tu verras!

L'étonnement me coupait la parole.

Et lui, se rappelant la petite scène de la veille, disait :

— Ton père est un brave homme, mais il veut se mêler de politique et il n'y entend rien. Qu'il reste dans son épicerie, qu'il gagne de l'argent; vous êtes de braves gens, tout le pays vous aime, mais ne faites pas de politique! La politique, ça nous regarde, nous autres; tu comprends, mon ami?.. A chacun son métier!

— Oui, mon ami, lui disais-je; mais, moi, je veux être soldat, je ne veux pas rester dans notre boutique.

Alors, partant d'un immense éclat de rire, il s'écriait :

— Hein! tu veux avoir un sabre comme celui-là?

— Oui, mon ami.

— Et des pistolets comme ceux-ci, faisait-il. Regarde... ce sont nos pistolets du 101e; tous les officiers avaient leurs pistolets.

— Et ce grand sabre-là, mon ami, lui dis-je, le doigt posé sur l'autre sabre, qui me paraissait plus beau.

— Ah! ça, c'est autre chose... c'est le sabre d'un officier d'état-major hongrois, qu'il m'a rendu lui-même à la journée de Râab. Nous étions en embuscade dans un petit bois, quand tout à coup il tombe ventre à terre au milieu de la compagnie. Il allait porter des ordres et ne se doutait pas que nous étions là! En passant près de moi, il m'allonge un coup de sabre, que je pare, et trente pas

plus loin, il s'abat; son cheval avait cinq balles dans le corps, nos baïonnettes l'entouraient. Alors, j'arrive; il me tend son sabre en criant : « A vous, capitaine ! » Je relève les baïonnettes et je le reçois prisonnier. — J'ai gardé son sabre, c'est une bonne lame... Écoute, mon ami, comme ça sonne... on dirait une cloche !

Il admirait l'arme, et je restais bouche béante.

— Si tu travailles bien, tu entreras à l'école militaire, et tu auras un sabre, un sabre français... là, disait-il en se frappant sur le côté, et tu seras un brave. Tu veux bien entrer à l'école militaire, mon ami ?

— Oh ! oui !

— Eh bien ! en travaillant, ça viendra, car tu as une bonne tête.

Françoise alors rentrait, elle était allée aux nouvelles; le courrier venait d'arriver.

— Eh bien ! Frentzel, s'écria le capitaine en se retournant, est-ce que Napoléon II est proclamé?

— Pas encore, Florentin, pas encore; on dit partout que la chambre délibère.

— La chambre délibère ! s'écria Florentin indigné. Qu'est-ce que la chambre ? Je me moque bien de la chambre, moi !.. Elle délibère !.. Est-ce qu'elle a besoin de délibérer ? Elle n'a qu'à crier : « Vive l'empereur ! » C'est le tour de Napoléon II et des anciens... voilà !.. que diable !.. Si la chambre ne va pas, qu'on la jette dehors.

Il se fâchait.

— Oui, disait Françoise, c'est clair, Florentin, c'est clair, mais il faut attendre.

— Attendre quoi ? quoi ? s'écriait-il en s'emportant de plus en plus. Est-ce que le duc de Reichstadt, le fils de l'empereur, n'est pas là, qui ne demande qu'à revenir ? Et puisque l'empereur est mort, est-ce que ce n'est pas lui qui monte sur le trône ? Qu'on le rappelle... il viendra prendre sa place; ce n'est pas plus difficile que ça !

Il se promenait, de mauvaise humeur.

— Oui, Florentin, tu as raison, disait Françoise; mais le journal de M. Pélerin raconte qu'on va nommer le duc d'Orléans lieutenant-général du royaume.

— Eh bien ! dit Florentin, qu'on le nomme; pourvu que le duc de Reichstadt soit général en chef comme son père et qu'il mette dedans tous ceux qui oseront bouger, qu'est-ce que tout le reste peut nous faire ?

— C'est vrai, Florentin, répondit M[me] Françoise, tu as raison;.. mais voilà mon lait qui brûle !..

Et elle rentra dans sa cuisine.

— Nous irons voir ça tout à l'heure, chez le colonel Thomas, s'écria le capitaine. Il faut que tout cela change, mille tonnerres!

Je ne l'avais jamais entendu jurer; il était devenu sombre, et quand Françoise rentra servir notre café au lait, on déjeuna sans échanger une parole. Mon ami Florentin dit seulement à la fin, en se levant :

— Frentzel, il faut que tout soit prêt!

Il montrait ses défroques.

— Nous pouvons recevoir l'ordre de partir d'une minute à l'autre... Tu comprends?

— Oui,.. oui... Sois tranquille, Florentin, tout sera prêt!.. Est-ce qu'il t'a jamais manqué quelque chose, depuis notre mariage, pour entrer en campagne?

Cette réponse plut au capitaine.

— Non, Frentzel, dit-il, je dois te rendre justice, tu es une vraie femme de soldat!

Et prenant sa canne au coin de l'armoire, il se coiffa de son chapeau et sortit.

Comme je voulais le suivre :

— Reste avec Frentzel, mon ami, dit-il; nous allons au Petit Saint-Jean, c'est trop loin pour toi.

Alors je courus chez Nicole; puisque mon ami allait au Petit Saint-Jean, le capitaine Vidal devait y être aussi; je le savais, et c'étaient les jours que je passais avec Justine.

Toutes les commères, excepté Frentzel, s'y trouvaient déjà réunies.

La mère Desjardins disait :

— Il faut attendre Françoise, elle a toujours de bonnes idées.

— Oui, répondait Nicole, il faut aller la chercher.

Heureusement, Mme Françoise me suivait; elle s'était dépêchée de fermer notre porte à double tour et passait justement devant les fenêtres.

— Hé! la voici! dirent les autres.

Françoise entra tout essoufflée et s'assit.

Justine m'avait tiré dans un coin, près de la chiffonnière et me disait :

— Tu dîneras avec nous; mon père ne reviendra pas avant ce soir, et Catherine fera de la galette.

Je vis qu'elle avait une petite cocarde tricolore sur l'oreille, et regardant par la fenêtre, j'aperçus beaucoup de gens qui portaient déjà cette cocarde à leurs chapeaux.

— Écoute, lui dis-je, donne-moi ta cocarde.

— Oh! non, fit-elle en fouillant dans sa poche, elle me va trop

bien; mais en voici une autre plus grande que j'ai faite pour toi. Qu'est-ce que tu me donneras si je la mets à ton bonnet?

J'étendis mes grosses mains pour l'embrasser.

— Non,.. non!.. faisait-elle en baissant la tête, non!

Elle avait l'air de ne pas vouloir, mais je l'embrassai tout de même.

Alors elle fut contente et, prenant une épingle, elle attacha la cocarde à mon bonnet. Je montai sur un tabouret pour me regarder avec ma cocarde dans le miroir et je me trouvai très beau.

Pendant ce temps, la délibération avait continué en face du bocal de cerises et des beignets que Cocole avait sortis de son armoire. Elle avait aussi des macarons dans une petite corbeille, et c'est pour cela, je pense, que les autres aimaient tant à venir chez elle.

— Je voudrais bien savoir, disait Mme Richard, ce qu'ils vont faire au Petit Saint-Jean, chez le colonel Thomas, qui les attire dans sa ferme. Ça lui est bien facile, à ce grand colonel, de crier : « Vive Reichstadt! » Il est garçon, il est riche... Il n'a pas besoin de sa croix et de sa pension pour vivre, comme nous autres!.. Pourvu qu'il ne dise pas maintenant à nos vieux fous que le temps est venu de marcher!

— Hé! n'ayez donc pas peur, répondit Frentzel; ils ne marcheront pas sans mot d'ordre! Tant qu'ils n'auront pas de mot d'ordre, ils resteront tranquilles, comme des carpes au fond d'un baquet. J'ai toujours vu ça, en Espagne, en Prusse, partout! Quand le mot d'ordre viendra, nous verrons!

— Mais, dit Nicole, qui est-ce qui donnera le mot d'ordre? Si c'est Lafayette ou le duc d'Orléans, ils ne voudront pas marcher.

— Laissez donc, dit Françoise, ils seront trop contens de recevoir un mot d'ordre, depuis quinze ans qu'ils n'en ont plus! Et puis Mouton-Lobau, qui n'est pas une bête, verra bien là-bas ce qu'il faut faire, il reconnaîtra la position; ce n'est pas lui qui passerait la tête dans une bricole sans savoir qui va le mener... Il leur enverra le mot d'ordre! Si Reichstadt est le plus fort, on marchera pour Reichstadt; si c'en est un autre, on marchera pour l'autre. Et le grand Thomas sera content. Il n'est pas aussi borné que vous dites, Nicole; il veut bien rentrer dans son grade et même devenir général, mais il ne risquerait pas sa peau sans mot d'ordre.

— Vous avez raison, Françoise, disait Mme Richard en riant, le plus fort enverra le mot d'ordre, et nous n'aurons rien à craindre.

— Hé! dit Frentzel, c'est toujours le supérieur qui gagne ou qui perd, vous savez bien. Il n'y a que les imbéciles qui marchent sans mot d'ordre; et puis, est-ce que nous ne sommes pas là pour avertir nos innocens? Ils ne feront rien sans nous. Florentin crie

bien, mais quand je parle de la croix et de la pension, il ne dit plus rien. — Cocole, approchez donc les macarons. Lucien, est-ce que tu veux un macaron?

— Oui, madame Florentin, et Justine aussi.

— Vous voyez bien, dit Frentzel, ces pauvres enfans, c'est leur mot d'ordre, les macarons!.. Ils obéissent tout de suite. Tenez, et restez bien tranquilles... Ne sortez pas... Tous ces braillards crient maintenant : « Vive Lafayette! » demain ils crieront : « Vive le duc d'Orléans! » ou bien : « Vive Napoléon! » c'est leur plaisir de crier.

Ainsi causaient les commères, continuant à tricoter; et nous étions tout oreilles, Justine et moi, quand notre servante Rose entra, disant d'un air joyeux :

— Lucien, viens vite... ton frère Paul est arrivé.

Cela fit une certaine sensation dans la chambre, et je sortis à la main de Rose, en courant, sans dire bonjour ni bonsoir.

Depuis quatre ans Paul était parti, je n'avais plus aucune idée de sa figure. Souvent on me demandait à la maison si je me souvenais de Paul, et je répondais *oui* au hasard.

Je courais donc, tout curieux de voir celui dont la mère me parlait toujours; et comme nous entrions dans la boutique, je vis, assis au fond du comptoir, auprès de mon père tout joyeux, un grand garçon de vingt-deux ans, en habit et gilet de drap marron, le nez long orné de lunettes, l'air éveillé, qui s'écria en sautant de sa place et me levant dans ses mains :

— Lucien!.. Tu me reconnais?..

J'ouvrais de grands yeux ébahis et je finis par lui répondre :

— Oui!.. tu es Paul.

Alors on admira ma mémoire.

Paul m'embrassa. La mère en pleurait d'attendrissement.

Mais la partie intéressante de l'histoire, c'est qu'on venait d'ouvrir les malles de Paul, qui m'avait apporté des marrons glacés et d'autres friandises, de sorte qu'en songeant à lui plus tard, son souvenir me revenait toujours en compagnie de ces marrons et me faisait désirer son retour; et quand on me demandait si j'aimais Paul, je répondais :

— Oui,.. beaucoup!..

Pensant aux marrons.

Combien d'autres ont les mêmes idées attendrissantes en pensant à l'héritage de leurs parens! Ah! les marrons glacés sont une bonne chose.

Enfin, j'aimais tout de même Paul un peu pour lui-même, car il me faisait faire Polichinelle et n'avait pas mauvais caractère.

X.

Toute la ville sut bientôt que mon frère Paul était revenu le matin de Paris, et dès lors notre maison fut envahie. On venait chez nous apprendre les dernières nouvelles; la sonnette de la boutique ne finissait plus d'aller. D'abord des commères accoururent, ensuite les divers employés de l'octroi, de l'hôpital, de la mairie, tous ceux qui pouvaient espérer ou craindre quelque chose des nouveaux événemens; ensuite tous nos voisins.

C'était une véritable procession, et chaque fois Paul était forcé de recommencer son histoire de l'attaque des Tuileries, du feu roulant des Suisses par les fenêtres, sur le quai d'Orsay, l'arrivée des canons sur la place de la Révolution, l'entrée des citoyens par le Carrousel, la retraite de Charles X à Rambouillet, etc.

A force d'écouter cette histoire, je vous la raconterais encore aujourd'hui mot à mot; et je vois les gens attentifs, le nez des uns qui s'allonge, les autres s'exaltant et disant :

— A la bonne heure!.. Quel beau débarras!

D'autres s'en allaient sans rien dire.

Cela dura toute la journée, même pendant le dîner; la mère, les servantes et moi, nous regardions Paul comme un héros, parce qu'il avait entendu siffler les balles.

Vers le soir, notre boutique était tellement pleine de monde qu'il fallut entrer dans la grande chambre, en face de la Halle; c'est là que les amis de la famille se rendaient en arrivant.

C'était une assez grande chambre, l'alcôve au fond où nous dormions. Entre les deux fenêtres se trouvait le vieux clavecin, dont Paul et ma sœur Juliette jouaient quelquefois pendant les vacances, une antique patraque toute grelottante et nasillarde, mais qui tenait bien l'accord.

En ce jour elle devait faire des merveilles.

Paul l'avait ouverte et tapait dessus un nouvel air de Paris :

Cornichons,.. cornichons,..
Enfin nous vous dénichons...

qui faisait éclater les gens de rire.

Il avait aussi rapporté de là-bas une gravure représentant Charles X et ses ministres en habits de jésuites, avec de grandes robes, chantant à gorge déployée le *Gloria in excelsis*, un *Gloria* parisien, avec des mots latins. Et mon frère, naturellement farceur, maigre, pâle, le nez long tourné à la friandise, chantait ce

Gloria d'une façon si comique, que Nicole et la mère Desjardins durent se sauver pour ne pas s'asseoir au milieu de la chambre.

Les autres n'en pouvaient plus.

J'ai bien souvent pensé depuis que mon frère Paul aurait mieux fait de s'engager dans une bonne troupe de comédiens que d'entrer dans le commerce des épiceries: c'était sa véritable vocation.

Enfin nous étions tous là, les fenêtres ouvertes au large sur la petite place. Moi, près de mon frère, je chantais avec lui d'une voix aussi claire que celle d'un enfant de chœur, lorsque mon ami Florentin, revenant du Petit Saint-Jean, entra criant d'un air joyeux :

— Hé! c'est toi, Paul?.. Ha! ha! ha! te voilà revenu!

— Oui, monsieur Florentin, dit Paul en se levant et en l'embrassant, car nous l'aimions tous; il nous avait pour ainsi dire élevés.

— Allons, c'est bien, dit-il. Rassieds-toi, Paul, et continue.

Le brave homme riait comme les autres; mais à la fin son idée de Reichstadt reprit le dessus, et se posant à la façon d'un chanteur, le chapeau à la main, la jambe en avant et le bras tendu :

— Ce n'est pas ce qu'il faut chanter dans un moment pareil, s'écria-t-il. Écoutez-moi... Et toi, Paul, joue avec.

Et, d'une voix forte, il entonna la vieille chanson du camp de Boulogne :

Veillons au salut de l'empire,
Veillons au maintien de nos droits;
Si le despotisme conspire,
Conspirons contre les rois!

Il marquait la mesure en tapant le plancher avec sa canne. Paul l'accompagnait; mais cette chanson ne plaisait pas à tout le monde, beaucoup s'en allaient en disant :

— On s'amusait si bien tout à l'heure !

Et comme mon ami Sébastien finissait, voilà qu'une vieille, — la mère du tailleur Mauduy, dit Lapointe, ancien maître d'armes de la 32e, — voilà cette vieille, toute ridée et ratatinée, qui venait chercher un sou d'huile et deux liards de vinaigre pour faire sa salade, la voilà qui se penche dans notre fenêtre en criant :

— Hé! laissez donc votre rengaine; la vraie chanson, la vraie, la voici... Écoutez!..

Et ramassant un coin de sa jupe, elle se mit à danser dehors sur le trottoir en chantant :

Ah! ça ira,.. ça ira,.. ça ira!..
Les aristocrates à la lanterne!
Ah! ça ira,.. ça ira,.. ça ira!..
Les aristocrates, on les pendra!

De sorte que le savetier Monborne, sous la halle, le tisserand Brainstein et toutes les pratiques de George Cloûtier, du cabaret des *Trois Pigeons*, arrivèrent en courant et se mirent à danser avec elle en chantant :

Ça ira,.. ça ira,.. ça ira!..

J'en étais étonné, car cette vieille décrépite, qui se traînait à grand'peine jusque chez nous, était devenue frétillante comme un poisson; elle faisait claquer ses pouces, regardant à ses pieds, les mains en l'air, arrondissant les bras avec grâce et levant tantôt une jambe, tantôt l'autre, comme à vingt ans.

C'était incroyable, la vie lui revenait.

Et le père Monborne, aussi vieux qu'elle, lui faisait face avec son grand chapeau à claque et chantait :

Dansons la carmagnole,
Vive le son... vive le son...
Dansons la carmagnole,
Vive le son du canon!

Et comme cette danse produisait un grand tumulte dehors, à notre porte, parce que plusieurs de nos voisins, de vieux rentiers, penchés à leurs fenêtres, se rappelaient les assignats et encore autre chose, mon père, s'asseyant gravement au clavecin et frappant deux ou trois accords solennels, comme pour imposer silence aux autres, se mit à chanter d'une voix grave un chant que je n'avais jamais entendu jusqu'alors, car j'étais trop jeune, mais qui me fit passer comme un frisson dans les cheveux :

Allons, enfans de la patrie,
Le jour de gloire est arrivé...

Et le silence s'établit dehors comme à la maison; on écoutait.

Jamais je n'aurais cru mon père capable de chanter ainsi; il était tout pâle, et sa voix forte et mâle vous remuait le cœur.

Il alla jusqu'au bout.

Tous les vieux et les vieilles qui se trouvaient là prêtaient l'oreille, comme perdus dans d'immenses souvenirs; pas un murmure ne l'interrompait; seulement, à la fin de chaque couplet, on murmurait :

— C'est ça,.. oui,.. c'est ça...

Et, au dernier mot, mon père se retournant s'écria :

— Capitaine Florentin, vous n'avez pas oublié celle-ci; c'est le chant de l'armée du Rhin, dont vous étiez, le chant de Mayence, le chant de Zurich,.. vous savez?..

— Oui,.. oui,.. faisait mon ami Sébastien, la tête penchée... Je me rappelle... il y a longtemps!

Ses yeux étaient troubles en se rappelant sa jeunesse.

Puis il dit :

— C'est égal : « Veillons au salut de l'empire... » est aussi beau!

— Allons donc! crièrent les autres, comme indignés, c'est la chanson de la retraite de Russie!

De sorte que mon ami Florentin, un peu vexé de voir que tout le monde lui donnait tort, s'en alla criant :

— Bonsoir, madame Pélerin! bonsoir, les amis!

Il songeait à sa croix et à sa pension, comme les autres vieux, qui partirent tous à la file, et nous restâmes seuls à chanter jusque vers dix heures.

Paul avait recommencé l'air des *Cornichons,* mais après avoir entendu *la Marseillaise*, ce n'était plus la même chose, on était devenus graves, et les derniers visiteurs étant partis, on alla se coucher.

XI.

On n'a jamais vu de comédie comme cette révolution de 1830. Tout le monde se croyait vainqueur et fredonnait sa vieille chanson; cela ne devait pas durer longtemps!

Le lendemain de la petite scène que je viens de vous raconter, en sortant de notre boutique pour courir chez mon ami Florentin, j'aperçus Justine sur leur porte, et tout de suite l'idée me vint d'aller l'embrasser.

Mais comme je m'approchais, les mains étendues, elle me dit d'un air de fierté :

— Je ne veux plus que tu m'embrasses... mon père le défend... vous êtes des jacobins!..

Et elle rentra dans leur cour.

Alors moi, tout penaud, je retournai chez nous, et, voyant mon père en train de servir quelque pratique, je lui demandai :

— Qu'est-ce que c'est donc que des jacobins?

— C'étaient des patriotes, dit-il, qui se sont fait tuer pour débarrasser le pays des Prussiens et des traîtres. Mais pourquoi me demandes-tu ça?

Et, tout désolé, je lui racontai ce qui venait de m'arriver avec Justine.

— Tu vois, Pélerin, disait la mère en écoutant, nous nous faisons des ennemis.

— Des ennemis, dit-il en riant, allons donc! Tant que nous vendrons de bonnes marchandises à meilleur compte que les autres, ces gens-là viendront chez nous, et quant au reste, je m'en moque.

Et se tournant de mon côté :

— Elle ne veut plus que tu l'embrasses? fit-il... Eh bien! je te permets d'embrasser toutes les autres jeunes filles de Phalsbourg à sa place.

Il riait de bon cœur.

Je voyais bien que les autres petites filles étaient aussi jolies, mais j'aimais mieux Justine, de sorte que sa permission ne me consolait pas, et je restais là, le cœur gros, tout ébaubi, quand mon ami Florentin parut sur la porte.

Il revenait de la place d'armes, où se promenaient régulièrement les vieux de la vieille depuis trois jours, en attendant le courrier.

— Monsieur Pélerin, s'écria-t-il, savez-vous ce qui se passe?

— Non, monsieur Florentin, qu'est-ce qui se passe donc?

— Il se passe qu'on nous met tous dans le sac.

— Comment! dans le sac?

— Oui, dans le sac, vous républicains et nous impérialistes.

Mon ami parlait d'une voix tonnante. Frentzel, derrière lui, le tirait par le bras, disant :

— Florentin, ne crie pas si fort; Keltz et Werner sont au coin de la rue, devant la gendarmerie.

Et Florentin, se retournant indigné, lui répondit d'une voix terrible :

— Ah! çà, madame, allez-vous bien me laisser tranquille avec votre Keltz et votre Werner?.. Qu'ils arrivent!.

Et se fendant brusquement, la canne en avant, les lèvres frémissantes :

— Une!.. deusse!.. cria-t-il; une!.. deusse!..

On aurait cru qu'il devenait fou.

— Calmez-vous, capitaine, lui dit mon père. Entrons dans le bureau; ce que vous me racontez là m'étonne.

Il était lui-même fort ému.

Le capitaine le suivit en bégayant :

— Vous êtes un brave homme, vous; quoique vous n'ayez fait que deux campagnes comme volontaire à l'armée du Rhin, vous êtes un brave, vous allez comprendre.

Je m'étais glissé derrière eux, mais la mère et Frentzel restèrent au comptoir, le père leur avait fait signe de ne pas entrer, car Florentin était furieux.

Et dans la petite chambre, le père, avançant une chaise, dit à Florentin :

— Asseyez-vous, capitaine.

— Non! je ne peux pas m'asseoir... Je tremble de colère... Ah! canailles! faisait-il; canailles!

— Eh bien! qu'est-ce que c'est?

— Eh bien! ils viennent de nommer roi leur duc d'Orléans... à la place de Reichstadt!.. Tenez... regardez!.. regardez!.. s'écriait-il, en tirant de sa poche un chiffon de papier... Voyez-moi ça... des épiciers... des journalistes, des avocats, des banquiers, des pékins qui vous nomment un roi!.. Comprenez-vous ça, Pélerin?.. un roi,.. là,.. sous notre nez à nous autres, les anciens,.. un roi pour faire marcher leur boutique, quand nous devrions déjà marcher sur Mayence, depuis trois jours que ça traîne, avoir enlevé Landau par surprise et passé sur la rive droite!.. Ils passent leur temps à nommer un roi... Oh! les gredins!

Il serrait sa canne.

Mon père, ayant jeté les yeux sur le papier, lui dit :

— Vous avez raison, capitaine... Mais Lafayette et le peuple de Paris sont là.

— Lafayette! hurla Florentin; mais lisez donc... lisez plus loin... Ce Lafayette,.. ce fameux patriote dit que Philippe d'Orléans, « c'est la meilleure des républiques. »

Alors mon père aussi devint tout pâle et s'écria :

— Eh bien! nous partirons comme à Valmy, en chantant *la Carmagnole.*

Ma mère, au même instant, entrait tout effarée, suivie de Frentzel, en disant :

— On entend tout... tout du dehors... Au nom du ciel, Pélerin, tais-toi!.. tais-toi!..

Mais lui, sans l'écouter, disait :

— Il faut que tout le monde parte pour empêcher ce coup-là,.. toute la jeunesse...

— Tu veux que Paul parte? dit la mère.

— Lui comme les autres, répondit le père indigné. Est-ce qu'il vaut mieux que les autres? Est-ce que je ne suis pas parti, moi, à dix-huit ans?

Ma mère se tut, et Florentin, que l'indignation du père avait un peu calmé, dit :

— Vous avez raison, Pélerin, il faut que tous les jeunes gens partent et que les anciens les commandent. J'ai déjà tout préparé pour me mettre en route. Seulement, il nous faut encore le mot d'ordre... Nous sommes tous là sur la place depuis trois jours, et le mot d'ordre n'est pas encore arrivé.

— Oui, Florentin, oui, dit Frentzel d'une voix traînante, c'est ce que je me tue à te dire : il faut le mot d'ordre!.. Arrive, Florentin, je viens de voir passer le facteur Chanoine, peut-être que le mot d'ordre est à la maison... Allons voir!

Florentin alors sortit avec Frentzel, et Azor les suivit.

— S'il leur faut encore un mot d'ordre, dit le père avec un sourire ironique, rien ne presse... George Mouton leur enverra le mot d'ordre plus tard, dans sa tabatière; chacun y trouvera sa prise, excepté le pauvre Florentin.

Et jetant les yeux sur la feuille de chou, il dit :

— Hé! mon Dieu, le voici leur mot d'ordre... On va former la garde nationale; ils seront contens de commander aux savetiers, aux épiciers... Nous aurons le roi des épiciers... le nôtre cette fois!.. Reste à savoir si les autres souverains voudront l'accepter... Si la guerre commence, ce sera long.

La mère, le voyant plus calme, sortit, et moi je courus sur la place voir un peu ce que mon ami Sébastien venait de raconter. Je n'y comprenais rien, mais étant fort curieux de ma nature, tous ces mouvemens m'intéressaient.

Il était onze heures, le soleil embrasait la place d'armes. L'école du père Vassereau sortait. Toute la ville savait déjà que nous avions un roi : femmes, enfans, bourgeois, soldats, couraient là-bas, à la mairie, voir l'affiche.

Rose, devant notre porte, m'appelait :

— Lucien!.. Lucien!..

Mais je ne l'écoutais pas; je courais avec la foule, et j'entendais dire à droite et à gauche :

— Eh bien! comment s'appelle-t-il?

— Louis-Philippe.

— C'est le duc d'Orléans?

— Oui.

— Mais le duc de Reichstadt?

— Ah! que voulez-vous! Il est à Schœnbrunn... tant pis pour lui!

D'autres, arrivant tout essoufflés, demandaient :

— Est-ce qu'on ne fera rien?

— Que voulez-vous qu'on fasse?

— Mais on peut réclamer.

— Réclamer quoi? Puisqu'ils sont d'accord à Paris! Allez donc réclamer à Phalsbourg!.. On nous retirerait la garnison, et nous serions bien plantés, sans troupes, sans logemens, sans fournitures.

Déjà quelques cris partaient au loin, derrière l'hôpital :

— Vive Louis-Philippe!

Devant la mairie, c'était autre chose : tous les vieux de la vieille, les sourcils froncés, les dents serrées, la canne sous le bras et le chapeau sur les yeux, regardaient l'affiche dans sa grille, en se disant entre eux :

— Qui s'est permis de mettre ça là? C'est un traître! Il faut qu'on le recherche et qu'il soit passé par les armes.

Le colonel Thomas surtout roulait des yeux terribles; il aurait arraché l'affiche sans le poste de la mairie et la sentinelle qui se promenait devant le perron, en criant :

— Au large!.. au large!..

Mais au moment où tous ces vieux ne se contenaient plus de colère, tout à coup M. le baron Parmentier, l'ami de George Mouton et l'ancien maire de la ville sous l'empire, arrive en habit noir et cravate blanche, un rouleau de papier à la main; il monte sur le perron et s'écrie :

— Qu'il faut se dévouer pour la patrie!.. Que les anciens vont rentrer dans l'armée avec leurs grades... Qu'on leur comptera même toutes les années perdues depuis 1815 pour l'avancement... Qu'ils auront droit à la plus forte retraite.., etc., etc.

Et voilà tous ces vieux de la vieille qui se radoucissent, voilà que leurs yeux se troublent et qu'ils se serrent la main, en murmurant :

— A la bonne heure, mille tonnerres!.. On nous comprend, à la fin... On nous rend justice... Vive Lobau!.. Vive Louis-Philippe!..

C'était attendrissant.

Après cela, M. Parmentier parla du peuple magnanime, qu'on allait former en gardes nationales, et de beaucoup d'autres choses dont je ne me souviens pas bien, parce que je ne les comprenais pas encore.

Il dit aussi qu'en reprenant son ancienne place de maire, que M. Jourdan, chevalier de Saint-Louis, venait d'abandonner, comme Charles X avait abandonné la sienne, il se dévouait au bonheur public.

C'est tout ce qui me revient, avec l'illumination du soir, les cris de : « Vive Lobau! — Vive Louis-Philippe!.. » et les coups de canon tirés sur les remparts, où les demoiselles de la ville, en robes blanches et ceintures tricolores, mettaient elles-mêmes le feu aux pièces.

XII.

A partir de ce jour, mon ami Florentin devint mélancolique. Il n'allait plus se promener sur la place d'armes avec les vieux cama-

rades et restait assis dans son fauteuil, en robe de chambre, ses longues jambes maigres croisées, l'air rêveur.

Jamais je n'ai vu de figure plus triste que la sienne, surtout le matin, en bonnet de coton, avec son long nez droit, sa bouche rentrante entourée de grandes rides et son menton pointu.

Quelles idées lui traversaient alors la tête? Je n'en sais rien. — Mais quelquefois, après avoir longtemps rêvé, il m'appelait :

— Lucien?

Je m'approchais. Il me passait ses longs doigts osseux dans les cheveux et me disait :

— Pourquoi ne vas-tu pas voir ta petite amie Justine?

— Elle ne veut plus que je l'embrasse, mon ami.

— Pourquoi?

— Parce que son père l'a défendu; il dit que nous sommes des jacobins.

— Des jacobins!.. faisait-il, je me rappelle les jacobins devant Mayence, à Landau, à Kaiserslautern, à Wœrth; ils se sont bien battus; personne ne peut dire le contraire. Ils ne criaient pas un jour : « Vive l'empereur! » et le lendemain « Vive le roi! » Ils criaient toujours : « Vive la république! En avant... à la baïonnette!.. » c'étaient des braves. Eh bien! va te rasseoir, mon ami, faisait-il, ou va te promener; tu dois t'ennuyer d'être seul. Tout à l'heure, nous irons au jardin; il y a longtemps que nous n'avons pas été voir le jardin; les poires doivent être mûres!

Alors j'allais faire un tour à la cuisine, auprès de Frentzel, ou dans la cour, derrière le bûcher, caresser les petits chats, ou visiter le capitaine Latour, notre locataire, qui m'apprenait à compter sur mes doigts jusqu'à cent, et qui riait en me voyant sauter les derniers chiffres pour arriver plus vite à la fin, parce qu'il me promettait un sou.

Malheureusement tout cela n'empêchait pas mon pauvre ami Florentin d'être bien désolé, depuis qu'on avait sacrifié Reichstadt à l'avancement.

— Oh! George Mouton, s'écriait-il quelquefois, George Mouton, que l'empereur appelait le plus beau colonel de la grande armée!.. Gérard, qu'il avait promis de faire maréchal à la première bataille; Soult, qu'il nommait le plus grand manœuvrier de l'Europe, et vous tous, ses anciens compagnons d'honneur et de gloire, vous abandonnez son fils!.. O malheur!.. O misère!.. Oh! qui jamais aurait pu croire qu'une pareille chose arriverait?

— Mais, Florentin, criait Frentzel, il ne manque de rien, ce garçon-là, dans son château de Schœnbrunn; il vit comme un coq en pâte. Je me suis même laissé dire que son Metternich l'abreuve de johannisberg et qu'il a...

— Taisez-vous, madame, criait Florentin, indigné; retenez votre langue empoisonnée... Taisez-vous... c'est notre empereur!

Il criait si fort que Frentzel était bien forcée de se taire.

Je me souviens aussi que plus il devenait mélancolique en pensant au duc de Reichstadt, plus il m'aimait. A table, c'est moi qu'il servait le premier.

— Tiens, faisait-il, mange, mon ami; je n'ai plus d'autre ami que toi; au moins, toi, tu ne m'abandonnerais jamais, n'est-ce pas?

— Oh! non, mon ami.

— Tu m'aimes bien?

— Oui.

— Tenez, madame, disait-il à Frentzel, en lui lançant un regard sévère, cet enfant a plus de cœur que toute la ville ensemble. Ce n'est pas lui qui renierait son drapeau; il se ferait hacher pour son empereur, n'est-ce pas, mon ami?

— Oui!.. oui!.. criais-je, les poings fermés, plein d'enthousiame; oui... vive l'empereur!

Alors ses yeux se troublaient, et il me disait d'un ton grave:

— Il n'y a plus que nous deux pour soutenir l'honneur de la France... Viens ici, mon ami.

Il me tendait les bras, et nous nous embrassions.

Après dîner, nous allions dans notre petit jardin, car mon ami ne voulait plus voir personne. Au moins là, dans l'ombre des grands peupliers, derrière les poiriers et les pommiers courbés sous les fruits, au milieu des carrés de choux et de haricots, loin du genre humain, nous avions un peu de calme; nous n'entendions plus crier:

— Vive le roi!.. vive Louis-Philippe!..

C'étaient les seuls instans où Florentin jouissait d'un peu de tranquillité, en bêchant ses plates-bandes et cueillant ses légumes dans son panier déposé au bord de l'allée.

Moi, je dormais dans sa baraque, et quand je m'éveillais, il me donnait une poire de bon-chrétien bien mûre à manger, en me disant:

— Mords là dedans... Hein! que c'est bon!

Puis il me cueillait quelques prunes reines-Claude des plus mûres, des plus mielleuses, dans une feuille de chou, et, assis à l'ombre de la baraque, derrière la treille où pendaient les grappes de raisin, nous vidions sa petite chopine de vin en cassant une croûte.

Quelquefois, le souvenir de ses anciennes campagnes lui revenait:

— C'est aujourd'hui un jour de bonheur, disait-il, le jour de tel combat. Aujourd'hui, nous avons traversé le Tagliamento pour entrer dans le Tyrol, ou le Rhin pour courir sur Francfort, ou le Danube

pour marcher sur Vienne. Aujourd'hui, nous avons rencontré les Prussiens ou les Russes à tel endroit... Le colonel un tel a été tué... un tel l'a remplacé.

Puis il rêvait.

Et si je lui demandais ce qu'il était et ce qu'il faisait alors, Florentin se mettait à me raconter tous les mouvemens du 101e, ses marches, ses contre-marches, ses conversions à droite, à gauche pendant la bataille : l'attaque, la retraite, les déploiemens en tirailleurs, la position des batteries, l'attaque à la baïonnette, etc.

A force de l'entendre, j'avais fini par le comprendre, car il était très clair dans ses explications et me montrait à terre, avec sa canne, les accidens de terrain, en entrant dans tous les détails nécessaires à mon intelligence.

Nous ne formions en quelque sorte à la fin qu'une seule et même personne, tant nous étions d'accord sur les choses de sa vie et sur ses opinions personnelles.

Un matin, trois semaines environ après la révolution, étant là bien tranquilles, tout à coup nous entendîmes au loin, sur la route de Sarrebourg, un grand mouvement de marche, et Florentin, prêtant l'oreille, dit :

— Là-bas, sur la côte de Mittelbronn, s'avance une masse en colonne.

En effet, au bout d'un quart d'heure, nous vîmes s'élever quelques flots de poussière en arrière de la côte ; puis nous entendîmes des voix tumultueuses et nous vîmes enfin déboucher sur la route, derrière le rideau des peupliers, une longue file d'hommes marchant par trois, par quatre, et qui, en découvrant Phalsbourg, ses bastions et ses remparts, se mirent à chanter *la Marseillaise*.

— C'étaient les combattans de juillet, engagés volontaires à cause des bruits de guerre européenne, et qu'on allait répandre dans les régimens, pour les discipliner.

Leurs principaux dépôts se trouvaient à Metz et à Strasbourg.

Ils s'avançaient donc, et mon ami Florentin, en bras de chemise, son grand chapeau de paille penché sur la nuque, me prenant par la main, sortit sur la porte du jardin et regarda défiler ces gens d'un œil grave.

Il y en avait de toute sorte, les uns déguenillés, les autres habillés proprement, en blouse, en habits bourgeois, en chapeau, en casquette, des rasés et des barbus : des chiffonniers, des employés de commerce, des manœuvres, des scribes, des gens de métier, et tout cela se devinait à leur marche et à leur figure.

Ils chantaient en levant leurs chapeaux d'un air d'enthousiasme ; des sous-officiers d'infanterie les accompagnaient. Tous étaient blancs de poussière.

Enfin, quand les derniers, traînant un peu la jambe et hâtant le pas, pour rejoindre la queue de colonne, eurent défilé, Florentin me dit :

— Tiens, mon ami, voilà les jacobins en 1792, lorsqu'ils vinrent rejoindre l'armée de Custine et de Houchard, sous Thionville... les voilà!.. C'étaient les légions de Popincourt, des Droits de l'homme, etc. Ils chantaient *la Carmagnole; la Marseillaise* n'est venue que l'année suivante, à l'armée du Rhin.

Cette vue l'avait tout ranimé.

— Hé! hé! disait-il, en accrochant sa camisole et son chapeau de paille dans la baraque... Hé! hé! ceci nous annonce la guerre!.. Tout n'est pas fini!.. Nous avons Sarrelouis, Sarrebrück, Landau, là-bas, qu'il faut reprendre... la France ne veut pas qu'on l'avale par morceaux... Elle se remue... Bon!.. bon!.. du moment qu'on va se battre, c'est autre chose... Il faut que tout le monde s'en mêle... Nous allons voir!.. nous allons voir!..

Et ce jour-là nous rentrâmes plus joyeux en ville, vers trois heures. Nous passâmes sur la place d'armes avant de retourner chez nous. La presse était grande, les nouvelles recrues recevaient leurs billets de logement.

Nous vîmes là, dans la foule, Paul et mon père; ils cherchaient le fils de M. Rigaud, de la rue du Faubourg-Poissonnière, correspondant de la maison, à Paris.

Mon père avait reçu l'avis de M. Rigaud que son fils passerait à Phalsbourg; on le cherchait.

— Hé! le voilà!.. cria Paul, comme nous arrivions, Florentin et moi. — Amédée!..

L'autre se retourna. C'était un beau garçon, à la mine gaie, l'œil vif, avec de fines moustaches. Il est devenu colonel et s'est fait tuer en Afrique.

Paul et lui s'embrassèrent. Mon père lui serra la main et le pria de passer la journée chez nous, ce qu'il accepta de bon cœur.

On partait donc, bras dessus, bras dessous, quand au milieu de la cohue apparurent, venant de la porte d'Alsace, une vingtaine de solides gaillards à cheval, des chasseurs bavarois en grande tenue : culotte bleu de ciel, petite veste à brandebourgs blancs, schakos à larges bandes, des hommes superbes, grands, minces, la figure hardie; c'étaient des déserteurs, des Français de Landau, soumis à la Bavière depuis 1815; ils revenaient chez nous, comme c'était tout naturel.

Il en arriva des centaines d'autres pareils, en ce temps, par petits détachemens; ils voulaient combattre avec nous pour ravoir leur patrie!

Et le père, s'arrêtant une minute avec le chef du détachement,

la main sur le col de son cheval, lui demanda s'il ne connaissait pas tel bourgeois de Landau, de telle rue, et ce qu'il faisait, car, jusqu'à l'annexion de Landau à la Bavière, les deux petites villes de Phalsbourg et de Landau frayaient ensemble; nous avions beaucoup de demoiselles mariées là-bas, et eux chez nous.

Ce garçon-là, qui s'appelait Roger Dubourg, répondit à tout gaîment, et les autres aussi; on accourait pour les voir et s'informer des anciens camarades établis à Landau et prisonniers de l'étranger depuis l'annexion. Les femmes, les filles, enfin tout le monde venait les entendre. Puis on les emmenait à droite, à gauche, sans billets de logement; ils étaient des nôtres.

Mon père prit le chef du détachement, en lui disant qu'ils iraient plus tard faire leur soumission à la place et qu'il l'accompagnerait chez le gouverneur. Nous eûmes donc, ce jour-là, deux hôtes à table, un Parisien de la rue du Faubourg-Poissonnière et un bourgeois de Landau, le fils du maître d'hôtel de la grande rue des Postes.

On conduisit les chevaux de ces gens dans les écuries de l'auberge du Mouton d'or, tenue alors par Luterspeck, le boulanger traiteur.

Enfin, nous partîmes ensemble pour la maison, et sur le seuil de notre boutique, le père se retournant pria mon ami de vouloir bien dîner avec nous.

Sébastien Florentin sortait rarement de ses habitudes, mais ce que nous venions de voir sur la place l'avait rendu si joyeux qu'il accepta.

— Allons, dit-il en riant, une fois n'est pas coutume; mais il faut prévenir Frentzel.

— On va l'inviter aussi, monsieur Florentin, dit la mère; la fête sera complète.

Rose partit aussitôt chercher Frentzel, et nous entrâmes dans la grande chambre en face de la halle, où la table était déjà mise.

Jamais je n'avais vu tant de bonnes choses à la fois ni d'aussi belles. Un grand vase de fleurs se dressait au milieu de la nappe damassée; les assiettes, les bouteilles, les carafes étincelaient tout autour; des crèmes, des gâteaux, des fruits, des croquettes couvraient l'étagère du buffet jusqu'en haut!

C'est que la mère, sachant que le fils de notre correspondant de Paris allait venir, avait voulu faire les choses convenablement, d'autant plus que mon frère Paul avait été souvent invité par M. Rigaud et qu'il était même question de le marier avec une des sœurs du jeune homme.

Enfin, c'était magnifique, et l'on peut croire que j'arrondissais

les yeux et que je m'essuyais le nez du revers de la manche, en pensant que j'allais être d'une si bonne aubaine.

Mon seul regret était de penser que Justine n'en serait pas. En temps ordinaire, ma mère n'aurait pas manqué de la faire appeler, mais, le capitaine Vidal ne voulant plus entendre parler des jacobins, c'était une chose impossible, et cela jetait un nuage sur ma satisfaction, qui, du reste, je l'avoue, n'en était pas moins fort vive.

Mon ami Florentin ne voyait pas non plus ces choses d'un œil indifférent, car, à l'occasion, il aimait assez donner un bon coup de fourchette et lever le coude, surtout quand les verres étaient pleins de vieux bourgogne. Aussi se mit-il à rire de bon cœur, en disant à nos deux autres convives :

— Hé! hé! les amis, je vous préviens que vous ne rencontrerez pas souvent en campagne des dîners pareils... Tâchez d'en profiter!

Tout le monde riait. Et Mme Frentzel, qui s'était dépêchée de jeter son beau châle jaune sur ses épaules rondes et de mettre son chapeau de cérémonie, étant arrivée, après les salutations, on s'assit enfin, à ma grande jubilation : moi, au haut bout de la table, en face des fenêtres, près de ma mère, Mme Frentzel entre les deux jeunes gens, par galanterie, Florentin à droite de mon père et Paul à gauche.

La grande soupière arriva, répandant une odeur de boulettes à la moelle, qui m'épanouit le cœur et les joues.

Je ne veux pourtant pas vous raconter tout notre dîner, vous pensez bien! Malgré la joie que j'en aurais, je ne veux pas vous dire tous les plats qui défilèrent dans cette occasion mémorable : les radis, la dinde farcie aux châtaignes, les écrevisses, et les bons coups que l'on but à la santé des anciens braves et des nouveaux, à la prochaine entrée en campagne, etc.

Non, ce serait trop long.

Tout ce que je puis vous dire, c'est que la gaîté augmentait à chaque nouvelle rasade, de sorte que, vers trois heures, tous les convives parlaient et riaient ensemble, sans s'écouter les uns les autres.

Mais la grande voix de mon ami dominait toujours le tumulte, et finalement, au moment du dessert, quand Frentzel eut reculé sa chaise pour faire place à son ventre, et que je me fus défait tout doucement deux boutons de ma culotte pour respirer plus à l'aise, dans ce moment bienheureux, Florentin s'adressant au jeune Rigaud, s'écria :

— Tout va bien!.. Oui... tout va très bien!.. Mais vous ne nous avez pas encore raconté votre première bataille... Hé! hé! hé! où

étiez-vous pendant l'affaire?.. Je pense bien que ce n'était pas à la cave... Hé! hé! hé!

— J'étais à la porte Saint-Denis.

— Ah! ah! Je vois ça d'ici... Bon!.. Et qu'est-ce que vous faisiez là?

— La garde royale nous attaquait, capitaine, et j'avais monté sur la porte, avec d'autres; on se passait de main en main les pavés pour repousser l'assaut; nous en avions entassé des masses, jusque sur la corniche.

— Diable!.. diable!.. criait Florentin; mauvaise position, jeune homme... pas de ligne de retraite... Si les autres l'avaient emporté, ils n'auraient eu qu'à murer le bas et vous étiez tous pris! Jamais, jeune homme, il ne faut entrer dans un conduit d'où l'on ne peut pas sortir par l'autre bout. C'est l'A B C du métier; ça coule de source, comme dit George Mouton. Enfin, vous avez fait une bêtise, vous m'entendez; mais comme vous avez eu le dessus, ça revient au même que si c'était un trait de génie!

— Oui, oui, dit le père, et combien de grands génies avons-nous eus à ce compte-là! Il faut réussir.

— Hé! hé! hé! c'est sûr, criait Florentin, il faut réussir! Et vous saurez aussi, jeunes gens, qu'il ne faut jamais se mettre à découvert, comme par exemple les bourgeois de Paris sur les marches de l'église Saint-Roch, surtout quand les autres ont des canons et qu'on n'en a pas. Les avons-nous balayés, ces pauvres bourgeois!.. Ils auraient voulu se fourrer sous les marches... Hé! hé! hé! on pouvait bien dire : Adieu, paniers, vendanges sont faites!.. C'était la fin des sections... Mais vous saurez tout ça plus tard.

Puis se tournant vers le jeune homme de Landau :

— Et vous, camarade, fit-il, vous n'êtes donc pas contens, là-bas, d'être avec les Allemands? Ce n'est pas votre goût... Vous aimez mieux votre pays, la vieille France?

— Ah! sans doute, sans doute, capitaine... vous pensez bien, répondait le jeune homme devenu grave; nous n'avons jamais eu qu'un rêve : revenir à la patrie!

— A la bonne heure!.. Donnez-moi la main, jeune homme, s'écria Sébastien Florentin. Vous avez bien fait tout de même de venir nous rejoindre avant la campagne; ça prévient les erreurs, on est sûr de ne pas tirer sur les siens.

Ils se serraient la main. Florentin paraissait heureux, il revoyait les choses en beau, et mon père, tout attendri, disait:

— Je vois ce qui se passe là-bas; je suis sûr que tout se remue, de Landau à Sarrelouis; je suis sûr qu'on nous attend et qu'au premier mouvement tout sera debout, et que nous tomberons dans les bras les uns des autres.

— Oui, monsieur, criait le jeune homme à son tour, en relevant fièrement la tête, oui, vous voyez juste ; nous ne sommes qu'une seule famille, une seule nation; notre sang s'est mêlé durant les siècles sous le toit paternel et sur les champs de bataille; nous n'avons qu'une âme, et cette âme est française !

Il était vraiment beau, ce jeune homme, en disant cela ; et Frentzel, qui n'était pourtant pas enthousiaste de la guerre, ne put s'empêcher de dire, en se penchant à l'oreille de ma mère :

— Quel brave garçon!.. et comme il parle bien !

— Oui, dit ma mère, observant mon père assis en face d'elle, de l'autre côté de la table, il parle trop bien ! Si cela continue, Pélerin lui-même sera capable de remettre sa vieille giberne pour aller délivrer Landau et Sarrelouis ! Pourvu que cette idée ne lui vienne pas!

Mais elle finissait à peine de parler que le père s'écriait :

— Il faut que tout le monde s'en mêle, il faut que tous les jeunes gens s'engagent dans l'armée active, et que nous autres nous reprenions nos armes pour défendre les places fortes. Les hommes comme moi, encore solides, pourront même former la réserve et marcher en cas de besoin. Je n'ai que quarante-huit ans, j'ai servi; et si le capitaine Florentin, qui a douze ans de plus que moi, peut marcher, je ne vois pas pourquoi je n'en ferais pas autant.

— Ça, c'est clair, dit Forentin, et je vous verrais avec plaisir dans ma compagnie. Vous connaissez encore votre école de peloton?

— Parbleu !.. Est-ce qu'on oublie jamais ça, capitaine?

— Eh bien ! vous feriez un excellent sergent.

Puis, se tournant vers les autres, il reprenait :

— Nous entrerons dans ce pays-là comme dans du beurre; il faudra bien livrer deux ou trois batailles solides pour commencer, mais la guerre, ça nous connaît. Nous avons perdu, c'est vrai, voilà quinze ans, après vingt ans de victoires ; nous en avions assez... et puis tout le monde était contre nous. Maintenant la force nous est revenue. Et vous verrez, jeunes gens, vous verrez que Lafayette, Gérard, Mouton, Soult et quelques autres vont tout reformer du jour au lendemain. Ça n'est pas difficile avec des Français, c'est en quelque sorte naturel, puisque chacun vient au monde soldat. L'un a du goût pour la cavalerie, l'autre pour l'infanterie, l'autre pour l'artillerie... on ne gêne personne dans ses idées... ça marche tout seul.

Et s'adressant au Parisien, qui souriait :

— Qu'est-ce que vous pensez de Louis-Philippe ? dit-il; vous l'avez vu ?

— Oui, capitaine.

— Eh bien ?

— Eh bien! c'est un roi citoyen; il donne des poignées de mains à tout le monde.

— Oui,.. oui,.. c'est bon,.. s'écria Florentin; mais les poignées de mains sont vides; il faut quelque chose dans les poignées de mains : Sarrelouis ou Landau. Alors ce sera bien. — Et Lafayette, qu'est-ce que vous en pensez?

— Lafayette, dit le jeune homme, est un peu vieux,.. soixante-treize ans!

— Eh bien! dit Florentin, il fera la soupe pendant que nous nous battrons.

Jamais je n'avais vu mon ami si gai.

— Maintenant les gardes nationales sont en train de se former, disait-il... L'ordre vient d'arriver... Écoutez dehors, tout chante, tout rit, tout est d'accord, et c'est la même chose d'un bout de la France à l'autre.

— Et chez nous aussi, disait le jeune homme de Landau, tout le monde est content, tout le monde espère la délivrance... Les Allemands eux-mêmes nous attendent, ils comprennent l'iniquité commise contre nous en 1815. On leur avait tout promis, pour les entraîner contre la France : toutes les libertés, tous les droits qu'ils réclamaient depuis trente ans. Qu'est-ce qu'on leur a donné? Ils sont plus malheureux qu'avant; leur commerce est mort, leurs impôts augmentent, leurs droits politiques sont abolis. La révolution française et ses victoires leur avaient tout donné; les victoires de leurs maîtres contre les Français leur ont tout repris.

— Hé! sans doute, s'écria le père; à moins d'être bornés ou de mauvaise foi, ils doivent s'en souvenir. Ce serait un bonheur pour eux d'être mis en déroute tout de suite, pour redevenir ce qu'ils étaient : — pouvoir discuter leurs intérêts et faire leurs affaires eux-mêmes. Qu'est-ce que des gens qu'on mène à coups de trique? Des malheureux! Je pense donc que tous les Allemands de bon sens feront des vœux pour nous.

— Certainement! s'écria le jeune homme. Si les souverains savaient combien une seule défaite ruinerait leur autorité et leur crédit, ils se dépêcheraient d'être raisonnables et de rendre à la France ce qui lui revient. Ce que tout le monde souhaite, c'est une paix durable. Les seuls intéressés à la guerre sont ceux qui grandissent et qui vivent du malheur public : ces hobereaux qui n'ont d'autre moyen d'existence que leur épée, et c'est pour maintenir la domination de cette race de proie qu'on ménage des occasions de guerre dans l'avenir; car que deviendraient ces gens-là, si les commerçans, les industriels, les travailleurs s'entendaient dans l'intérêt général? On ne pourrait plus se baigner dans le sang;

on ne pourrait plus piller, voler et brûler comme des brigands, sous prétexte que c'est la guerre; les pauvres mères garderaient leurs enfans et le progrès de la civilisation serait assuré. Malheureusement, cela ne s'établira pas, tant que l'honneur et le droit d'une grande nation comme la France seront lésés, et tant que la race exécrable des hobereaux tiendra la pauvre Allemagne dans ses griffes... Voilà pourquoi des milliers d'Allemands se mettront du côté où se trouve la justice.

Ce jeune homme plein d'enthousiasme faisait l'admiration de toute la société; et le dîner continua de la sorte jusque vers sept heures.

Mon ami Florentin avait raison, toute la ville chantait, tous les habitans avaient un ou deux engagés volontaires à leur table, des Parisiens auxquels on faisait fête ; chacun y mettait tout son cœur, en écoutant raconter par ses hôtes les trois glorieuses journées.

Le soir, avant de nous séparer, Paul s'assit au clavecin, et nous chantâmes en chœur *la Parisienne,* que le jeune Rigaud avait apportée de là-bas :

Peuple français, peuple de braves...

Ce fut le dernier adieu d'une journée splendide.

Florentin partit à la nuit, nous l'entendions crier dehors :

— Ça va!.. ça marche!..

Il serrait la main de tous ceux qu'il rencontrait.

Le lendemain, mon frère Paul s'engageait et se mettait en route pour Strasbourg, avec les nouvelles recrues; le père était content, la mère pleurait.

Ce même jour commençait la formation de notre garde nationale; les paysans arrivaient en ville sous la conduite de leurs maires; on les inscrivait à l'hôtel de ville.

Enfin tout annonçait que la nation était lasse de voir fouler son territoire par l'étranger et qu'une guerre de délivrance allait bientôt éclater.

ERCKMANN-CHATRIAN.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

L'ÉTAT MORAL ET POLITIQUE

DE L'ESPAGNE (1)

Feudalismo y Democracia, por el S[r] Marquès de Riscal; Madrid, 1880.

Il vient de paraître à Madrid une étude très intéressante et très complète sur la situation actuelle de l'Espagne et qui ne saurait manquer d'attirer l'attention même en deçà des Pyrénées. Elle est l'œuvre de M. le marquis de Riscal, et par un hommage flatteur pour notre pays, elle est dédiée à la mémoire de M. Léonce de Lavergne, l'homme honnête et savant dont nous avons tous gardé le respectueux souvenir. Ce n'est malheureusement un mystère pour personne que l'état de désordre et de désorganisation où l'Espagne s'épuise depuis tant d'années; il n'en sera que plus instructif de suivre l'auteur dans son étude, de se rendre compte avec lui des maux dont souffre le peuple voisin, de remonter aux causes et aux auteurs de ces maux, d'en chercher enfin le remède. Bien qu'il se soit jusqu'ici tenu à l'écart de la politique, — se prêtant mal à cette nécessité désagréable qui veut

(1) En partant pour l'Espagne, où il devait rencontrer la mort d'une manière si malheureuse, M. L. Louis-Lande nous avait laissé le travail que l'on va lire. Nous avions cru devoir en retarder la publication jusqu'à son retour, car la situation de ce pays nous paraissait présentée sous un jour trop peu favorable. L'assassinat dont M. Louis-Lande vient d'être victime ne justifierait que trop quelques-unes des sévérités de son jugement; nous croyons cependant devoir maintenir quelques réserves, tout en nous empressant de publier ces pages auxquelles une fin si cruelle et si prématurée donne un douloureux intérêt.

qu'en Espagne tout député accepte sa nomination des mains du ministre de l'intérieur, — par sa connaissance approfondie de la doctrine constitutionnelle, par l'attention soutenue qu'il a prêtée depuis plus de vingt ans à la marche des événemens et des idées en Europe, par l'expérience des choses que lui ont acquise ses grands travaux d'agriculture, M. de Riscal, mieux que tout autre, était préparé à cette tâche difficile et délicate. En quelques pages, il a su tracer des misères et des besoins de l'Espagne un tableau saisissant où l'abondance et la précision des détails, la sûreté des jugemens, n'ont d'égal que l'accent de sincérité dont il est écrit. Les faits y sont racontés simplement et toujours appuyés sur des preuves, les hommes et leurs actes impartialement jugés, sans violence comme sans faiblesse. Rien qui dénote les préoccupations d'un homme de parti : point de passion ni de rancune; mais, tout au contraire, la conviction sincère d'une âme honnête et d'un esprit droit qui met le bien de la patrie au-dessus des intérêts privés de tous les partis.

Tout d'abord l'auteur tient à justifier son titre, *Féodalité et Démocratie*, et, dans un court préambule, il explique ce qu'il entend par le rapprochement de ces deux mots opposés. A ne considérer que les apparences, l'Espagne serait un état régulièrement constitué à la moderne, constitutionnel, parlementaire; mais pour peu d'attention qu'on y prête, on est tout surpris de voir que, sous cet aspect trompeur, se cache une réalité renouvelée du moyen âge. Sans doute, il y a des différences : ainsi les grands feudataires se perpétuaient alors par droit héréditaire, et aujourd'hui les chefs de parti s'improvisent. Le territoire était alors divisé, tandis qu'aujourd'hui la division se pratique sous forme de possession successive d'un pouvoir centralisé. Cela vient de ce que la nouvelle oligarchie se trouve greffée sur une démocratie, et l'on réunit ainsi les inconvéniens des deux pires formes de gouvernement. Les intérêts généraux sont sacrifiés à l'ambition et à l'orgueil de quelques-uns : couronne et peuple sont annulés. Les gouvernans ne se croient point les serviteurs du pays, mais ses maîtres; ils ne reçoivent pas le pouvoir de la volonté de la nation, mais de la force : idées et pratiques purement féodales. Leurs luttes ne sont pas moins fréquentes ni moins acharnées. Aujourd'hui, comme dans ces temps lointains, ils désolent et déchirent le pays.

Grâce au despotisme inauguré par le cardinal Ximenez et l'empereur Charles-Quint, et qui, érigé plus tard par Philippe II en système complet de gouvernement, — le plus ingénieux et le plus dur qui ait jamais étouffé la liberté et la conscience humaines, — devait, une fois établi, durer plus de deux siècles encore, les poli-

tiques du jour ont trouvé le terrain admirablement préparé pour jouir à leur aise du pouvoir dont ils héritaient. De là leur domination incontestée, qui, du plus grand au plus petit, s'étend à tous les individus de la hiérarchie administrative. De même qu'au moyen âge, le moindre soudard au service d'un petit vassal protégé par un grand méprisait et violentait le vilain, ainsi le dernier employé ou manipulateur d'élections méprise et opprime quiconque n'occupe pas un poste dans un parti politique.

I.

La sécurité des personnes et des biens, cette condition première de toute société à peine organisée, existe-t-elle en Espagne? Il est permis d'en douter. D'un bout à l'autre de l'Andalousie, les bandits abondent et exercent ouvertement leur métier. Tel jour, un vieillard, don José Orellana, est arraché de sa maison de ville par les brigands déguisés en gendarmes et ne recouvre sa liberté qu'au bout d'un mois de souffrances, après avoir payé une forte rançon. Une autre fois, deux Anglais, MM. Bonnell, sont arrêtés en vue de Gibraltar; tandis que l'un d'eux va négocier la somme exigée, 150,000 francs, l'autre est retenu en otage, puis relâché dans les rues d'une grande ville, Jerez, après que la rançon a été perçue tranquillement par les bandits en plein Cadix, ville forte et plus considérable encore. Du reste, à Madrid même, on n'est pas à l'abri d'une pareille aventure; dans la rue la plus belle et la plus fréquentée de la ville, un membre du sénat fut, au commencement de 1878, séquestré dans sa chambre à coucher et menacé de mort; il dut payer, lui aussi, une somme importante. Qu'on ajoute encore les soulèvemens de bandes si fréquens en Catalogne, les exploits des braconniers des montagnes de Tolède, les diligences et les trains mêmes arrêtés et pillés dans la Manche et ailleurs, cela suffit pour donner une idée juste de la sécurité des personnes. Quant à la sécurité des biens, pour peu qu'on se rappelle la proportion habituelle en tout pays entre les vols et les attentats contre les personnes, il est facile de juger par analogie de la tranquillité dont jouissent les gens qui possèdent. D'ailleurs, en dehors des moyens violens, la falsification est largement exploitée à tous les degrés et dans toutes les branches.

Comment pourrait-il en être autrement quand les délits demeurent presque toujours impunis? La police est insuffisante; d'autre part, les agens, remplacés à chaque changement de ministère, outre l'inexpérience du métier, n'ont pas intérêt à l'exercer en conscience. On ne compte pas moins de trois corps de police à Ma-

drid : police municipale, police du gouverneur et garde civile ou gendarmerie, se gênant l'une l'autre. La garde civile est excellente et admirablement composée; par malheur, au moindre trouble, on la concentre pour défendre le gouvernement, et les campagnes demeurent livrées aux malfaiteurs. On la concentre aussi pendant les courses de taureaux, et il n'y a ville de quelque importance qui n'ait chaque année trois jours consécutifs de ces fêtes. La conséquence toute naturelle, c'est qu'après un délit commis les coupables ne sont pas aussitôt arrêtés; rarement le sont-ils dans la suite.

Fussent-ils pris, il s'agirait de les juger. Or la justice criminelle a conservé religieusement la procédure du moyen âge; l'instruction est secrète, tout s'y passe par écrit. A l'occasion de l'assassinat du général Prim, commis en pleine rue en 1870, toute une montagne de papier timbré a été entassée, mais le procès attend encore sa solution. Qu'on juge par là du mystère qui règne dans les causes où un aussi grave intérêt public n'est pas engagé. L'instruction est également trop lente : lorsque la sentence arrive, le crime est déjà oublié. D'autres fois, la répression se fait aussi effrayante que le crime même parce qu'elle dénote, non le calme justicier de la société qui se défend, mais la passion d'un agent aveugle entraîné par la colère. Il y a quelques années, on fusillait sans forme de procès, pendant les marches d'une ville à l'autre, les bandits prisonniers de la Manche et de l'Andalousie, sous le prétexte qu'ils tentaient de s'échapper.

La magistrature étant mal rétribuée, l'importance du pouvoir judiciaire presque nulle, et l'inamovibilité n'existant que de nom, les hommes de talent se consacrent de préférence au barreau ou à la politique. Ce n'est pas à dire que, dans tous les rangs de la magistrature, ne se trouvent des hommes intelligens, honnêtes, sous tous les rapports respectables; mais ils sont comme les autres enchaînés par les vices de la procédure, et dans les affaires de première instance, la justice est souvent à la merci de plusieurs sortes d'influences, politiques surtout. D'ailleurs les magistrats ont à lutter contre une difficulté insurmontable : la complicité du pays. Un homme est-il poursuivi par la justice, chacun lui offre un asile. Est-il arrêté et mis en jugement, tout le monde refuse de témoigner contre lui. Entre une vengeance certaine de la part des bandits ou de leurs complices et l'impunité assurée pour un faux témoignage, on opte pour celui-ci. Voilà pourquoi le jury établi par la révolution de 1868, a dû être aboli; les jurés eussent été intimidés par des menaces qui certainement ne seraient jamais restées vaines.

Admettons cependant que le criminel soit enfin incarcéré, — ce qui arrive encore quelquefois. — Comme la promiscuité la plus complète règne dans les prisons, s'il est novice, le détenu mis en contact avec les pires voudra les égaler ou sera enrôlé de force; un endurci trouvera toutes facilités pour préparer de nouveaux crimes. C'est des prisons, on ne peut le nier, que partent les falsifications les plus ingénieuses, les chantages les plus scandaleux. En fin de compte, l'évasion semble être à toute heure à la discrétion des prisonniers; les plus dangereux n'attendent, dirait-on, pour prendre le large que d'avoir combiné le plan de quelque bon coup. Si, par aventure, les issues sont bien gardées et que l'évasion soit impossible, outre la protection décidée que le bandolerisme rencontre chez certains personnages politiques et qu'on ne saurait plus mettre en doute, l'indulgence universelle, dans un pays où l'on est peu habitué à la justice rigoureuse, vient en aide aux détenus et leur obtient, tel jour, une diminution de peine, tel autre, leur grâce entière. C'est ainsi que même les qualités du caractère espagnol, cette charité ardente qui anime tous les cœurs, se manifestent au préjudice de l'intérêt public. Rien en effet n'émousse le sens moral comme l'aumône inépuisable qui encourage l'oisiveté, comme l'intérêt qu'inspire un malfaiteur et qui ne serait pas moins vif s'il s'adressait au malheur immérité d'un honnête homme. Ainsi les salutaires distinctions entre le bien et le mal arrivent à s'effacer.

La procédure civile n'est pas moins vicieuse: tout s'y passe également par écrit; rien d'oral et de public que la plaidoirie et le prononcé du jugement. Enfin il est permis d'introduire des incidens étrangers au fond du procès qui font perdre celui-ci de vue et ajournent indéfiniment la sentence. Ainsi conçoit-on que la *Gazette officielle* de Madrid ait publié une citation d'un juge d'Azpeitia, datée du 19 août 1879, appelant un témoin à comparaître au sujet d'un choc de chemin de fer survenu le 3 octobre 1864? L'administration économique de Malaga recherche en ce moment les conseillers municipaux de 1838 pour les faire témoigner en justice à propos d'une falsification de titres d'un emprunt de 200 millions de réaux émis à cette époque. La propriété des fameuses mines de chaux de Logrosan est en litige depuis quarante ans, et la contrée attend en vain la prospérité qu'amènerait l'exploitation. Sans atteindre à ces proportions épiques, la durée des procès en moyenne n'est pas inférieure à quatre ou cinq ans. Du reste, les procès pullulent, parce que bon nombre d'avocats et d'hommes de loi sans ouvrage en avancent les frais, cherchant partout des cliens qu'ils poussent à intenter des affaires, sous le premier prétexte venu,

pour en arriver avec la partie adverse, par la fatigue et l'ennui, à une transaction pécuniaire. Ajoutez à cela que, dans les procès civils, les influences de toutes sortes sont généralement plus actives et plus puissantes que dans les causes criminelles. Ajoutez aussi l'absence totale de publicité. Tandis qu'en France et en Angleterre, outre le compte-rendu journalier des débats en matière civile ou criminelle, la presse, après un procès important, publie des articles qui, tout en respectant la chose jugée, discutent en vue de l'avenir telle ou telle disposition du code, en Espagne deux lignes constatent sèchement la décision du tribunal. L'indifférence de la presse dénote le découragement du public.

Depuis les bancs du collège, où le nombre excessif des distinctions accordées prive de leur dû ceux qui réellement les méritent, jusqu'aux positions suprêmes dans l'état, souvent obtenues par l'insurrection qui a valu à tant d'autres quatre balles dans la tête, le peuple espagnol a constamment devant les yeux de tels abus de pouvoir qu'il ne croit pas, qu'il ne peut croire à la justice. Rien d'ailleurs dans son histoire ne lui en représente la majesté. Une grande institution se personnifie toujours : en Angleterre vivent les noms de plusieurs illustres chanceliers; en France ceux de quelques grandes dynasties parlementaires, les l'Hospital, les Lamoignon, les d'Aguesseau, incarnation de ce que la justice a de plus auguste. En Espagne, pas même un nom à mettre en parallèle. La justice était autrefois mêlée à l'administration, et le mot *alcaldada*, synonyme d'arbitraire, prouve comment agissaient les alcades ou maires, juges en même temps. Quelques explosions passionnées de Pèdre le Cruel, un commencement d'organisation de police et de magistrature par la grande Isabelle, qui eut en même temps le malheur d'affermir l'inquisition, quelques efforts isolés sous Charles III, voilà tout ce qui dans le passé de l'Espagne rappelle l'idée de justice, cette idée qui tient une si grande place dans l'histoire des nations plus heureuses. Le nom de *Justicia*, donné au magistrat qui, dans la constitution de l'Aragon, était le gardien des droits du peuple, ne doit pas faire prendre le change; sa mission fut bientôt dénaturée, elle devint politique, et ne peut dès lors avoir la signification qu'on aimerait à lui reconnaître.

Rien d'essentiel à la vie d'un peuple comme la foi en la justice, en la rigoureuse application de la loi : cette foi perdue, il n'est plus qu'un peuple d'esclaves. Que la dignité de la nation espagnole ait survécu, qu'elle se soit conservée intacte dans les masses, cela prouve qu'elle était profondément entrée dans son caractère; mais toutes ses qualités ne pouvaient résister à une pareille épreuve, et l'ancienne énergie a succombé. Cette apathie qu'on lui reproche

souvent n'a pas d'autre origine. Elle ne se souvient que des excès de pouvoir des rois et de leurs favoris, des horreurs de l'inquisition; elle ne voit que le même arbitraire exercé sans retenue par les puissans du jour et leurs satellites dans les derniers recoins du pays. Chacun n'aspire qu'à demeurer caché, ignoré chez lui, à se faire le plus petit possible. Mais si l'apathie est aujourd'hui l'état normal, de temps à autre, les injures accumulées amènent de terribles explosions. Allez donc persuader à un peuple en masse que le pouvoir judiciaire et le pouvoir exécutif sont distincts; il n'en croit rien et son indignation se satisfait sur l'exécutif, à la recherche d'une justice que l'opposition, démocratique ou conservatrice, sachant le pouvoir magique de ce mot, lui promet toujours et ne lui donne jamais.

Telle est la justice, telle doit être l'administration de l'état. Tout d'abord, la défiance à l'égard des employés éternise la résolution des affaires et accroît les frais du trésor; qu'il faille trois signatures, pour retirer, par exemple, une caisse de la douane, on en exigera douze : le nombre des employés est évidemment quadruplé. Il est vrai que ces précautions sont rendues illusoires par le manque de responsabilité de ces mêmes employés à tous les degrés. Quand un grand scandale se découvre, on s'empresse, selon le vieil adage, de *jeter de la terre* sur les faits. Enfin, dans les bureaux, la moindre opération, qu'il s'agisse de toucher ou même de verser quelque argent, se complique de tant de formalités ingénieuses, qu'il faut souvent plus d'un jour pour y arriver. L'une des principales causes de la mauvaise administration est la confusion législative. Lorsqu'un parti arrive au pouvoir, il y apporte ce qu'il appelle ses principes et ne saurait gouverner avec ceux de ses prédécesseurs : aussi refait-il de fond en comble toutes les lois administratives. Par malheur, cette œuvre hâtive est pleine de contradictions, et les lacunes y abondent. Grand embarras des employés, qui ne savent comment appliquer cet ensemble incohérent et qui s'adressent au ministre, lequel leur répond par un simple décret ou une circulaire, ne se gênant pas, quand cela lui convient, pour résoudre ce que les tribunaux seuls peuvent décider. Il est aisé de comprendre combien ces procédés arbitraires aggravent les difficultés. On pourrait citer telle direction générale où sont retenus plus de 40,000 dossiers, attendant sans doute, dans leurs casiers respectifs, la trompette du jugement dernier.

L'autre cause de désordre, c'est l'instabilité des employés. Bien assurés en effet d'être destitués au premier changement politique, se considérant comme de passage, mesquinement appointés, la tentation est pour eux trop forte. C'est d'abord une petite gratifica-

tion qu'on accepte pour activer une affaire, et l'on en arrive graduellement à expédier avec tous les documens voulus, falsifiés sans doute dans les bureaux mêmes, des marchandises qui n'ont pas payé les droits. Le fait s'est passé tout récemment dans un grand port de la Méditerranée, et, selon l'usage, personne n'a été puni. De plus, comme il y a un trop grand nombre de partis, si bien que pour un qui jouit du pouvoir, trois ou quatre sont dans l'opposition; comme chacun d'eux a son personnel exclusif; comme enfin tout ancien employé ne veut plus entendre parler de travail pour gagner sa vie, il en résulte que chaque place de l'administration espagnole, — et elles sont nombreuses, — représente quatre mécontens qui mettraient, chacun de leur côté, le feu aux quatre coins de la Péninsule pour récupérer leurs emplois. C'est là, toute prête, l'armée civile de la révolution ou de la réaction, doublement redoutable et par le nombre et par la faim.

Jetons maintenant un regard sur les finances, cette partie si importante de l'administration, le spectacle n'est pas plus consolant. Le 21 juillet 1879, la commission inspectrice de la dette, nommée par les deux chambres, déclarait, dans son rapport, n'avoir pu découvrir où étaient déposés des titres du 3 pour 100 pour une valeur de 2,904,449,500 francs. On se représente l'émotion du public. Trois jours après, 2,500,000,000 francs se retrouvaient à la banque comme garantie subsidiaire des obligations de la banque et du trésor. Quant au reste de la somme, on n'en parlait pas; il s'est aussi retrouvé depuis. Que s'était-il donc passé? Le directeur du trésor avait refusé les renseignemens nécessaires. Le ministre avait-il autorisé cette liberté de son subalterne? Les membres de la commission ne savaient-ils rien eux-mêmes des 2 milliards et demi déposés à la banque en vertu d'une loi récente? C'est ce que l'on n'a jamais éclairci. A la même époque, la dite commission avait à s'occuper d'une autre affaire non moins curieuse. Quelques factures de coupons présentées avaient été trouvées fausses; un malheureux créancier de l'état, innocent en somme, fut aussitôt incarcéré. Mais lorsque la banque d'Espagne présenta aussi des factures contrefaites, le gouverneur ne pouvant être soupçonné, on dut aller aux informations, d'où il résulta que les falsifications se commettaient à la direction même de la dette. Interpellé à la chambre, le 19 juillet 1879, le ministre des finances, dont personne ne met en doute la parfaite honnêteté, répondit par ces mémorables paroles : « Dans un pays où la monnaie, les billets de banque, les documens particuliers même sont falsifiés, il n'est pas étonnant qu'on falsifie les valeurs publiques. »

Le trésor avait dans la vente des biens nationaux provenant de

la confiscation des propriétés du clergé, un moyen facile et prompt de payer ses dettes et de relever son crédit. Ces biens ont été vendus aux enchères par quantités énormes, et le produit ainsi obtenu doit avoir atteint, entre les années 1856 et 1878, le chiffre de 2 à 3 milliards de francs, peut-être davantage. Or il n'existe de ces sommes ni estimation totale ni compte détaillé et à jour. Le fait avéré, c'est que quelques personnages puissans ou protégés des puissans n'ont pas payé leurs achats et n'en continuent pas moins à jouir des propriétés.

Si l'on recherche les causes de cette désorganisation, on voit que le ministre des finances a toujours occupé, sauf au temps de M. Bravo Murillo, une position inférieure dans le cabinet, quand il devrait être, au contraire, le président du conseil. De là l'obligation pour lui de céder sur tous les points aux exigences de ses collègues, dont la tendance naturelle est de dépenser le plus possible, chacun dans son département. Généralement très embarrassé, soit par ses conditions particulières, soit par les difficultés de la situation, le ministre ne se hâte pas de porter le budget devant les chambres et la session se passe en récriminations personnelles. Cependant le 1er juillet approche; — c'est l'époque où commence en Espagne l'exercice nouveau, — recettes et dépenses sont réglées à la hâte par une autorisation fort large. C'est ce qui est arrivé pour le budget de 1879-1880, et sous la révolution, de 1868 à 1874, trois budgets seulement sur six furent discutés. A défaut de renseignemens statistiques certains sur le mouvement des forces productives, les ministres procèdent par intuition et cherchent avant tout à dissimuler ce qui pourrait déplaire aux yeux. Aussi presque tous les budgets sont-ils présentés en équilibre, lorsque tout le monde prévoit un déficit, sans plus s'en émouvoir, il est vrai.

D'ailleurs, qu'importe au ministre? Il se sait irresponsable. Grâce à l'étrange habitude de faire entrer dans le budget de l'exercice auquel ils correspondent les paiemens arriérés de plusieurs années par les lenteurs de l'administration, — si bien qu'un compte ne peut être clos qu'après liquidation des arrérages, — la cour des comptes tarde en moyenne dix ou douze ans à les apurer. Sûr ainsi d'un long délai et de l'indulgence universelle, quel ministre pressé par ses collègues se privera de la faculté, aussitôt abolie que rétablie, d'augmenter par un simple décret les crédits votés par les chambres? Bref, la distinction entre le budget ordinaire et le budget extraordinaire aidant à la confusion, le pays ignorera toujours le résultat définitif de chaque exercice. Il ne sait pas encore ce que lui ont coûté les guerres d'Afrique et de Saint-Domingue, données

assez instructives, si elles étaient connues, pour que l'opinion publique se prononçât contre le retour de pareilles aventures; enfin il ignore le déficit véritable, qui ne doit pas être inférieur à 80 millions de francs en moyenne par an, malgré le non-paiement d'une grande partie des intérêts de la dette.

Une administration plus habile augmenterait le rendement brut de la plupart des impôts en diminuant les frais de perception. De plus, il serait bon, en temps de guerre civile ou d'insurrection, de concentrer pour la défense du gouvernement d'autres troupes que les douaniers, ce qui laisse pendant des mois entiers le champ libre à la contrebande. Mais, au lieu de s'en tenir aux moyens rationnels, on préfère, pour parer au déficit chronique, recourir à des expériences désastreuses et même à des manques de foi éclatans, comme envers les dépositaires de la caisse des dépôts. En dehors de là, on ne connaît que trois ressources, non moins déplorables : l'augmentation de la contribution territoriale, le retard dans le paiement des obligations de l'état et l'accroissement clandestin de la dette flottante, suivi de consolidation quand elle a atteint un gros chiffre.

En premier lieu, la contribution territoriale n'est pas en proportion de la richesse agricole. Alors que le produit brut est en France grevé de 7 pour 100, il le serait de près de 9 en Espagne, où la production est trois fois moindre. Tandis qu'en France l'impôt s'est maintenu depuis un siècle environ sans autre variation que quelques dégrèvemens, en Espagne, contre tous les enseignemens de la théorie et de l'expérience, qui conseillent la fixité de cette contribution, elle a subi en un tiers de siècle, depuis 1845 où on l'établit, une augmentation de 121 pour 100. En France, il y avait naguère une foule de landes et autres terres incultes qui, converties aujourd'hui en terres productives, paient toujours la même cote très basse. En Espagne, dès qu'un propriétaire introduit une amélioration, il est sûr que, l'année suivante, sa contribution sera accrue. Le goût du travail, déjà rare, est puni et découragé et le capital employé rendu improductif au grand détriment de la richesse publique.

Un autre défaut plus capital encore, c'est la mauvaise assiette de l'impôt. Des 50 millions d'hectares environ que contient l'Espagne avec les Baléares et les Canaries, 23 millions sont exempts; la charge retombe sur les vingt-sept autres. Le cadastre parcellaire ne semble pas près de se faire et ne se fera peut-être jamais. Or, ces injustices contribuent efficacement au maintien du bandolerisme. L'homme qui, s'entendant avec les bandits, terrorise une contrée, déclare 10 hectares quand il en possède 1,000, et mal-

heur à qui le dénoncerait! Du reste, l'énormité des charges territoriales est trop prouvée par ce fait que, sur toute l'étendue du territoire, l'état saisit et vend nombre de propriétés rurales dont les possesseurs ne peuvent payer l'impôt ; le chiffre s'élève déjà à 175,000 parcelles; dans quelques provinces, ces ventes prennent les proportions d'une calamité publique; elles déterminent une émigration nombreuse au préjudice d'un pays déjà peu peuplé; elles diminuent la classe des petits propriétaires, cet élément d'ordre social, et, en certaines conditions, de bonne culture, elles augmentent d'autant la classe des prolétaires en y jetant un violent ferment de haine contre le gouvernement qui les dépouille et les particuliers qui profitent de la situation pour exercer l'usure, à raison de 6 pour 100 par mois. Laisser vivre de pareils abus, c'est faire preuve d'un étrange aveuglement, car l'histoire démontre que le mécontentement agraire est l'origine la plus certaine de troubles profonds.

Quant à l'accroissement clandestin de la dette, autre ressource contre le déficit, le procédé le plus fréquemment employé est celui de l'emprunt sur gage, consistant en titres de la rente consolidée. Souvent émis sans autorisation, ces titres étaient engagés pour des opérations de crédit non autorisées non plus, à courte échéance et avec un intérêt exorbitant. Pendant la période révolutionnaire, la pénurie fut telle qu'en présence des exigences péremptoires de la guerre civile, le trésor en arriva à payer pour des prêts temporaires un intérêt de 100 pour 100 par an : amère ironie des faits, quand on se rappelle la fameuse phrase du général Prim, promettant « de l'argent qui ne coûterait pas d'argent. » Les démocrates, qui se vantaient d'une compétence spéciale en matière de finances, imaginèrent un système d'emprunts avec garanties spéciales y affectées. Les emprunts de ce genre sont relativement avantageux, car ils se font avec un intérêt modique, mais ils établissent un précédent. Les bons du trésor applicables au paiement des biens nationaux ont trouvé depuis leurs analogues dans les obligations sur la contribution directe, sur les produits des douanes et dans la ferme des droits du timbre. Or si l'état engage ainsi de plus en plus ses revenus, avec quoi pourra-t-il entretenir l'administration?

Pour être impartial envers les gouvernans, peut-être convient-il de se demander s'ils sont seuls responsables de leur insuffisance. Sans doute ils ont eu le tort de se croire à la hauteur d'une pareille mission, mais en somme, il faut l'avouer, ils sont bien de leur temps et de leur pays. Celui-ci en général ne connaît rien aux affaires, et il ne saurait en être autrement en l'absence de grands intérêts actifs et puissans. Dans certaines contrées, telles que les provinces basques,

la *huerta* de Valence, celle de Murcie, quelques parties du littoral méditerranéen, l'agriculture est très avancée, mais ces contrées ne représentent qu'une superficie insignifiante relativement à la totalité du territoire. Partout ailleurs, dans les travaux agricoles, on s'en tient à des habitudes mesquines et routinières; le laboureur, fermier ou petit propriétaire, est ignorant; le grand propriétaire est indifférent, a très peu de rapports avec ses fermiers, se borne à recevoir ses rentes ou à les remettre dans les années mauvaises. Nulle part ne se voit l'agriculture industrielle avec initiative et capital. L'industrie proprement dite est dans un état analogue; concentrée dans quelques districts isolés, sans relations les uns avec les autres et comptant pour vivre, bien plus que sur ses propres forces, sur des tarifs élevés, unique mesure qu'elle réclame du gouvernement. Le commerce est faible : à l'intérieur, il suit ses anciens erremens, sans autre progrès que celui que devaient fatalement amener les lignes ferrées, et c'est peu de chose, privées qu'elles sont de routes qui y aboutissent; à l'extérieur, pour ce qui touche à l'exportation, il ne s'est guère accru qu'en fait de vins et de minéraux; quant à l'importation, elle consiste surtout en denrées coloniales et en objets de luxe pour les classes riches, dont la consommation est forcément limitée. Comme l'industrie et l'agriculture, le commerce se trouve localisé, sans initiative et sans cohésion. La banque même est encore dans l'enfance; qu'il suffise de dire que, sauf pour un petit nombre de villes, il est difficile d'escompter une lettre de change; au lieu d'être, comme dans les nations commerciales, une sorte de papier-monnaie économisant la monnaie métallique et les billets, en Espagne c'est une transaction limitée en quelque sorte entre le tireur et le tiré, et par conséquent de très mince importance. Enfin, sans parler des loteries particulières autorisées, la loterie nationale enlève tous les ans à l'épargne une somme supérieure aujourd'hui à 57 millions de francs, qui, accumulée lentement, aurait suffi à fonder le pouvoir financier de la nation. En revanche, les caisses d'épargne n'existent qu'à Madrid et dans les grands centres de population. D'ailleurs, les économies, fussent-elles effectives, ne trouveraient pas à s'employer d'une manière sûre et profitable, à cause du peu de confiance que méritent la plupart des sociétés de crédit.

Après le capital, ce qui fait le plus défaut à l'Espagne, ce sont les bonnes routes. Il est bien simple pourtant de calculer le nombre de kilomètres qu'une marchandise de moyenne valeur, le blé par exemple, peut parcourir sur une route donnée sans être trop surchargée dans son prix de revient; si la route est mauvaise ou même n'existe pas, à n'en pas douter, les frais de transport monteront

très haut. D'autre part, le manque de communications annule entièrement des richesses existantes, parfois considérables, comme les forêts, dont on ne tire aucun parti, faute de débouchés, ou certaines terres, naturellement fertiles, qu'on ne peut mettre en culture. Aussi les campagnes sont-elles souvent désolées par la famine, et, fait plus significatif encore, juste au même temps, dans des localités qui partout ailleurs pourraient passer pour voisines, le blé se vend à bas prix. Au mois de juillet 1879, il a valu en certains endroits 13 francs, en d'autres 39 francs l'hectolitre.

De tout cela ressort que le travail économique, — production, circulation, échange, — est réduit en Espagne à des proportions mesquines, et la connaissance pratique des affaires y est comme nulle. En 1846 et 1860, on a tenté d'organiser de grandes sociétés financières ou industrielles, et à deux reprises, par suite d'impéritie ou de mauvaise foi, ces tentatives ont complètement échoué. La banque d'Espagne, qui se trouve en ce moment dans une situation florissante, ne le doit qu'au monopole, aux bénéfices que lui procurent ses opérations avec le gouvernement, et parfois à l'infraction de ses statuts, avec connivence des autorités. Aussi, malgré les fortes subventions données par l'état aux chemins de fer, pas une seule compagnie espagnole ne s'est formée pour la construction des lignes principales, à l'exception de celles de Bilbao à Tudela et de Malpartida. Ce sont également des étrangers qui construisent les canaux d'irrigation. Les incomparables mines de mercure d'Almaden sont hypothéquées à une grande maison étrangère, les plombs de Linarès donnent une large part de bénéfices à l'étranger, qui est seul maître des vastes gisemens de cuivre de Rio-Tinto. Il n'y a qu'à jeter les yeux sur le cours officiel de la bourse de Madrid : les valeurs espagnoles industrielles et financières y sont citées, mais comme il ne se fait pas une seule opération, la plupart ne sont jamais cotées. On objectera peut-être que de grosses fortunes ont été réalisées à Madrid dans ces derniers temps, il semblerait donc que la science des affaires n'y est pas inconnue; mais ces fortunes procèdent pour la plupart de prêts au trésor ou de contrats avec le gouvernement. Aucune ne suppose ni travail intellectuel, ni utile invention, ni surtout création d'une richesse nouvelle qui se partage entre l'homme d'initiative, ses collaborateurs et le pays. Dans ces conditions, doit-on s'étonner que le portefeuille des finances ait été souvent confié à des hommes au-dessous de leur tâche?

II.

Dans un pays où les conditions élémentaires sont depuis long-temps satisfaites, où les questions à résoudre sont complexes et délicates, il peut être difficile de déterminer la marche du gouvernement. En Espagne, comme le disait récemment M. Waddington pour l'Égypte, un gouvernement très capable n'est pas nécessaire : les nécessités sont tellement évidentes, tellement primitives, que tout le monde doit les voir, tellement considérables qu'en de longues années on ne saurait y satisfaire. Dans un gouvernement constitutionnel et parlementaire, le principal rouage ce sont les chambres. Malheureusement, la chambre haute est impuissante là où elle n'a pas une origine distincte, indépendante, comme en Angleterre, là où il n'existe pas un grand respect de la loi, comme aux États-Unis. En Espagne, le sénat ne peut s'opposer à l'autorité ministérielle; il ne l'a jamais tenté. Quant à la chambre basse, elle aussi en est arrivée à l'effacement absolu devant le ministre de l'intérieur. Tel est le ministre, tels seront les députés, socialistes aujourd'hui, carlistes demain; l'opinion publique ne compte pas. L'absence de justice, l'arbitraire administratif, la centralisation extrême, l'habitude de la résignation dans le peuple, donnent au gouvernement des pouvoirs plus étendus qu'en aucun autre pays. A l'approche des élections, il peut changer à son gré préfets, juges, employés de toutes sortes, jusqu'aux municipalités et aux conseils généraux, accélérer ou retarder à plaisir la solution des recours administratifs, la rendre favorable ou contraire, fermer les yeux sur les contributions arriérées ou les exiger avec la dernière rigueur, accorder ou refuser les ressources nécessaires pour tous travaux d'utilité publique. Au besoin il aura recours à l'intimidation, à la violence, à la falsification du scrutin.

D'ailleurs, tous les partis sont également coupables de ces méfaits, les conservateurs comme les libéraux. On ne se souvient pas que jamais une opposition l'ait emporté aux élections : constamment la majorité a été acquise aux ministres. Ceux-ci ont commis parfois la maladresse d'amener des chambres unanimes; mais, plus avisés aujourd'hui, ils veillent eux-mêmes à ce que les autres opinions y soient représentées. Les membres de l'opposition acceptent ainsi la complicité des actes de leurs adversaires; partant, toutes leurs protestations contre les scandales commis aux élections manquent absolument de valeur, les leurs étant entachées du même vice d'origine. Cette chambre, élue par les ministres, est, comme de

juste, impuissante contre eux. Dans les plus graves questions, si, par hasard, un député demande que la lumière se fasse, le ministre refuse de répondre, la minorité s'indigne à grand bruit; mais pour elle en somme il s'agit bien plus de faire parade d'éloquence que d'obtenir des explications qu'une fois au pouvoir, elle refusera à son tour. Chacun songe avant tout à ses intérêts privés : des places pour les parens, les amis ou les électeurs influens, des passe-droits dans l'expédition des affaires, des honneurs, voilà ce qu'on ambitionne, et le ministre par sa libéralité conserve une majorité obéissante. Ce n'est que par exception, lorsque la défaveur publique, le discrédit complet viennent à la longue châtier un ministère, que la chambre devient hostile. On la voit alors, à la suite d'un changement de cabinet amené par la violence ou l'intrigue, passer du jour au lendemain des conservateurs aux libéraux, ou inversement. Cela eut lieu notamment en 1865, lorsque le cabinet d'O'Donnell remplaça celui de Narvaez, et rien ne prouve mieux que les partis n'ont pas d'existence réelle.

Non contens de la falsification du suffrage, pour se perpétuer au pouvoir, les hommes en place ont établi des doctrines et des pratiques singulières. Telle est celle qui consiste à refaire si souvent et en entier la constitution. En effet, comment un parti pourrait-il gouverner avec la constitution antérieure, quand il prétend qu'il a besoin de changer même les autres lois? Au moins, ces lois restent-elles en vigueur jusqu'à leur remplacement, tandis que la constitution est considérée comme légalement abolie, dès que deux ou trois *caballeros* se sont emparés par un coup de force du gouvernement. Cette loi fondamentale, qui garantit les droits les plus importans des citoyens et que les partis libéraux font profession de regarder comme la plus auguste de toutes, est par eux la moins respectée; et tout cela, pour aboutir, après de longs discours, à une constitution identique aux précédentes, — le sujet n'admettant guère de variété — sauf un ou deux articles qu'il eût été plus court de modifier. On n'oublie pas seulement que la meilleure constitution n'est pas la plus philosophiquement rédigée, mais la mieux observée de tous. On oublie encore que la meilleure est la plus ancienne, semblable en cela à un vêtement rendu commode par l'usage.

On ne soupçonne pas non plus les graves inconvéniens d'une constitution écrite. Dans toutes celles de l'Espagne se lisent ces mots : Le roi nomme et destitue librement ses ministres. La constitution anglaise étant toujours le canevas sur lequel ils brodent, les rédacteurs espagnols ont adopté une phrase souvent répétée en Angleterre, sans voir que c'est là simplement une de ces expressions qu'on conserve en Angleterre comme tout ce qui est marque extérieure

de respect au trône, mais que la réalité est bien différente. Avec un peu plus d'attention, ils auraient pu lire dans lord Russell que la désignation des ministres appartient à la chambre basse, et en vérité il ne saurait en être autrement. Que la couronne fît en ce pays usage de son droit et instituât des ministres que n'admettrait pas la chambre, celle-ci leur infligerait un vote de censure qui en tout pays constitutionnel entraîne leur démission ou des élections nouvelles, si l'on pense que l'opinion publique doit donner raison à la couronne. Après ces élections, la chambre est l'unique arbitre de l'existence du cabinet. Un gouvernement régulier est impossible un seul jour contre la volonté de cette chambre; en dehors d'elle, il n'y a que les coups d'état.

En Espagne, par suite des vices de l'élection et de l'absence de prestige, la chambre a perdu, entre beaucoup d'autres, cette attribution de désigner les ministres. La succession pacifique et légale des partis au pouvoir devient impossible, parce que le cabinet, maître de la chambre, ne peut qu'exceptionnellement être renversé par elle. Il ne reste aux partis que deux moyens pour se substituer à celui qui occupe le pouvoir : l'agitation et la force ouverte ou l'appel à la couronne. Le premier, ils en ont usé jusqu'au scandale pendant le pénible règne d'Isabelle II, et le second ne vaut pas mieux. En effet, pour peu que le souverain use de la prérogative que la constitution lui attribue de la façon la plus explicite et veuille distribuer le pouvoir si ardemment ambitionné, si passionnément regretté par tous les partis, il s'expose par cela même aux plus cruels ressentimens. De tous les Espagnols le seul responsable est celui qui, d'après la constitution, ne doit pas l'être, le roi. De là est sortie la révolution de 1868 ; de là viendraient les dangers de l'avenir. Au mois de mars 1879, lorsque le roi fut mis en demeure de nommer un nouveau ministère, toute la responsabilité fut rejetée sur lui sans aucun ménagement.

L'opposition soutenait que les chambres élues sous le régime de la constitution de 1869, qui fixait à trois ans la durée des cortès, ne pouvaient durer davantage. M. Cánovas prétendait qu'on devait régler ce point par la constitution de 1876, postérieure à leur élection; son opinion l'emporta. Il n'en décida pas moins de suspendre, puis de dissoudre les chambres et de présenter sa démission. Mais auparavant il eut soin de préparer le terrain électoral, à tel point que les modérés, qui comptaient pourtant sur la bienveillance de son successeur, se déclaraient vaincus d'avance et n'obtinrent en effet qu'un très petit nombre de sièges. De toute façon, soit que la crise ait eu pour cause un grand besoin de repos chez M. Cánovas, prétexte qu'il a allégué lui-même et qui paraît vraisemblable, car

sa fatigue était évidente, soit qu'elle ait été l'effet d'un manque de courage pour résoudre la question cubaine en présence de l'attitude du général Martinez Campos, explication qui n'a pas été donnée, mais qui avec la précédente constitue probablement la vérité tout entière, le fait grave, c'est la position dans laquelle on a placé le roi. En effet, M. Cánovas conseilla au roi, — et malheureusement le conseil a été écouté, — non pas de lui donner un successeur dans son propre parti, mais d'appeler en audience particulière les chefs des partis libéraux dynastiques; le ministre se dérobait ainsi à la responsabilité de la situation qu'il avait créée. Dans ces circonstances, un appel aux libéraux devait évidemment exciter chez eux l'espérance d'arriver au pouvoir dont ils sont exclus depuis la restauration, et du moment où il fut avéré que le roi déciderait seul cette grave question, il devenait inévitable que le ressentiment du parti retombât sur lui, d'autant plus amer que les espérances avaient été plus vives. Il ne faut donc pas s'étonner que, dans l'irritation du premier moment, les amis de M. Sagasta aient prononcé le mot de mystification et repris l'ancienne attitude qui eut pour résultat avant 1868 l'impopularité, puis l'exil de la famille royale. Il y a quelques mois, le président du conseil des ministres d'Italie, M. Cairoli, ancien républicain, se jette au-devant du poignard de Passanante et fait au roi Humbert un rempart de son corps. M. Cánovas, autrefois modèle des monarchistes fidèles dans le malheur, laisse son roi découvert devant les haines antidynastiques.

Il convient de dire ici quelques mots des différens chefs de parti, en commençant par celui qui a été le plus en vue dans ces derniers temps, M. Cánovas. Littérateur remarquable, historien de mérite, orateur de premier ordre, il possède une grande qualité d'homme d'état, le caractère, mais peut-être le pousse-t-il jusqu'à l'absolutisme. Il laisse à ses collègues peu de chose à faire, et se perd lui-même dans le détail. Depuis les événemens de 1868 jusqu'à 1874, il fut le chef du parti alphonsiste, rôle où il déploya beaucoup de zèle et d'activité, mais il eut le tort de se prêter au soulèvement de Sagonte, qui lui valut pour sa part cinq ans de dictature. Toute insurrection militaire est une chose grave; à plus forte raison quand elle a lieu en face d'un ennemi redoutable comme l'étaient alors les carlistes. D'ailleurs la restauration moralement était déjà faite, et les révolutionnaires eux-mêmes sentaient qu'elle s'imposait à eux; elle pouvait donc s'accomplir légalement. Si maintenant on passe à l'œuvre gouvernementale de M. Cánovas, on le voit remanier, en commençant par la constitution, toute la législation administrative; on ne voit pas qu'il ait pro-

fité de sa toute-puissance pour réformer le moindre abus ou réaliser le moindre progrès. Il est vrai que son entrée au pouvoir n'a été suivie d'aucune persécution; mais quelles injures avait-il à venger, lui qui n'avait reçu de la révolution que des complimens? On lui a fait aussi un mérite d'avoir mis fin à deux guerres civiles; mais il faut tenir compte de la fatigue des insurgés et des efforts des gouvernemens antérieurs qui, dès l'automne de 1873, avaient réuni des forces considérables. Quoi qu'il en soit, il ne paraît pas que les révoltés de Cuba ni même les carlistes des provinces basques soient bien définitivement domptés; la faute en est à la façon dont ces deux insurrections ont été désarmées : on a négocié, alors qu'on avait en main une force plus que suffisante pour vaincre.

M. Cánovas n'a pas été plus heureux dans le choix de son entourage : lui qui écarte avec tant de soin, dit-on, toute personne qui pourrait lui porter ombrage, il a précisément accueilli et abrité un rival, son propre ministre de l'intérieur. M. Romero Robledo procède de la révolution de 1868, ce qui ne l'empêche pas de figurer dans un parti conservateur et réactionnaire; du reste, possédant la qualité suprême qu'on recherche dans un ministre de l'intérieur, une main vigoureuse pour les élections. C'est à M. Cánovas qu'il doit tout, mais il n'a pas le scrupule de la reconnaissance et il lève un drapeau en face du sien. Affable pour tout le monde, il sait gagner et s'attacher ceux que rebute la hauteur du président du conseil. Bon chef de *guerillas* dans un parlement de facile composition, il n'a, malgré tout, aucune des qualités d'un chef de parti et l'on perdrait au change.

Laissons de côté les absolutistes et les modérés, les premiers retirés dans leur abstention, les seconds presque mourans, et arrivons aux constitutionnels, le parti qui représente le mieux les traditions des anciens progressistes. Son chef est M. Sagasta, sous la tolérance toutefois du général Serrano qui, sûr de reprendre au moment opportun la première place, se tient aujourd'hui à l'écart. Cachant une ambition inquiète sous les dehors les plus séduisans, aimant la pompe, les honneurs, le premier rang, le général cède volontiers la réalité du pouvoir avec ses responsabilités et ses ennuis, différent en cela de M. Cánovas, qui accepte le travail, mais veut en même temps l'apparence et la réalité, et de M. Martos, qui veut la réalité seule et dédaigne l'apparence et le faste extérieur. M. Sagasta, que le général Serrano annulera dès qu'il le jugera convenable, s'efface aussi, paraît-il, devant les impatiences du gros de ses partisans. Conspirateur émérite, il a fini par comprendre que la légalité est de tout point préférable; mais aura-t-il assez d'énergie pour maintenir dans ces principes le parti libéral qui se figure, comme tous les partis du

reste, que le pays est avec lui? Deux chemins sont ouverts aux libéraux pour arriver au pouvoir : ou exaspérer leurs adversaires et les pousser à commettre des fautes qui leur fourniront à eux-mêmes prétextes à insurrections, ou se montrer plus amis de la loi et de l'ordre que les conservateurs, inspirant ainsi, comme les libéraux anglais, une égale confiance au pays. Le choix ne serait pas douteux, si les mauvaises habitudes pouvaient se perdre en un jour.

A la suite des constitutionnels viennent les démocrates. Un exilé, un intransigeant, M. Ruiz Zorilla, les dirige. C'est un honnête homme, suppléant à ce qui peut lui manquer du côté de l'intelligence par la passion politique, la force de volonté, la persévérance de tous les instans : il n'en faut pas davantage pour faire un tribun adoré de la foule. Peut-être aussi qu'au moment où M. Martos n'était connu encore que d'un cercle d'intimes, c'est lui qui a mis en avant M. Zorilla, sûr de le manier comme cire. Nul en effet comme M. Martos n'a pénétré les secrets du cœur humain; nul ne possède tant d'habileté pour mettre en jeu les faiblesses et les passions et dominer par elles. S'il ne lui manquait pas d'autres qualités de chef de parti, sa prépondérance dans la démocratie serait sans rivale. Dans ses discours, si corrects de forme, pas un mot oiseux; tous portent et vont semer la division chez ses adversaires. De 1868 à 1873, il a tout conduit; Prim était le seul qui résistât à son influence. En 1873, il s'éclipse pour reparaître un moment après le coup d'état du général Pavia, puis à la restauration s'éclipse de nouveau jusqu'au moment actuel. Comme homme de gouvernement, c'est principalement sur lui que pèse la responsabilité des maux dont l'Espagne a souffert pendant ces tristes années. L'existence du parti démocratique était à peine soupçonnée en 1868; il se révèle alors; M. Rivero, mort depuis, l'organise et lui conquiert d'emblée une importance hors de proportion avec le nombre de ses adhérens. Toutes les exagérations de cette époque sont imputables aux démocrates avec les résistances et les désordres qu'elles soulevèrent : ainsi la liberté des cultes, qui se manifesta tout d'abord par d'effroyables outrages aux croyances de la majorité, souleva les passions religieuses et la guerre civile en Catalogne et dans le pays basque; la liberté du commerce, quoique décrétée avec ménagement, valut à la révolution l'inimitié de tous ceux qui vivaient à l'ombre de la protection; le suffrage universel enfin, tout à fait inutile, puisqu'il laissait les élections aux mains du gouvernement, alarma l'opinion publique. Comme une réaction en appelle toujours une autre, quand les conservateurs revinrent au pouvoir, on vit périr, enveloppée dans le discrédit qui frappait l'ensemble du programme démocratique, toute une partie

de ce programme qui méritait d'être sauvée : les droits individuels et le libre échange.

Aujourd'hui M. Martos se pose franchement en adversaire de la dynastie. Chose plus fâcheuse encore, dans une discussion récente à la chambre, rappelant d'un ton amer à M. Cánovas le soulèvement de Sagonte, il s'est prévalu de l'allusion pour donner à entendre que tous les partis ont le droit de recourir à la force. Longtemps on a dit que les démocrates étaient résolûment monarchiques, qu'ils voulaient de nouveau faire connaître au pays les douceurs de la monarchie élective; il ne leur manquait que le candidat. Aujourd'hui les doutes sont levés, ce parti est devenu ouvertement républicain. En résumé, M. Martos ne veut pas accepter, sous la dynastie légitime, un portefeuille, auquel son incontestable éloquence lui donnerait droit. Et c'est pour satisfaire ces aversions, en quelque sorte personnelles, que l'on exposerait de nouveau le pays aux épreuves passées, à la guerre civile?

Des démocrates aux républicains il n'y a qu'un pas. M. Castelar est un homme de cœur ; il a eu l'énergie la plus méritoire chez un personnage politique, celle d'abjurer publiquement ses erreurs. Il renie, au contraire de M. Martos, le recours à la force, il renonce à la fédération ; il aspire donc à une république unitaire obtenue par des moyens légaux. C'est déjà un grand pas de fait, mais celui qui s'est ainsi trompé, quelle garantie peut-il offrir qu'il ne se trompera pas de nouveau? Ce doute serait peu généreux, si l'on ne tenait compte de la principale cause des erreurs de M. Castelar. Il a eu le malheur de s'être fait un nom trop jeune. Enivré par sa mélodieuse parole, emporté par sa facilité d'improvisation, il a touché avant l'heure à toutes les questions ; s'il eût attendu l'âge mûr, il penserait peut-être d'une autre manière. Par dignité maintenant et contre ses pressentimens, contre son tempérament même, il gardera la plupart de ses opinions. Un des sujets qu'il traitait de préférence était la fédération européenne, un pas vers l'unité universelle, et pour l'Espagne il était fédéral : c'est-à-dire que, contre toutes les lois de la logique et de l'histoire, il voulait marcher en sens inverse vers le morcellement, erreur qui a coûté au pays l'insurrection de Carthagène. Ne serait-il pas à craindre qu'il se laissât égarer de nouveau par des analogies à rebours, comme dans la question fédérale?

Du général Martinez Campos il y a peu à dire ; lorsqu'il monta au pouvoir au mois de mars 1879, il s'avouait le continuateur de la politique de M. Cánovas et bien que toute l'habileté de celui-ci n'ait abouti qu'à une rupture qui a conduit le général dans les rangs des constitutionnels, on ne peut admettre que ces deux personnages

aient jamais eu le droit de faire du parti conservateur deux fractions, l'une plus libérale, afin d'accaparer le pouvoir, en excluant de toute éventualité le parti constitutionnel. Du reste, on tirera difficilement du général un chef de parti.

Tels sont les hommes qui ont dans les mains les intérêts de l'Espagne. Pour achever de les faire connaître, il est essentiel de constater qu'ils sont, comme tous les Espagnols, absolutistes par tempérament. Un libéral véritable, qui respecte et fasse respecter l'opinion des autres au moyen de l'exécution des lois ne s'est pas encore rencontré. Si les conservateurs suppriment à coups d'autorité la moindre marque de désapprobation, les libéraux, y compris les plus avancés, sont les mêmes au fond; la critique de leurs actes les irrite tout autant, mais gênés par leur profession de foi, ils exercent un despotisme indirect et effroyable en lâchant les foules et en leur assurant l'impunité. C'est ce qu'on a vu trop clairement lors de la révolution de 1868. Tous ces politiciens attendent leur tour des fautes de leurs adversaires plus que de leurs propres services. Combattre les mesures du gouvernement et le renverser légalement dans les chambres passerait pour purement chimérique, composées comme elles le sont. On ne poursuit qu'une chose, le pouvoir, afin de satisfaire ses amis et son parti et de leur livrer le pays comme une proie longtemps convoitée. L'Espagne n'est que trop fertile en politiques, elle n'a pas eu encore, du moins dans l'époque moderne, un homme d'état.

III.

Si cet homme ne se trouve pas, tout est-il donc perdu? Loin de là; il reste encore dans le peuple un fond solide de noblesse, d'honnêteté et d'énergie. Le pays n'a qu'à se défaire de l'excessive modestie qui lui a fait supposer, — on l'a aidé à le croire, — qu'il n'entend rien aux choses du gouvernement; il doit avoir plus de confiance en ses propres lumières et se donner la peine de vouloir être bien gouverné. L'opinion a toujours été la reine du monde; sa force est absolument irrésistible. En Espagne elle ignore son pouvoir; si elle le connaissait, elle aurait foi en elle-même et tout changerait d'aspect. Aujourd'hui on ne tente rien parce qu'on n'espère pas en l'avenir. Or en tous temps, en tous lieux, l'opinion impose des solutions qui des idées arrivent aux faits. La révolution de 1688 en Angleterre, celle de 1789 en France étaient d'avance accomplies dans les esprits; l'Espagne même fournirait plusieurs exemples analogues. La masse est en général réfractaire au chan-

gement, on a pu l'observer en France. En Espagne, l'instinct est le même, mais l'apathie étant plus forte, les passions plus violentes et l'éducation politique moins avancée que dans d'autres pays, l'opinion se met parfois en contradiction avec cet instinct. Ainsi avant 1868, elle se laisse affoler et désire avec ardeur un changement radical dont elle attend de grands avantages, apprenant plus tard à ses dépens que les deux mots sont rarement synonymes; puis, la leçon reçue, elle redevient conservatrice à rebours, c'est-à-dire se laisse égarer par les partis dits conservateurs, à ce moment-là véritables révolutionnaires, et finit par souhaiter passionnément la restauration. Ces erreurs de la masse ne détruisent pas cependant le fait principal, dominant, de son attitude conservatrice. C'est seulement lorsque les fautes des gouvernemens réguliers deviennent intolérables qu'elle se fait le soutien des idées subversives et convertit une insurrection en révolution. Ainsi s'explique la différence entre les mouvemens de 1854, 1856, 1866 et 1867, qui ne réussirent pas ou altérèrent à peine la surface, et la révolution de 1868, qui eut de si profondes conséquences. L'opinion, qui n'avait pas pris part aux premiers, sanctionna la dernière. Au lieu de ces longs intervalles de résignation pendant lesquels elle supporte tout, coupés de secousses spasmodiques où elle passe à l'extrême agitation, ce qu'il faudrait, c'est une action constante qui empêchât de nouveaux abus et détruisît graduellement les anciens. Par malheur, cette conduite ne semble pas du goût des populations impressionnables du Midi, qu'un effort violent n'effraie pas pourvu qu'il promette ensuite la jouissance d'un long repos ininterrompu. Ainsi les Basques, à qui la conscription et l'impôt dans une mesure modérée semblent intolérables, donnent avec plaisir au carlisme toutes leurs rentes et toute leur population valide et sacrifient en quatre ans plus que le gouvernement espagnol ne leur prendrait en un quart de siècle. Néanmoins, qu'elle soit ou non antipathique au pays, cette persévérance de tous les instans peut seule amener le salut.

A tout mouvement politique un point d'appui est nécessaire. Si l'Espagne doit inaugurer sa régénération, il est heureux pour elle d'être en monarchie. Sous une république le point d'appui pour résister aux hommes politiques manquerait de la fixité que donne le régime monarchique. Il faut que le pays s'allie étroitement au roi comme les communes de France s'allièrent à la couronne sous Louis VI pour vaincre la féodalité, dans cette longue lutte qui, commencée avec le XIIe siècle, ne se termine qu'au XVIIe avec Richelieu. La féodalité qu'il s'agit de vaincre aujourd'hui est pire que celle du moyen âge, parce qu'alors tout grand fief annexé à la couronne était un gain définitif pour la cause royale et populaire, tan-

dis que la féodalité d'aujourd'hui se renouvelle sans cesse à une source inépuisable. Sans doute il en coûtera beaucoup de peine pour la détruire, la lutte sera longue, car, devant le péril commun, tous les partis se prêteront une aide mutuelle. Connaissant l'apathie habituelle du peuple et son inexpérience, ils s'attaqueront au roi et essaieront de le renverser; mais en définitive la victoire est sûre, si le peuple sait, par son étroite adhésion au trône, le rendre plus fort que tous les partis. En effet, c'est là encore un point à considérer, qu'un président de république ne peut faire autrement que d'être affilié à un parti; le roi, au contraire, n'appartient à aucun. Un autre avantage de la monarchie parlementaire sincèrement pratiquée, c'est, en conservant la succession héréditaire, d'éviter les dangers du pouvoir suprême électif et en même temps d'atténuer jusqu'à les détruire les inconvéniens de l'absence plus ou moins sensible de qualités personnelles chez le souverain. Qu'on interroge l'histoire d'Angleterre, qu'on se rappelle les quatre George et les défauts qui déparaient le caractère de plusieurs de ces monarques. En France ou en Espagne, on les aurait détrônés pour beaucoup moins et un si grand bouleversement aurait produit bien des maux, tandis que la lutte soutenue pour la conservation et l'affermissement des droits du peuple durant ces règnes difficiles n'a fait que consolider l'organisation politique de la Grande-Bretagne.

Le roi d'Espagne, don Alphonse XII, est un tout jeune homme, d'une intelligence remarquable. La conscience d'une grande mission à remplir le mûrirait vite. Par malheur, entre le peuple et lui s'interpose cette monstrueuse excroissance, la ligue des politiques : il se voit en leurs mains, comme toléré par eux. C'est seulement dans l'affection du peuple qu'il trouvera ce qui lui manque : il n'aura pas de peine à l'obtenir. Personne ne conteste aujourd'hui la prépondérance que, tout en restant constitutionnel, ou, pour mieux dire, à condition de rester parfaitement constitutionnel, le roi acquiert par sa présence constante dans le conseil, tandis que celle de ses ministres souffre nécessairement des alternatives, par sa connaissance non interrompue des antécédens de chaque question, par la stabilité de sa position supérieure et désintéressée qui lui permet de garder le calme et la clarté de son jugement. C'est là une vérité que prouve l'examen des faits journaliers rapportés dans la Vie du prince Albert, publiée avec l'autorisation de la reine d'Angleterre, et d'où il résulte que le roi peut obliger ses conseillers à gouverner conformément aux exigences du bien public. D'autre part, le roi peut faire beaucoup même en dehors de la sphère politique. Sans parler de l'impulsion qu'il lui est facile de donner aux sciences, aux lettres et aux arts,

à toutes les manifestations de la culture intellectuelle, par le seul fait de montrer qu'il s'y intéresse, il peut aussi trouver dans cette économie rigide de tous les jours qui fit la force de la maison de Prusse assez de ressources pour accomplir des œuvres d'utilité nationale dont la grandeur frapperait les esprits et commanderait le respect.

Ce ne sont donc pas les moyens de s'acquérir une autorité et un prestige parfaitement constitutionnels qui font défaut au roi. Le véritable danger est en sens contraire. Les Espagnols n'ont brisé l'antique despotisme monarchique que pour tomber sous un autre pire, le despotisme ministériel. L'habitude de la soumission les empêcherait également d'apercevoir le retour du despotisme royal et ils n'auraient fait que changer de maître. Appuyer le roi et s'appuyer sur lui pour reconquérir la libre disposition de ses libertés, voilà le premier besoin de la nation; mais dès qu'elle l'aura obtenue, il lui faut veiller constamment à ne plus s'en dessaisir. Il lui suffira de garder avec un soin jaloux les trois conquêtes dont nous allons parler, indispensables pour triompher de la féodalité des politiques : justice efficace, administration régulière, et pureté des élections au parlement.

La réforme de la justice consiste en premier lieu à placer le pouvoir judiciaire au-dessus du pouvoir exécutif, auquel il est aujourd'hui indûment soumis, à rendre aux tribunaux leurs légitimes attributions, à abréger la procédure qui, maintenant secrète, écrite, inquisitoriale, doit devenir publique, orale et respectueuse envers l'innocence présumée de l'accusé. L'unification du code rencontre, il est vrai, une grave opposition de la part de quelques provinces attachées à leurs usages traditionnels. Qu'on laisse aux Catalans et aux Basques ces coutumes locales qui importent peu au reste de la nation et qu'on limite la réforme à la simplification indiquée. Pour cela il faut un code complété, car quelques parties sont suffisantes, fait par une commission bien payée et non par une commission honorifique; il faut de plus une magistrature beaucoup mieux rétribuée, inamovible, mais responsable devant les hauts pouvoirs de l'état; une police bien organisée; la garde civile augmentée, demeurant toujours à son poste, sans pouvoir être mêlée aux événemens politiques; des prisons gardant leurs prisonniers, ne leur permettant pas de tramer commodément de nouveaux crimes, et les rendant, s'il est possible, moralisés à la sortie. Ces améliorations, et tout particulièrement celles qui portent sur les affaires civiles, exciteront le travail et les entreprises; elles créeront d'autres manières de vivre que la bureaucratie; ce sera le réveil économique et moral du pays. Quelques sacrifices pécuniaires que cela entraîne,

il n'y faut pas regarder, surtout quand on peut supprimer tant de dépenses inutiles.

La confection d'une loi d'employés a été tentée plus d'une fois, mais toujours en vue des intérêts du parti alors au pouvoir qui plaçait les siens et les déclarait inamovibles. Aussi étaient-ils tous balayés, les employés avec la loi, au premier changement politique. Ce qui est nécessaire à présent, c'est une mesure qui fasse abstraction des partis et puisse sans injustice être obligatoire pour tous, qui sanctionne les droits acquis, d'où qu'ils viennent, conformément à l'ancienneté. Une épuration est indispensable, mais elle doit être entourée de telles garanties que la faveur ou la haine n'y entrent pour rien. La liste une fois arrêtée, la loi assurerait aux employés l'inamovibilité à l'avenir, sauf en cas de délit. Lorsque les cadres actuels seraient épuisés, — ce qui demanderait quelque temps, à cause du nombre excessif des anciens employés, — l'admission n'aurait plus lieu qu'au concours et l'avancement serait soumis à des règles invariables. On réformerait en même temps les incroyables abus qui existent dans la distribution des pensions de retraite et des congés. On fixerait le nombre des employés, — une soixantaine au plus parmi les principaux, — qui pourraient être déplacés lors d'un changement de ministère. Quant aux subalternes, occupés seulement de détail, il n'est pas besoin d'y toucher, ce qui n'a pu se faire que par un inconcevable abus de pouvoir. Le danger à prévoir, c'est que tous les défauts des employés, leur morgue, leur paresse ne se développent à l'excès, dès qu'ils se sauront sûrs de leurs places. En ce cas, il faut imposer à l'état l'obligation et reconnaître aux particuliers le droit de traduire devant les tribunaux les employés de tous grades, même les ministres, chaque fois qu'ils manquent à leur devoir. Quand les bureaux seront organisés comme ils doivent l'être et les services simplifiés, il sera permis de réduire le nombre des fonctionnaires et de réaliser des économies compensant et au-delà les dépenses nécessitées par la réforme des tribunaux, de la police et des prisons.

Il faut enfin arriver à ce que les élections se fassent légalement, c'est-à-dire qu'elles soient faites par les électeurs eux-mêmes et non par le gouvernement. Il faut choisir des hommes jouissant d'une honorable notoriété, et non des personnages étrangers au pays, connus seulement par la recommandation du ministre. Pour modifier les relations actuelles entre ministres et députés, les employés, sauf de rares exceptions qu'il s'agirait de déterminer, seraient exclus des chambres parce que, s'ils y sont indépendans, ils portent l'insubordination dans les bureaux, et s'ils sont disciplinés dans les bureaux, à la chambre ils ne peuvent que voter au commandement.

Dans l'intervalle des sessions, les électeurs auront à demander compte aux députés de leurs votes et de leurs opinions sur les questions pendantes; ils ne toléreront plus les scandales qui se produisent dans les élections actuelles, ni l'indépendance absolue des députés, — envers eux s'entend, — dans leur conduite politique. En revanche, ils doivent leur épargner toutes ces demandes de faveurs, de titres et d'emplois qu'on n'obtient souvent qu'aux dépens de la justice.

Ces trois mesures se tiennent, se complètent, et veulent, autant que possible, être accomplies à la fois. Un programme plus restreint serait préférable; mais comment obtenir, ce qui importe avant tout, que les élections soient libres, si l'ingérence administrative, qui se reproduira à coup sûr, ne peut être à l'instant châtiée? Et comment cette prompte répression pourra-t-elle s'exercer sans une réforme sérieuse de tout le mécanisme judiciaire? D'autre part, de quoi serviraient les élections complètement épurées, s'il restait au ministre, dans la libre distribution des emplois et dans l'expédition calculée des affaires civiles, le moyen de gagner les députés? A tout prix, il faut établir le gouvernement parlementaire dans sa sincérité, c'est-à-dire un gouvernement où les électeurs soient les maîtres des ministres, exactement au rebours de ce qui existe aujourd'hui.

Il ne s'agit nullement de déposséder de leur position de chefs de partis les politiques actuels; ce serait chimérique de le prétendre, vu qu'il n'y a personne à mettre à leur place. Diminuer le nombre des partis de façon qu'il n'en reste que deux; diriger ensuite leur conduite dans le sens du bien général, tel est le but auquel le pays doit tendre. Une fois ces deux partis constitués qui représenteront forcément les deux tendances de toute société, progrès et conservation, le public dans les élections donnera le pouvoir à l'un ou à l'autre, selon qu'il se sentira porté, en raison des circonstances, au mouvement ou au repos. Il convient au pays comme au roi de n'accorder à aucun d'eux une prépondérance définitive, pour tant que son séjour au pouvoir puisse se prolonger comme en Angleterre, mais l'autre parti se maintiendra en face, modérant sans cesse la politique de l'adversaire et toujours prêt à prendre sa succession. Quant à la composition des cortès, le public est tenu de veiller à ce que toutes les forces morales et matérielles du pays, tous les intérêts aussi y soient représentés, de telle sorte qu'ils s'éclairent et se pondèrent les uns par les autres; de même que les employés, et à plus forte raison, les personnes qui ont des contrats et des affaires avec le gouvernement ne doivent pas être éligibles, et si leurs relations d'affaires commencent après leur élection, elles

renonceront à leur mandat. Enfin les frais d'élections doivent être considérablement réduits; aujourd'hui, bien que ce soit l'exception, quelques-unes sont fort coûteuses et détournent des gens honorables de présenter leur candidature.

Mais, dira-t-on, après une abstention si prolongée, le public saura-t-il se donner l'organisation voulue? Les moyens sont bien simples et même vulgaires. Créer des comités électoraux par provinces est une chose que tout le monde sait faire en Espagne. Il suffit d'imiter au profit du pays ce qui a été fait jusqu'à présent au profit des partis. La difficulté n'est pas là, mais dans l'accueil que le public fera à cette vérité que le salut ne peut venir que de lui-même; s'il l'accepte, il se mettra à l'œuvre résolûment; s'il n'y croit pas, il ne fera rien, mais il peut être assuré alors que la décadence et les malheurs de l'Espagne iront toujours croissant, et qu'au lieu d'une vie digne et prospère, chaque Espagnol traînera une étroite existence à la merci d'égoïstes gouvernans. Ceux-ci goûtent au pouvoir les satisfactions sans bornes qu'il procure; après leur chute, il leur reste la notoriété, l'auréole de la persécution les embellit, et quant à la position matérielle, ils touchent de grasses pensions de retraite auxquelles s'ajoutent leurs traitemens d'administrateurs ou conseillers de chemins de fer et autres compagnies, places qu'ils reprennent après leur sortie d'emploi et que ces sociétés ont soin de leur réserver pour se ménager leur protection à d'autres momens.

Par contre, le public est loin de jouir de compensations aussi substantielles pour les erreurs de ses maîtres. S'il est une vérité qui devrait être universellement reconnue, c'est que la gestion bonne ou mauvaise de la chose publique intéresse tout le monde; les effets s'en font sentir aussi bien dans la plus pauvre chaumière par la privation de pain, l'abandon du foyer, la destruction de la famille, que dans la maison de l'homme aisé par la diminution de l'aisance, le sentiment de l'impuissance contre l'arbitraire et l'énervement de toute initiative. Qu'on dise après cela que l'action gouvernementale n'affecte pas profondément jusqu'au dernier des citoyens!

Si tous sont intéressés à la bonne administration, tous aussi peuvent y contribuer. Même avec le suffrage restreint, l'influence de ceux qui n'ont pas part au vote se fait encore sentir. Ce n'est pas trop que le concours du peuple entier pour déraciner des abus si invétérés, si commodes, si fructueux et que tous les partis s'efforceront de conserver en attirant l'attention publique sur d'autres questions. Telle sera la résistance, qu'il serait inutile de penser en triompher sans avoir au préalable cimenté l'union de la couronne et

du peuple. D'ailleurs, les difficultés ne doivent pas faire douter du succès : qu'on n'oublie pas que l'opinion publique est irrésistible; à une chambre élue par la couronne et l'aristocratie, elle a pu arracher en Angleterre la réforme de 1832, qui détruisit l'influence électorale de l'une et de l'autre. L'Espagne n'aurait pas plus de peine pour arracher à une chambre nommée par les ministres des mesures qui mettraient fin à leurs excès de pouvoir.

La presse aura aussi un rôle important à jouer dans cette œuvre de régénération : mais il faudrait qu'elle commençât par se réformer elle-même. A Madrid, le plus fort tirage est celui d'une feuille sans opinions, sans rédaction, ne publiant que des nouvelles et des faits divers, généralement mal écrite, insignifiante si elle ne faisait tant de mal par ses flatteries invariables envers tous les ministres. Le prix minime auquel se vendent les journaux, un sou pour la plupart, ne permet pas de les faire bons. A part quelques-uns qui ont un nombre suffisant d'annonces de commerce, ils ne peuvent vivre sans la subvention directe d'un parti ou d'un personnage et la subvention déguisée en insertions d'annonces de la banque, des compagnies de chemins de fer et autres sociétés. L'annonce industrielle existe à peine. Le principal caractère de ces journaux, c'est qu'à côté d'articles écrits avec l'esprit le plus acéré, mais toujours sur des questions personnelles, on note une insuffisance sensible dans les questions d'utilité publique. Quant à la politique, plusieurs la traitent avec beaucoup d'habileté et de talent, mais toujours généralisant, dogmatisant, s'étendant sur les grands principes sans toucher jamais aux points pratiques, moins brillans et plus difficiles. Aucun ne publie d'articles de bourse; la plupart impriment le cours des valeurs avec la plus superbe insouciance de l'exactitude des chiffres. L'absence de renseignemens précis et véridiques en cette matière est un signe déplorable du défaut de toute activité commerciale. La presse sert surtout d'échelle à l'ambition personnelle : c'est un des moyens les plus sûrs pour faire rapidement une carrière politique. Chaque personnage marquant a une feuille au moins à sa dévotion, et quand il arrive au pouvoir, il fait pleuvoir sur les rédacteurs les faveurs de toute sorte : les plus importans partent pour les ambassades, les autres cumulent un emploi du gouvernement avec la continuation du journal. En un mot, la presse espagnole a été faite à l'image des partis qui s'en servent, avec tous leurs défauts et leurs vices. Le pays les a laissés, en ceci comme en tout le reste, travailler à leur guise et ne s'est point inquiété de ses propres intérêts. Aussi n'est-il point représenté dans la presse, pas plus qu'il ne l'est au parlement.

Le public doit avoir un journal à lui : ce journal, il l'aura dès

qu'il le jugera nécessaire et aussi longtemps qu'il surveillera sa marche pour l'empêcher de dévier; mais avant tout il l'assurera d'une forte vente, de souscriptions nombreuses, à des prix moins infimes que ceux d'aujourd'hui. Évidemment ce journal ne sera du goût d'aucun parti, puisqu'il les traitera tous impartialement, et la liberté de la presse n'existant pas, n'ayant jamais existé en Espagne, il aura mille traverses à subir de tous les gouvernans. Mais s'il est réellement soutenu par le public, la liberté de la presse ne peut qu'y gagner.

En effet, une campagne entreprise dans ce dessein, quand il s'agira de défendre un journal national, sera bien mieux définie et compréhensible à tous. Aujourd'hui les persécutions contre la presse n'intéressent que le parti persécuté; le public demeure indifférent, parce qu'il les voit tous agir de même lorsqu'ils sont au pouvoir; il ne saisit pas là dedans ce qui peut lui importer. Un journal qui serait sien lui démontrerait l'incomparable utilité d'une publicité constante, régulière, toujours en éveil, luttant sans relâche pour la justice et pour le droit; il comprendrait la nécessité de mettre la presse pour l'avenir à l'abri des caprices autocratiques des divers gouvernemens. Ainsi les dangers de la presse nuisible et surtout de la presse clandestine seraient en partie annulés. L'appel à l'insurrection ne trouverait plus d'écho si la nation entière, étroitement unie avec la couronne, était éclairée par une feuille vraiment indépendante qui lui apprendrait que l'insurrection est un crime contre elle-même.

Il s'écoulera du temps avant que le public ait ce journal à lui et plus encore avant qu'il le reconnaisse pour tel. L'opinion ne doit pas attendre jusqu'alors, mais exiger dès maintenant les trois grandes réformes indiquées. Elle ne doit pas différer non plus de se prononcer pour une réforme immédiate dans l'administration des finances, en partant des données suivantes; le budget vrai, la prohibition des crédits supplémentaires et des viremens, la publication immédiate des comptes, la responsabilité de tout le personnel. C'est l'unique moyen d'éviter que le gouffre où menacent de s'engloutir l'honneur et les restes de la prospérité du pays ne devienne encore plus profond. Il n'y a pas lieu de donner ici tout au long l'exposé des mesures financières. Signalons du moins ce principe important qu'il ne faut pas mépriser les réformes de détail et s'obstiner à les considérer comme un ensemble philosophique et indivisible; il en est au contraire une foule qui pourront être introduites à l'instant sans étude préalable et qui, loin d'amener aucun trouble, produiront un bien sans mélange.

Il ne convient pas cependant que les détails fassent un seul mo-

ment perdre de vue la chose principale, les trois parties essentielles du programme. Dès que le pays s'en sera assuré, les réformes financières se feront tout naturellement par la force des choses, et non-seulement celles-là, mais toutes les autres qui doivent rendre à l'Espagne son rang dans le monde. Alors sera possible une politique extérieure que lui défendent aujourd'hui sa pauvreté et son épuisement, politique qui comprend en première ligne le rétablissement de relations fraternelles avec ses anciennes colonies d'Amérique, où son bon exemple serait imité comme l'est aujourd'hui le triste modèle qu'elle donne avec ses insurrections militaires, le despotisme des partis et le mépris habituel de la légalité. En résumé, si les gouvernans de l'Espagne, égarés par de stériles discussions d'école, occupés uniquement à se vaincre les uns les autres et à pousser à bout les conséquences de la victoire, n'ont pas toujours suivi les inspirations du patriotisme, c'est que ce sentiment ne peut vivre où il n'y a pas de patrie, et la nation a pris un tel soin de s'effacer dans sa résignation modeste, qu'on a fini par ne plus savoir qu'elle existe. A elle de le prouver.

Tel est, brièvement résumé, ce livre, le plus sincère peut-être qu'on ait écrit sur l'Espagne et qui nous donne, dans sa forme précise, l'analyse la plus exacte du caractère et des mœurs politiques du peuple voisin. La situation est en ce moment des plus graves : la crise de mars 1879 et la conduite de M. Cánovas à cette époque ont laissé la position du roi à découvert ; avec cette situation coïncide un symptôme alarmant, l'atonie complète de l'opinion publique, qui n'a jamais été plus évidente. Bientôt vont commencer les attaques aux institutions existantes. Les précautions prises par M. Cánovas pour s'éterniser au pouvoir, qu'il pousse en ce moment jusqu'à rechercher l'alliance des carlistes et qui ont fermé toute perspective aux libéraux dynastiques, en sont la principale cause. Mais ces derniers ne seront pas, comme ils aiment à l'imaginer, exempts de responsabilité : leur devoir ne se borne pas à s'abstenir de l'insurrection, il va jusqu'à la combattre, et ils ne le feront pas, aveugles qu'ils sont, sans vouloir comprendre qu'ils seront balayés eux-mêmes par les fédéraux et les carlistes. Si l'opinion ne s'éveille pas, si elle se laisse surprendre, le pays sera entraîné dans des aventures qui auront des résultats plus déplorables encore que celles de 1868. Du moins l'auteur, M. de Riscal, aura-t-il eu ce mérite d'avoir le premier élevé la voix pour l'avertir.

L. LOUIS-LANDE.

LE

DRAME MACÉDONIEN

II[1].

LA BATAILLE D'ISSUS.

I.

Je ne prétends raconter l'histoire d'Alexandre qu'à ceux qui la savent déjà; je n'aurai donc pas besoin de m'appesantir sur les opérations militaires du grand conquérant; je ferai mieux de réserver mon ardeur pour ses découvertes. Alexandre fut le précurseur de Vasco de Gama et de Christophe Colomb; c'est surtout à ce titre qu'il m'appartient. La Grèce, avant l'expédition qui mit fin à l'empire des Perses, était, sous le rapport de la géographie, fort en arrière des Carthaginois, des Phéniciens, des Égyptiens même : sa navigation et sa politique s'agitaient dans un cercle borné; avec Alexandre, elle est entrée en possession du monde :

Fluctibus ignotis insultavere carinæ.

Nous partirons, il est vrai, des bords du Strymon, mais ce sera, — j'en prends l'engagement, — pour arriver le plus rapidement possible aux bouches de l'Indus.

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre.

Vers le milieu du printemps de l'année 334 avant Jésus-Christ, Alexandre confie le gouvernement de la Macédoine à Antipater; il lui laisse en même temps 12,000 hommes de pied et 1,500 chevaux. L'armée à la tête de laquelle il se propose d'envahir l'Asie ne compte dans ses rangs que 30,000 fantassins et 5,000 cavaliers. Jeunes soldats et vieux officiers! Beaucoup de généraux ont plus de soixante ans; ils ont fait toutes les guerres de Philippe. Les Gètes et les Illyriens pourraient dire si leur ardeur a faibli. Cette armée emporte avec elle trente jours de vivres. C'est beaucoup pour une armée grecque, mais nulle province n'est plus riche que la Macédoine en subsistances et en hommes. Si la mer appartenait encore aux descendans de Cimon et de Thémistocle, c'est par mer que cette troupe eût gagné les côtes de la Troade ; la flotte d'Alexandre ne se sent pas de force à braver la flotte phénicienne; il lui faut demeurer appuyée au rivage, côtoyer l'armée qu'elle a charge de nourrir et qui la protégera au besoin de ses traits. Dans cette grande levée de boucliers de la Grèce, Athènes n'a pu fournir que 20 trières. Des vaisseaux de transport, on en aura autant et plus qu'on n'en désire, car le commerce de l'Hellespont n'a pas cessé d'être florissant; des vaisseaux de guerre, la Grèce a perdu l'habitude d'en construire. La suprématie maritime a passé aux Perses. Les Perses sont parvenus à mettre 400 galères en mer; la Grèce et la Macédoine, en réunissant leurs efforts, ont eu peine à en équiper 160. C'est dans ces conditions qu'Alexandre entreprend d'arracher le sceptre à Darius.

La flotte macédonienne s'est rassemblée sur la côte de la Chalcidique, dans le lac Cercinite; elle y est aussi en sûreté que le seraient nos vaisseaux réunis dans l'étang de Berre. Le lac Cercinite, — Yakinos aujourd'hui, — a cinq ou six lieues de long du nord au sud, deux ou trois de l'ouest à l'est. La flotte le traverse et s'abandonne au cours du Strymon. Elle a passé sous les murs d'Amphipolis que le fleuve environne sur trois faces; bientôt elle débouche dans le port d'Éion. Garde un peu de souffle pour le moment où les vaisseaux se lanceront en pleine mer, vaillant fifre dont l'histoire nous a transmis le nom avec ceux de tant de héros qui seront rois un jour! Timothée, c'est ta flûte qui a mis la flotte en branle, c'est ta flûte aussi qui doit lui ouvrir le chemin de l'Hellespont. Le port d'Éion est maintenant enseveli au milieu des marais, on reconnaît aisément l'emplacement qu'il a occupé. Peut-être quelque jour le golfe de Contessa, au fond duquel débouche le noir courant du fleuve, rendra-t-il aux explorations patientes de nos érudits et les quais qui bordaient jadis les deux rives du Strymon et l'autel de Neptune où furent offertes les dernières victimes.

La flotte est en route. Alexandre ne s'est pas embarqué ; il a reçu

devant Amphipolis les adieux suprêmes d'Olympias, mère héroïque qu'il ne doit plus revoir. Roulant déjà dans sa jeune et blonde tête la conquête du monde, il suit avec son armée la route qui mène aujourd'hui le Turc indolent de Salonique à Constantinople. Le mont Pangée a vu passer l'armée de Xerxès et revenir l'armée d'Agésilas; il regarde avec la même indifférence du haut de ses 2,000 mètres défiler à ses pieds la phalange macédonienne. La montagne a aussi ses combats à soutenir : contre la foudre qui ébrèche ses sommets, contre le torrent qui use ses arêtes; elle n'a rien à craindre ni à espérer de nos luttes. De coteau en coteau Alexandre arrive à la plaine de Philippes, plaine encore sans nom dans l'histoire, où viendront s'asseoir, avant que trois siècles se soient écoulés, le camp de Brutus et le camp d'Octave. L'armée atteint les bords du Nestus et la vallée profonde qui sépare le mont Pangée du Rhodope. C'est là que commence la Thrace et qu'en face de Thasos se termine la Macédoine. Abdère, sur le bord de la mer, Maronée, sur le promontoire élevé qu'elle couronne, sont successivement dépassées; l'Hèbre, qui porte aujourd'hui des barques de 50 tonneaux jusqu'à Andrinople, est franchi à la hauteur de Dorisque. Alexandre n'a pas d'équipage de pont; les fleuves qu'il ne peut passer à gué ou dans des barques, il les traverse, comme ce Rhodien, dont parle Xénophon, voulait traverser le Tigre : sur des claies soutenues par des outres remplies d'air ou de paille. Laissons le héros poursuivre sa route du lac Stentoris au golfe d'Énos; il n'a pas un instant jusqu'ici perdu de vue sa flotte. Chaque soir, quand il prend un nouveau bivouac, il la retrouve, fidèle au rendez-vous, à portée de la plage. Vingt jours après leur départ d'Amphipolis, flotte et armée se rejoignent à Sestos. Si elles ont toutes deux suivi, sans se quitter, les longs replis du golfe de Saros, — et je ne vois pas trop, à vrai dire, comment elles auraient pu s'épargner ce détour, — elles ont dû faire au moins 23 kilomètres 1/2 par étape. Les marches des anciens ne sont pas pour nous un moindre sujet d'étonnement que leurs exploits. Le voyageur qui aurait simplement parcouru en douze ans autant de pays qu'en visita, dans ce court laps de temps, Alexandre, mériterait de nos jours d'être présenté à toutes les sociétés de géographie.

Parménion connaissait le chemin de l'Asie; ce fut lui qui, le premier, prit terre à la pointe d'Abydos. 160 trières et un grand nombre de navires de charge l'y transportèrent avec le gros des troupes. Alexandre partit d'Éleonte, — le château d'Europe, — et se fit débarquer au cap Sigée. Il n'eût point voulu passer si près du tombeau d'Achille sans lui aller demander conseil. Quels

indignes accens cependant cette évocation généreuse l'exposait à entendre! « Achille mort ne vaut pas un goujat vivant » est un triste aphorisme; je ne voudrais pas le donner pour encouragement à qui s'apprête à braver la mitraille ou à se jeter dans les eaux du Granique. Quand ils n'ont rien de mieux à nous dire, les mânes des héros font bien de rester muets.

Le Granique descend d'un cours impétueux des flancs du mont Ida; il va se perdre dans la baie de Cyzique, non loin des villes grecques de Parium et de Priapus, où nous avons déjà, au temps de la guerre du Péloponèse, rencontré Alcibiade. On était au mois de juin; les journées étaient longues et le ciel en feu. L'armée des Perses, avec ses 20,000 mercenaires grecs et sa cavalerie nombreuse, se montrait rangée sur la rive droite du torrent. Elle défendit bravement le passage contre l'élan de la cavalerie thessalienne; les lances en bois de cornouiller n'eurent pas sans quelque peine raison de ses javelots. Alexandre pourtant ne combat plus qu'avec un tronçon. « Donne-moi ta lance, crie-t-il à son écuyer. — Cherchez-en une autre, lui répond Arès; la mienne aussi est brisée. » Démarate le Corinthien, à ces mots, accourt; sa lance est intacte, il en arme la main d'Alexandre; il était temps : le gendre de Darius, Mithridate, arrivait en ce moment au galop, conduisant comme un coin au milieu de la mêlée tout un escadron. Alexandre lui épargne la moitié du chemin et d'un coup vigoureux porté en plein visage le jette à bas de sa selle. Ce n'est pas malheureusement un seul adversaire qu'il s'agit de vaincre; le héros de toutes parts se voit entouré. Rosacès lui décharge sur la tête un coup de cimeterre; le casque est entamé, le tranchant du fer n'a pu qu'effleurer les cheveux. Toute la noblesse perse s'acharne après le roi; Spithridate a déjà le bras levé et va frapper Alexandre par derrière; Clitus le Noir prévient le satrape. L'épée de Clitus a porté un coup si terrible que le bras de Spithridate, détaché près de l'épaule, tombe à terre; il tombe avec l'arme que les doigts crispés serrent convulsivement. Le roi, pendant ce temps, est atteint d'un trait au défaut de la cuirasse et voit son cheval blessé se dérober sous lui; mais il a pu prendre pied sur l'autre rive du Granique. La bataille est gagnée et la victoire se change bientôt en tuerie.

Une pareille entrée en campagne mettait la Troade et la petite Phrygie aux pieds d'Alexandre. Ces deux provinces s'étaient déjà trouvées, en l'année 396 avant Jésus-Christ, à la merci des Lacédémoniens. Agésilas n'avait point, comme Alexandre, passé en Asie à la tête de 35,000 hommes; il ne s'en croyait pas moins assuré de conquérir, quand il le voudrait, l'empire d'Artaxerce. L'entreprise semblait folle; le roi de Sparte eut bientôt trouvé le moyen de faire partager ses espérances aux rudes compa-

gnons qui le suivaient. Il donne l'ordre de vendre comme esclaves, dans un état de nudité complète, les premiers prisonniers qui lui sont amenés. « Qu'en pensez-vous ? dit-il à ses soldats, sont-ce là des guerriers ? Ces corps blancs et obèses, ces chairs molles et flasques, vous montrent assez à quels ennemis vous avez affaire. Marchez sans crainte à la conquête de l'Asie; vous n'aurez à combattre que des femmes. » Ce fut à Daskylium, sur les bords de la Propontide, au fond du golfe qui porte aujourd'hui le nom de Moudania, que le devancier d'Alexandre voulut prendre ses quartiers d'hiver : il s'y installa au milieu des parcs de Pharnabaze. Le fils de Philippe dut, selon moi, partir également de Daskylium où l'avait précédé Parménion ; plus heureux que le roi de Sparte, nul ordre impérieux ne vint arrêter son vol. Laissant le Mont-Olympe sur sa droite, il franchit le col du Pédase et s'abat sur la capitale de la Lydie. — On pourra contester cet itinéraire, trouver la pointe faite sur Daskylium inutile : qu'on examine attentivement nos cartes modernes; peut-être arrivera-t-on à partager mon avis. — De Sardes, Alexandre descend par la vallée du Caystre sur Éphèse. Tout le littoral l'attend comme un libérateur. Les villes de l'Ionie ont connu deux tyrans : le roi de Perse qui les abandonnait en proie à ses satrapes, Sparte qui leur imposait ses harmostes. A Milet, à Halicarnasse, il faut combattre encore les mercenaires grecs que le grand roi a pris à sa solde; nulle part, jusqu'au promontoire sacré, jusqu'à cette limite où la langue d'Homère cesse d'être comprise, le vainqueur du Granique ne voit les populations s'associer à la résistance de leurs maîtres. Le gouvernement oligarchique succombe; Ioniens et Doriens applaudissent avec un égal enthousiasme à sa chute. Partout où il se présente, Alexandre rétablit l'état populaire. Il n'a, comme Duguesclin assistant à la lutte d'Henri de Transtamare et de Pierre le Cruel, qu'à faire un léger effort pour mettre dessus ce qui était dessous. Quelle différence s'il s'était trompé et eût accordé son appui à la cause frappée d'une irrémédiable impuissance !

Le discernement est la première vertu de la conquête; ne l'oublions pas quand nous nous occuperons d'organiser définitivement l'Algérie. Remis par la paix générale en possession de Java, les Hollandais ont heurté, en 1816, des préjugés dont ils appréciaient mal la force; ils en ont été punis par une longue et dangereuse révolte. La leçon leur a profité, et je ne crois pas qu'ils songent de longtemps à toucher à ces prérogatives tyranniques qu'un peuple séculairement asservi fut le premier à défendre contre ceux mêmes qui l'en voulaient affranchir. Je ne dis pas que toutes les formes de gouvernement se valent; je crois seulement qu'il importe de ne point commettre de méprises et que ce peut être une faute de

chercher à constituer à sa propre image des populations qui ont un autre goût. Les Anglais sont constamment tombés dans cette erreur; aussi, malgré les grandes choses qu'ils ont accomplies, doit-on les tenir pour des colonisateurs bien inférieurs aux Français d'autrefois et aux Hollandais.

Suivez des yeux sur la carte tous ces golfes qui, du cap Sigée, se déroulent en cercle jusqu'aux portes de la Cilicie; voilà l'immense pourtour qu'il faudra occuper, si l'on veut en interdire l'accès aux flottes échappées d'Halicarnasse : le golfe d'Adramity, qui s'enfonce dans les terres jusqu'au pied du mont Ida, le golfe de Sanderli, où débouche, à quatre lieues de Pergame, le Caïcus, les baies de Cymes, de Phocée, le golfe de Smyrne et, de l'autre côté de la presqu'île de Clazomène, les larges échancrures de Tchesmé et d'Érythrée, séparées l'une de l'autre par le mont Mimas. Après Tchesmé viennent le golfe d'Éphèse et le golfe de Milet, puis le golfe d'Iasus et le golfe de Cos, le golfe de la Doride et le golfe de Glaucus; nous atteignons enfin le promontoire sacré : le vaste golfe de Satalie se déploie devant nous. C'est là que le mont Climax sépare la Pamphylie de la Lycie. A partir du promontoire sacré, que vous reconnaîtrez aisément dans le cap Chelidonia, Alexandre va trouver une autre langue, d'autres mœurs; les colonies grecques feront place aux colonies assyriennes. Phasélis seule, assise sur le bord occidental de cette mer interdite aux vaisseaux d'Athènes, vers le point où le mont Clymax plonge brusquement dans la baie, se montre disposée à faire bon accueil au conquérant étranger. Les Phasélites sont bien connus en Grèce; on les y tient pour les plus fourbes de tous les négocians. La crainte que leur inspirent les montagnards de la Pisidie répond heureusement de leur fidélité; les Phasélites ont besoin d'un maître qui les protège, et ce maître n'a jamais été le roi des Perses. « Les Mysiens, écrivait Xénophon dans un temps où la monarchie était moins ébranlée qu'aux jours où la vint assaillir Alexandre, habitent dans les états du roi, malgré tous les efforts qui ont été faits pour les en chasser, des villes florissantes; il en est de même des Pisidiens et des Lycaoniens. » Ce que le roi de Perse n'a jamais pu faire, il faut pourtant qu'Alexandre le fasse. Il ne peut laisser sur ses derrières, sans les avoir soumises, ces populations jusqu'alors indomptées. Memnon tient la mer avec 300 voiles et, si les Pisidiens lui prêtaient leur concours, il aurait bientôt repris pied sur le littoral.

Il n'est pas douteux que le moment où le roi de Macédoine tourna le promontoire sacré n'ait été pour la grande expédition d'Asie une heure assez critique. Memnon s'était emparé de Lampsaque et venait de rétablir à Chio le pouvoir oligarchique, l'île de Lesbos lui obéissait tout entière, à l'exception de la ville de Mitylène. Ce hardi

marin n'avait que sa flotte, mais il en faisait un meilleur usage que le prince Rupert ne sut faire de la flotte enlevée, après la chute de Charles Ier, au parlement. Si Memnon eût vécu, la Grèce, soulevée par Lacédémone, n'eût pas tardé à lui tendre la main; la monarchie des Perses aurait été très probablement sauvée par cette diversion. Memnon meurt, emporté par une maladie pestilentielle; à l'instant tout se trouble. Pharnabaze, — le neveu de Memnon, — et Autophradatès achèvent, il est vrai, de réduire Mitylène; les contributions qu'ils se voient obligés d'exiger indisposent leurs partisans mêmes. Eux, les protecteurs de l'oligarchie, ils imposent les riches! Ne faut-il pas, puisqu'on est hors d'état d'aller chercher les subsides de Darius, user de ce moyen pour faire subsister la flotte? Des Perses réduits à vivre aux dépens des Grecs! Pharnabaze et Autophradatès ne tiendront pas longtemps la campagne. La soumission forcée de Ténédos ne compense pas le fâcheux effet d'un échec essuyé par Datame. Protée, fils d'Andronicus, expédié par Antipater, a surpris, à la faveur d'une attaque de nuit, la division à la tête de laquelle Datame parcourait les Cyclades; sur dix vaisseaux, il lui en a enlevé huit avec leurs équipages; la marine grecque reprend peu à peu son ascendant.

Tant qu'il ne sera pas maître de la mer, comme l'était Cyrus le Jeune, quand il marcha de Sardes sur Babylone, Alexandre ne pourra faire venir de renforts qu'à travers la Phrygie. Il lui faut donc garder cette longue ligne d'opérations qui va de l'Hellespont au canal de Chypre. Quelle activité prodigieuse ne dut-il pas, à cette occasion, déployer! Bien qu'il n'eût pas cessé de voler de triomphe en triomphe, il n'en était pas à s'apercevoir que l'attaque des places exige d'autres sacrifices que le passage des fleuves et la guerre en rase campagne. Tout homme, comme le remarquait si bien le maréchal Niel, est soldat derrière des murailles; au siège d'Halicarnasse, Alexandre s'était vu contraint, pour repousser une sortie, de faire donner la vieille garde. Ces vétérans vivaient d'ordinaire dans le camp, sans partager les travaux et les périls de l'armée; la plupart avaient dépassé l'âge de soixante ans, quelques-uns même étaient septuagénaires. Napoléon, dans sa plus extrême détresse, n'a songé qu'à faire combattre des enfans; il n'a pas appelé sous les drapeaux des vieillards. Avant d'aller plus loin, Alexandre doit combler le vide de ses rangs; il ne le pourra qu'en restant en communication avec la Grèce.

L'heure n'est pas venue de donner du repos aux soldats du Granique; c'est au cœur de l'hiver que le roi marche au secours des Phasélites. De Phasélis il fait prendre la route des montagnes à une partie de son armée; il conduit le reste lui-même le long du rivage. Pendant toute une journée les Macédoniens s'avancent au

milieu de terres détrempées par les pluies, inondées par les vagues quand le vent souffle du midi. Les boues de la Vistule dont notre armée a gardé la mémoire n'étaient rien auprès de ce cloaque. Une forte brise de nord a heureusement refoulé les eaux de la mer; elle n'a pas eu le temps de dessécher les marais. Nulle part le pied ne rencontre un terrain solide, le soldat a souvent de l'eau jusqu'au nombril. Si les vents du sud avaient eu un soudain retour, c'en était fait de cette portion de l'armée; la mer l'eût engloutie comme elle submergea les soldats de Pharaon. La chose, heureusement, était peu à craindre : le vent du nord, quand il est bien établi, a plus de durée. L'audace d'Alexandre ne fut donc pas une témérité irréfléchie; ce n'en serait pas moins une insigne folie d'espérer qu'on pourra faire la guerre sans demander beaucoup à la fortune.

Du golfe de Glaucus, — Macri sur nos cartes modernes, — à Sélinonte, où mourut Trajan, Alexandre reçoit la soumission de plus de trente villes; il marche sur Aspendos et sur Syde, puis s'avance résolûment jusqu'aux limites de la Cilicie. Va-t-il passer outre? Pas encore! Le conquérant est obligé de revenir sur ses pas pour châtier des rebelles et pour imposer des tributs. Le golfe de Satalie le voit passer et repasser sans cesse de la rive orientale à la rive occidentale. Au-delà de Syde, l'armée a peine à se faire comprendre, il lui faut des interprètes; elle est bien cette fois en pays ennemi. Parménion heureusement a dû rassembler sur le plateau des recrues et des vivres; Alexandre lui a donné tous les chariots qu'il a pu obtenir par voie de réquisition. A défaut de chars, il y a des chameaux en Phrygie. Les premiers chameaux qu'ait connus la Grèce lui ont été envoyés de la petite Phrygie par Agésilas. Pour vivre dans l'abondance, il suffit à l'armée de Macédoine d'aller au-devant des convois que Parménion lui amène du haut pays. Nourrir ses troupes est toujours le grand souci d'un général opérant dans une contrée pauvre ou hostile; l'opinion publique ne voit que les lenteurs, elle ne prend pas la peine d'en chercher les motifs. Ce n'est pas une mince tâche que de plaire aux Athéniens; tout cœur amoureux de la gloire s'y obstine cependant, et Alexandre n'eût pas cru payer trop cher, de sa vie même qu'il exposa si souvent, le suffrage de ces capricieux dispensateurs de la renommée. Le roi de Macédoine a résolu de franchir le Taurus aussitôt qu'il aura fait tomber les places fortes de la Pisidie. Il prend Termesse, Sagalasse, d'autres villes encore, fait occuper les unes et raser les autres; rien d'insoumis ne reste sur ses derrières, il peut sans crainte monter sur le plateau. On doit se figurer ce plateau élevé comme un cône tronqué dont les flancs auraient été labourés par de larges déchirures. Alexandre suit le contour des lacs qui bordent à une

assez grande distance de la mer, l'arête méridionale du massif; il s'élève ainsi jusqu'aux sources du Méandre et, de la vallée du Méandre, se porte à la tête de la vallée qu'arrose le Sangarius. C'est là que fut bâtie Gordium, l'ancienne capitale de la Phrygie. Alexandre y tranche le nœud gordien, et Parménion y rejoint Alexandre; la conquête de l'Asie est assurée.

Elle est assurée surtout parce qu'Alexandre a bien compris l'oracle. Quel peut-être, en effet, ce nœud inextricable qu'il faut dénouer pour mériter l'empire? Est-ce bien le lien d'écorce qui fixa jadis au timon le joug du char de Midas? Ne s'agirait-il pas plutôt des puissantes attaches qui arrêtent si longtemps un peuple conquis dans les liens du passé? Alexandre eut l'art de rompre ce tissu de vieux souvenirs en le traversant bien moins du revers de son épée que du tranchant d'une civilisation nouvelle. Je reconnais encore là un trait de ressemblance entre lui et Napoléon. Les Grecs possédèrent comme nous, la vertu sympathique et le don d'assimilation. Semblable privilège n'appartient pas à toutes les races. Les Anglais ont occupé la Sicile presque aussi longtemps que nous avons gardé l'Italie: croit-on que les deux peuples aient laissé derrière eux des traces également profondes de leur passage? La vaste péninsule que l'Euphrate borne à l'est et que la mer environne sur les trois autres faces se laissa promptement pénétrer par l'élément grec. Il est permis de supposer que ce résultat n'eût point été obtenu si la conquête avait eu la main maladroite.

II.

De Gordium Alexandre marche sur Ancyre. Voilà bien la plaine où Bajazet, en l'année 402 de notre ère, rencontrera le terrible Tamerlan, plaine nue, dépouillée d'arbres, mais fertile en gras pâturages. Il ne s'agit plus que de traverser l'Halys et de gagner par la Cappadoce les Pyles ciliciennes. Que de fatigues comprises dans ces quelques mots! On ne peut s'empêcher de remarquer ici que les défilés les plus inexpugnables n'ont jamais arrêté une armée, bien que l'empereur Napoléon considère les montagnes comme la meilleure des frontières après les déserts. Cyrus le Jeune et Alexandre ont forcé avec un égal succès les gorges qui devaient les conduire dans les plaines de la Cilicie. Après avoir gravi les pentes par lesquelles on arrive au sommet de la chaîne Taurique, ils ont probablement suivi la vallée encaissée et sinueuse qu'ont creusée, non loin d'Adana, les eaux du Sarus. Tous deux ont jugé nécessaire de s'arrêter à Tarse pour y donner quelques jours de repos à leurs troupes.

Je ne sais qui raconte qu'Alexandre, arrivé sur les bords du

Cydnus, se plongea dans le fleuve, quand il était encore échauffé par la marche et tout couvert de sueur. Aristobule se tait sur ce bain imprudent. Que les eaux du Cydnus soient glacées et particulièrement fatales aux conquérans, il faudrait bien l'admettre si, comme on nous l'a longtemps enseigné, l'empereur Frédéric Barberousse y avait trouvé la mort, mais du moment qu'il est établi que l'illustre croisé s'est noyé plus à l'ouest, dans la rivière du Sélef, au-dessous de Séleucie, — *Seleucia Trachæa,* — ville située au-delà du cap Sarpédon, sur la rive droite du Calycadnus, il n'y a plus de motif sérieux pour attribuer au cours limpide et froid du Cydnus la grave maladie dont Alexandre, à son passage à Tarse, fut atteint. Une transpiration abondante le sauva. Quand on a le courage de recevoir de la main du médecin qui vous est dénoncé comme acheté par l'ennemi, la coupe au fond de laquelle on est exposé à trouver le poison, il y a cent à parier que, si l'on n'est pas empoisonné en effet, on guérira. Admirons le courage d'Alexandre; n'en faisons pas honneur à sa connaissance du cœur humain. Un jeune roi, dans sa naïve confiance, ne connaît pas les hommes; quand il a vieilli sur le trône, il ne les connaît pas davantage, car l'inévitable amertume de son âme le fait pencher vers une autre exagération.

Tous les cœurs sont cachés, tout homme est un abîme.

Qu'importe! Il vaut peut-être mieux être empoisonné une fois que de se méfier tous les jours. Je ne serais pas étonné que tel eût été le raisonnement d'Alexandre.

Jusqu'ici nous n'avons pas entendu parler de Darius. Depuis plus de dix-huit mois, la guerre ravage ses provinces, l'Asie-Mineure, une des plus riches portions de son empire, lui échappe, et Darius semble vouloir laisser à Memnon le soin de combattre pour sa cause. Memnon cependant n'est plus, il est temps que le roi de Perse entre en lice. Le pouvait-il avant d'avoir rassemblé son armée? Dites à l'empereur de Chine de venir protéger ses états envahis, et vous verrez s'il sera beaucoup plus prompt que Darius à se montrer en force sur le champ de bataille. Il n'y a que les armées permanentes, et je serais presque tenté d'ajouter les armées constamment réunies sous le drapeau, sur lesquelles on puisse vraiment faire fond pour repousser l'étranger.

Le dénombrement des troupes de Darius ressemble au recensement d'un empire : 100,000 Perses, dont 30,000 à cheval; 50,000 Mèdes, 100,000 Arméniens, Hyrcaniens et Derbices, 30,000 Grecs mercenaires, sans compter les Bactriens, les Sogdiens, les Indiens, qui sont encore en marche. Que faire de cette

multitude? La ranger dans une vaste plaine où elle puisse au moins se développer. Ce fut, assure-t-on, la première pensée de Darius. Le roi de Perse ne manquait pas de conseils. Les tacticiens grecs, dont il avait pris soin de s'entourer, ne sauraient sans doute être comparés aux tuteurs légaux qu'on donna en 1839 à Hafiz-Pacha ; quelques-uns cependant n'étaient pas sans mérite. Le plus considérable fut, à coup sûr, l'Athénien Charidème. Alcibiade et Cléarque avaient fait école et l'on rencontrait partout de ces capitaines d'aventure dont l'épée était prête à servir toutes les causes. « Je paierai mes dettes quand je reviendrai d'Égypte, » disait le fils de Conon, Timothée. Agésilas lui-même, un roi! était allé mourir en Libye, au moment où, plus qu'octogénaire, il revenait d'une véritable expédition de pirates. Débarqué de l'Eubée, d'où sa famille tirait son origine, Charidème servit d'abord, en qualité d'archer, dans les troupes athéniennes. Le métier ne lui semble pas assez lucratif. Avec l'aide de quelques bandits, il trouve moyen d'équiper une sacolève, — *listrikon plion.* — Il court alors les mers, pillant et rançonnant les alliés d'Athènes. Quand il s'est ainsi procuré des fonds suffisans, il recrute des soldats en Thrace et vient offrir ses services à la république. On les accepte. Athènes avait besoin de ces troupes étrangères pour défendre les colonies que lui disputait Philippe. Iphicrate a été révoqué, et c'est à Timothée qu'est remis le soin de reprendre Amphipolis et la Chersonèse. Le fils de Conon se rend immédiatement sur les lieux. Où sont les otages qu'ont livrés les Amphipolitains? Iphicrate ne les a-t-il pas laissés à la garde de Charidème? Sans aucun doute, mais Charidème a jugé à propos de les rendre. « Ame vénale, tu nous as trahis ! » Charidème dédaigne de se justifier; le jour même il abandonne le camp. Puisqu'il est à vendre, il se trouvera toujours des gens pour l'acheter : Kotis, le roi de Thrace, d'abord, puis les Olynthiens. Il s'embarque à Cardia et, pendant le trajet, tombe au milieu de la flotte d'Athènes. Le voilà prisonnier. Va-t-on lui faire enfin expier ses trahisons? Pas le moins du monde! On lui pardonne tout : les otages livrés, les galères enlevées et conduites à l'ennemi. On enrôle de nouveau sous les drapeaux de la république cet aventurier qui les a deux fois désertés. Charidème d'ailleurs ne restera pas longtemps fidèle au contrat : nous le retrouvons tout à coup en Asie. Les satrapes, les rebelles, s'y disputent son concours; Charidème le promet à tous et ne l'accorde complètement à aucun parti. Il assiège les villes, dévaste les campagnes, s'entend avec le tyran de Phères, avec Abydos, l'éternelle ennemie d'Athènes, et finit par s'emparer du gouvernement de la Thrace. Céphisodote, Chabrias, Charès, sont tour à tour dupes de ses artifices. Charidème possède une armée, les généraux athéniens n'en ont pas. Cette industrie coupable

touche cependant à son terme; avec Alexandre, il serait par trop périlleux d'y avoir recours. Les intrigues de Charidème vont changer de théâtre. Le camp de Darius est un asile ouvert à tous les soldats compromis; Charidème s'empresse d'y aller porter son audace et son expérience de la guerre. Ce misérable transfuge a tenu un instant dans ses mains les destinées du monde. Si Darius l'écoute, je ne réponds plus du sort d'Alexandre.

Darius ne l'écoutera pas; il faut que les destinées de la Grèce et de l'Asie s'accomplissent. Croyez-vous aux fatalités historiques? Ce serait faire une bien faible part à la volonté humaine. Je concéderai pourtant que le développement logique des situations ne saurait aisément être interrompu. Les Charidème d'un côté, les Pharnabaze et les Tissapherne de l'autre, ne montrent-ils pas à quel point la venue d'un Alexandre était nécessaire? Tout en laissant l'homme agir dans sa liberté, le Créateur, en somme, me paraît avoir toujours pris un soin discret et caché de la durée de son œuvre. Si la nature a horreur du vide, celui qui l'a tirée du néant n'a pas une moins grande horreur de l'anarchie; il ne lui a jamais concédé que de courts intervalles. Le siècle présent ne croit plus beaucoup aux sauveurs; il met en revanche son espoir dans la perfectibilité humaine. Je ne demanderais pas mieux que de nager en plein ciel avec les optimistes, cependant, sans être de l'avis des étudians chinois qui placent obstinément l'âge d'or dans le passé, je crains bien que l'avenir ne soit destiné à nous faire regretter quelques-uns de ces préjugés étroits en dehors desquels il n'y a guère de société possible. « Déchirez ces drapeaux! » disait Lamartine. Jean-Jacques Rousseau était d'un sentiment contraire; je me range sans hésitation du côté de Jean-Jacques Rousseau: qu'on déchire tous les drapeaux qu'on voudra, pourvu qu'on respecte celui du pays où je suis né! Voyez plutôt ce qu'était devenue la Grèce aux jours de ses discordes. Tout y est confondu; il n'y a plus de patrie; le lien qui serra la gerbe est brisé. Pareilles à une volée d'étourneaux, les compagnies noires s'apprêtent à fondre sur la plaine; faites place au moissonneur et ouvrez-lui la grange à deux battans! Lui seul est en état de rentrer le blé répandu et de l'arracher à la voracité des oiseaux pillards.

Charidème n'est pas fait pour inspirer grande confiance; ses appréciations n'en sont pas moins justes. « Vous imaginez-vous, dit-il au roi des Perses, sans même prendre la peine d'adoucir un instant l'accent de sa rude franchise, que vous allez affronter impunément, avec des frondes et des épieux durcis au feu, cette masse hérissée de fer, qui se ploie si rapidement en colonnes, se développe, à la voix de ses chefs, en ordre de bataille, se porte à droite et à gauche, vient tout à coup appuyer une des ailes, se distend au

besoin, ou, se ramassant tout à coup sur elle-même, se concentre, dans l'espace de quelques minutes, en un corps si compact qu'on a vu les chariots et les quartiers de roches rouler inoffensifs sur ses boucliers? Il vous faut avant tout éviter ce choc redoutable et ne livrer bataille que sur un terrain qui laisse une retraite facile à vos soldats. » Ce n'est pas sur ce ton qu'on parle au maître de l'Asie. Tous les historiens se sont accordés à rendre justice au caractère facile et doux de Darius; ce prince ne peut cependant entendre sans indignation traiter avec un pareil mépris son armée. Son courroux déborde, et le courroux du roi en Asie, c'est pour qui le provoque le supplice. Le châtiment boiteux étend enfin la main sur l'incorrigible parjure; Charidème est livré aux bourreaux le jour où, pour la première fois peut-être, il émet un avis sincère. « Alexandre me vengera! » telle est sa suprême parole. Je veux bien croire qu'Alexandre est chargé de punir Darius; il n'a pas, à coup sûr, la mission de venger Charidème.

L'heure décisive approche : le roi de Perse a traversé l'Euphrate; Alexandre aura bientôt achevé de réduire la Cilicie. Soli, dont il ne reste plus aujourd'hui que deux jetées à fleur d'eau et quelques débris de colonnes, Anchiale, où fut, dit-on, le tombeau de Sardanapale, ont cédé à ses armes; il peut sans crainte songer à pénétrer dans la vallée de l'Oronte.

III.

Deux branches du mont Taurus embrassent la plaine qui s'étend entre Tarse et Adana; franchissez la branche orientale, vous verrez s'ouvrir devant vous le golfe d'Issus. La victoire va imposer à la vaste baie un autre nom; les géographes l'appelleront bientôt le golfe d'Alexandrette. Le golfe d'Issus commence au-delà du Sarus et du Pyramus. Quelle œuvre déplorable font les fleuves quand on les laisse conduire leurs dépôts à leur guise! Ils comblent les ports, enfouissent les villes autrefois florissantes, convertissent les campagnes fertiles et salubres en marais. On prendrait goût aux digues rien qu'à contempler les tristes effets d'un pareil désordre. Quoi! ce grand bassin ovale qui, du cap Karadagh au cap Khynzir, s'enfonce de 40 milles marins dans les terres, a vu autrefois sur ses bords les cités de Mallus et d'Issus! Ces rivages pestilentiels où couve incessamment la fièvre ont jadis porté de riantes et fécondes moissons! Des peuples heureux ont habité au pied de ces montagnes! On ne s'en douterait guère aujourd'hui. Les bourgs d'Ayas, de Pias, la chétive et misérable ville de Scanderoun ne racontent rien de la splendeur passée. S'il existe des ruines au milieu de ces marécages, il faudrait les chercher sous les alluvions

qui ont dévoré les villes. L'arène même de la grande bataille a disparu; on la reporte, incertain, d'une vallée à l'autre.

Alexandre s'est mis en marche : Philotas, avec la cavalerie, se répand dans la plaine comprise entre le Cydnus et le Sarus; Alexandre se rapproche davantage du rivage et franchit le Sarus à son embouchure même. Il tourne ensuite le promontoire Mallus, — le Cap Karadagh; — et traverse le delta du Pyrame, comme il a traversé celui du Sarus. Toute l'armée ne tarde pas à être réunie dans la vallée qu'arrose le Pinare. Ce nouveau cours d'eau n'est pas un fleuve comme les deux autres, il mérite à peine le nom de torrent; on ne pourrait même pas le comparer au Granique. J'ai visité le golfe d'Alexandrette en 1832, lorsque les Turcs y attendaient leur flotte; l'impression qui m'est restée de ces parages à peine entrevus est celle d'un fond noir et d'une muraille abrupte. L'imagination la plus hardie n'eût jamais songé à chercher dans cet entonnoir le théâtre d'une grande bataille. La chaîne du Taurus, en effet, se courbe, à partir du cap Mallus, pour aller se rattacher par un demi-cercle de montagnes à l'Amanus. De la plaine où les Turcs ont bâti le village de Missis, on passe, en suivant le pied de ce contre-fort, dans une autre plaine encore plus resserrée, que bordent, séparés par un vaste marais, les deux bourgs d'Ayas et de Pias. C'est là, suivant l'opinion qui a généralement prévalu, que se sont rencontrées, le 29 novembre de l'année 333 avant notre ère, les armées de Darius et d'Alexandre. Il a fallu un concours de circonstances des plus singuliers pour qu'elles s'y rencontrassent. Si nous n'avions été nous-mêmes témoins en Crimée d'un croisement analogue, le jour où l'armée des alliés, venant de l'Alma, descendit des hauteurs de Mackensie et où les troupes russes remontèrent de la vallée d'Inkermann à Symphéropol, nous aurions peine à comprendre l'ignorance mutuelle dans laquelle les Perses et les Grecs paraissent avoir été, à cette époque, de leurs mouvemens. Darius s'est décidé à quitter les plaines de la Mésopotamie et à marcher sur Tarse; Alexandre, au même moment, s'apprête à marcher, par la vallée de l'Oronte, sur Antioche. Il soupçonne si peu les intentions de l'ennemi qu'il n'hésite pas à laisser ses malades à Issus. Les Pyles syriennes n'étaient pas gardées, l'armée grecque s'y engage et, descendue sur l'autre versant, s'arrête, comme l'avait fait l'armée de Cyrus, au bord oriental du golfe, à Myriandre. Les pluies d'automne menaçaient déjà d'entraver les opérations; un orage épouvantable retint Alexandre dans son camp. Sans cette contrariété imprévue, la distance entre les deux armées se fût augmentée encore. Darius, en effet, débouchait par le pas Amanique, — le col de Beylan, — dans la vallée qu'achevait à peine d'évacuer Alexandre; il est probable, si rien ne fût

venu l'interrompre, qu'il eût continué sa marche vers l'ouest et qu'il eût fait promptement rentrer dans le devoir toute la Cilicie. Il s'était emparé d'Issus, y avait massacré les malades laissés par les Grecs, et, dès le lendemain, campait sur les rives du Pinare. Il n'y avait alors entre les deux adversaires que la largeur du golfe,— 18 milles marins tout au plus, — mais il y avait aussi les Pyles syriennes. Ces portes célèbres s'ouvraient sur un sentier taillé en corniche dans le flanc du mont Amanus. On chercherait vainement aujourd'hui les vestiges de ce chemin suspendu dans les airs; la corniche s'est écroulée depuis cette époque, et il ne reste plus aux caravanes d'autre route que le col de Beylan, ce col qui livra passage aux troupes de Darius et qui fut si résolûment enlevé en 1834 par Ibrahim.

L'arrivée inattendue de Darius dans le golfe d'Issus y avait répandu trop d'effroi pour qu'Alexandre n'en fût pas promptement informé. Il refuse d'abord d'ajouter foi à une pareille nouvelle. Que viendrait faire Darius dans la Cilicie quand sa flotte est dissoute, quand la citadelle d'Halicarnasse que défendait, il y a quelques jours encore, le Perse Orontobate, s'est rendue à Ptolémée? Darius n'a pu se séparer ainsi à la légère des ressources qui lui restent; il n'a pu se mettre en campagne à cette époque avancée de l'année, après avoir laissé s'écouler sans faire un mouvement le printemps et l'été. Les messagers cependant se multiplient : Darius est là; on a vu son armée descendre comme une avalanche dans la plaine, ce n'est que par une fuite rapide que quelques cavaliers sont parvenus à échapper à ses coureurs. Alexandre ne se laisse pas encore convaincre; il lui faut des témoignages plus certains. A la guerre, si l'on se fiait à toutes les émotions, on marcherait de méprise en méprise. Le roi de Macédoine fait appeler un certain nombre de ses fidèles hétaires; ce sont leurs yeux seulement qu'il en veut croire. Il leur confie une triacontère, navire non ponté et rapide, qui arme quinze avirons de chaque bord. Les hétaires se glissent le long du rivage, s'aidant de toutes les sinuosités pour dérober leur barque à la vue de l'ennemi. Plus de doute! le camp des Perses occupe et couvre tout le fond du golfe. Alexandre a pris son parti sur-le-champ. Les défilés qu'il a franchis pour entrer en Syrie seront-ils au moins demeurés ouverts! Une troupe choisie de cavaliers et d'archers va les reconnaître : le passage est libre; d'un instant à l'autre, il peut se fermer. Alexandre décampe au milieu de la nuit; dès qu'il a occupé les crêtes, il fait reposer son armée. Il ne lui reste plus qu'à déboucher dans la plaine, chose assez périlleuse encore, si l'ennemi prévenu l'attend au pied même des montagnes. Une armée grecque, dans l'ordre à rangs serrés, occupait un front de plus d'un kilomètre sur 16 mètres environ de pro-

fondeur. Alexandre, tant que le passage reste étroit, laisse les corps s'écouler l'un après l'autre, sur un front de trente-deux files au plus; aussitôt que la gorge s'évase, il développe peu à peu ses troupes, pousse insensiblement l'aile droite vers la montagne, l'aile gauche vers la mer. Il est telle formation qui s'enfonce dans l'armée ennemie comme un coin; la phalange de Philippe agit à la façon de la hache. Le premier rang, composé des lochages, renferme les hommes les plus grands, les plus courageux, les plus robustes. C'est le tranchant du fer qui doit entamer l'obstacle, la multitude placée en arrière ne lui ajoute que la puissance du poids. Tel était l'avis de Xénophon, et tel fut aussi le conseil que me donna maintes fois au Mexique le général Prim : « Si nous devons en venir aux mains avec l'armée de Zaragoza, me disait-il, mettez en avant les zouaves! Ils entameront l'ennemi, le reste passera par la trouée. » Je ne sais si le général Prim avait raison; mais il est certain que, dans la tactique ancienne, toutes les évolutions se pliaient généralement à cette règle : maintenir en tête les lochages. Il en résultait souvent une grande lenteur et la nécessité de manœuvrer par une série de contre-marches.

Darius n'avait assurément pas choisi la plaine d'Issus pour champ de bataille; il y fut surpris. Les dispositions qu'il adopta eurent pour objet de parer autant que possible aux inconvéniens de cette surprise. Pour le guider dans le grand conflit, il lui restait encore un excellent conseiller : le transfuge Amyntas, qui avait été, avant sa défection, un des meilleurs lieutenans d'Alexandre. Ce fut probablement aux avis de cet officier qu'il dut l'adoption des mesures que tous les historiens ont unanimement approuvées. Les hauteurs que les Macédoniens, pour engager l'action, seront obligés de laisser à leur droite, sont d'abord très fortement occupées; le gros de l'armée, avec les immortels, est rangé derrière le lit du Pinare. C'est là que se tient Darius, monté sur son char de guerre. En avant du fleuve, il a laissé, pour couvrir son front de bataille, 30,000 chevaux et 20,000 hommes de trait. L'arène est étroite; par compensation, elle offre aux Perses l'avantage de pouvoir en barrer facilement l'accès. De la mer aux montagnes, les Macédoniens chercheraient en vain une fissure, un point faible. Tout est compact et d'une épaisseur à faire reculer des gens moins hardis. La cavalerie des Perses a déployé ses nombreux escadrons sur la plage. Alexandre lui oppose, avec les Thessaliens, la cavalerie de Parménion. S'il est un danger contre lequel doive se prémunir soigneusement le chef de l'armée macédonienne, c'est assurément le danger d'être débordé par les troupes postées sur les hauteurs et qui menacent d'une attaque soudaine son flanc droit. Il lui faut donc disposer une partie de son aile droite en potence et faire face aux

montagnes en même temps que face au cours du fleuve. Mais les Perses se trouvent trop bien en sûreté sur les rampes qu'ils occupent pour témoigner la moindre intention d'en descendre. Leur attitude ne tarde pas à rassurer Alexandre; 300 cavaliers d'élite suffiront pour les contenir; le reste des troupes reçoit l'ordre d'exécuter un prompt changement de front et de se déployer de façon à déborder par la droite l'aile gauche de Darius. La ligne de bataille a pris sa forme définitive. Au signal du roi, l'armée entière s'ébranle.

Le peuple grec a été, de tout temps, un peuple bavard; les soldats grecs, en revanche, — tant est grande la force de la discipline, — sont silencieux. « On dirait une armée sans voix. » Marcher en silence et marcher sans se rompre, est resté, depuis les jours d'Homère, la grande loi tactique des anciens. Alexandre s'avance lentement, de peur qu'une marche trop rapide ne jette du désordre dans la phalange. « Les rangs sont si serrés que les piques soutiennent les piques, les casques joignent les casques, les boucliers appuient les boucliers. » Darius en ce moment rappelle sur la rive droite du Pinare les troupes qu'il n'avait déployées que comme un rideau en avant du fleuve. Une clameur confuse s'élève dans la plaine; la phalange macédonienne marche toujours. Elle arrive enfin à portée de trait. L'heure est passée de marcher d'un pas grave; il faudra bientôt se précipiter sous cette volée de flèches qui ne va pas tarder à obscurcir l'air; ce n'est qu'un tourbillon d'une centaine de mètres à franchir. L'empereur Napoléon refusait d'ajouter foi aux harangues que l'antiquité a mises dans la bouche de ses généraux. « Au moment de l'action, trois mots, disait-il, suffisent : Déployez ces drapeaux! Le geste complète la pensée. » Déployez ces drapeaux! ceci, je l'avouerai, me paraît un peu court. Pour entraîner au sommet des Alpes les soldats de l'armée d'Italie, je ne trouve pas mauvais qu'on ait relu son Quinte-Curce. « Allez, vaillans soldats, arracher à ces femmes l'or dont vous les voyez couvertes; allez échanger vos rochers nus et vos terres glacées pour les riches campagnes des Perses! » Qu'on s'appelle Alexandre ou Napoléon, quel inconvénient peut-il y avoir à dicter à son chef d'état-major semblable ordre du jour? Ce ne sont que des paroles, me direz-vous; ces paroles font sur le soldat l'effet d'un breuvage enivrant. Il serait donc fâcheux de vouloir proscrire absolument les harangues; tout ce qu'il est permis, suivant moi, de demander aux harangueurs, c'est qu'ils se souviennent de la façon dont les Taïtiens terminent généralement leurs discours : « *Tirara parao!* Assez causé! » Le soldat n'écoute que la voix des chefs qui mettent autant de vigueur dans l'acte que de chaleur dans la proclamation.

J'ai dit que les deux armées se trouvaient à portée de trait. Les Macédoniens, à leur tour, poussent leur cri de guerre. L'immense clameur fait trembler la montagne; l'écho la répercute au loin de gorge en gorge. Alexandre, le premier, se précipite à toute bride vers le fleuve; les escadrons s'élancent à sa suite et vont donner sur la gauche des Perses. Tout se débande et fuit. Le fleuve sur ce point était facilement guéable ; au centre, la phalange a rencontré des bords plus escarpés; elle a même trouvé devant elle une longue et épaisse rangée de palissades. Semblable à la vague qui s'écrase et déferle en touchant le sable du rivage, la phalange, brusquement arrêtée, rompt ses rangs. Les mercenaires grecs à la solde de Darius la surprennent au milieu de son désordre. Ces soldats stipendiés étaient au nombre de 30,000, tous animés par la haine qu'ils portaient aux Macédoniens. Le choc en cet endroit fut terrible. Ptolémée, fils de Séleucus, et 120 Macédoniens de distinction y perdirent la vie. On combattait de près, corps à corps, non plus avec les piques devenues inutiles, mais avec les épées. L'aile droite, que conduisait en personne Alexandre, venait heureusement de refouler le corps qui lui était opposé ; au lieu de se laisser entraîner à une vaine poursuite, elle se rabat en masse sur le flanc des stipendiés. Cette troupe d'élite se voit en un clin d'œil enveloppée; on ne lui accorde pas de merci. La droite des Perses se trouve alors complètement découverte. De ce côté aussi, les troupes de Darius avaient eu, pendant un certain temps, l'avantage; leur grosse cavalerie toute bardée de fer fit fléchir, assure-t-on, les Thessaliens. Ce corps victorieux ne sait pas résister au spectacle de la déroute qui vient de se produire au centre; sa retraite est le signal d'un épouvantable carnage. « Le sort d'une bataille, a dit Napoléon, est le résultat d'un instant, d'une pensée. On s'approche avec des combinaisons diverses, on se mêle, on se bat un certain temps; le moment décisif se présente, *une étincelle morale* prononce, et la plus petite réserve accomplit. »

Alexandre ne cherche au milieu de la mêlée que Darius. Il le découvre enfin : Darius s'est dressé debout sur son char; de sa haute stature il domine, comme l'image de la patrie en détresse, la plaine ensanglantée. Un rempart vivant le couvre encore; Oxathrès s'est jeté avec sa cavalerie devant le souverain, qui ne peut se résoudre à fuir. Pareil au léopard qu'on voit rôder, l'œil en feu et la langue pendante, autour du *corral*, Alexandre use en vain ses griffes sur les barreaux de la généreuse enceinte. Il y eut là une magnifique mêlée, une lutte suprême, dont peut s'honorer à bon droit la défaite. Des satrapes qui avaient jadis commandé des armées combattirent en simples soldats. Atizyès, Rhéomithrès, Sabacès, gouverneur de l'Égypte, payèrent de leur

vie le salut de ce roi que la fortune abandonnait sans réussir à détacher de lui ses courtisans; ils donnèrent à Darius le temps de sauter à bas de son char et de gagner à cheval la montagne. La nuit vint dérober le monarque fugitif aux poursuites du vainqueur. Les débris de l'armée perse se retiraient éperdus; on sabra ce qu'on put atteindre. Plus de 100,000 hommes périrent dans cette effroyable journée; les ravins furent remplis de cadavres jusqu'au bord. Le centre avait été si brusquement enfoncé que les bagages n'eurent pas le temps de suivre la cavalerie dans sa fuite; le camp fut envahi avant même que le combat eût cessé. On y trouva la famille de Darius : sa mère, Sisygambis, son épouse, Statira, ses deux filles, son fils à peine âgé de six ans et tout le cortège de femmes, de serviteurs, que comportait le déplacement incompréhensible de la cour. Nous avons tous appris quel traitement réservait à cette famille infortunée la générosité d'Alexandre. Peut-être valut-il mieux pour ces nobles victimes du sort jaloux des armes tomber entre les mains d'un pareil vainqueur que d'avoir à subir dans Babylone même le contre-coup d'une si grande catastrophe. Les Macédoniens pouvaient être avides de pillage; il est difficile de croire qu'ils fussent sérieusement altérés de vengeance; la victoire n'avait pas, pour cela, coûté assez cher. L'armée d'Alexandre ne perdit que 300 fantassins et 150 cavaliers.

Darius, tout en fuyant, avait fini par rassembler autour de lui 4,000 hommes; il se hâta de gagner à Thapsaque le gué où passa Cyrus le Jeune, et mit ainsi l'Euphrate entre Alexandre et le faible détachement qui composait alors son armée. L'approche de l'hiver, mieux que le fleuve encore, protégea sa retraite. La bataille d'Issus avait eu lieu à la fin de novembre; les pays que Darius pouvait traverser à la tête de sa petite troupe n'auraient pas nourri une armée. Avant de songer à s'enfoncer vers le cœur de l'empire, Alexandre avait des mesures plus urgentes à prendre. Quand il aurait organisé les provinces qui allaient se détacher l'une après l'autre de la monarchie comme un fruit mûr, quand il aurait reçu les renforts attendus de la Macédoine, renvoyé en Grèce les soldats à bout de forces ou à bout de zèle, fait tomber les places insoumises du littoral, recueilli partout des renseignemens, de l'argent et des vivres, il devrait s'occuper de constituer ses convois. Ceci fait, il lui serait loisible d'aller chercher Darius sur le champ de bataille, si ce malheureux roi conservait la pensée de tenter une seconde fois la fortune.

E. JURIEN DE LA GRAVIÈRE.

FLORENCE

LE MOUVEMENT DE LA RENAISSANCE; SES ORIGINES (1).

I.

Pourquoi Florence, entre toutes les villes de l'Italie, eut-elle le privilége de rendre l'Europe au culte de la pensée, de lui inspirer le goût du beau, de donner le signal du mouvement dans toutes les branches des connaissances humaines, et de conserver si longtemps la suprématie sur toutes les villes de la Péninsule? En un mot, quelles sont les origines et les causes de la Renaissance?

Les hommes ne peuvent pas toujours exactement analyser des mouvemens aussi prodigieux et aussi complexes; s'il y a quelque chose de logique et de naturel dans ce développement extraordinaire, il y a chez les peuples où il s'accomplit des dons heureux qui le secondent comme il y a dans le sol une certaine fertilité qui contribue à l'excellence de la moisson. Tout n'est pas le résultat de l'étude, de l'application et de l'économie; il y a de l'intuition, du bonheur, quelque chose d'heureux qu'on n'analyse point. La douceur du ciel, le charme de l'atmosphère, cette grâce native dont chaque chose est empreinte, je ne sais quoi d'élégant et de sympathique, qui est le cachet indéniable des hommes et des choses de Florence, ne doit pas être étranger à une aussi admirable efflorescence dans la Toscane. Les causes efficientes sont multiples; les unes sont directes, immédiates et permanentes; les autres sont indirectes, lointaines et purement accidentelles.

(1) Les pages qui suivent sont extraites en partie d'un livre qui paraîtra cet hiver chez l'éditeur Rothschild et qui sera, sous le titre de *Florence*, un pendant au livre de M. Yriarte sur *Venise*.

Dans ce beau livre où il a étudié la Renaissance, au chapitre intitulé : « Renaissance de l'antiquité, » J. Burckhardt dit que « les conditions sociales de l'époque auraient suffi, sans l'influence de l'antiquité, pour porter la nation italienne à un certain degré de maturité; comme il est certain aussi que la plupart des innovations véritablement substantielles, apportées alors dans la vie publique, se seraient développées sans elle (1). »

Si cette assertion était exacte, — et nous nous permettons de dire qu'elle ne l'est point absolument, surtout en ce qui touche et les lettres et les arts, — il faudrait supprimer déjà, parmi les causes du mouvement, une de celles que nous comptons parmi les plus décisives. Ce serait alors au seul génie florentin et aux seules circonstances politiques et sociales que serait due l'élaboration du grand œuvre. Il n'est que juste de dire que l'écrivain que nous venons de citer reconnaît pourtant que l'antiquité imprima alors aux lettres et aux arts un coloris spécial, qui se manifesta dans la forme, sinon dans la substance des choses.

La rénovation, il faut le dire tout d'abord, s'exerça dans tous les sens; ce ne fut pas seulement un retour au culte des choses de l'esprit, inspiré certainement par la découverte des œuvres de la littérature et de la philosophie antiques, mais il sembla qu'on eût retrouvé en même temps le sens perdu de la beauté plastique.

La lutte continue pour l'indépendance, pour cette liberté d'association qui fut un des grands leviers de la puissance de Florence, pour l'autonomie politique de la cité et pour la revendication des libertés communales, interdisait d'abord à tout Florentin le désintéressement de la chose publique; elle forçait les citoyens, à tous les degrés de l'échelle sociale, à une certaine activité physique et intellectuelle, en leur imposant, outre les efforts naturels qu'exigent les nécessités de la vie matérielle en des temps troublés, une préoccupation et une responsabilité personnelle d'un ordre plus élevé. De bonne heure, chaque Florentin appartint à un groupe et fut le soldat d'une idée; on l'appelait à toute heure à la défense de sa bannière, à la revendication de ses droits méconnus et, à sa place, dans le rang de sa corporation, il devenait, dans la mesure de sa valeur morale et de sa faculté d'initiative, l'artisan et le champion effectif d'une réforme.

L'initiative était alors une loi pour tous, l'originalité et l'indépendance de caractère une habitude; l'esprit surtout était individuel. Le pouvoir démocratique, à côté de ses dangers évidens, a cela de fortifiant qu'il n'impose pas à tous un joug commun, et qu'il ne fixe de limite à l'ambition de chacun que celle que lui impose

(1) *La Civilisation de la Renaissance en Italie*, par J. Burckhardt; Florence, 1876.

la limite même de ses talens, de son activité et de ses facultés. Mais d'autre part il semble qu'il y ait incompatibilité entre cette agitation politique constante qui régna du XIIIe au XVe siècle, et la germination d'une idée féconde et le développement d'une civilisation naissante.

Comment la fleur de la renaissance a-t-elle pu grandir au milieu des péripéties ardentes et incessantes de la commune? Comment sa tige n'a-t-elle pas été brisée, foulée aux pieds, coupée jusque dans ses racines? Dans Pise, dans Sienne, dans Pérouse ensanglantées, comment voit-on des penseurs et des artistes, au milieu de ces discussions continuelles et de ces guerres permanentes, réussir à s'absorber dans le recueillement nécessaire à la conception et à l'exécution des chefs-d'œuvre? Non-seulement à Florence, mais dans toute l'Italie : à Venise avec le sénat et le grand conseil, à Milan avec les Sforza, à Mantoue avec Gonzague, à Ferrare avec Este, à Urbin avec Montefeltre, à Rimini avec Malatesta, à Naples avec Robert, puis avec Alphonse, et au Vatican avec les grands pontifes, comment la tyrannie d'un maître farouche, — de ceux qu'on appelait *les tyrans,* qu'on voit occupés à attaquer ou à se défendre, à agrandir leurs états et à spolier leurs voisins, échangeant nuit et jour de grands coups d'épée, — abrite-t-elle en même temps sous les murs de ces rudes forteresses tous les champions de l'idée, *lauréats* et *pensionnaires,* poètes qui chantent, artistes qui créent, savans et philosophes qui méditent? Ces mêmes tyrans mènent le chœur, et on les voit, tout bardés de fer, descendre dans l'arène pour conquérir le vert laurier.

C'est que l'Italie n'avait pas à faire le même effort que les autres peuples de l'Europe pour échapper à l'état de torpeur où ils étaient plongés à l'époque du moyen âge. On pourrait, après tout, écrire l'histoire de l'illustration des cinq ou six siècles qui suivirent l'invasion des barbares; et cette époque, néfaste partout ailleurs en Europe, a encore en Italie son illustration relative. Les monumens dont les Romains avaient couvert le sol étaient toujours debout; Rome était restée quand même un foyer où le feu sacré couvait sous la cendre; les brutales invasions n'en avaient pas éteint jusqu'à la dernière lueur. Tous ces arcs de triomphe, ces thermes, ces colonnes votives, ces panthéons, ces amphithéâtres, ces temples orgueilleux encore sous la mousse et la lèpre, et qui empruntaient une beauté nouvelle à leur aspect de ruines, attestaient une grandeur passée dont on pouvait se souvenir au premier moment de calme et de pacification. C'était une chaîne entre l'Italie ancienne et l'Ialie nouvelle; et, dans la pensée de tous, la grandeur d'autrefois pouvait éveiller l'espoir et l'idée d'une gra ndeur à venir. Cette Grèce qu'on avait vaincue et qui s'était vengée de l'asservissement en imposant à son tour son joug intellectuel au vainqueur, n'était pas

une pure expression géographique, un pays idéal, où, à un des âges de l'humanité, s'était abritée la pensée humaine. C'était pour les Italiens une réalité bien vivante, une terre amie et voisine, dont on voyait à l'horizon de l'Adriatique s'échancrer les côtes bleuâtres. Chaque jour entraient dans leurs ports ces bâtimens venus de l'Hellespont, aux grandes voiles gonflées par le vent, bordées d'une grecque rouge, qui rappelaient par leur forme et leur couleur les nefs de l'antiquité. L'Italie méridionale d'ailleurs ne s'appelait-elle pas naguère encore la Grande-Grèce, et n'avait-on pas vu fleurir dans la Pouille et les Calabres une civilisation raffinée dont on retrouvait partout la trace? Si le christianisme avait proscrit tout ce qui rappelait les païens, du moins la tradition subsistait-elle encore, et chaque jour découvrait-on les traces de cette civilisation, comme on constatait la présence de cette race d'élection qui avait fait souche dans les plus lointaines bourgades. Ces deux influences latine et grecque, mêlées ensemble, avaient préservé les Italiens de la ruine totale au point de vue intellectuel; quant aux Florentins, ils étaient mieux disposés que tous autres à recevoir la culture, car, sur leur sol même, au lieu où s'élevait la cité des fleurs, la plus industrieuse et la mieux douée des colonies fixées dans la péninsule avant les Romains eux-mêmes avait laissé les plus profondes empreintes de son passage, avec des monumens d'art qui peuvent rivaliser encore aujourd'hui avec ceux de la Grèce et du xve siècle florentin.

Quand l'Italie avait été conquise, Théodoric, Charlemagne, Lothaire, avaient eu souci des choses de l'esprit et de tout ce qui peut adoucir les mœurs et policer les hommes. Dès le VIIIe siècle, on avait vu paraître cet édit de Lothaire, où, fidèle à la politique du grand empereur, il fixait les circonscriptions scolaires, à Pavie, à Ivrée, à Crémone, à Turin, à Florence, à Fermo et à Vicence : et dans la nuit des époques sombres du xe et du XIe siècle, on rallumait déjà le flambeau de l'érudition. Les moines de l'abbaye du Mont-Cassin aidaient à leur tour au développement; ils copiaient déjà Aristote, Démosthène, Cicéron, Horace, Virgile et Lucrèce ; et ce n'était point par eux seuls que se faisait la révélation. C'était plutôt un réveil, car on se souvenait dans toute l'Italie méridionale, d'avoir entendu lire les poètes latins dans les amphithéâtres romains, et, au forum de Trajan, on avait vu des lettrés réciter des fragmens des auteurs classiques devant le sénat, qui donnait au vainqueur de ces luttes oratoires une couronne et un tapis d'or. La langue latine, qui, elle aussi, fut un instrument de civilisation, puisqu'elle était la clé d'or qui ouvrait le livre des belles pensées et du beau langage des aïeux, était encore assez répandue avant les premiers siècles de la Renaissance pour qu'on pût prêcher en latin dans certains centres de

la Toscane. Et le respect pour les grands noms de l'antiquité n'était pas seulement le privilège de quelques lettrés ou d'une secte monastique, mais bien une religion populaire. On en avait une preuve à Mantoue, où annuellement, de toute antiquité, jusqu'au xve siècle, on parait de fleurs la statue de Virgile comme l'autel d'une divinité; à Brindisi, où on montrait la maison du poète à tous les étrangers comme un monument dont on pouvait s'enorgueillir. Dès le xiiie siècle, Dante, s'adressant au poète des *Églogues* et de l'*Énéide*, le reconnaît comme son maître :

> Tu se'lo mio maëstro e lo mio autore.

C'est lui qui l'introduit dans les cercles où l'accueillent Homère, Horace, Ovide et Lucain; et il évoque tout l'aréopage des philosophes, des poètes et des moralistes de l'antiquité : Socrate, Platon, Démocrite, Diogène, Anaxagore, Thalès, Empédocle, Héraclite, Zénon, Orphée, Cicéron, Tite-Live, Sénèque, Euclide et Ptolémée. L'influence romaine est évidente, le souvenir de Rome pénètre Dante; il regarde les habitans de la ville éternelle comme des aïeux; il subit leur joug, ils sont pour lui la source féconde d'où tout découle. « Le peuple romain, dit-il dans ses écrits, est l'aîné de la famille italienne. »

La langue latine, à vrai dire, ne s'était jamais perdue; tout au plus avait-elle pu se corrompre au contact des barbares. Deux hommes de génie, Pétrarque et Boccace, devaient avoir la préoccupation de restaurer l'étude de la langue grecque; leurs efforts dans ce sens ont eu une influence considérable. On sait que le premier gardait précieusement, sans pouvoir le lire, un Homère dans le texte original; il se sentait attiré par ce grand génie, il semblait que ces caractères, dont il ne pouvait pénétrer le sens, jetassent des rayons lumineux qui le fascinaient. A Avignon, il avait rencontré un moine de Seminara en Calabre, envoyé en ambassadeur auprès du pape : Bernard Barlaam, qui devait être un des initiateurs des études grecques en Occident; c'est de lui que le poète apprit les élémens de la langue d'Homère.

Boccace, plus heureux, pouvait déjà lire *l'Iliade* en s'aidant de la traduction latine, et en 1360, ayant accueilli chez lui Léon Pilate, élève de Barlaam, le premier de ceux qui ouvrirent une école publique de langue grecque en Italie, l'auteur du *Décaméron* adressa une instance à la seigneurie de Florence et obtint d'elle l'établissement d'une chaire publique où Pilate expliquerait *l'Iliade l'Odyssée,* et seize Dialogues de Platon.

C'est une date mémorable ; il faut s'y arrêter; car tout le secret de la supériorité de Florence dans les arts plastiques vient certai-

nement de l'étude des monumens antiques, et sa supériorité dans l'ordre intellectuel est due, à n'en pas douter, à la découverte et à la diffusion des manuscrits des auteurs anciens. Cette influence de la tradition n'exclut pas sans doute celle des hommes de génie qui naissent, se développent, et portent encore une force d'expansion qui crée le mouvement; mais l'explosion du génie personnel de Dante lui-même, encore qu'il s'exprime en langue vulgaire, n'est certes pas indépendante de toutes ces influences lointaines.

On est en droit de se demander pourquoi et comment, alors qu'on avait parlé grec à Rome sous le règne d'Auguste, où les femmes elles-mêmes affectaient de n'employer que cette langue comme une preuve de leur supériorité intellectuelle, on en était arrivé à ne plus l'entendre dans la Péninsule et à regarder comme une conquête de pouvoir comprendre les auteurs les plus estimés et les traduire en langue latine. L'influence de la littérature et de la philosophie grecques en Italie avait été en augmentant sous les Antonins; on avait vu Marc-Aurèle écrire ses *Maximes* en langue grecque et, deux siècles encore après lui, l'empereur Julien la préférait à sa propre langue dans les écrits qu'il consacrait à la défense du polythéisme.

C'est la jeune société chrétienne qui devait, avant les barbares, porter le coup le plus funeste à l'influence hellénique en Occident. Les temples superbes élevés en l'honneur de ces trois mille dieux *qui n'avaient pas un athée*, et le charme incomparable des écrits laissés par les écrivains païens, parlaient trop en faveur d'une incontestable supériorité du génie antique pour qu'on en voulût laisser subsister la trace. On détruisit les temples, on brisa les statues, on proscrivit les dieux et, comme le niveau intellectuel de la société baissait sensiblement, personne ne protesta contre l'anéantissement des monumens de l'art et de la littérature grec. L'imagination se trouble à l'idée de ces holocaustes offerts sur l'autel du vrai Dieu; ce ne fut point le résultat d'une violence subite, comme lors de l'entrée des Arabes en Asie, mais ce fut une oppression constante, permanente, et dont les effets furent aussi désastreux. Quelques grands esprits pouvaient bien s'élever au-dessus du préjugé vulgaire et concilier la pratique de la religion nouvelle avec l'admiration qu'ils professaient pour Eschyle, Sophocle, Euripide, Xénophon, Platon et Aristote; mais saint Jérôme lui-même, s'il n'allait point jusqu'à les livrer aux flammes, détournait ses yeux des auteurs profanes. Une consécration officielle et infaillible, qui partait de haut, allait rendre complète l'œuvre de destruction: dans le concile tenu à Carthage, on défendit à tout prélat de se livrer à la lecture des auteurs païens. Dès lors les relations intellectuelles cessèrent entre les Grecs et les Latins: et cette belle langue hellé-

nique, qui s'était imposée au nom du génie de ceux qui avaient écrit tant d'immortels chefs-d'œuvre, devint bientôt inintelligible en Italie.

L'empire romain se transporte à Constantinople, les barbares envahissent l'Italie et les ténèbres s'épaississent. Cependant, aux bords de l'Adriatique, dans cette ville de Ravenne, dernier refuge de la puissance des empereurs romains, où les avait poursuivis Théodoric, roi des Goths, la littérature grecque avait trouvé un asile momentané, grâce à l'illustration personnelle de ce barbare couronné, qui fut certainement un esprit supérieur à tous ceux qu'il conduisait à la conquête de l'empire romain.

Ce ne fut qu'un éclair; quelques successeurs de saint Pierre se montrèrent aussi favorables au respect des lettres grecques, et cent ans après Théodoric, on rouvrit des écoles romaines fermées pendant que le fléau se déchaînait sur toute l'Italie; mais le monde ecclésiastique ne voyait plus dans la langue et la littérature grecques qu'une dangereuse manifestation de la pensée qui suscitait les hérésies en Orient : et la langue latine, la seule qu'on y enseignât, altérée elle-même au contact des idiomes barbares, s'était assez corrompue pour que le culte des lettres latines ne fût plus que le privilège des lettrés.

Au point de vue de l'hellénisme et du latinisme, la nuit est alors complète en Occident; voyons si l'Orient avait mieux conservé l'admirable patrimoine légué par les aïeux.

Au IVe siècle de notre ère, Constantinople avait vu s'accomplir la séparation avec l'empire d'Occident, et Byzance était devenu le siège des querelles religieuses et des hérésies; on vit les Grecs imiter la conduite des évêques chrétiens et détruire à leur tour les manuscrits de Ménandre, Diphile, Apollodore, Philémon, Alexis, Sapho, Corinne, Anacréon, Mimnerme, Bion, Alcman et Alcée, dans l'intérêt de la religion. Il leur restait des historiens de talent, quelques commentateurs, des géographes, des médecins; mais pas un poète dont on puisse dire le nom. La décadence littéraire avait suivi la décadence politique.

Un fléau semblable à celui qui avait consommé la ruine de la civilisation en Occident allait fondre sur les Grecs et achever l'œuvre de destruction. Au VIIe siècle, les Arabes s'emparent de toutes les possessions grecques en Asie et en Afrique; ils entrent à Alexandrie, et cette invasion amène peu à peu la suppression de la langue grecque, qui ne se maintient que dans la Grèce proprement dite.

Il faut rendre à César ce qui appartient à César. Ce n'est point le calife Omar qui allait brûler la bibliothèque des Ptolémées; l'œuvre sinistre avait été accomplie longtemps avant lui par les soldats de César; et le *Serapeum*, qui avait échappé au désastre lors

de la prise d'Alexandrie par le général romain, avait été pillé depuis sous Théodose. Peut-être même, à part ce fait néfaste du règne du Coran et de la suppression de la langue des Héllènes, les Arabes ont-ils été relativement des civilisateurs, là, comme ailleurs avec Haroun-al-Raschid et Boabdil. Mais les épreuves n'étaient pas finies, les Turcs ottomans, vainqueurs des Arabes en Asie, s'avançaient vers l'Europe et menaçaient de faire disparaître le dernier refuge des îles grecques où s'était abritée la langue. Cette fois, ce fut le christianisme qui la sauva; il avait à se faire pardonner la ruine des auteurs anciens, il nous apporta en Occident les écrits des pères de l'église, nous révéla l'Évangile, que nous ne connûmes que dans le texte hellénique, et la langue grecque resta la langue liturgique de l'église orientale. Quand tout le territoire fut tombé sous le joug des musulmans, l'Occident fut un refuge ouvert aux exilés, qui lui transmirent l'héritage, et plus on étudie les causes du mouvement intellectuel en Italie, plus on se persuade que ces exilés furent les vrais initiateurs de la renaissance de l'hellénisme.

Avant la prise de Constantinople, qui dispersa les derniers savans grecs, les empereurs byzantins, menacés par les Turcs, cherchaient un appui dans le monde latin et rêvaient la conciliation des églises. Dans un concile tenu à Vienne en 1311, sentant la nécessité de trouver des négociateurs entre les deux églises, les évêques avaient ordonné l'enseignement de cette langue dans un certain nombre de villes d'Italie. De leur côté, les moines de l'ordre de Saint-Basile, fixés dans les Calabres, se servaient du grec comme langue liturgique et avaient le plus haut intérêt à effectuer la réconciliation de l'église d'Orient avec l'église d'Occident; ils furent aussi les ardens promoteurs de l'instruction publique dans le sens des études helléniques.

Ce moine de Calabre, Bernard Barlaam de Seminara, qui fut le maître de Pétrarque, avait été l'un des intermédiaires entre les deux églises, et c'est ainsi que s'explique sa présence à la cour des papes à Avignon. La première chaire publique de grec est fondée à Florence en 1360 par son élève Pilate : c'est le premier pas, faible et hésitant, car on lit dans les lettres de Pétrarque que, de son temps, on compte à peine en Italie dix personnes qui comprennent Homère, non pas en le lisant dans le texte, mais dans la traduction latine.

Mais bientôt Manuel Chrysoloras, l'élève de Gémiste Pléthon, vient solliciter des secours en Italie contre l'envahissement des Turcs; il se laisse enchaîner par tous ces esprits avides de science qui lui offrent un honorable asile, et en 1396, il occupe la chaire que Léonce Pilate a laissée vide; on le voit successivement à Milan, à Paris, à Rome; partout on se presse autour de lui pour l'en-

tendre; il écrit une Grammaire grecque, et ayant trouvé dans Palla Strozzi (1371-1462) un admirable protecteur, doué de grandes richesses, il ne rencontre plus dès lors nul obstacle à la propagation de ces idées nouvelles : il fait venir de Constantinople tous les manuscrits grecs qu'il peut s'y procurer et révèle à l'Occident les œuvres de Platon, de Plutarque, la *Politique* d'Aristote et la *Géographie* de Ptolémée.

C'est bien Florence qui officiellement, par un décret, une provision du conseil des Priori, a donné le mouvement en Italie dès 1360. A partir de là, l'effort est très vif, et les résultats sont évidens. Guarini de Vérone succède à Chrysoloras, Cosme le Vieux succède à Strozzi, qu'il jalouse et qu'il exile, mais dont il continue l'effort dans cette direction des études grecques; Leonardo Bruni Aretino, autre élève de Chrysoloras, traduit l'*Éthique* d'Aristote, les *Harangues* d'Eschine, la *Première Guerre punique* de Polybe, et Niccolo Niccoli crée une science nouvelle : la critique philologique (1363-1437). Ce n'est plus assez pour les Florentins d'avoir les textes, il faut les posséder dans leur fidélité primitive et les réduire à leurs meilleures leçons. Nous arriverons insensiblement à l'apogée du mouvement déterminé par la présence de tous ces Grecs venus au concile de Florence, et plus tard par l'émigration qui résulte de la prise de Constantinople par les Turcs. Les George de Trébizonde, Théodore Gaza, Argyropoulos, Gémiste Pléthon, Aurispa (qui à lui seul apporte à Florence, de son voyage en Orient, deux cent trente-deux manuscrits grecs), annoncent Marcile Ficin et l'académie platonique, qui tient ses séances sous les arbres de Carreggi, sous la présidence de Laurent le Magnifique et de Politien.

II.

Avant de montrer comment Florence entraîne à sa suite l'Italie tout entière et avant de donner une idée du mouvement dans Florence même au moment où il atteint son apogée, sous Laurent de Médicis, il faut revenir en arrière pour constater la trace d'autres influences parallèles qu'on retrouve mêlées comme un alliage au génie florentin. Il importe aussi de dire comment, entre la langue latine et la langue grecque réservée comme langue savante aux classes supérieures, s'élaborait lentement la *langue vulgaire*, composée, comme des fleurs d'un bouquet, des expressions les plus belles et les plus appropriées, empruntées à tous les dialectes de l'Italie, pour former cette langue nouvelle que Dante, au XIIIe siècle allait employer et fixer dans un poème immortel.

La constitution d'un exarchat à Ravenne, qui persista jusqu'au Xe siècle, avait pour ainsi dire enfermé le territoire toscan dans un

cercle étroit d'influences byzantines; s'il est difficile de bien déterminer la part de cette action dans le mouvement littéraire, elle nous apparaît avec la dernière évidence dans les arts plastiques. Que le voyageur qui visite le Baptistère de San-Giovanni, l'un des monumens les plus vénérables de la cité, lève les yeux vers l'ornementation dont la voûte est recouverte : il est en face d'une manifestation évidente de l'art grec, manifestation qui lui rappelle les mosaïques du tombeau de Galla Placida, à Ravenne, et les belles frises de San-Vitale, où l'impératrice Théodora, fardée comme une ancienne courtisane, et l'empereur Justinien apparaissent au milieu d'une cour orientale fastueuse composée d'eunuques, de Nubiens et de Persans. C'est à Cimabuë, le grand initiateur de l'école florentine, qu'il appartiendra de secouer le joug des canons byzantins et de dégager les tendances nationales en revenant à l'étude de la nature.

Dans la sculpture, c'est aux Pisans et à Niccolo Pisano, un des plus grands artistes qui aient jamais existé, que reviendra l'honneur de renouer les traditions de la sculpture italienne et d'affranchir la pierre; mais il est juste de constater que c'est encore de l'art national qu'il s'inspire, en retournant aux sources romaines, quand il rêve devant ces sarcophages de Pise, dus, deux siècles avant le christianisme, aux ciseaux des tailleurs de pierre romains vantés par Strabon.

L'art et la science des Arabes, leur goût incomparable, leurs connaissances spéciales et restreintes, mais vivement caractérisées, devaient aussi apporter leur contingent d'influence indéniable. Maîtres de la Sicile depuis le IXe jusqu'au XIe siècle, comment, avec leur goût des formes raffinées, leur amour de la couleur, leur propension à l'étude des sciences, leur ornementation ingénieuse et compliquée, leur passion pour les riches étoffes et les monumens éclatans qui reflétaient les vives colorations de leur sol, rendues désormais impérissables par des procédés savans et des combinaisons de matériaux indestructibles, n'auraient-ils pas, à leur tour, communiqué quelque chose de leur style et laissé l'empreinte de leur caractère dans les relations constantes qu'ils entretenaient avec les ports de la Méditerranée?

Ils aimaient les armures damasquinées, les bijoux délicatement travaillés, les émaux brillans, les cuirs repoussés, les chevaux richement caparaçonnés; habitués à la vie des camps et vivant comme en état de guerre, ils se plaisaient, même au milieu des loisirs de la paix, à retracer l'image de la conquête en des simulacres où ils faisaient briller leur élégance en déployant leur adresse. On allait, sans pousser aussi loin qu'à Gênes, où leurs vaisseaux abordaient directement, l'imitation des formes et des harmonies

qui leur étaient particulières, leur emprunter à Palerme et à Florence, avec les joutes et les tournois, je ne sais quelle élégance chevaleresque dans le geste, dans la forme et dans les pompes des cérémonies.

La maison de Souabe, en revendiquant le trône du César romain, n'exerçait à vrai dire sur l'Italie qu'une autorité purement nominale, précaire, intermittente; et son génie était trop essentiellement différent de celui des Toscans pour laisser des marques évidentes de son passage. Mais l'énergie personnelle exerce toujours une grande action en Italie, et la culture extraordinaire de ce descendant de Frédéric Barberousse, qui s'appela Frédéric II, devait aussi laisser sa trace. Son règne est le prologue de la renaissance; il faut peut-être lui attribuer une part dans cette tendance qu'eurent les Florentins à se détacher, dans l'œuvre de civilisation, de tout esprit d'intolérance. Il penchait plutôt du côté des Arabes que du côté de Rome, et c'en fut assez pour le faire accuser d'athéisme. Il fonda en 1224 l'université de Naples; il parlait l'italien, le français, le grec et l'arabe; il avait une mise élégante, et il était poète : assez exempt de préjugés pour admettre les Arabes à sa cour, pourvu qu'ils fussent lettrés ou savans; c'était un éclectique qui avait pour secrétaire un musulman, pour médecin un juif d'Espagne, et pour métaphysicien un Anglais, Michel Scot. Il a donc pu représenter, dans l'apport de chaque race au génie italien, cet esprit de tolérance qui est un des cachets de la renaissance et qui la rendra suspecte à quelques esprits exaltés.

Quant aux Normands, qui s'étaient emparés de la Grande-Grèce en chassant les Byzantins et les Sarrasins, prenant Messine, Catane, Palerme, et finissant par fonder des dynasties dans l'Apulie, dans les Calabres et en Sicile, tantôt auxiliaires des papes et tantôt des empereurs, ils représentaient une vaillante race sans doute, mais ils étaient plutôt faits pour subir une influence intellectuelle que pour laisser leur empreinte. Les très curieux monumens encore debout à Lucera, à Canosa, à Venosa, n'ont servi qu'à attester la réalité de cette extraordinaire épopée des Roger, de Robert Guiscard, des fils de Tancrède de Hauteville, et des héros de *la Jérusalem délivrée;* si on veut, en en interrogeant la forme et le caractère, assigner une origine à ces constructions et à ces œuvres d'art en bronze et en pierre, on verra que ceux qui les ont élevées se souvenaient de l'Orient, d'où ils venaient alors, et qu'ils avaient emprunté aux Arabes qu'ils chassaient devant eux ou aux Byzantins, plutôt que de leur apporter un élément nouveau. M. François Lenormant, dont nous trouvions récemment les traces en étudiant ces curieux monumens de l'Apulie, a nettement accusé ces influences en commentant les inscriptions. Il ne fut donc point

donné aux Normands de détourner le cours de cette civilisation, plus avancée que la leur, plus élégante, plus raffinée et plus subtile. Il faut reconnaître d'ailleurs qu'ils usèrent avec modération de leur conquête ; ils laissèrent aux paysans de la plaine leur personnalité légale et le droit de propriété, et on vit les deux races exister côte à côte. Ils avaient leurs quartiers, leurs mosquées, leurs bazars et leurs tribunaux ; et quand Frédéric II vint recueillir cette succession, il trouva la civilisation arabe intacte et sans mélange.

Nos troubadours, chassés de France par la croisade des albigeois, peuvent aussi réclamer leur part d'influence, non-seulement sur le génie italien, mais sur le génie florentin. Leur succès fut très vif, et les imitations de leurs ouvrages en sont un témoignage incontestable ; il faudra même un jour, lorsqu'il s'agira de fixer la langue à Florence, en exclure rigoureusement une foule d'expressions provençales mêlées à l'idiome et devenues populaires. On verra successivement trois souverains du midi de l'Italie composer des poésies en langue provençale, et, en se retirant, les troubadours, reconnaissans de l'asile qu'on leur a donné, laisseront aux Italiens le culte de la femme, qu'ils ont professé, et cette tendance aux arguties amoureuses qui, en dégénérant, aboutira aux *concetti*.

Ce sont là les grands courans d'influence, et les causes diverses d'où découle la renaissance ; en dehors de ces alliages, tout ce qui reste au fond du creuset appartient en propre au génie florentin, tout est le résultat du tempérament national, de la race, des circonstances politiques et de l'état social : tout est un reflet et une expression.

Il faudrait encore, si on voulait sortir des termes généraux, montrer comment peu à peu s'était formée la *langue vulgaire*, qui fut le véritable véhicule, puisque ce fut une langue adoptée depuis la pointe de Reggio jusqu'au golfe de Venise. Une fois la langue fixée par Dante, Pétrarque, Boccace, Bonacorso Pitti, Francesco da Barberino, Ricordano Malespini, Dino Compagni, les deux Villani et le chroniqueur Velluti, — les hôtes de Carreggi, réunis autour de Cosme et de Laurent de Médicis, peuvent parler de l'antiquité en employant dans leurs discours la langue nationale, qui sera la langue définitive de l'Italie unifiée.

A la fin du XIII[e] siècle, on était mûr pour le développement, mais il manquait encore ce véhicule indispensable à l'idée et à la propagation de la pensée : une langue une, propre à tout exprimer, répondant à tous les besoins de l'esprit humain et à toutes ses formes. On comptait alors, selon Dante, quatorze dialectes nettement caractérisés, écrits ou parlés en deçà et au-delà des Apennins, qui divisaient le pays en quatorze régions intellectuelles. Depuis, Max Muller a porté à vingt le nombre de ces dialectes, en s'appuyant

sur les manuscrits du temps qui sont parvenus jusqu'à nous. Cette confusion des langues, entrave constante à la communication des idées, faisait sentir vivement le besoin d'un idiome commun à tous. Les relations commerciales, très étendues alors, les prédications des moines errans, le concours de la jeunesse des différentes villes aux diverses universités, les alliances contractées au nom de l'idée guelfe ou de l'idée gibeline, les rapports politiques de région à région, depuis les points les plus méridionaux vers les Calabres, jusqu'au nord avec Turin et Venise : telles étaient les circonstances qui, en imposant la nécessité de s'entendre, allaient favoriser la création et l'adoption de la langue nouvelle. Il était réservé à la Toscane de donner son nom au nouvel idiome.

Les premiers monumens écrits de la *langue vulgaire* (c'est ainsi qu'on l'appela jusqu'à la fin du XVIe siècle) remontent au XIe siècle; mais, dès le Xe, les lettrés en font usage. Ce n'est que beaucoup plus tard que Dante résumera les efforts d'un certain nombre de ces devanciers dont on a gardé les noms. Il emploie d'abord cette langue vulgaire sans en définir les termes et la portée; il lui donne l'autorité de son génie, et il faut la comprendre si on veut éprouver les grandes émotions. Bientôt il l'analysera et lui donnera son état civil en la déclarant : *illustre, cardinale, aulique* et *curiale.* Dans son livre de *l'Éloquence vulgaire,* il ne veut point qu'on dise que ce qui sera un jour l'italien appartient à une province plutôt qu'à une autre, et le plus grand des Florentins n'a jamais réclamé pour la Toscane le superbe privilège d'avoir dégagé de tous les idiomes la langue définitive de l'Italie. « Dante, dit M. Gebhart dans ses *Origines de la Renaissance* (1), n'a pas inventé l'italien comme un sculpteur forme sa statue; mais la marque de son génie est si profonde sur l'œuvre ébauchée par ses devanciers, que c'est justice de le proclamer le père de la langue italienne. » Francesco da Barberino ajoutera encore à l'œuvre du poète de *la Divine Comédie,* en disant hautement qu'il ne faut répudier pour la formation de la langue vulgaire aucun des dialectes de la Péninsule, mais qu'il faut choisir les beaux vocables, les plus expressifs, les plus harmonieux et rejeter tout ce qui n'a point belle consonnance. Pétrarque et Boccace viendront; la langue, avec eux, s'assouplira encore, elle se prêtera aux grâces du récit, à ses vivacités; les dialecticiens, enfin, la façonneront à la rapidité de la discussion, à la subtilité de l'analyse et des argumens. La poésie, l'histoire, la critique, la chronique, la science ont trouvé désormais leur formule; et Sacchetti, Guicciardini, Machiavel et Laurent le

(1) *Les Origines de la Renaissance,* par Émile Gebhart, professeur de littérature étrangère à la faculté des lettres de Nancy; Paris, 1879, Hachette.

Magnifique peuvent venir. Mais d'où qu'elle sorte, cette langue vulgaire, la Toscane se l'est appropriée et, contre l'avis même de Dante, Boccace a pu dire non sans vraisemblance : « L'italien n'est que le florentin perfectionné. »

Le même siècle qui voit naître *la Divine Comédie* fonde la littérature historique avec Ricordano Malespini, Dino Compagni, les deux Villani, et les *Mémoires*, avec Bonaccorso Pitti, ce singulier aventurier qui sera le père de Luca Pitti; le chroniqueur Velluti, atteignant dans ses récits la fin du XIVe siècle, donne bientôt la main aux historiens qui écriront sur le vif les péripéties de la vie publique en Toscane; les Leonardo Bruni, Ruccellaï, *alterum Sallustium*, Marcile Ficin, Machiavel, Politien, Pic de la Mirandole; tous les hôtes de Careggi et les habitués des jardins Ruccellaï.

Il y eut une gradation constante dans le développement intellectuel depuis la fin du XIIIe siècle jusqu'aux derniers jours du XVe; les circonstances furent plus ou moins propices, la liberté d'esprit plus ou moins complète, suivant que les événemens apportaient des préoccupations plus ou moins vives; mais l'ardeur fut la même pour tous : en haut, pour créer et penser; en bas, dans les couches sociales les plus humbles, pour admirer et jouir de ce bien-être de l'esprit. Il est certain que le populaire, par une pure intuition et par le seul effort d'un sentiment inné qui est un des privilèges de la race italienne, a pu suivre dans une certaine mesure l'impulsion donnée par les classes cultivées et se mettre à l'unisson. Le XVe siècle devait marquer l'apogée du mouvement dans toutes ses directions, et les premiers Médicis auront eu la gloire de le seconder avec une passion, une verve et une constance qui leur valut le privilège d'attacher leur nom à cette époque fortunée.

III.

On s'imagine difficilement l'exaltation qui régna à Florence pendant toute cette période; pour s'en faire une idée, il faut lire les chroniques du temps et grouper les traits épars çà et là dans les historiens qui peuvent mieux révéler ces palpitations généreuses. Pour qu'une époque comme la nôtre, où il y a bien de l'artificiel et de la convention, puisse les comprendre, il faut tenir compte d'une certaine propension des Italiens à l'enthousiasme et d'une chaleur de cœur que, dans certains momens décisifs, cette nation peut allier à une grande possession d'elle-même. Cette ardeur communicative, elle sut l'appliquer alors à la recherche de la science, à l'étude des lettres, à la glorification et au culte des arts, et l'excitation passagère, la fièvre momentanée, l'émotion profonde, mais passagère qu'excitent en nous la vue d'une œuvre de génie, le son

d'une parole entraînante ou l'audition de quelque chant passionné qui nous remue jusqu'aux entrailles, fut certainement un état permanent pour les générations florentines de 1400 à 1550.

A la fin du XIIIe siècle, quand Cimabuë, secouant le joug des byzantins, rejette la formule archaïque et peint son fameux *Christ* de Santa-Maria-Novella, les démonstrations sont publiques et générales : ce n'est pas une jouissance intellectuelle réservée à quelques-uns, une émotion permise à quelques esprits élevés qui devancent leur temps; tout Florence est en fête, et dans ce Borgo-San-Pietro où l'artiste a son atelier, on voit affluer chaque jour les riches et les pauvres, les citadins et les *contadini*. Ils campent la nuit sur la place pour voir le chef-d'œuvre au jour levant, comme on va à un pèlerinage mystique, et la concurrence est telle que ce lointain quartier où le Cimabuë venait chercher le silence et le recueillement va changer de caractère et d'aspect et gardera le nom de *Borgo-Allegri*. Quand le roi Charles d'Anjou traverse la ville, on ne trouve pas de spectacle plus digne de lui que la vue de cette œuvre nouvelle, où l'artiste, brisant les liens des canons byzantins qui emprisonnaient la peinture dans un cercle étroit, et vouait les générations à l'imitation constante des devanciers, retourne par une inspiration subite aux sources éternelles, à l'étude de la nature.

Dante proscrit est mort dans l'exil sans doute, mais il a trouvé des admirateurs parmi les princes de son temps; il a eu, de son vivant, ses apothéoses, et quand il rend le dernier soupir dans la propre maison du petit-neveu de Françoise de Rimini, celui qui dépose sur son front le laurier des poètes en prononçant son oraison funèbre, c'est Guido Novello, le seigneur de Ravenne. Peu à peu, à mesure qu'on s'éloigne de cette figure poétique. on la voit prendre des proportions gigantesques, et la vénération qu'elle inspire se change en idolâtrie. « L'enthousiasme fut tel alors, écrit Francesco Sacchetti dans ses *Nouvelles*, qu'on vit un jour au *Bigallo* un passant enlever impunément d'un autel les cierges qui brûlaient devant le crucifix et les porter devant le buste du poète en s'écriant : Accepte cet hommage, tu en es plus digne encore que le Christ. »

Au moment où les études classiques reviennent en honneur, il se fait une singulière alliance entre l'idée religieuse moderne, la civilisation catholique, telle que nous la révèle l'Évangile, et l'ancienne civilisation païenne, rendue palpable par les chefs-d'œuvre de la sculpture venus des rives de la Grèce et par les manuscrits des auteurs anciens qu'on recherche avec avidité et qui sont multipliés par les copistes. On revêt les mystères chrétiens du costume de l'idolâtrie païenne et on se passionne pour les doctrines des philo-

sophes de l'antiquité au point de s'armer contre ceux qui soutiennent la doctrine contraire et d'attenter à leurs jours. Marcile Ficin, dans son enthousiasme pour Platon, entretient nuit et jour une lampe devant la statue du philosophe. Philarète sculpte les Amours de Jupiter et de Léda sur la porte du Vatican; Bembo, secrétaire d'un pape, parle du héros Jésus-Christ et de la déesse Vierge; Paul II institue des conférences jusque dans les communs du Vatican, et le soir on lit l'*Éthique* d'Aristote aux gens de la suite. Quand François Philelphe, le grand helléniste, passe dans les rues de Florence, on voit les dames du plus haut rang venir baiser le bas de sa robe, et Leonardo Bruni, auquel le Rosellino, dans Santa-Croce, donne une des plus belles tombes qui aient contenu une dépouille mortelle, est l'objet des plus singuliers hommages quand on vient le consulter à Florence de tous les points de l'Europe. Un jour même, un savant espagnol qui a quitté sa patrie pour le connaître prétend ne s'avancer en sa présence qu'en se traînant sur les genoux. On a oublié un instant la liberté ravie et la puissance des associations paralysée par les efforts des Médicis; il n'y a plus dans la société d'autre hiérarchie que celle de l'intelligence, du savoir et du talent; les princes sont marchands, les marchands sont princes, et les grands humanistes marchent leurs égaux; dans les savans colloques auxquels ils assistent, les premiers de l'état sont les émules et parfois se montrent les égaux des écrivains et des penseurs, et on ne doit son rang, dans ces réunions d'élite, qu'à l'illustration personnelle. Pic de la Mirandole ne siège pas auprès de Laurent comme seigneur de Mirandola et de Concordia, mais comme un des plus grands érudits de son temps. Les derniers jours de la république florentine réalisent l'idéal des démocraties athéniennes, et tandis qu'à Rome, trente ans encore après les intimités de Carreggi et les réunions littéraires des jardins Ruccellaï, sous un pontife qui est cependant le plus grand des lettrés qui aient porté la tiare, l'historien Æneas-Sylvius Piccolomini, on verra l'architecte, les sculpteurs et les peintres du Vatican relégués dans les salles basses avec les bouviers, les charretiers et les porteurs d'eau, — Michelozzo Michelozzi, Ghiberti et Donatello vivent à Florence dans une intimité étroite avec le vieux Cosme.

« Viens me rejoindre à Careggi, ô Marcile, écrit le père de la patrie, viens aussitôt que tu le pourras, et n'oublie pas d'apporter avec toi le traité du divin Platon, *du Souverain Bien*. Si tu m'en croyais, à l'heure qu'il est, tu l'aurais déjà traduit en latin; il n'y a pas de recherche à laquelle je me livrerais avec plus de passion que la recherche de la vérité. Viens donc, et apporte avec toi la lyre d'Orphée! »

Une fièvre d'antiquité s'est emparée des esprits; ce monde qu'on a retrouvé comme on dégage un monument des cendres qui le recouvraient fait la loi au monde moderne d'alors; quand Carlo Malatesta vient à Mantoue pour épouser Élisabeth de Gonzague, le hasard l'y ayant conduit le premier jour des ides d'octobre, on célèbre la fête de Virgile et, prosternés devant sa statue couronnée de fleurs et entourée de cierges qui brûlent en son honneur, les habitans prient avec ferveur comme au pied de la statue d'un saint. Carlo, l'orthodoxe, guerrier fameux doublé d'un théologien, s'indigne, crie à l'idolâtrie et veut qu'on précipite dans le Mincio la statue du poète objet d'un culte sacrilège. Un cri de réprobation s'élève dans toute l'Italie, et plus de cinquante années après, à la lecture du fait imputé au seigneur de Brescia, cette vaillante Isabelle d'Este, si passionnée pour les lettres et les arts, s'enflamme encore d'indignation et, pour venger le poète de *l'Énéide*, elle demande au Mantegna le dessin d'un monument en l'honneur de Virgile.

Les plus ardens et les plus farouches sentent frémir en eux le même enthousiasme. Sigismond Malatesta, le grand condottiere, capitaine-général des troupes de la Sérénissime en Morée, rapporte des îles le corps de Gémiste Pléthon, le philosophe grec, comme la plus précieuse dépouille que puisse donner la victoire, et il lui donne une place dans le panthéon de ses aïeux. Tout redevient antique, le geste, la forme et l'esprit. Alphonse d'Aragon le Magnanime fait son entrée à Naples vêtu de la chlamyde, couvert du manteau de pourpre et, couronné du vert laurier, fait passer son quadrige par la brèche faite à la muraille. On fouille avec ardeur les entrailles de la terre en Grèce, dans la campagne romaine, en Sicile, dans la Grande-Grèce, la Calabre et l'Apulie. Une nuit, près du tombeau de Cécilia Métella, Brunelleschi et Donatello, avides de découvrir les fragmens de statue antique et les camées superbes dont ils vont s'inspirer, sont arrêtés et dénoncés au Vatican comme des chercheurs de trésors, et c'étaient des trésors en effet, ces merveilleux fragmens de statues antiques, source inépuisable d'admiration et des plus pures jouissances de l'esprit humain.

S'il règne une telle ardeur, si l'idée est dans l'air, comme on dit aujourd'hui, elle est certainement une émanation de cette civilisation grecque et latine tout d'un coup rendue aux Italiens et ressuscitée pour ainsi dire par cette série de circonstances que nous avons énoncées. Florence est devenue une officine, un immense atelier où on prépare les élémens de l'illustration intellectuelle pour le monde entier. Dès 1400, sur la place du Dôme, il existe un *spacciatore*, qui fait métier de procurer aux lettrés des manuscrits latins et grecs. L'université est fondée dès 1321, et on correspond avec toutes celles qui existent déjà en Europe : Pise et Florence

se disputent leurs professeurs; on met les capacités aux enchères. Un professeur reçoit mille ducats à l'année, somme invraisemblable pour le temps, et le jour où Padoue et Venise veulent enlever à Pise le jurisconsulte Bartolommeo Soccini, la seigneurie de Florence, dépassée dans ses offres par le recteur de Padoue, exige de Soccini une caution de 18,000 florins d'or s'il persiste à partir. S'il s'agit de retenir un médecin célèbre, on lui assigne une paie de 2,000 ducats d'or et on lui accorde le droit de libre pratique dans la ville et les environs.

Il faut alimenter tous ces centres d'instruction, ces universités et ces écoles. L'imprimerie cependant ne sera découverte que cent années plus tard; jusque-là les grands établissemens religieux ont suffi à la tâche, mais le génie laïque, plus dégagé, plus audacieux, moins asservi à des règles fixes et des formules surannées, prendra désormais toute initiative et élargira le cercle d'action. Cosme a un atelier de copistes et de miniaturistes, il y a les *scrittori*, qui entendent le grec et qu'il faut payer cher; au-dessous d'eux, les simples copistes, lettrés pauvres, calligraphes consciencieux, pour la plupart Allemands et Français. C'est un Français qui écrit la fameuse Bible d'Urbin, honneur de la bibliothèque vaticane. Les Italiens, et parmi eux les Florentins, ont la spécialité des miniatures exquises et des gracieux enroulemens qui courent dans le texte. Jusqu'aux premières années du XV[e] siècle, les plus appliqués et les plus riches gardaient, sur une tablette, quelques manuscrits précieux achetés à grand prix; on voyageait avec ses livres; en guerre, les princes les plus vaillans, les condottieri et les grands capitaines, avaient toujours avec eux leur chancelier, leur camerlingue et leur secrétaire, chargé des bibles et manuscrits; quand on séquestre un camp tout entier avec le matériel et les bagages, il y a toujours, parmi le butin, quelque riche proie pour un vainqueur lettré. Aux premiers jours du XV[e] siècle, la vie est plus fixe, déjà moins pleine d'aventures, malgré les grandes luttes et les invasions; mais les seigneuries se sont fondées dans ce grand royaume lombard, qu'un capitaine d'aventure a su réformer à son profit et qui vient de se dissoudre au lendemain de sa mort; d'autres aventuriers illustres, ses condottieri et ses connétables, viennent de se tailler de petites principautés : chacun de ces princes, en sa petite capitale, aura sa bibliothèque et souvent sa collection d'objets d'art. Quand Cosme le Vieux fonde l'abbaye de Fiesole, il appelle à lui Vespasiano, qui le détourne d'acheter, pour former le cabinet des manuscrits, ces copies fournies par les *spacciatori*, souvent pleines de fautes ou contenant de mauvaises *leçons*; et il obtient l'autorisation d'organiser sur place un atelier de copistes et de miniaturistes. Il en embauche d'abord quarante-cinq, qui, pour premier résul-

tat, lui livreront deux cents volumes. Quand les originaux commencent à manquer, le « père de la patrie » écrit au pontife pour lui emprunter les auteurs, inédits encore, qui sont en sa possession, et Nicolas V, de sa propre main, copie la liste des œuvres qu'il lui envoie par l'entremise d'un ambassadeur spécial. Ce n'est point une faveur spéciale qu'il fait au vieux Cosme; déjà Montefeltro, pour Urbin, et Sforza, pour Pesaro, lui ont demandé le même service, et, avec la même sollicitude, le pape a choisi les originaux en en dressant aussi la liste. C'est que celui qui porte alors la tiare sous le nom de Nicolas V n'est autre que le savant Thomas de Sarzane, autrefois moine de ce couvent de Saint-Marc-de-Florence dont Savonarole sera plus tard le prieur; il a été élevé dans le culte des lettres à l'école de ce fameux Niccolo Niccoli, qui, au XIV[e] siècle et dans les premiers temps du XV[e], a le plus fait pour les lettres et la diffusion des manuscrits.

Fils de marchand, marchand lui-même, Niccolo était Florentin. A la mort de son père, l'amour des lettres le détourne du négoce, et il se met sous la direction de Chrysoloras et de Marfigli; il n'a plus dès lors qu'un souci : la découverte des nouveaux textes et la correction des anciens, corrompus peu à peu en passant par les mains de copistes non lettrés. L'hellénisme lui devra beaucoup, et il pourra revendiquer la formation des bibliothèques les plus célèbres d'alors. Peu à peu il a formé, à prix d'or, une riche collection personnelle; il a déjà huit cents manuscrits; il ouvre une école, mais, ruiné bientôt par la passion qui le possède tout entier et ne renouvelant plus ses ressources par l'échange, il sera réduit à se faire copiste. Cosme le Vieux l'attache alors à son service, il est son *pensionnaire*. Comme il connaît les textes, il a aussi créé des relations dans tous les centres d'où on tire les manuscrits : il voyagera donc pour le compte de Médicis. Avec la connaissance accomplie de son sujet, il a ce flair particulier qui dépiste les faussaires déjà très nombreux, et il va découvrir des raretés sans prix et des inédits dont la publication fera sensation dans le monde des lettrés. On lui doit tout le Complément d'Ammien Marcellin, celui du *de Oratore* de Cicéron, et le Pline célèbre du couvent de Lubecca. Quand il meurt, il stipule dans son testament que sa bibliothèque sera rendue publique et désigne seize exécuteurs chargés de réaliser son vœu. Mais les dettes contractées sont si nombreuses que Cosme de Médicis et Laurent, son petit-fils, doivent prendre les livres en gage et payer 6,000 florins d'or pour désintéresser les créanciers afin de dégager la succession. Avec une libéralité digne de leur nom, les Médicis accomplissent alors le vœu de Niccolo Niccoli et choisissent le couvent de Saint-Marc pour y installer la bibliothèque. C'est le fonds de manuscrits autour duquel les Médicis grouperont

désormais toutes les raretés qu'on viendra leur offrir ou qu'ils feront à grands frais venir de l'Orient. L'humble moine qui dispose les livres, les classe, les annote et en forme le catalogue s'appelle Thomas de Sarzane et sera un jour le pontife Nicolas V.

Le même zèle animera les successeurs de Cosme et de Laurent, Pierre le Goutteux continuera leur œuvre, et plus tard Laurent le Magnifique, avec cette chaleur qu'il apporte à toute œuvre qu'il entreprend, complètera la tâche. Deux fois de suite il enverra Jean Lascaris au sultan Bajazet pour obtenir la permission de fouiller la Grèce et les provinces turques de l'Asie; et Lascaris rapportera deux cents manuscrits, dont quatre-vingts sont inédits en Europe. Par malheur, le sac de Florence, en 1494, sous Charles VIII, dispersera bientôt les plus précieux élémens de cette riche collection; mais Jean, fils de Laurent, en rassemblera les débris épars pour former la fameuse *Laurentiana*.

On ne saurait lire sans émotion, dans le *Carteggio Mediceo innanzi il principato*, recueil de la correspondance des Médicis conservée en original aux archives d'état de Florence, les lettres qui leur sont adressées par leurs divers correspondans. C'est une sollicitude constante pour les lettres et pour les arts; au milieu des soucis de la politique, des contestations et des intérêts les plus graves, on les trouve toujours l'esprit en éveil sur cette question de l'instruction publique, et leur ardeur ne se dément jamais. Un jour c'est le duc d'Urbin qui veut faire un échange ; un autre jour Malatesta Novello, seigneur de Céséna, le *Dux Equitum Prestans*, de la superbe médaille du Pisanello, a formé le projet de faire copier la bibliothèque de Saint-Marc, et il la copiera en effet, la léguant intacte à la postérité.

Circonstance piquante et tout à fait curieuse, l'avidité avec laquelle on recherche les manuscrits anciens, les sommes considérables que d'aussi illustres amateurs donnent en échange suscitent chez quelques savans peu scrupuleux l'idée de leur donner pour authentiques des œuvres fraîchement élaborées dans de secrètes officines. Comme on vient offrir aux Médicis de faux antiques revêtus d'une *patine* obtenue par des mélanges chimiques ingénieusement composés, on leur apporte aussi des pastiches littéraires des écrivains grecs qui tromperaient et eux-mêmes et leurs savans conseillers. Les plus illustres d'ailleurs se font parfois un jeu de mystifier ainsi leurs contemporains; Léon Battista Alberti, un des plus grands hommes de la Renaissance après Brunelleschi, publie, en 1450, le *Philodoxios* et signe son œuvre *Lepidus comicus;* en 1498, Annius de Viterbe, religieux dominicain, plus tard maître du sacré palais sous Alexandre VI, publiera successivement dix-sept manuscrits d'auteurs soi-disant inconnus, dont il aura

inventé et les compositions et même le nom dont il les signe; apportant un soin assidu à ce travail apocryphe, il poussera la mystification jusqu'à annoter chaque page, commenter chaque œuvre et citer le nom de l'endroit où il prétend avoir découvert chacune d'elles. Il faudra toute l'autorité de Sabellicus et la science accomplie de Raphaël de Volterre pour prouver que, sous ces noms d'emprunt : Manéthon, Métasthène, Archiloque, Mirfilius, Lesbius, Fabius Pictor, Sempronicus et Cato, se cache la personnalité d'Annius de Viterbe, en religion Giovanni Nanni, frère de Saint-Dominique.

L'impulsion donnée dès le XIIIe siècle, le mouvement s'était opéré dans tous les sens; il ne se limita point à des spécialités, et on peut dire qu'il s'exerça dans toutes les branches de l'entendement humain. Ce serait une erreur, tout en reconnaissant la suprématie non discutée de Florence, de réclamer pour elle le monopole de cette efflorescence; Pise, Sienne, Bologne, Venise, eurent leur part d'invention et d'initiative, mais il est bien certain que les hardis précurseurs, ceux qui ont fait faire un grand pas et dont le nom symbolise la marche en avant et le progrès, appartiennent presque tous à cette nation favorisée. Le génie naît partout; mais c'est à Florence que s'achève le développement de ces hautes personnalités. Accursio dans la jurisprudence, Brunetto Latini dans les lettres, Dante, Cavalcanti, Boccace dans la poésie et la prose, Cimabuë et Giotto dans la peinture, Arnolfo di Lapo et Orgagna en architecture, les Pisans dans la sculpture, ouvrent la voie aux *quattrocentisti,* et, d'où qu'ils viennent, Florence les réclame, les adopte et les enchaîne. Comme plus tard, dans une branche de l'industrie, favorisée par des conditions physiques spéciales au sol, au pays, au milieu, on voit alors l'Europe entière devenir tributaire d'un petit coin de territoire presque ignoré : de 1300 à 1600 l'Europe demande à Florence de lui fournir des lettrés, des diplomates, des savans et des artistes, et, la première année du XIVe siècle, comme le pape Boniface avait réuni en un consistoire les ambassadeurs qui lui étaient envoyés de toutes les parties de l'Europe et de l'Asie, on s'aperçut, à l'appel des nationalités, que tous, sans exception, étaient Florentins de naissance. Florence aussi parfois monopolise le génie, et quand elle veut ouvrir le concours pour les portes de son Baptistère, elle demande aux Malatesta de Rimini de laisser partir leur pensionnaire Ghiberti, qui est en train de décorer de ses émaux et de ses sculptures les chambres du Gattolo dei Malatesti; elle ne leur rendra plus jamais l'illustre auteur des *Portes du paradis,* qui, reconnu maître et apprécié de tous, se voue désormais à sa patrie.

Du nord au sud de l'Italie, depuis les lagunes de Venise jusqu'au fond des Calabres et des Abbruzes, des rives de l'Adriatique à celles

de la Méditerranée, aucun prince ne fut insensible à cette influence civilisatrice, aucun peuple n'y fut réfractaire. A Naples, Alphonse d'Aragon, surnommé le Grand, l'original des médailles épiques du Pisanello, avait pris pour sa devise un livre ouvert. Il disputait à Florence les plus célèbres professeurs et les écrivains les plus estimés; il avait pour secrétaire ce fameux Gianozzo Menetti, un des plus grands hellénistes de son temps, Laurent Valla, qui ouvrit à la cour une école d'éloquence, Barthélemi Fazio, le traducteur des *Conquêtes d'Alexandre* d'Arrien. Venise avait le privilège de ses relations commerciales avec l'Orient, elle allait au-devant des Grecs fugitifs pour leur offrir une hospitalité splendide, et le sénat, toujours en éveil pour le bien public et le développement intellectuel, enchaînait ces exilés qui lui apportaient le trésor de l'érudi tion des Hellènes, les Chrysoloras, les George de Trébizonde, les Philelphe.

Ferrare, malgré l'exiguïté de son territoire, se distinguait aussi dans cette admirable lutte intellectuelle, et la tourmente de la guerre ne parvenait point à en paralyser l'action. Dans l'université qu'il y a fondée, Nicolas III d'Este était le plus assidu des écoliers de Jean Aurispa et de Guarino de Vérone, et toute cette dynastie des Este, Lionel, Borso, Hercule Ier, Alphonse Ier, le mari de Lucrèce, animés du même feu, devaient continuer la tradition de la famille et faire de la cour de Ferrare une rivale du duché d'Urbin et une Florence en miniature. Mantoue avait les Gonzague, où Vittorin de Feltre, un homme admirable, « parfait modèle d'éducation littéraire et civile, » dirigeait une école publique rivale des plus grandes universités, et là aussi les descendans du marquis Jean-François Ier ne devaient point dégénérer des vertus de leur père. Les femmes d'ailleurs y étaient illustres : Cécile Gonzague écrivait le grec, et sa nièce Barbe avait fondé l'université de Tubingue.

On ne peut pas dire que Rome, dans cette lutte d'émulation, ait tenu dès les premiers siècles du mouvement, une place en rapport avec l'importance de son nom, de sa puissance, et la majesté de ses souvenirs. Il fallut l'avènement d'un pontife comme Nicolas V pour donner une vive impulsion; les huit années pendant lesquelles il porta la tiare ont été fécondes pour les lettres. Il prit un tel souci du développement intellectuel qu'on l'accusait au sacré collège de négliger les intérêts de l'église. La connaissance des auteurs anciens et la multiplication des moyens d'étude semblaient être son unique souci; il apportait là un entrain et une chaleur dont plus tard Jules II et Léon X devaient donner le même exemple pour le développement des arts. Partout où on signalait un homme distingué, il l'appelait à lui, disputant à Alphonse d'Aragon les écrivains, les latinistes et les hellénistes. Il s'attacha Aurispa, Menetti, Tipher-

nas, George de Trébizonde, Théodore de Gaza. Nous l'avons montré simple moine, dirigeant à San Marco l'atelier des copistes de Cosme le vieux : que ne devait-il point faire le jour où, devenu tout-puissant, il se trouvait pourvu de ressources presque inépuisables! Il organisa des missions, s'attacha des pourvoyeurs qui fouillaient toute l'Asie. Le jour où on lui apporte le Polybe, il donne à ce Perotto qui devait devenir le célèbre archevêque 500 ducats d'or pour le traduire dans un court délai; à Guarini de Vérone il paie 1,000 florins d'or pour traduire Strabon; et le jour où il lui apportera le dernier chapitre, il lui comptera encore 500 florins. Il devait laisser une bibliothèque unique, superbement reliée, qui forma le noyau de l'incomparable Vaticane.

Sous son pontificat, la peste éclata à Rome. Nicolas V se transporta à Fabriano, et, ne voulant pas laisser exposés au fléau ses traducteurs et ses copistes, il les installa près de lui dans l'archevêché. Heureusement il devait avoir pour l'un de ses successeurs cet admirable Æneas-Sylvius Piccolomini, le grand enthousiaste de l'antiquité, le protecteur du Pinturrichio, le bienfaiteur de Sienne, celui qui allait faire aux humanistes leur véritable place dans la société de son temps.

Dans les arts, l'activité avait été tout aussi grande. Sienne surtout, avec un homme de génie, Jacopo della Quercia, et Pise, berceau des Pisani, avaient pris une grande place et une vigoureuse initiative; de nombreux centres s'étaient créés, mais bientôt Florence avait exercé sur chacun d'eux une action indiscutable et une suprématie incontestée. C'était le grand foyer et la grande école; les maîtres venus des divers points de son territoire empruntaient au génie florentin une correction et un charme dont il est difficile de bien analyser la source et indiquer l'exacte origine. A partir de la moitié du XIVe siècle jusqu'à 1600, veut-on élever un temple à Mantoue, à Sienne, à Padoue, à Rimini, c'est aux artistes florentins qu'on s'adresse, et Rome elle-même a les yeux tournés vers Florence et subit son joug. S'il faut donner une tombe superbe à un mort illustre, capitaine, philosophe ou prélat, c'est à ses sculpteurs qu'on s'adresse. Venise, Padoue, Milan, Ferrare veulent-elles glorifier quelque grand condottiere, Sforza, Borso, Coleoni ou Gattamelata : c'est encore à un Florentin qu'elles ont recours. C'est l'esprit de Florence qui règne à Urbin, à Ferrare et à Rimini. Venise ne doit qu'à la nature étrange de son sol, à l'atmosphère de sa lagune, à sa proximité de l'Orient, à son caractère de peuple navigateur et à ses traditions byzantines d'avoir pu marquer d'un cachet spécial les œuvres de ses admirables artistes. Encore à la grande époque, au XVe siècle, subit-elle assez visiblement l'influence, puisque des hommes comme les Lombardi et Léopardi sont troublés visible-

ment par le Donatello. Le sénat appelle celui-ci à Padoue pour glorifier son grand condottiere Gattamelata, et le jour où le Piccinino lègue sa fortune à la république, à la condition de lui élever une statue équestre, c'est encore un Florentin qu'elle appelle, le Verocchio, et elle l'impose à cet admirable Léopardi, l'homme des élégances suprêmes et du goût le plus raffiné.

Le fait est qu'à une certaine période de l'histoire de Florence, tout ce que touchent ses artistes, pierre, bois, marbre, fer ou argile, devient de l'or pur. Les autres seront décoratifs et pompeux, ceux-ci sont profonds et convaincus; ils ont été émus et ils savent nous émouvoir : savans et forts, ils cachent leur science et leur force sous la grâce; élégans, discrets, contenus, sobres et à la fois énergiques et fiers, ils ont le charme vainqueur qui ne se discute ni ne s'analyse, et par-dessus toute chose encore ils ont le goût exquis, c'est-à-dire la mesure, marque indéniable de toute œuvre florentine.

L'épanouissement est complet au moment du siège de Florence (1530). Tous les grands novateurs sont déjà couchés dans la tombe à Santa Croce ou à Santa Maria del Fiore. Michel-Ange sur son bastion, fortifiant Florence et défendant San Miniato, symbolise le génie de sa patrie luttant pour l'indépendance et la liberté contre Charles-Quint. Le vainqueur lui-même séduit par tant d'élégance, frappé d'une telle surabondance de génie, s'arrêtera avec admiration devant le dôme et le campanile et restera muet devant Ghiberti, et, après coup, la postérité forgera des mots célèbres destinés à rappeler la profonde admiration qu'il a ressentie.

Le XVI[e] siècle sera plus fécond encore que le XV[e], mais il est moins recueilli dans sa production, moins convaincu, moins sincère, moins vrai, moins consciencieux et surtout moins pénétrant. Tumultueux, abondant et toujours plus mouvementé, il devient parfois excessif et passe la mesure; il révèle une inquiétude que n'ont pas connue ses devanciers, qui semblent avoir conçu et créé dans une paix profonde alors qu'ils ont engendré au milieu des luttes intestines; il produit sans compter, il enfante sans effort et son vrai signe est la fécondité. Michel-Ange lui-même si grand, si fort, si inattendu dans la conception et dans la forme, ce prodigieux génie avec lequel semble commencer une nouvelle humanité qui n'a pas besoin de l'héritage des autres générations pour s'en inspirer, n'aura pas connu, malgré son inspiration semi-divine, la candeur infinie, l'angélique douceur, l'exquise pureté d'un Desiderio et d'un Rossellino, l'élégance de Michelozzo Michelozzi, ni le charme un peu mièvre de Mino; mais il saura nous jeter dans une sorte de terreur religieuse avec ces énigmes de marbre qui étalent leurs formes grandioses. Benvenuto Cellini, tapageur, élégant, raffiné, cavalier d'allure, condottiere égaré dans la carrière de l'art, bizarre

assemblage des qualités et des défauts de son temps, ne pourra plus nous faire oublier ce Donatello, étrange parfois à force d'originalité, mais toujours grand, savoureux et fort; aujourd'hui noble et plein d'un calme superbe avec le Saint George d'Or san Michele, demain jetant un grand cri épique au santo Padone.

Nous voici à l'étude de Florence après avoir consacré de longues années à Venise : ce n'est point renier ses dieux. La ville des Médicis exercera sur toutes les générations une véritable fascination et sollicitera la curiosité de tous les esprits cultivés sans jamais leur causer de déceptions. Rome, sans doute, est plus auguste et parle plus à l'imagination des hommes, un long séjour dans la ville éternelle remplit l'âme d'une mélancolie féconde; Venise est plus étrange, plus rare, plus piquante et plus pittoresque, mais comme Carthage, comme Gênes, comme toutes les cités qui ont eu le génie du commerce, Venise, dans l'ensemble des chefs-d'œuvre littéraires qui forment le patrimoine de l'humanité, n'a apporté qu'une part restreinte, et l'ascendant impérissable que donne un Dante, un Shakspeare, un Cervantes, un Molière, un Goethe, aura manqué à la ville des doges. Hâtons-nous de dire que cette infériorité, elle l'a su racheter par l'importance de s onrôle politique et par les immenses services qu'elle a rendus au monde comme intermédiaire entre l'Orient et l'Occident; par son amour des choses intellectuelles et son goût décidé pour les arts, entassant dans ses palais, dans ses églises et ses monumens, avec une prodigalité folle, des trésors d'art qui peuvent souvent rivaliser avec ceux de la Toscane. La suprématie de Florence demeure donc une suprématie reconnue, librement exercée et contre laquelle l'Italie n'a jamais protesté. C'est même au nom de cette suprématie qu'il y a quelques années à peine, elle a été la victime expiatoire du mouvement irrésistible qui a fait l'unité de l'Italie.

Il faut beaucoup aimer Florence, et on la doit étudier sans cesse, car elle est indispensable à l'humanité : elle a vu naître le poète de *la Divine Comédie*, engendré Michel-Ange « l'homme aux quatre âmes, » et Galilée, le sublime aveugle qui lit dans les ténèbres et devine les secrets des mondes. Si Florence disparaissait de la surface du globe, les archives de la pensée moderne auraient perdu leurs titres les plus précieux, et la race latine serait en deuil de ses aïeux.

CHARLES YRIARTE.

UN

HOMME D'ÉTAT RUSSE

D'APRÈS SA CORRESPONDANCE INÉDITE.

II[1].

N. MILUTINE ET LA RUSSIE, DE L'ÉMANCIPATION DES SERFS A L'INSURRECTION POLONAISE.

La plus grande réforme du règne d'Alexandre II ne devait pas être profitable aux hommes qui en avaient inspiré les principes et rédigé les statuts. L'œuvre tant contestée une fois promulguée, les plus ardens promoteurs de la charte d'affranchissement allaient, avec Nicolas Milutine, être mis de côté pour n'être rappelés aux affaires qu'à une heure de péril national, lors de l'insurrection de la Pologne, qui leur réservait une tâche autrement ardue et autrement ingrate que l'émancipation des serfs.

I.

L'acte d'émancipation est officiellement daté du 19 février 1861 ; quelques semaines plus tard, au milieu d'avril, le ministre de l'in-

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre.

térieur et son adjoint, Lanskoï et N. Milutine, quittaient le ministère. C'était à d'autres mains qu'était confiée l'application des statuts si péniblement élaborés par Nicolas Alexèiévitch et ses amis.

Le code d'affranchissement à peine enregistré, l'assemblée qui l'avait préparé, la *commission de rédaction*, était dissoute sans qu'elle pût suivre son œuvre dans la mise en pratique. Des deux classes d'hommes dont se composait le célèbre comité, les uns, les tchinovniks, revenaient à leurs fonctions habituelles dans les divers ministères; les autres, les propriétaires *experts*, tels que le prince Tcherkasski et G. Samarine, allaient rentrer dans leurs provinces pour y participer sur les lieux à l'application des règlemens discutés à Pétersbourg.

En congédiant ces volontaires de l'émancipation, dont le nom reste à jamais inscrit dans les annales russes, le gouvernement qui se privait de leurs services crut devoir leur donner pour récompense une distinction officielle. Il s'agissait naturellement d'une de ces nombreuses croix ou décorations dont la Russie est si riche qu'elle semble avoir voulu coter et primer tous les genres de mérite. Cette résolution donna lieu à un curieux incident qui fit beaucoup de bruit en son temps. Chose nouvelle, qui indiquait quelle révolution morale s'opérait en ce pays où tout le monde est d'ordinaire si friand de pareilles distinctions, les Samarine, les Tcherkasski et leurs amis se révoltent contre toute décoration : la grande-duchesse Hélène et le ministre Lanskoï s'emploient à leur épargner cette mortifiante récompense. Dès le 16 février 1861, trois jours avant la promulgation du manifeste impérial, la grande-duchesse Hélène écrivait à N. Milutine :

« 16 février 1861.

« J'apprends à l'instant que le comte Panine insiste pour donner des décorations aux membres de la commission et qu'il destine entre autres le petit Stanislas à Tcherkasski. Informez-en Lanskoï, afin qu'on pare ce coup. Il faudrait que le grand-duc Constantin en fût prévenu à temps (1)... »

Nicolas Milutine partageait les sentimens de ses amis et de la grande-duchesse. Dans une note rédigée par lui pour son ministre Lanskoï et adressée officiellement au comte Panine, il donne les motifs de la répugnance de ses collaborateurs pour toute distinction de ce genre (2). A leurs yeux, « la participation à une aussi

(1) Je rappellerai au lecteur que tous les billets de la grande-duchesse Hélène sont écrits en français.

(2) Brouillon d'une lettre de Lanskoï au comte Panine, fin de mars 1861

grande œuvre était en soi-même un honneur pour toute la vie (1). » Ni croix ni ruban ne pouvait rehausser une telle gloire. En fait de récompense officielle, tout ce qu'ils admettaient, c'était une simple médaille commémorative (2). Cette noble fierté n'était peut-être pas l'unique motif des répugnances de ces généreux esprits. Les propriétaires qui avaient siégé dans le comité de rédaction étaient regardés par beaucoup de nobles de province comme des traîtres, des transfuges, des spoliateurs de la noblesse. Ils étaient naturellement accusés d'être vendus à ses ennemis. Pour ne donner aucune prise aux ineptes calomnies de ce genre, Tcherkasski, Samarine et les autres prétendaient repousser toute récompense ou gratification officielle, de quelque nature qu'elle fût (3).

Les efforts de la grande-duchesse et du ministère de l'intérieur ne purent détourner de leurs lèvres ce calice bureaucratique. On tint d'autant plus à leur conférer des ordres qu'ils protestaient plus vivement contre une telle faveur. Selon l'énergique expression de Milutine (4), « les vindicatives intentions de leur ancien président, le comte Panine, l'emportèrent. » Ils furent décorés malgré eux. Le prince Tcherkasski donna cours à son humeur dans sa correspondance (5); quant à Samarine, qui détestait tout ce qui était officiel, il renvoya au comte Panine la croix qui lui était décernée au nom de l'empereur. C'était là un acte d'irrévérente audace sans précédent, croyons-nous, en Russie.

Ce petit incident, insignifiant en lui-même, était une défaite pour le ministère de l'intérieur; il coïncida avec la chute de Lanskoï et de Milutine. La situation équivoque faite à ce dernier pendant deux ans ne pouvait durer. La loi d'émancipation une fois promulguée, Nicolas Alexèiévitch ne pouvait longtemps demeurer au ministère avec le titre d'*adjoint provisoire*, auquel il ne s'était résigné jusque-là que pour participer à la grande réforme. Par malheur, les préventions qui en 1859 avaient empêché sa nomination définitive s'étaient plutôt fortifiées qu'amoindries pendant les deux ans de luttes du comité de rédaction. Les adversaires du nouveau statut,

(1) Lettre de Milutine à la grande-duchesse Hélène, du 16 février 1861.

(2) C'est ce que constatent plusieurs lettres de la grande-duchesse Hélène, du prince Tcherkasski et de Samarine.

(3) Je crois avoir trouvé la trace de cette préoccupation dans certaines lettres de Tcherkasski et de Samarine à Milutine.

(4) Lettre de Milutine à la grande-duchesse Hélène, 16 février 1861.

(5) Le prince écrivait à Milutine : « ... Quant à la croix, vous connaissez ma *profession de foi*, elle n'a pas changé et ainsi je n'ai pas besoin de la répéter. L'effort que cela me contraint à faire sur moi-même me coûte beaucoup, et quand je vous l'écris vous croyez à ma sincérité. J'entends et je connais les commentaires que cela va susciter, etc. » (Lettre du 7 mai 1861.)

toujours puissans à la cour, avaient fait de Milutine leur bouc émissaire. Ses plus hauts protecteurs, le grand-duc Constantin comme la grande-duchesse Hélène, ne réussirent point à le faire confirmer dans ce poste secondaire d'*adjoint du ministre,* manifestement inférieur à son influence réelle comme à son mérite.

Milutine lui-même était peu disposé à accepter une confirmation aussi tardive. Les veilles et les tracas que, durant les deux dernières années, lui avait coûté l'émancipation avaient singulièrement altéré sa santé; il sentait impérieusement le besoin de repos et désirait un congé illimité. Ce dessein contrariait singulièrement ceux qui, avec le grand-duc Constantin, considéraient l'émancipation comme l'inauguration d'un nouveau régime et désiraient ouvrir sans retard la série des réformes indispensables. Le fait est que, la charte du 19 février ayant modifié radicalement l'administration des campagnes, il semblait urgent de remanier en même temps toute l'administration locale. Aussi, dès le 21 février 1861, le surlendemain du jour où avait été proclamée la charte d'affranchissement, le grand-duc Constantin faisait demander l'avis de N. Milutine sur plusieurs points de l'administration provinciale et l'engageait à ne pas quitter le ministère, tout en lui reprochant de fournir par la liberté de son langage des armes à ses adversaires.

Lettre de M. G... à N. Milutine.

« 21 février 1861.

« Très honoré Nicolas Alexéiévitch, j'ai eu un long entretien avec le grand-duc et il m'a chargé 1° . . . . . . 2°. . . . . 3° de vous informer qu'il a beaucoup pensé à votre situation personnelle et qu'il est arrivé à la conviction que des changemens de personnes au ministère de l'intérieur seraient en ce moment hors de saison, que dans votre propre intérêt vous devez rester dans vos fonctions actuelles d'adjoint du ministre. . . . . . . et 4° de vous dire en toute sincérité que la connaissance personnelle de Son Altesse avec vous lui a laissé l'impression que, par rapport aux personnes, vous agissiez souvent sous l'influence de préventions, supposant en elles plus de mal qu'il n'y en a réellement; que vous vous exprimiez avec trop peu de bienveillance (selon ce qu'on rapporte naturellement) et que vous excitiez par là contre vous-même une malveillance qui vous fait du tort et qui sans cela n'existerait pas du tout. Comme exemple il a cité Panine et Bout-

kof. Il me reste à ajouter que tout cela a été dit avec un sentiment de franche sympathie et d'estime pour vous. »

On voit par ces dernières lignes quels reproches ses adversaires faisaient à Milutine et ce qu'il était parfois obligé d'entendre de la bouche même de ses protecteurs ou de ses amis officiels. A ce billet Milutine répondit le lendemain par une longue missive, sorte de mémoire où il exposait ses plans pour une refonte de l'administration et la création d'états provinciaux qui, sous le nom de *zemstvos*, devaient en effet être institués trois ans plus tard en grande partie d'après ses vues et les projets laissés par lui (1). Cette lettre montre qu'au moment où commençait la vaste liquidation du servage, le ministère de l'intérieur avait déjà préparé tout un ensemble de réformes administratives; que Milutine et Lanskoï comptaient introduire le *self-government* local dans les provinces comme par la charte d'émancipation ils l'avaient établi dans les communes de paysans. A leurs yeux, les deux réformes étaient connexes, et en fait n'étaient-ce point les deux moitiés d'une même œuvre? Quant aux reproches qui, au nom du grand-duc, lui étaient transmis par un tiers, Nicolas Alexèiévitch, avec une fierté qu'on comprendra, n'y faisait ni réponse ni allusion. Il terminait ainsi non peut-être sans une secrète ironie sa lettre au confident du frère de l'empereur :

N. Milutine à M. G...

22 février 1861.

« En achevant cette lettre, je passe vite sur ce qui me concerne personnellement. Avant tout, je ne puis pas ne point exprimer à Son Altesse ma profonde reconnaissance de sa gracieuse sollicitude. Les paroles que vous me transmettez resteront toujours pour moi l'un de mes meilleurs souvenirs; j'emploierai toutes mes forces pour ne jamais obscurcir la bonne opinion qu'a de moi le grand-

(1) Lettre à M. G..., 22 février 1861... « Nous avons pour cela en vue deux institutions provinciales : 1° *l'administration de gouvernement* (*goubernskoé pravlénié*), sous la présidence des gouverneurs, pour la police et les affaires courantes (*rasporiaditelnikh*); 2° *la commission territoriale* (*zemskoé prisoustvié*) ou *chambre territoriale* (*zemskaïa palata*), sous la présidence des maréchaux de la noblesse ou d'une autre personne *élue* pour la gestion des affaires économiques, des affaires d'intérêt général, de bienfaisance, etc... Nous nous proposons de donner à la *chambre territoriale* (*zemskaïa palata*) toute l'indépendance possible, sous le contrôle d'élus des diverses classes et dans quelques cas sous la surveillance du gouverneur et du ministère. Le plan de cette réforme est en train d'être terminé dans un comité spécial du ministère, et je serais heureux de pouvoir le présenter au grand-duc d'une manière privée avant que l'affaire suive la marche officielle. »

duc, opinion qui me sera toujours chère et sacrée (*sviato*). Avec tout cela, il m'en coûte extrêmement de dire que je ne puis être d'accord avec le désir de Son Altesse, et qu'à l'heure présente je ne me sens pas capable de travailler comme il le faudrait. Depuis quinze ans, je n'ai presque pas quitté Pétersbourg, et les deux dernières années surtout m'ont fatigué et physiquement et moralement. La tension du travail, des anxiétés incessantes, ont tué en moi toute espèce d'ambition : le repos est devenu mon premier besoin. Serait-il convenable de travailler dans de pareilles conditions à un moment aussi important? D'un autre côté [et tel est aussi, si je ne me trompe, l'avis de Serge Stepanovitch (1)], j'ai tout lieu de croire que les raisons qui durant deux ans m'ont fait maintenir dans l'étrange situation d'adjoint à titre temporaire sont encore dans toute leur force. En de telles circonstances, ma confirmation dans mes fonctions aurait l'air d'une concession extorquée (*vynougdennago*) dont il me serait pénible de profiter. »

Les appréciations de Milutine étaient fondées. On sent en le lisant que sa santé n'était ni l'unique ni le premier motif de son désir de retraite. Il était justement dégoûté d'une situation équivoque qui avait duré trop longtemps, et il savait les préventions de la cour trop puissantes pour lui laisser le champ libre. Malgré leur franchise, ces explications ne suffisaient pas à convaincre le grand-duc Constantin, qui se faisait difficilement à l'idée de lui voir abandonner le ministère en un pareil moment. Le prince persistait à vouloir le faire confirmer dans ses fonctions d'adjoint et à ne lui laisser accorder qu'un congé de quelques semaines (2).

Quelques jours plus tard, le confident du grand-duc, qui allait bientôt lui-même devenir ministre, informait Nicolas Alexèiévitch que son altesse trouvait nécessaire de lui confier le ministère de l'intérieur dont en fait il avait depuis plusieurs années la direction (3).

Ce désir était fort naturel de la part d'un prince qui souhaitait donner à toute la politique intérieure une impulsion énergique. La grande-duchesse Hélène nourrissait les mêmes idées. Par malheur, la fatigue de Milutine et ses scrupules à prendre la place de son vieux chef n'étaient pas les seuls obstacles à une telle combinai-

(1) Lanskoï, le ministre de l'intérieur.

(2) « J'ai vu le grand-duc dans la matinée, mais j'ai échoué dans mes efforts pour faire partager votre point de vue à Son Altesse. Le grand duc persiste dans l'opinion que vous devez être confirmé dans vos fonctions d'adjoint, etc. » (Lettre de M. G... à Milutine, 1er mars 1861.)

(3) « Le grand-duc a longtemps causé avec moi; il trouve que pour la grande œuvre, vous êtes plus indispensable que n'importe qui et que vous devez remplacer Lanskoï. Il veut vous parler lui-même demain... » (Lettre de M. G... à N. Milutine, 3 mars 1861.)

son; l'empereur lui restait opposé. Il consentait au congé de Milutine, mais loin d'être disposé à le faire ministre, il ne pouvait se décider à le confirmer dans ses fonctions d'adjoint (1).

Cette répugnance du souverain s'expliquait aisément. Entouré d'une cour généralement hostile à Milutine, il entendait répéter que c'en était fait de la noblesse si l'on confiait à un pareil homme l'exécution des lois agraires sanctionnées par la charte d'émancipation. Milutine était plus que jamais représenté comme l'adversaire systématique des propriétaires, n'ayant d'autre dessein que de les ruiner au profit des paysans. Un prince droit et scrupuleux, ayant l'ambition de faire le bonheur de tous et justement désireux de ne pas imposer de trop lourds sacrifices à sa fidèle noblesse, ne pouvait fermer l'oreille à toutes les plaintes de ce genre. Il avait résisté tant qu'il avait cru l'adjoint de Lanskoï indispensable à l'achèvement de l'œuvre. Un billet de la grande-duchesse Hélène montre à quel point les influences hostiles à Milutine avaient circonvenu le souverain.

La Grande-Duchesse Hélène à N. Milutine.

« 29 avril 1863.

« ... Si vous voyez l'empereur seul et qu'il vous parle encore de la noblesse, vous devriez bien lui dire que vous n'êtes pas contre elle, mais que vous êtes peiné et honteux que votre caste réponde si peu à ce qu'elle devrait être. »

Au moment où la grande-duchesse lui donnait ce tardif conseil, les adversaires de Nicolas Alexèiévitch avaient déjà obtenu son éloignement. Lanskoï et Milutine avaient quitté le ministère, tous deux ayant été congédiés simultanément au milieu d'avril. Afin de mettre un terme aux clameurs des propriétaires affolés par le fantôme d'une ruine prochaine, Alexandre II, en butte à d'incessantes obsessions, s'était enfin décidé à retirer l'exécution de ses oukases aux hommes qui les avaient préparés, pour la transmettre à des mains qui ne pussent être suspectes de partialité contre la noblesse.

(1) « ... Lanskoï m'a chargé hier soir de dire au grand-duc que vous aviez réellement besoin d'aller à l'étranger, et que l'empereur avait déjà consenti préalablement à votre congé... Il ajoute qu'il ne comprend pas pourquoi l'empereur ne veut point vous confirmer dans vos fonctions, d'autant plus qu'en refusant cette confirmation Sa Majesté a un air confus. » (Lettre de M. G... à Milutine, 4 mars 1861.)

II.

La disgrâce des principaux promoteurs de l'émancipation, au moment même où l'on s'apprêtait à appliquer leur œuvre, est une de ces contradictions incompréhensibles de loin qui, nous venons de le voir, s'expliquent sans peine par le milieu et le système de gouvernement, par les intérêts et les passions en jeu. Je ne veux pas rechercher ici les conséquences de cette révocation qui eut pour premier effet de retarder la grande réforme administrative préparée par Milutine ; j'aime mieux montrer comment cette révolution ministérielle était à l'heure même appréciée par Milutine et ses amis.

Un tel dénoûment ne pouvait beaucoup surprendre Nicolas Alexèiévitch ; ce coup le frappait moins dans sa carrière et ses intérêts personnels que dans son œuvre encore toute nouvelle et inexécutée. Malgré ses appréhensions, il était loin d'être découragé. Cette œuvre même pour laquelle tremblaient tant de ses amis, il avait la confiance qu'elle était assez solide, assez conforme aux mœurs et aux intérêts du pays pour résister à tous les assauts. Dès le 19 avril, encore sous le coup de sa récente disgrâce, il exprimait cette noble confiance à un inconnu qui, de même que plus d'un patriote, avait voulu l'assurer en cette triste occurrence de sa sympathique admiration.

Lettre de N. Milutine à un Inconnu.

« 19 avril 1861 (1).

« J'ai hâte de vous exprimer ma gratitude pour vos bonnes lignes; je devine le sentiment qui les a dictées, et ma reconnaissance n'en est que plus sincère. L'approbation des gens dévoués à la cause de l'abolition du servage sera toujours un de mes plus chers et plus purs souvenirs. Après trois ans d'une activité anxieuse, harassé moralement et physiquement, je suis contraint de voyager à l'étranger, de quitter pour quelque temps le milieu natal auquel j'appartiens par tous mes sentimens et toutes mes pensées; mais j'emporte avec moi mon ancienne confiance dans l'indestructibilité et la vitalité de la grande œuvre d'émancipation. En dépit de cette force d'inertie qui, malheureusement, distingue notre société, le

(1) Lettre imprimée dans la *Rousskaïa Starina*, février 1880.

nouvel ordre de choses rural se consolidera, j'en suis convaincu, à l'aide des hommes honnêtes et droits, qui, par leurs pensées et leurs paroles, doivent de toutes leurs forces éclairer la conscience et relever la moralité publiques. Selon ma profonde conviction, la littérature pourrait aujourd'hui y contribuer plus que jamais. Elle seule peut dissiper des préjugés séculaires, expliquer la loi nouvelle et rappeler sans cesse le but élevé, si facilement perdu de vue au milieu des petitesses de la vie quotidienne. Encore une fois, laissez-moi vous remercier de vos bonnes paroles. »

Quelques jours plus tard, dans une lettre remise par une main sûre, il s'exprimait plus librement avec son ami et collaborateur, le prince Tcherkasski. Ici on est certain d'avoir toute sa pensée; on sent à la fois la blessure de son amour-propre et sa confiance dans l'avenir.

N. Milutine au prince V. Tcherkasski.

« St-Pétersbourg, 4/16 mai 1861.

« Je profite, mon cher prince, d'une occasion sûre pour causer avec vous sans humiliantes précautions ni hypocrites réticences (1). Malheureusement j'ai toujours peu de loisir. Du matin au soir j'emballe, j'arrange mes papiers, je fais des visites, en un mot, je me prépare à un voyage à l'étranger que je désirais depuis longtemps. On m'a donné congé pour une année entière, ou, pour mieux dire, on m'a mis de côté (*vyprovodili*) en me faisant sénateur et en me conservant mon traitement (2). Ma femme a été si souffrante dans ces derniers temps que, pour moi personnellement, je considère ce départ comme une bénédiction du ciel. Afin de ne pas donner prise à l'accusation d'indifférence pour les affaires publiques, je n'avais demandé d'abord qu'un congé de quatre mois, mais la réaction est venue à mon secours. Lanskoï et moi nous avons été éloignés du ministère (sans aucune demande de notre part) pour complaire à la noblesse. Puissent de si modestes victimes lui donner satisfaction! Que sortira-t-il de tout ceci? Il est difficile de le pré-

(1) Milutine, par crainte des indiscrétions de la poste et de la IIIe section, correspondait autant que possible avec ses amis, alors même qu'il était aux affaires, par voie privée.

(2) Le sénat russe, dont les attributions réellement importantes sont toutes judiciaires, n'est souvent qu'une chambre de retraite pour les fonctionnaires en disponibilité ou en disgrâce. On voit par cette phrase l'erreur de l'auteur anonyme des tableaux *Aus der Petersburger Gesellschaft* (tome Ier), qui représente la démission de Milutine comme volontaire. Il y aurait chez cet écrivain allemand, qui signe *un Russe*, plus d'une autre inexactitude à signaler.

voir. L'empereur désire sincèrement l'introduction consciencieuse de la réforme. Les autres, quoique habitués à mettre les questions de personnes au-dessus de tout le reste, paraissent cette fois conserver au fond une sourde espérance de tout refaire à leur guise. La première attaque a été dirigée contre le ministère de l'instruction publique. Une commission spéciale est chargée de réviser et de restreindre les statuts des universités. En un mot, on est en train de calfeutrer (*konopatit*) toutes les fentes par où l'air pur pourrait pénétrer au Palais-d'Hiver. Tout cela était inévitable, mais ne saurait guère durer longtemps. La pression extérieure est trop persistante pour que les obstacles imaginés par la *camarilla* résistent au choc de l'air libre. En outre, les penchans humanitaires du souverain le préserveront d'une réaction à courte vue et sans idée. J'en suis fermement convaincu : le temps, la réflexion et aussi les essais même de réaction viendront à notre secours. La vraie lutte et le vrai travail ne sont plus maintenant ici (à Pétersbourg), mais dans les localités (en province). Je souhaite de toute mon âme que la portion libérale de la noblesse et les gens dévoués à notre cause ne s'en écartent point; en ce cas, toutes les chicanes des gens de cour et des bureaux ministériels seront impuissantes comme a été impuissante jusqu'à présent l'opposition des propriétaires-fonctionnaires (des *tchinovniks-pomechtchiks*).

« En partant d'ici le cœur joyeux pour moi et pour les miens, je voudrais regarder d'un cœur aussi tranquille notre situation générale. Je cherche involontairement un appui pour mes espérances et mes désirs, et cet appui il est difficile de le trouver ici, où l'intrigue est en pleine fermentation. Les événemens de Riazan et de Penza ont beaucoup aidé à la réaction (1). V. a débuté dans son ministère avec douceur et souplesse (*miagko i ouklontchivo*). Il m'a promis de soutenir Solovief (2), mais il faut s'attendre à de vives attaques. Je rends mon appartement, car je voudrais pour toute une année bannir jusqu'au souvenir de Pétersbourg. — Au nom des plus purs intérêts et de tous les souvenirs de notre œuvre commune, je vous conjure de vous abstenir et de faire abstenir nos amis de toute manifestation. »

Une des choses, comme on le voit, que redoutaient le plus Milutine et les avocats du peuple, c'étaient des manifestations ou des désordres qui, en effrayant ou irritant le souverain, eussent donné

(1) Il s'agissait d'émeutes de paysans pressés d'entrer en liberté ou réclamant des terres gratuites.

(2) Fonctionnaire distingué, directeur du *Zemskii otdél*, Solovief, ami et ancien collègue de Milutine aux *Commissions de rédaction*, ne devait se maintenir au ministère de l'intérieur que jusqu'en 1863, et après avoir été congédié, il devait redevenir l'un des principaux collaborateurs de Milutine et de Tcherkasski en Pologne.

à leurs adversaires le prétexte de revenir sur tout ce qui avait été fait. Nicolas Alexèiévitch répète les mêmes conseils dans une lettre adressée presque en même temps à son autre ami et coopérateur, l'éloquent Samarine. Cette lettre se distingue de la précédente par un ton plus calme, plus contenu, plus résigné, soit que Milutine se fût calmé lui-même, soit plutôt qu'en parlant à Samarine, qu'il savait enclin à la tristesse et au pessimisme, il eût voulu encourager ou rassurer son illustre ami.

Nicolas Milutine à G. Samarine.

7/19 mai 1861.

« Malgré l'heure avancée, très cher et très honoré George Fédorovitch, je ne veux pas laisser échapper une occasion favorable sans vous écrire quelques lignes (1). Dans une semaine, je serai à l'étranger pour toute une année. Vous n'ignorez pas notre éloignement du ministère, à Lanskoï et à moi. Cela s'est passé sans les incidens particuliers qu'inventent aujourd'hui le désœuvrement et la rumeur publique. Pour trancher le mot, la réaction a pris le dessus. En sacrifiant quelques personnes, on croit plaire à la noblesse et faciliter l'exécution de la réforme. V. exprime ainsi son programme (2) : une stricte et littérale application du code d'émancipation, mais cela dans un esprit de conciliation. J'ignore s'il est sincère, mais tel est le sincère désir du souverain. En cédant à la réaction, il espère la vaincre. Le vent qui souffle en ce moment n'est pas favorable aux personnalités tranchées. On choisit au contraire les plus incolores à la façon du prince ***, de ***, et du reste. En attendant, la gent réactionnaire s'agite; on parle déjà d'une révision de l'acte d'émancipation, et pour cela on cherche à reculer les chartes réglementaires (*oustavniia grammoty*) et la nomination d'arbitres libéraux (3). Vous voyez qu'une large carrière est ouverte aux intrigues. Quant à moi, je ne les crains pas pour la réussite de la réforme, si les paysans se rendent compte de leurs droits et de leurs intérêts, et si la noblesse comprend que pour elle le meilleur rempart dans l'avenir est le code actuel et non une série de nouvelles commissions de rédaction. Désormais la vraie force est dans l'activité locale, et tout notre espoir est en Dieu, qui nous a appelés dans

(1) Il s'agit toujours d'occasion pour le transport des lettres en dehors de la poste.

(2) Milutine parle ici du successeur de Lanskoï au ministère de l'intérieur.

(3) Les *chartes réglementaires* étaient des contrats entre les propriétaires et leurs anciens serfs, et les *arbitres de paix* des magistrats spécialement préposés au jugement des différends soulevés par l'émancipation.

la terre promise et qui certainement nous aidera à nous y fixer (1). Cette espérance me donne le droit de m'abandonner à la joie, le droit de reprendre haleine, de me rafraîchir dans le repos. L'ostracisme qui me frappe me sauve dans ce que j'ai de plus cher (*sic*)... Vous savez qu'un voyage à l'étranger est depuis longtemps l'objet de mes désirs. Il est pénible naturellement de quitter sa patrie dans un moment aussi difficile, mais des événemens indépendans de ma volonté ont tout arrangé ainsi.

« Malgré tous nos efforts, il n'y a pas eu possibilité d'écarter les récompenses pour les membres des commissions de rédaction... Pour l'amour de Dieu, n'ajoutez pas au triomphe du parti réactionnaire, qui profiterait de toute démonstration de votre part (2) pour nuire à notre œuvre. La grande-duchesse Hélène est triste et souffrante. Elle ne partira point pour les eaux avant juin. S. S. Lanskoï va aussi à l'étranger pour six mois. Je vous serre la main avec force; soyez bien portant et heureux. Tout à vous. »

« NICOLAS MILUTINE. »

Et dans un post-scriptum il mentionnait avec une sincère reconnaissance le bienveillant accueil du souverain en le congédiant.

« L'empereur m'a fait ses adieux de la façon la plus aimable. Il m'a remercié et embrassé à plusieurs reprises. Je vous envoie le premier fascicule de notre recueil; le numéro II est sous presse, V. m'a promis de continuer cette publication (3) : il est avec moi dans les termes les plus amicaux... »

Les deux amis de Milutine n'étaient pas plus que lui hommes à se laisser abattre par un tel coup. Comme Nicolas Alexèiévitch, quoique avec diverses nuances de caractère, c'étaient des esprits bien trempés, convaincus et pleins de foi dans leur œuvre. Moins d'un mois après la chute de Milutine et avant même d'avoir reçu la lettre de Nicolas Alexèiévitch, le prince Tcherkasski lui exprimait en ces termes son opinion sur le changement de ministre.

Le prince V. Tcherkasski à N. Milutine.

« Toula, 7 mai 1861.

« ... Je m'attendais à une réaction ; elle était inévitable, et je suis heureux de ce qu'elle n'ait éclaté qu'après la nomination des nou-

(1) Ce dernier passage a été imprimé avec quelques variantes ou quelques altérations dans le *Rouskaiia Starina*(février 1880.)

(2) N. Milutine semble songer ici aux décorations auxquelles il fait allusion dans la phrase précédente et que Samarine devait en effet renvoyer.

(3) Il s'agit d'un recueil concernant les travaux des commissions de rédaction.

velles commissions provinciales (*Goubernskiie prisoutsviia*). Je ne crois pas qu'un système de rigueur soutenue concorde avec le caractère de l'époque actuelle et des principaux personnages en scène. Après un dégel printanier, nous allons revenir, non pas à un hiver rigoureux, mais tout simplement à une ennuyeuse et sale boue de neige fondue (*sliakoti*). Je ne souhaiterais à aucun de ceux que j'aime de diriger en ce moment le ministère de l'intérieur; beaucoup de soucis, une responsabilité effrayante, des chances de se casser le cou sans aucune de se faire un nom. Ceux qui recueilleront l'héritage du nouveau ministre dans trois ou quatre ans auront une position infiniment meilleure sous tous les rapports; l'avenir leur appartiendra. Vous voyez par ces mots, très cher Nicolas Alexèiévitch, que je partage votre fermeté d'âme sur votre propre compte, chose du reste infiniment plus facile que de s'exercer soi-même au stoïcisme comme vous le faites en ce moment. Non-seulement je ne suis pas affligé pour vous, mais je vous dirai que je me réjouis presque dans votre intérêt propre, quoique pour la chose publique je regrette et les causes et les suites probablement inévitables de votre éloignement.

Voyagez à l'étranger, reposez-vous, vous en avez besoin; jouissez de l'air pur, soignez Maria Aggèievna et les enfans, et lorsque de nouveau vous vous sentirez fort et bien portant, vous nous reviendrez tout prêt pour une nouvelle et immanquable période d'activité. »

. . . .

Peut-être le ton assuré et enjoué du prince Tcherkasski cachait-il un effort pour guérir la plaie faite à son ami et le consoler dans la mauvaise fortune. On sent, à lire ces lettres, que ces vaillans esprits, liés par leur dévoûment à la même cause, travaillent à se soutenir et à s'encourager réciproquement, à l'heure de la disgrâce comme à l'heure de la lutte.

Grâce à ses deux anciens collègues, Milutine, expulsé du ministère, allait, de Saint-Pétersbourg et même du fond de l'Occident, suivre la marche de l'émancipation avec plus d'exactitude et de renseignemens peut-être que s'il avait continué à recevoir les rapports des gouverneurs de province. Les lettres de Tcherkasski et de Samarine à Milutine offrent un pittoresque et vivant tableau de l'affranchissement, tableau peint sur place et à l'heure même, sans retouche et sans pose, par deux des plus brillans esprits de la Russie contemporaine, et cela non pour le public, mais pour un ami auquel ils n'avaient rien à cacher, ni surprise, ni regret, ni désenchantement.

Au sortir du comité de rédaction, où ils avaient élaboré toute la nouvelle législation des paysans, Samarine et Tcherkasski avaient

tous deux donné à la fraction libérale de la noblesse un exemple suivi par l'élite de leurs compatriotes. Ils avaient l'un et l'autre, chacun dans sa province, accepté les fastidieuses et absorbantes fonctions d'*arbitres de paix*, sorte de juges spéciaux, élus par la noblesse, pour procéder à la délicate liquidation du servage et trancher, d'après les nouveaux statuts, les différends des anciens serfs et des anciens seigneurs. Pour l'histoire comme pour Milutine, personne dans toute la Russie n'eût pu mieux décrire la soudaine révolution en train de s'accomplir pacifiquement d'un bout à l'autre de l'empire, que ces deux hommes qui, l'un aux bords du Volga, l'autre aux sources du Don, présidaient à l'exécution des lois qu'à Saint-Pétersbourg ils avaient eux-mêmes discutées et rédigées. Il y a dans toutes ces lettres un accent de sincérité, un abandon et une spontanéité qui ne sauraient se rencontrer à un pareil degré dans des écrits adressés au public. Aussi regrettons-nous que l'espace et la discrétion nous obligent à ne citer que quelques extraits des admirables lettres des deux amis.

Le prince Tcherkasski à Milutine.

« 7 mai 1861.

. . . .

« Dans les premiers temps, après la publication du *manifeste*, la société, la littérature et l'administration étaient tout entières à l'idylle. Je ne saurais vous dire combien me répugnait une disposition qui répondait si peu à la réalité; cette circonstance a été en fait la raison pour laquelle je ne voulais pas prendre la plume. Maintenant commence à se manifester peu à peu, et malheureusement même assez vite, un penchant tout opposé, comme si, dans notre... (1) Russie, nous étions toujours condamnés à nous précipiter d'une extrémité à l'autre, sans jamais faire connaissance avec le juste milieu (2). Aujourd'hui, semble-t-il, le *mot d'ordre* général est la peur, un abattement enfantin, des terreurs exagérées, en un mot la disposition d'esprit la plus lugubre, ce qui, autant que j'en puis juger par mon expérience personnelle, n'est pas moins faux et erroné que l'excès inverse et est au moins aussi dangereux. De péril réel, dans l'état actuel de la question des paysans, il n'y en a absolument pas; il y a et il y aura encore beaucoup de troubles et de désordres par-

(1) Ici un mot illisible.

(2) *S zolotoiou sredinoï*, mot à mot *le milieu doré*, allusion sans doute à l'*aurea mediocritas* d'Horace.

tiels, surtout de refus de travail; d'un autre côté, des paysans à la redevance (*obrok*) essaieront de retourner à la corvée qui, loin de déplaire, aujourd'hui que toute autorité personnelle du seigneur est abolie, attire plutôt le paysan par l'espoir assez fondé de fainéantiser impunément avec la corvée. C'est là le côté faible du règlement (*pologénié*) tel qu'il est sorti des amendemens du haut comité (*glavni komitet*) ou du conseil de l'empire, et le paysan l'a bien vite compris avec son instinct pratique habituel. Cela rend extrêmement difficile et désagréable la situation de notre ami, le modeste *arbitre de paix*. Je vous avoue que je ne songe pas sans effroi aux nombreuses épreuves qui m'attendent à ce titre, et qu'en dépit de votre demi-disgrâce, je vous envie beaucoup. On voudrait faire respirer au paysan un air nouveau, une vie nouvelle et cela au milieu de l'universelle agitation des propriétaires et de l'administration, au milieu de l'ignorance des classes inférieures et de toutes nos pernicieuses traditions: vous voyez qu'on n'y arrivera pas vite. Dans bien des cas, hélas! l'obstacle viendra du peu de conscience des paysans eux-mêmes, devenus friands de bien-être matériel et malheureusement trop souvent dépourvus de frein moral et trop ignorans pour savoir modérer leurs convoitises à l'égard du bien d'autrui. Tout cela sans doute n'est que le mauvais côté de toute grande transformation sociale, si légitime, si bienfaisante et indispensable qu'elle soit. Tout cela avec le temps ne tardera pas à disparaître graduellement, mais il nous faut du temps, beaucoup de patience, et un tact politique qui nous fait souvent défaut.

. . . .

« Il est impossible de ne pas reconnaître que la position des propriétaires, dans ces premiers temps surtout, n'a certainement rien d'enviable. Chez beaucoup de paysans fermente confusément l'idée qu'ils doivent être affranchis de toute redevance, en sorte que fréquemment les propriétaires s'attachent à notre code (*pologénié*) comme à une ancre de salut.

« Il n'y a aucune possibilité, à l'heure actuelle, d'arriver à des accords à l'amiable, quels que soient les sacrifices consentis par le seigneur, si excessives sont les espérances des paysans. Je voudrais que les défenseurs du système des *accords à l'amiable,* à l'exclusion de tout autre, vissent de près la situation des choses dans l'intérieur de la Russie; ils auraient une brillante occasion de se convaincre de la vanité de leurs théories et du caractère enfantin de leurs rêveries des deux dernières années.

. . . .

« Voilà, très affectionné Nicolas Alexèiévitch, quelques-unes de mes impressions générales; mais je serais loin de vous avoir tout dit

même en traits généraux, si je n'ajoutais que tout ce que je viens de vous dire en toute sincérité, comme tout ce que j'ai vu, entendu et observé, loin d'ébranler une minute ma conviction que pour l'essentiel nous avons suivi le vrai chemin et donné à l'affaire une bonne direction, m'affermit au contraire davantage dans la pensée qu'en dehors de notre système, il n'y avait pas et il n'y a pas d'issue possible. Dans mes loisirs des derniers mois, j'ai souvent et sévèrement interrogé et ma conscience et la sèche réalité telle qu'elle se présente au village sans ornemens ni flatteries, et dans cette enquête j'ai puisé la ferme conviction que notre conscience est pure et que nous n'avons pas fait d'erreurs essentielles.

« Si on me donnait maintenant à réviser notre statut (*pologénié*) *à tête reposée* et sans égards pour les exigences d'autrui, je supprimerais le rachat de *l'ousadba* (1) (ainsi que nous l'aurions tous fait auparavant si nous en avions eu le pouvoir), j'abandonnerais quelques parties de la réglementation, je remanierais (2) la rédaction de beaucoup d'articles en vue du manque de conscience des paysans, chose que nous avons beaucoup trop oubliée : je réduirais tout le statut à cent ou cent cinquante articles en trois classes et, cela fait, je ne changerais rien d'essentiel. Du reste je puis chaque jour me convaincre que, parmi les propriétaires cultivés, les préventions contre notre œuvre commencent à se dissiper. Le temps montrera jusqu'à quel point est fondée cette illusion... »

Les impressions de Samarine venaient confirmer celles du prince Tcherkasski.

G. Samarine à Milutine.

« Samara, 19 mai 1861.

« R. m'a apporté votre lettre avant-hier, très affectionné Nicolas Alexèiévitch, et son frère, qui part pour l'étranger aujourd'hui, se charge de jeter la mienne à la poste dans la première ville allemande (3). Au premier instant, lorsque j'ai appris le renvoi de Serge Stépanovitch Lanskoï et votre nomination au sénat, j'ai éprouvé le sentiment naturel qu'il est inutile de nommer. Le sans-façon de ce procédé est frappant. Ensuite j'en suis venu à la conviction que

(1) L'*ousadba* est le petit enclos ou jardin attenant d'ordinaire à l'*izba* du moujik en dehors des terres de la commune.

(2) Le mot malheureusement est effacé ou illisible, mais le sens me paraît clairement indiqué par le contexte.

(3) Précaution habituelle contre la poste russe.

cela est positivement pour le mieux et, à l'heure qu'il est, je m'en réjouis sincèrement pour vous.

. . . .

« Je suis convaincu que pour les affaires mêmes et pour votre avenir un éloignement temporaire du service est une excellente chose. Qu'on reste en dette vis-à-vis de vous et qu'on reconnaisse qu'on est en dette. La réaction est naturelle. Je n'y vois pas tant un signe de doute dans la justice de notre œuvre que le désir de respirer après une tension d'esprit et de volonté inaccoutumée en certain milieu. Il me semble que de là nous reviennent ces paroles : « Allons! que Dieu soit avec vous! faites ce que vous voudrez, seulement laissez-moi en repos. Maintenant vous êtes satisfaits; ayez soin de ne plus toujours critiquer (*pristavat*), et que tout soit calme et tranquille! » — Mais précisément le repos et la tranquillité, c'est ce qu'on ne doit pas attendre. Il est difficile de jouir du *far niente* lorsque chaque jour arrivent des nouvelles telles que les massacres de Spaski et de Bezdno (1), et si je ne me trompe, il s'en prépare de semblables aux fonderies de Perm.

« Je suis persuadé que, dans le cours de l'année, nous verrons encore non un seul, mais peut-être deux ou trois changemens. Dans les circonstances actuelles, avec la disposition présente des esprits, les hommes s'useront bien vite, — comme des gants de bal, — et bienheureux ceux qui durant ce temps seront de côté! Avant qu'on imprime aux affaires une direction définie, et avant qu'une politique suivie et conséquente devienne possible, il se passera bien du temps, durant lequel nous avancerons tout de même, mais en zigzags. Quant à la possibilité d'une réaction suivie, je me refuse absolument à y croire et je ne la crains pas. Pour se convaincre qu'elle est impossible, il suffit de jeter un coup d'œil sur le peuple. Sans aucune exagération, il est transfiguré de la tête aux pieds. Le nouveau statut (*pologénié*) lui a délié la langue, il a brisé l'étroit cercle d'idées où, comme enfermé par un sortilège, le peuple tournait en vain, faute d'issue à sa situation. Son langage, ses manières, sa démarche, tout a changé. Aujourd'hui déjà, le serf émancipé d'hier se trouve au-dessus du paysan de la couronne, non pas naturellement sous le rapport économique, mais comme citoyen, sachant qu'il a des droits qu'il doit et qu'il peut défendre lui-même. En quoi précisément consistent ces droits, il ne s'en rend pas encore, on le comprend, un compte exact, mais il sait qu'ils existent et que c'est à lui de les maintenir. Or c'est là le point

(1) Allusion à des émeutes de paysans où les troupes avaient dû recourir à la force et où il y avait eu plusieurs victimes.

capital. Si la législation des paysans de la couronne, élaborée sans contredit sur des principes larges et libéraux, a fait si peu pour le relèvement de l'esprit populaire, c'est que pour ces paysans, l'état (*kazna*) était le propriétaire (c'est-à-dire le représentant d'un intérêt économique et d'un droit foncier en opposition avec l'intérêt et le droit du paysan) et que l'état propriétaire se confondait avec le gouvernement. De quelque côté qu'il se retourne, le paysan des domaines rencontre partout devant lui l'autorité à laquelle il faut se soumettre, et avec laquelle il ne peut y avoir ni procès ni contestation (1).

« Notre ci-devant serf au contraire voit devant lui un *pomèchtchik* (propriétaire) et se dit en lui-même : « Nous connaissons cela (2); nous allons voir encore qui de nous deux l'emportera et de quel côté sera le gouvernement. Dans cette lutte pour le droit (qui peut bien ne pas sortir des formes légales, et qui avec l'aide de Dieu s'y maintiendra), dans ce procès litigieux, le paysan apparaît pour la première fois comme personne juridique, indépendante et hors de tutelle. C'est par cette voie que doit se faire son éducation de citoyen : elle a déjà commencé et elle avance rapidement.

« A cet égard, la période des *rapports temporairement obligés* (3), malgré toute la difficulté et les incertitudes de pareils rapports a un grand avantage. Il en aurait été tout autrement si l'affaire avait été tranchée d'emblée et tout d'un coup, si d'un trait de plume on avait converti subitement les paysans en débiteurs de l'état.

« Chez nous tout est tranquille et paisible. Les travaux des champs se font mieux qu'au commencement du printemps. L'institution immédiate des administrations communales et cantonales (de *volost*) a rendu un immense service. Maintenant je suis presque sûr que nous avons devant nous deux ans pendant lesquels la tranquillité générale, dans les provinces, ne sera pas troublée. Le peuple consent à tout, dans l'idée que durant deux ans il faut se résigner. Il a reculé ses espérances, mais il n'a pas perdu foi dans la possibilité de leur réalisation.

(1) Dans ce curieux passage, Samarine, grand admirateur, comme on le sait, des communautés de villages, semble peu favorable à la propriété du sol par l'état, alors même que, grâce aux partages entre les paysans, les terres domaniales sont soumises au mode de tenure en usage dans le *mir* russe. En tout cas, il montre très bien ici, dans la dépendance des paysans vis-à-vis des fonctionnaires, l'un des grands inconvéniens de l'appropriation du sol par l'état. On voit par la suite que, s'il est partisan de la propriété collective, c'est à la condition qu'elle ne détruise pas la personnalité, l'individualité.

(2) C'est une affaire connue : *Eto dêlo znakomoé*.

(3) On appelait ainsi une période transitoire de deux ans durant laquelle les paysans devaient rester soumis à la corvée et aux redevances comme par le passé.

« Voici la question capitale du moment: dans le cours de ces deux ans, au fur et à mesure de l'introduction des *chartes réglementaires* (1), le bien-être matériel des paysans se sera-t-il assez amélioré, le passage des redevances (*obrok*) au rachat de la terre sera-t-il assez avancé pour que le peuple, instruit par la lente route de l'expérience, se soit réconcilié à l'idée d'un progrès graduel et régulier dans les limites du « statut, » pour qu'il ait renoncé au vague espoir de voir son *eldorado* réalisé par je ne sais quel *coup d'état? That is the question.* »

. . . .

Pendant que ses amis travaillaient dans le silence et l'obscurité de la province à la mise à exécution de la grande réforme, Milutine était parti pour l'étranger où, sous un ciel plus clément, il espérait refaire sa santé ébranlée et celle de sa femme. L'amertume de la disgrâce n'était pas pour lui sans compensation. La mauvaise fortune lui permettait de compter combien il avait d'amis et d'admirateurs. De tous côtés, comme nous l'avons dit, il recevait des marques d'estime et des encouragemens. Entre tous ces témoignages de sympathie, l'un de ceux qui le touchèrent le plus, fut une lettre du sage Nicolas Tourguénef, qui, dans l'exil et longtemps avant le règne réparateur d'Alexandre II, n'avait cessé de faire des vœux et des projets pour l'affranchissement des serfs (2). L'ancien fonctionnaire d'Alexandre Ier se réjouissait noblement de voir exécuter par d'autres mains l'œuvre qui avait été le rêve de toute sa vie, et comme Milutine, il voyait dans l'émancipation la preuve qu'en fait de réforme tout était possible.

Nicolas Tourguénef à N. Milutine.

« Vert-Bois, près Bougival, 8 juin 1861.

« Monsieur,

« J'ai reçu par M. Grote l'exemplaire des *Matériaux des commissions de rédaction* que vous avez bien voulu m'adresser. Je vous en envoie mes remercîmens les mieux sentis. Plus je me suis enfoncé dans les détails et plus je me suis pénétré de l'immensité de ce travail et de l'admirable activité de ceux qui ont accompli la grande

(1) *Oustavnyia grammoty*, contrats qui, d'après le statut d'émancipation, devaient régler la situation réciproque des paysans et des propriétaires.

(2) Voyez : N. Tourguénef, *la Russie et les Russes.*

œuvre. Ce qui en garantit l'efficacité, les résultats et, en un mot, tous les fruits, c'est l'élévation, c'est la sainteté de l'idée qui en a inspiré les ouvriers.

« Tout leur vaste travail, tant par ses principes essentiels que par les plus minimes détails, témoigne que les membres de ces commissions ont été conduits par le pur amour du vrai et du bien, par l'amour du pauvre peuple russe. Quel que soit le développement de la nouvelle législation, le principal, le décisif est fait; *les paysans sont affranchis du servage!* Je l'ai désiré si fortement et si longtemps que ma joie a été inexprimable.

« ... En dehors de l'énormité du travail dont témoignent ces *Matériaux*, les gens impartiaux doivent aujourd'hui se rappeler et apprécier la lutte morale que ces dévoués et loyaux ouvriers ont dû soutenir contre tant d'élémens hostiles. Par là leur service envers la Russie et envers l'humanité prend un caractère nouveau plus remarquable et plus brillant encore. Je trouve en outre dans *les Travaux des commission de rédaction*, indépendamment même de leur objet, la preuve incontestable qu'en Russie, on peut concevoir et exécuter les plus grandes réformes législatives. Pour ma part, je n'en avais jamais douté, mais la preuve est si évidente qu'elle doit convaincre tous et chacun.

« ... Là où l'on a pu créer le nouveau code (*pologénié*) des paysans, on peut naturellement publier de nouveaux statuts dans les diverses branches de l'administration publique et le faire en aussi peu de temps, c'est-à-dire en deux ou trois ans. Il faudrait seulement avoir recours aux mêmes moyens et aux mêmes hommes que pour la libération des paysans... »

Le vœu de Nicolas Tourguénef ne devait pas être réalisé. La grande consolation de Milutine dans un congé qui n'était pas sans ressemblance avec un exil, c'est, comme il nous l'a dit lui-même, qu'il emportait la conviction que son œuvre ne succomberait pas avec lui. A cet égard, ses pressentimens ou mieux ses prévisions ne devaient pas être démenties. La confiance qu'il avait mise dans la sincérité et dans la fermeté du souverain ne fut pas trompée. En consentant par désir d'apaisement à un changement de personnes, Alexandre II ne permit aucune mutilation à la charte du 19 février. Le successeur de Lanskoï au ministère de l'intérieur, M. Valouief, tint la parole donnée par lui à Milutine; il fit appliquer en toute conscience le statut des paysans, devenu loi fondamentale de l'état. Grâce à la douceur du peuple plus encore peut-être qu'aux précautions du pouvoir, grâce au zèle et au dévoûment de la portion la plus éclairée de la noblesse qui, à l'exemple des Samarine et des Tcherkasski, se dévouait avec une admirable abné-

gation aux ingrates fonctions d'*arbitres de paix*, cette brusque altération de tous les rapports sociaux s'opéra paisiblement, presque sans trouble, presque sans effusion de sang. En quelques provinces de l'est seulement, il y eut de petites émeutes soulevées par l'inévitable déception et l'incurable défiance des paysans, qui, dans leurs rêves de serfs, attendaient de la liberté un chimérique paradis et s'étonnaient d'être obligés de racheter des terres qu'ils considéraient comme leurs. Ces désordres que, dans leur prévoyance, Milutine et ses amis redoutaient comme le pire danger pour leur cause, furent aisément apaisés ou réprimés. En affranchissant ses vingt millions de serfs, la Russie échappa à une jacquerie; en dépit des sinistres prophéties colportées à la cour, on ne revit point les jours de Pougatchef. Aux yeux de la plupart des patriotes, les émeutes avortées des paysans prouvèrent seulement combien il eût été périlleux pour l'ordre public de tenter une émancipation sans terres comme le rêvaient la plupart des adversaires de Milutine.

Chez les propriétaires comme chez les paysans, les esprits, un instant violemment surexcités, retombaient bientôt dans leur calme, ou mieux dans leur apathie ordinaire (1). Selon l'expression de Tcherkasski, la réforme prenait facilement racine dans la conscience du peuple comme dans celle de la noblesse. « On commence à comprendre, écrivait le prince, que le nouveau statut, tout insuffisant qu'il parût d'abord en face des exigences outrées des deux partis, est et sera le seul possible (2). » La noblesse de province, éclairée par les faits, revenait peu à peu de ses appréhensions et de son antipathie pour les instigateurs de la réforme. Les propriétaires s'apercevaient, en la voyant mettre en pratique, qu'après tout cette charte du 19 février qui les expropriait partiellement, était moins révolutionnaire et moins ruineuse pour la noblesse qu'ils ne l'avaient craint d'abord. « Il me semble, écrivait le prince Tcherkasski à Milutine, dès le 7 mai 1861, que déjà les préventions contre nous commencent à tomber une à une; les propriétaires les plus civilisés et les plus cultivés se rallient du moins à notre œuvre et acceptent franchement notre travail. » Une chose contribuait surtout à refroidir les colères des *pomechtchiks* et en retournait un grand nombre en les contraignant « à se raccrocher » à des règle-

(1) A en croire Samarine (lettre à Milutine, du 17 août 1862) un grand nombre de propriétaires n'avaient même pas pris la peine de lire le nouveau statut d'où dépendait tout leur avenir avec celui des paysans. « Le croiriez-vous? La majorité des propriétaires n'a pas seulement eu la curiosité de lire le *pologénié* et n'en connaît le contenu que par les récits de ses intendans ou de ses commis. »

(2) Lettre de Tcherkasski à Milutine, 23 juillet 1861.

mens tant honnis par eux : c'étaient les prétentions démesurées des anciens serfs « et la méfiance absolue de toute la population orthodoxe barbue à l'égard de ses maîtres de la veille » (1). « La noblesse dut bon gré mal gré dire adieu à toutes ses illusions sur l'attachement de ses anciens serfs. » Sous ce rapport, les propriétaires qui se croyaient le plus sûrs de l'affection de leurs paysans éprouvèrent la plus grande déception. Les meilleurs ne rencontraient que suspicion et ingratitude (2). En mainte région, les affranchis n'attendaient pas les délais légaux pour se regarder comme libérés de toute obligation envers le seigneur; ils refusaient de travailler pour lui sans tenir compte de la période transitoire de deux années sagement imaginée par le législateur, afin de faciliter le passage d'un régime à l'autre (3). Les nombreux propriétaires qui avaient espéré s'arranger sans peine à l'amiable avec leurs anciens serfs, ceux qui avaient reproché à Milutine et à la commission de rédaction d'avoir voulu tout réglementer législativement, éprouvaient une cruelle désillusion. « A l'heure qu'il est, mandait Tcherkasski à Milutine, tout le monde a pu se convaincre de l'injustice de nos adversaires dans leurs diatribes forcenées durant deux ans contre notre *manie de tout réglementer*. Les détails de la mise à exécution nous ont bien vengés; figurez-vous qu'aujourd'hui on nous demande pourquoi tel ou tel cas n'a pas été prévu et décidé d'avance (4). » Dans leur désarroi, maints propriétaires accusaient de négligence impardonnable ceux dont la veille encore on dénonçait comme ridicule la minutieuse prévoyance.

Malgré les doléances et les illusions souvent simultanées des deux parties, cette colossale opération, sans égale dans l'histoire, s'accomplissait avec un ordre et une tranquillité qui déroutaient tous les prophètes de malheur. M. Guizot en exprimait son admiration à Milutine, alors de passage à Paris. Au lieu de s'écrouler avec fra-

(1) Lettre de Tcherkasski à Milutine, 23 juillet 1861. Samarine, dans une lettre du 25 septembre, parle aussi de la méfiance des paysans pour toute chose et pour tout le monde; il voit même dans cette méfiance qui leur faisait mettre en doute l'authenticité du manifeste impérial la principale raison des désordres survenus en certains districts.

(2) Tcherkasski, même lettre, 23 juillet.

(3) G. Samarine à Milutine, 25 septembre 1861.

(4) Lettre de Tcherkasski, du 23 juillet 1861. Le prince ajoutait : « Tout le monde est d'accord sur un point, c'est qu'il eût été impossible de se borner aux *accords à l'amiable*, sans règlemens administratifs. » Et plus loin, à propos des difficultés de sa mission d'arbitre de paix : « Où en serions-nous sans lois précises et définies? Et que nous étions naïfs lorsque nous évitions de donner une trop grande extension aux accords à l'amiable, craignant que par là les intérêts du paysan ne fussent pas suffisamment garantis et qu'il se laissât duper? La pratique prouverait plutôt le contraire. »

cas sous la loi qui en sapait la base, l'ancien régime avait tout à coup fondu, comme une maison de glace au soleil du printemps, selon la pittoresque expression empruntée par Samarine aux dégels du Nord (1).

Aussi, l'automne suivant, malgré le dur labeur auquel il s'était obscurément condamné dans la province comme arbitre de paix, G. Samarine entonnait-il une sorte de cantique de triomphe, de pieux *Nunc dimittis*.

« Samara, 11 novembre 1861 (2).

« ... Les lignes qui suivent s'adressent à Nicolas Alexèiévitch. Nous pouvons faire le signe de la croix et dire comme le bienheureux Siméon : Maintenant, Seigneur, tu laisseras ton serviteur partir en paix, etc. Nous n'avons point bâti sur le sable, mais nous avons creusé jusqu'au roc. Le statut (*pologenié*) a fait son œuvre. Le peuple s'est redressé et s'est transformé. Aspect, démarche, parole, tout a changé chez lui (3). Cela est acquis (*dobyto*), cela est impossible à supprimer et c'est là le principal. Dans leur lutte avec l'autre classe, les paysans font maintenant leur éducation civile. Nous autres, propriétaires, nous sommes la meule contre laquelle s'aiguise et se polit le peuple. Je ne dissimule pas que pour nous ce rôle est parfois pénible. — Entre les propriétaires et les *arbitres de paix* s'établissent aussi des rapports absolument nouveaux, sans aucun précédent dans toute notre administration. Cette semence a également germé à souhait.

« Pour avoir renvoyé la croix de Vladimir j'ai reçu, de la main même du comte Panine, une lettre de quatre pages qui a considérablement enrichi ma collection de curiosités. Je regrette que les dimensions vraiment *paninéennes* de cette épître ne me permettent pas de la joindre ici en appendice (4).

(1) « Enfin l'ancien régime a fondu sans laisser après lui d'irritation ni de traces malfaisantes. Nous le devons à cette insouciance, à cette bonhomie naturelle et aussi à cette paresse, à cette absence de ténacité qui caractérisent notre société. » (G. Samarine à Milutine, 9 août 1862.)

(2) Lettre adressée à Mme Milutine.

(3) Samarine répète ici, presque mot pour mot, ce qu'il écrivait à Milutine dans la lettre du 19 mai, citée plus haut. On sent que chez lui la principale préoccupation était de relever le moral du peuple, de lui rendre la dignité et la personnalité avec la conscience de son droit, et cela quelques désagrémens qu'il en pût résulter pour les hautes classes.

(4) Dans une autre lettre à N. Milutine (17 août 1862), Samarine répétait un peu plus tard : « Je ne suis pas optimiste, on m'accuse même souvent du contraire; néanmoins je puis dire hardiment que nous avons cause gagnée et que le nouveau statut est sorti triomphant du choc avec la réalité. »

. . . .

En dépit de l'ignorance, de la mauvaise foi et de l'ingratitude obstinée du moujik, ses généreux amis se félicitaient ainsi d'avoir eu gain de cause sur les deux points les plus contestés dans cette longue lutte, sur la libre administration des communes de paysans comme sur les lois agraires qui aux anciens serfs de la glèbe avaient assuré la propriété d'une partie du sol.

Le temps, qui seul éprouve la valeur des institutions humaines, montrera jusqu'à quel point l'histoire doit ratifier la légitime satisfaction de ces nobles esprits. Toute œuvre humaine est imparfaite, comme le disait l'empereur Alexandre II aux membres de la commission de rédaction, en les remerciant de la tâche colossale qu'ils venaient d'accomplir (1). Dans le cas présent, il était impossible de ne pas commettre d'erreurs, plus impossible encore de ne pas faire de victimes. Si l'émancipation n'a pas été exempte de toute faute, il serait injuste d'en rejeter l'entière responsabilité sur des hommes qui furent parfois contraints par leurs adversaires d'altérer leur œuvre contrairement à leurs vues (2), sur des hommes qui après avoir laborieusement rédigé et codifié des lois compliquées en durent abandonner l'application à d'autres mains. Une chose mise hors de doute par les faits, c'est qu'à l'heure où elle parut, cette charte d'émancipation tant critiquée des uns, tant admirée des autres, s'adaptait parfaitement aux mœurs et aux nécessités du pays, à ses habitudes, à ses préjugés si l'on veut. Autrement comment une telle transformation eût-elle pu s'accomplir d'une manière aussi aisée, aussi rapide, aussi pacifique, comment eût-elle pu durer et prendre racine en dépit de la disgrâce de ceux qui en avaient été les promoteurs?

Les inquiétudes qui, à la veille de l'émancipation, obscurcissaient l'horizon russe devaient être dissipées en quelques mois comme des nuages légers. Ce n'était pas du côté du peuple, du côté de cette masse ignorante d'affranchis, dont on craignait tout d'avance, c'était du pôle opposé de la société, des classes civilisées, des villes, de la jeunesse, des assemblées de la noblesse qu'allaient surgir des difficultés et de pénibles complications en partie suscitées par

(1) Discours de l'empereur du 1er novembre 1860.

(2) Bien qu'il ne s'agit que de points secondaires, ces détails avaient parfois leur importance. J'ai entendu le prince Tcherkasski se plaindre de vive voix de ces altérations, et dans ses lettres comme dans celles de son ami Samarine se rencontre parfois un écho de ces regrets. Samarine, par exemple (lettre à N. Milutine du 25 septembre 1861), se plaint vivement de ce que le comte Panine eût réussi à faire réduire la moyenne des lots de cinq *desiatines* et demie à cinq, ce qui, selon Samarine, produisait un fort mauvais effet sur les paysans parce que cela réduisait d'ordinaire les terres dont ils jouissaient avant l'émancipation.

les hésitations et l'incohérence du pouvoir, par les atermoiemens apportés aux plus urgentes réformes depuis la retraite de Milutine.

III.

Las de corps et d'esprit, à la recherche du calme et du repos, Milutine avait quitté Pétersbourg et la Russie au printemps de 1861. Durant les deux années que devait durer sa retraite, il parcourut successivement l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, la France (d'où il fit une excursion en Angleterre), séjournant dans les villes les plus célèbres ou les sites les plus rians, s'intéressant partout aux choses et aux hommes, visitant et interrogeant, étudiant le présent sans négliger le passé, qui seul l'explique. Pour un bureaucrate dont l'existence s'était écoulée dans les chancelleries pétersbourgeoises, ce séjour à l'étranger, coupé de voyages variés, était à la fois une récréation et une incessante révélation; pour l'homme d'état, c'était un complément d'instruction que rien n'eût pu remplacer.

Docile à l'avis des médecins, qui lui conseillaient de passer la mauvaise saison sous le ciel du midi, Milutine, accompagné de sa famille, séjourna une partie de l'hiver de 1861-1862 en Italie, à Rome surtout. On était au lendemain de la grande révolution nationale qui venait de renouveler la face de la péninsule, au moment où la mort de Cavour mettait à une première épreuve l'unité italienne à peine cimentée. L'esprit élevé de Nicolas Alexèiévitch ne se laissa pas absorber par la politique; à l'inverse de tant de vulgaires touristes, rebutés par les sordides dehors ou la fastueuse pauvreté de la Rome moderne, Milutine subit le charme pénétrant des ruines et des grands horizons déserts et de cette calme atmosphère romaine qui enveloppe l'âme de paix. Il fut séduit par Rome, alors si peu animée et si peu vivante pour tout autre que pour un catholique; il semble en avoir préféré le silence et l'apparente somnolence au bruit, à l'éclat, au tumulte de Paris, si goûté de ses compatriotes. Ce Scythe slave, qui avait grandi à Moscou et passé tout le reste de sa vie sous les brouillards de Pétersbourg, cet esprit si essentiellement russe et moderne, en apparence tout positif, réaliste même, ressentit profondément l'impression de la vieille culture classique et de l'antiquité. Aujourd'hui qu'en Russie et ailleurs on discute avec tant de passion sur les systèmes d'enseignement et sur le classicisme, il est, dans les lettres de ce patriote vraiment national qu'on ne saurait accuser de vain idéalisme ou de stérile engoûment pour l'Occident, il est tel passage que je n'ai pu lire sans curiosité, et j'ose le dire, sans admiration.

Fragment d'une lettre de N. Milutine.

« Rome, 4 décembre 1861.

« ... Nous sommes enchantés de la vie de Rome; nulle part on ne saurait flâner avec autant de charme; mais dans cette flânerie, la pensée est toujours en travail, l'attention toujours en éveil, et cela sans fatigue et sans les remords qui accompagnent le désœuvrement vulgaire et stérile. Je me suis avidement replongé dans les classiques, je relis Tacite, Tite Live, et, faut-il l'avouer? je me suis convaincu que notre indifférence russe pour les anciens est une véritable barbarie, une immense lacune dans notre développement intellectuel. Je suis convaincu qu'en vous débarrassant du banal souci de la vie quotidienne, vous auriez tous éprouvé la même chose et fini par vous ranger de mon côté. On relit ses auteurs avec admiration et on s'étonne de son indifférence d'autrefois pour ce qui est véritablement sublime. La science de la vie et l'expérience nous rendent plus sages. Du reste, les charmes du monde ancien n'occupent pas exclusivement mes loisirs; je n'ai pas abandonné mon projet de commencer ici l'histoire de l'émancipation, et avant de partir j'espère avoir fait quelque chose de ce travail (1). »

L'observation de Milutine à propos des études classiques est de celles que l'étranger a souvent l'occasion de faire en Russie, et l'on est surpris de lui voir signaler une lacune qui naturellement échappe d'ordinaire aux yeux de ses compatriotes. Chez lui, du reste, ce goût pour l'antiquité n'était pas un dilettantisme tout personnel et stérile. En véritable homme d'action, toujours occupé de la pratique, il ne négligeait pas les moyens de faire connaître à son pays cette antiquité dont il était épris. La fortune à cet égard le favorisa; durant son séjour à Rome, il eut la joie de contribuer à l'acquisition du musée Campana, dont la Russie, on le sait, a ravi à la France les pièces les plus belles ou les plus rares. Milutine portait un intérêt particulier à ces collections, aujourd'hui l'un des ornemens de l'Ermitage, et lors de son retour à Saint-Pétersbourg, une de ses premières visites était pour ce nouveau musée (2).

(1) Milutine ne put réaliser ce projet.

(2) « J'ai été voir le musée Campana, il renferme des choses pleines d'intérêt et superbes, c'est une des plus belles collections de l'Europe, mais l'admission n'y est ni facile ni accessible à tous. (Lettre à sa femme du 20 mai, 1er juin 1862.) Et avec son habituelle sollicitude pour le peuple et les petites gens, Milutine s'employait à en faciliter l'accès, réservé jusque-là aux privilégiés.

En janvier 1862, Nicolas Alexèiévitch était appelé de Rome à Paris par l'état de santé de son oncle, le comte Kissélef, alors ambassadeur du tsar près la cour des Tuileries. Le comte Kissélef, ancien ministre des domaines sous l'empereur Nicolas, était l'un des premiers hauts fonctionnaires qui se fussent préoccupés d'améliorer le sort des paysans. A cet égard, l'oncle pourrait être regardé comme l'un des précurseurs du neveu. Au commencement de 1862, la Russie et la France inclinaient ostensiblement à un rapprochement qui, sans la fatale insurrection de Pologne l'année suivante, eût pu aboutir à une alliance. Le comte Kissélef avait un grand crédit personnel à Paris et à la cour. Avec un tel garant, Nicolas Alexèiévitch était sûr de voir toutes les portes s'ouvrir devant lui. Selon son expression, « ce n'étaient tous les jours que dîners, bals et réceptions (1), » et il se plaignait à sa femme, qu'il avait laissée à Rome, de cette vie dépensée dans un tourbillon mondain, « qui ne laisse qu'un sentiment de vide et de mécontentement de soi (2). » Reçu partout avec intérêt et curiosité, dans les cercles officiels comme dans les salons de l'opposition, dans le monde savant comme dans le monde politique, il était accueilli avec une sympathie que les événemens de Pologne devaient peu à peu changer en froideur. On savait et l'on se répétait la part qu'il avait prise à l'émancipation, on l'interrogeait, on le félicitait à ce propos. « Partout, disait-il, les Français, avec la galanterie qui leur est propre, m'abreuvent de complimens pour l'affranchissement des serfs (3). Nul n'est prophète dans son pays, » ajoutait-il par un retour mélancolique sur la haute société pétersbourgeoise. Un peu plus tard, à son second séjour à Paris en 1863, si je ne me trompe, il assistait au dîner mensuel de la Société d'économie politique, et il y décrivait aux Français le mécanisme de l'émancipation dans un discours qui fut remarqué (4).

« Le spectacle que vous allez avoir sous les yeux, lui écrivait de Pétersbourg la grande-duchesse Hélène, est curieux et fait pour intéresser un homme d'état, quelles que puissent être ses convictions. J'espère que vous le compléterez par la connaissance du sphinx lui-même ; il faut absolument que vous le voyiez et que vous me rendiez compte l'été prochain de vos impressions (5). »

Nous ignorons malheureusement quelle impression Nicolas Alexèiévitch rapporta à son auguste correspondante, et si même il vit

(1) Lettre à Mme Milutine (30 janvier 1862).
(2) Même lettre.
(3) Lettre à Mme Milutine du 10 février 1862.
(4) Voyez le *Journal des Economistes*, juin 1863.
(5) Lettre de la grande-duchesse Hélène, 14/26 janvier 1862.

aux Tuileries le « sphinx » indécis dont l'Europe attendait encore avec inquiétude les obscures énigmes. Dans la famille impériale, Milutine fréquentait surtout le salon, plus littéraire que politique, de la princesse Mathilde. Jusqu'aux derniers jours, au milieu même de l'insurrection de Pologne, en 1863, quand la plupart des salons de Paris se fermaient devant les Russes, la cousine de l'empereur Napoléon III ne cessa pas d'accueillir avec faveur ce compatriote de son mari. Milutine, en échange, s'occupait d'assurer en Russie les intérêts privés de la princesse française, « qui, disait-il, paraissait tenir plus à sa part dans les mines de l'Oural (comme femme de M. Démidof) qu'à sa dotation sur la liste civile impériale de France, trouvant à la première beaucoup plus de chances de sécurité (1). »

Le second empire français était au zénith de sa puissance. Milutine semble n'avoir été ébloui ni par l'éclat politique ni par le faste de la cour impériale. « La société napoléonienne, remarquait-il dans une lettre intime, me paraît dénuée de véritable élégance et de bon ton (2). » Ce qu'il notait, ce qu'il admirait chez nous, ce n'était point l'habileté, alors tant vantée, du gouvernement ou le talent des hommes au pouvoir, c'était l'élévation générale du milieu social. Lui qui, en Russie, était souvent attristé du manque d'hommes, de la pénurie d'instrumens intelligens pour le pouvoir, il était toujours frappé de la supériorité à cet égard des vieux pays de l'Occident.

« Paris, 10 février 1862.

« Mes impressions se croisent et se heurtent encore trop pour en tirer quelques conclusions générales sur les hommes et sur les choses de ce pays. La seule observation que je pourrais peut-être faire dès aujourd'hui, c'est que l'habileté, si admirée chez nous, du gouvernement français, repose moins, me semble-t-il, sur la supériorité des individus que sur l'élévation du niveau général des intelligences. C'est un milieu où les idées surgissent et se développent d'elles-mêmes, où une fois passées dans le domaine des faits, elles trouvent à tous les degrés de l'exécution des interprètes intelligens. En de telles conditions, la tâche d'un gouvernement devient singulièrement plus facile et plus digne d'envie... »

Paris et Rome avec toutes leurs distractions et leurs séductions n'absorbaient point l'attention de Milutine. De l'étranger ses yeux se tournaient sans cesse vers la patrie où des événemens confus

(1) Lettre de N. Milutine du 23 avril 1863.
(2) Lettre du 6 janvier 1862.

et inquiétans par leur vague indécision même, sollicitaient toujours ses regards. A Paris, en 1862, il apprenait, « avec une vive affliction (1), » la mort de son ancien ministre et ami le comte Lanskoï, dont la disgrâce avait, dit-on, hâté la fin. Cette perte d'un vrai patriote et d'un loyal serviteur du tsar n'était pas seule à l'attrister. La situation, en Russie comme en Pologne, semblait, en 1862, devenir chaque jour plus sombre et plus menaçante, l'avenir apparaissait gros d'imprévu. En face des événemens qu'il eût pu aspirer à conduire et qu'il devait considérer de loin en spectateur oisif ou en critique importun, la situation de Milutine était singulièrement complexe. Beaucoup de ses amis eussent voulu le voir revenir en Russie et reprendre un rôle actif; mais lui se refusait à toutes les sollicitations de ce genre. Les nouvelles qu'il recevait du pays, plus encore que l'état de sa santé imparfaitement remise, lui faisaient souhaiter de prolonger avec son congé son séjour à l'étranger. La situation de l'empire expliquait à la fois les impatiences de ses amis et ses propres répugnances.

IV.

La Russie, nous l'avons dit, traversait alors une période d'agitation fébrile qui n'était pas sans analogie avec la crise plus récente qui a suivi la guerre de Bulgarie (1). Si grands qu'en fussent les résultats, l'affranchissement des paysans ne semblait que le prélude de nombreux et profonds changemens dans l'administration, dans la justice, dans la finance, dans l'armée, dans l'enseignement, dans toutes les branches de la vie publique. La réalisation de la plus compliquée et de la plus ardue de toutes les réformes faisait plus vivement désirer les autres; les retards et les hésitations du gouvernement impatientaient des esprits inquiets, depuis longtemps prêts à de grands changemens et rendus plus exigeans et plus excitables par la grandeur même de la pacifique révolution accomplie à leurs yeux. L'agitation était partout, dans la noblesse, désireuse d'obtenir des libertés politiques en indemnité de la suppression du servage, dans les écoles et les universités, chez une jeunesse ardente à espérer, prompte à tout rêver et à tout croire facile. L'agitation était dans les provinces polonaises, qui elles aussi attendaient du nouveau règne une ère de réparation et de liberté, et où trop d'esprits aventureux et dédaigneux du possible se nourris-

(1) Lettre du 7 février 1862.

(2) Sur cette période, voyez les études de M. Ch. de Mazade, dans la *Revue* de 1863-1864.

saient de patriotiques illusions qu'ils devaient bientôt durement expier.

Il n'y avait pas de complots et encore moins d'assassinats politiques, mais l'effervescence des esprits se traduisait déjà souvent au dehors. A l'inverse de ce qui s'est vu depuis, les aspirations libérales se faisaient hautement jour dans les corps constitués, dans les assemblées de la noblesse spécialement, tandis que les étudians de Pétersbourg, imitant leurs confrères du quartier latin, s'adonnaient à de fréquentes et irritantes manifestations. Le gouvernement était loin de rester inactif; cette période troublée est celle de sa plus grande fécondité législative. Mais les lois préparées et rédigées par des commissions diverses qu'animait souvent un esprit différent, manquaient d'unité et d'harmonie. Dans toute l'administration et la machine politique on sentait le défaut de direction, le manque d'une volonté capable de tout conduire et de tout coordonner. En dépit des meilleures intentions, cette sorte d'incohérence gouvernementale, trop manifeste pour ne pas frapper les yeux, effrayait les timides, encourageait les audacieux ou les brouillons, et, dans ce pays plus que tout autre habitué à sentir la main du maître, détruisait la confiance qu'eût pu donner la grande œuvre récemment achevée.

Les lettres qu'à Rome ou à Paris il recevait de ses amis étaient faites pour consoler Milutine de n'avoir plus de place dans le gouvernement. Une chose cependant lui rendait personnellement plus pénible le désordre et le malaise que lui signalaient ses correspondans. Au moment même où, malgré quelques petites émeutes locales, l'émancipation s'accomplissait dans les campagnes avec une facilité qu'on eût à peine osé espérer d'avance, les adversaires de Milutine et de ses amis les accusaient d'avoir fomenté l'esprit de révolte et d'insubordination en sacrifiant la noblesse à leurs velléités démocratiques. Les faits pourtant semblaient démentir assez haut de tels griefs. Alors comme aujourd'hui, et plus encore peut-être, les masses populaires des campagnes et des villes étaient, au contraire, toutes dévouées au tsar libérateur. Leur zèle plus ardent qu'éclairé était prêt à se tourner au besoin contre les perturbateurs de l'ordre.

« A Moscou, écrivait-on à Milutine (1), les rassemblemens d'étudians dans les rues ont été dissous par le peuple, qui disait, à ce que l'on assure, « que ces petits polissons de nobles s'émeutent contre le gouvernement. » — L'un des étudians a été battu si fort

(1) Lettre du 2 octobre 1861.

dans la foule qu'il en est mort. Je ne puis garantir le fait ; mais, s'il est vrai, il est significatif et donne beaucoup à penser (1). »

Le correspondant de Milutine avait raison. Le fait était caractéristique, et ce qui ne l'est pas moins, c'est que pareille aventure se soit reproduite à Moscou même en semblable occurrence, dix-huit ans plus tard, en 1878 ou 1879, lorsque des étudians moscovites tentèrent une manifestation en faveur de leurs camarades de Kief déportés par la police.

Dans une telle situation, entre la turbulence stérile ou les prétentions irréalisables des classes civilisées et l'ignorante brutalité du peuple, le pessimisme d'un penseur solitaire pouvait se donner pleine carrière. Aussi voit-on sans trop d'étonnement un des plus grands esprits de la Russie contemporaine, l'éloquent G. Samarine, qui dans ses lettres s'avouait lui-même peu enclin à l'optimisme (2), donner libre cours à sa bile ou à son humeur noire et peindre à son ami l'état de leur commune patrie avec des couleurs qui, pour être trop sombres, ne sont pas encore aujourd'hui dénuées de toute vérité.

« Juillet 1862 (3).

« Votre décision de passer encore un an à l'étranger est des plus sages. Croyez-moi, Nicolas Alexèiévitch est trop grand, il dépasse la mesure voulue. Cela n'est ni un compliment, ni une phrase, mais une triste et profonde vérité vaguement ressentie de tout le monde.

« L'ancienne confiance en soi qui, avec toute sa stupidité, suppléait à l'énergie a disparu sans retour. Les vieux procédés de gouvernement ont été rejetés, mais la vie n'a rien créé pour mettre à la place. Au sommet, une démangeaison de légiférer doublée d'un défaut de talens inouï et sans pareil ; du côté de la société, une mollesse, une paresse chronique, une absence de toute initiative avec une envie de jour en jour plus marquée de taquiner impunément le pouvoir. Aujourd'hui comme il y a deux cents ans, il n'y a sur

(1) Un autre ami de Milutine, le professeur K., alors de passage à Carlsruhe, lui envoyait quelques mois plus tard des renseignemens analogues sur Saint-Pétersbourg. « La haine du peuple pour les étudians croît de jour en jour, lui écrivait-il. La société de secours aux gens de lettres a été obligée de commander deux cents habits civils pour les étudians pauvres afin qu'ils ne fussent pas reconnus à leur uniforme et battus dans les rues. » (Lettre de Carlsruhe du 13/25 juillet 1862.)

(2) Lettre du 17 août 1862, passage cité plus haut en note.

(3) Lettre de G. Samarine, sans date précise, adressée à Mme Milutine.

toute la terre russe que deux forces vivantes : l'autocratie au sommet (*litchnaia vlast*), et la commune rurale à l'extrémité opposée; mais ces deux forces au lieu d'être réunies sont, au contraire, séparées par toutes les couches intermédiaires. Cet inepte milieu (*sréda*), dépourvu de toute racine dans le peuple et durant des siècles cramponné à la cime, commence à faire le brave et se met à se cabrer insolemment sous la main de son propre, de son unique soutien (témoin les assemblées de la noblesse, les universités, la presse, etc.) Ses accens criards effraient en vain le pouvoir et irritent les masses. Le pouvoir recule, fait concession sur concession, sans aucun profit pour la société, qui le taquine pour le plaisir de taquiner. Mais cela ne saurait durer longtemps, autrement on ne pourrait éviter le rapprochement des deux extrémités, — de l'autorité suprême et du bas peuple, — rapprochement dans lequel tout ce qui est entre serait aplati et broyé, et ce qui est entre comprend toute la Russie lettrée, toute notre culture. Un bel avenir en vérité! Ajoutez à tout cela la stagnation générale, le dépérissement, et cela à la lettre, de tout notre midi qui, faute de voies de communication, faute de capitaux et d'esprit d'entreprise, grâce en particulier à l'insoutenable concurrence de la Hongrie et des Principautés Danubiennes, s'appauvrit et s'étiole de jour en jour. Ajoutez la propagande polonaise, qui a pénétré partout et qui, dans les cinq dernières années, a fait d'immenses progrès, surtout en Podolie. Ajoutez enfin la propagande d'incrédulité et de matérialisme qui s'est emparée de tous nos établissemens d'instruction, supérieure, moyenne et en partie même inférieure, et le tableau sera complet... »

Le tableau, on le voit, n'était pas consolant, et ce qu'il y avait de plus triste, c'est que les ombres opaques et la manière noire, parfois affectionnée de Samarine, pouvaient alors sembler en harmonie avec le sujet. Les événemens et l'agitation des esprits encourageaient les plus sinistres prophéties. A Saint-Pétersbourg, se succédaient de turbulentes manifestations d'étudians que le pouvoir redoutait et poursuivait comme des émeutes. A Vilna, à Varsovie, on entendait les premiers grondemens de la funeste insurrection qui allait éclater en 1863. Incertain et vacillant dans les affaires polonaises comme dans les affaires russes, procédant d'ordinaire par bonds et par saccades, le gouvernement de Saint-Pétersbourg penchait un jour pour les concessions, un jour pour la rigueur, sans savoir, faute d'esprit de suite, s'assurer les bénéfices d'aucun des deux systèmes.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

LA
PREMIÈRE SESSION
DU
NOUVEAU PARLEMENT ANGLAIS

Lorsqu'en avril dernier, aussitôt après avoir reçu la démission de lord Beaconsfield et de ses collègues, la reine Victoria manda auprès d'elle lord Granville et le marquis de Hartington, ces deux hommes d'état n'hésitèrent pas à déclarer à leur souveraine que le retour de M. Gladstone au pouvoir était la conséquence inévitable des élections qui venaient d'avoir lieu. C'était M. Gladstone qui avait conduit la campagne électorale : c'était à sa voix et sur ses conseils que les radicaux s'étaient prêtés à tous les compromis d'opinions et à toutes les alliances qui pouvaient assurer la conquête d'un collège ; c'était pour le ramener à la tête du gouvernement qu'ils s'étaient jetés dans la lutte avec une énergie sans précédent, et ils n'accepteraient assurément pas d'autre direction que la sienne. Or leurs rangs avaient presque triplé et ils formaient la fraction la plus nombreuse de la majorité nouvelle. La présence de M. Gladstone dans le futur cabinet était donc indispensable, et du moment qu'il entrait dans un ministère, il ne pouvait en être que le chef. L'illustration de son passé, la supériorité de ses talens, sa puissance oratoire, le rajeunissement de sa popularité ne permettaient ni qu'on lui offrît, ni qu'il acceptât une autre situation sans heurter et désappointer l'opinion libérale.

La reine se rendit à ces raisons, et M. Gladstone reçut d'elle la mission de former le nouveau cabinet. La tâche fut laborieuse, tant était grand le nombre de ceux qui, ayant payé de leur personne

et de leur bourse pendant la lutte, croyaient avoir droit à une part dans les dépouilles des vaincus. M. Gladstone dut laisser en dehors de ses choix plusieurs de ses anciens collègues et non des moins considérés. M. Robert Lowe et M. Knatchbull-Hughessen reçurent, à titre de compensation, des sièges à la chambre haute, le premier avec le titre de vicomte Sherbrooke, le second sous le nom de lord Brabourne. M. Goschen fut envoyé en mission extraordinaire à Constantinople. Les exclusions portaient donc sur la nuance la plus modérée du parti libéral, sur les hommes que leurs convictions rapprochaient le plus du parti conservateur. C'est qu'il fallait faire aux radicaux, rendus exigeans par leurs succès, des concessions de places et des concessions d'opinions. On ne pouvait espérer qu'ils se tinssent pour satisfaits de la présence, dans le cabinet, de MM. Bright et Stansfeld, qui avaient fait partie de la précédente administration libérale et qui avaient presque cessé d'être considérés comme des radicaux. M. Chamberlain, député de Birmingham, qui s'était déclaré ouvertement républicain, qui avait organisé des comités et fondé des journaux pour la propagation de ses opinions, fut appelé au sein du cabinet comme président du bureau du commerce. M. Fawcett devint directeur-général des postes; M. Dodson président des affaires provinciales, M. Mundella vice-président du conseil de l'instruction publique; enfin sir Charles Dilke, dont les professions de foi républicaines et antireligieuses avaient fait un si grand scandale lors de ses débuts dans la vie politique, fut nommé sous-secrétaire d'état aux affaires étrangères, pour servir de contrepoids à lord Granville, qui rentrait au *foreign office*, et dont la présence dans le cabinet était impatiemment supportée par les radicaux.

Le résultat des élections générales avait frappé de stupeur les classes moyennes : elles n'avaient pas prévu la défaite des conservateurs; elles s'étaient encore moins attendues au succès d'un aussi grand nombre de radicaux. La composition du nouveau cabinet et la part d'influence assurée à des hommes dont elles considéraient les opinions comme subversives, leur inspirèrent des inquiétudes évidemment excessives et déterminèrent un mouvement soudain de réaction. Plusieurs collèges électoraux se déjugèrent à quelques semaines, presque à quelques jours de distance, en remplaçant par des conservateurs des députés libéraux élevés à la pairie, comme M. Knatchbull-Hughessen, ou démissionnaires. La mort de lord Dalhousie, en faisant entrer son héritier, lord Ramsay, à la chambre des lords, fit vaquer un des trois sièges de Liverpool : ce siège fut enlevé, de haute lutte, par les conservateurs. Quelques jours plus tard, une cause semblable rendit libre un collège en Écosse, où les conservateurs avaient essuyé une défaite si

complète; cette fois, ce ne fut pas un simple candidat libéral qui échoua, ce fut un membre de l'administration, le lord-avocat, qui était en quête d'un siège depuis sa nomination. L'incident de cette nature qui produisit l'impression la plus vive fut l'échec de sir William Harcourt à Oxford. Obligé de se soumettre à la réélection, le nouveau ministre de l'intérieur fut battu, après une lutte des plus vives, par son ancien compétiteur, M. Hall, qui ne craignit pas de rentrer en lice; il fallut, pour que le ministre pût conserver son portefeuille, chercher un collège où le succès d'un candidat libéral ne fût pas douteux et dont le titulaire consentît à se démettre. Ce fut un des deux députés de la ville de Derby, M. Plimsol, qui accomplit spontanément cet acte de dévoûment. Il annonça sa détermination à ses électeurs, qui ne laissèrent pas d'en être surpris, en leur déclarant qu'ayant consacré tous ses efforts à défendre les intérêts des matelots de la marine marchande, il croyait mieux servir la cause qui lui était chère en étant utile au gouvernement libéral qu'en continuant à siéger à la chambre des communes. Ces faits appelèrent l'attention des journaux du continent, et la presse autrichienne, peu bienveillante pour M. Gladstone, fit remarquer que cette succession de petits échecs était loin d'ajouter au prestige du nouveau cabinet et ne semblait pas lui promettre une longue existence. De nouveaux incidens vinrent fortifier cette impression : un certain nombre d'élections furent déférées pour faits de corruption et de fraude au tribunal spécial constitué pour prononcer en ces matières, et le relevé des élections annulées établit que, parmi les députés renvoyés devant les électeurs, la proportion était de trois libéraux pour un conservateur, ce qui permettait à l'opposition de dire que les prétendus réformateurs des institutions anglaises étaient moins rigides dans leur conduite que dans leurs discours. Parmi les pièces produites dans l'enquête ouverte sur une élection contestée, se trouva une circulaire émanée du comité central établi à Londres par les libéraux et les radicaux coalisés et adressée aux comités de province. Cette circulaire contenait des instructions confidentielles sur les démarches que l'on pouvait faire auprès des électeurs et sur les moyens d'action que l'on pouvait employer sans s'exposer à faire invalider une élection. Ce document curieux, au bas duquel était la signature de deux des nouveaux ministres, sir William Harcourt et M. Chamberlain, fut frappé du blâme le plus sévère par le président du tribunal électoral, le juge Lush, qui, en formulant un arrêt d'annulation, déclara qu'il était impossible de donner plus manifestement le conseil de tourner la loi et d'indiquer avec plus de clarté les moyens d'en éluder les dispositions protectrices. Cette décision fit grand bruit, et plusieurs des orateurs de l'opposition se firent un malin

plaisir de demander au ministre de l'intérieur, au milieu des rires de la chambre des communes, s'il ne comptait pas donner ordre au ministère public, nouvellement institué, de poursuivre au nom du gouvernement les auteurs d'un document qualifié judiciairement d'excitation à la violation de la loi. Quelques jours plus tard, un autre arrêt cassait l'élection de Chester et atteignait directement un des ministres, M. Dodson, tout en reconnaissant qu'il paraissait avoir été personnellement étranger aux faits de corruption établis à la charge de ses agens électoraux. Quelques membres de l'opposition annoncèrent qu'ils engageraient une discussion le jour où l'on proposerait de convoquer à nouveau les électeurs de Chester; pour échapper à ce débat et aux révélations qu'il pouvait amener, on dut recourir au même expédient que pour le ministre de l'intérieur : le député de Scarborough donna sa démission pour permettre à M. Dodson de rentrer sans lutte à la chambre des communes et de conserver son portefeuille. Les quelques voix que l'opposition gagna ainsi dans les élections partielles n'affaiblissaient pas sensiblement la majorité ministérielle, qui dépassait encore cent voix, mais l'autorité morale du cabinet en était atteinte.

La nécessité où M. Gladstone se trouva, dès le lendemain de son retour au pouvoir, d'expliquer ou plus exactement de rétracter le langage offensant qu'il avait tenu, pendant la période électorale, vis-à-vis de l'Autriche, de son gouvernement et de l'empereur François-Joseph lui-même, produisit une impression pénible dans le public. On s'était demandé s'il était possible que l'ambassadeur d'Autriche entrât officiellement en relations avec un ministère dont le chef avait publiquement outragé la personne de son souverain, et l'on s'attendait, à Londres, à voir le comte Karolyi prendre un congé indéfini. L'effet de ce départ eût été désastreux pour le cabinet; M. Gladstone ne se le dissimulait pas : aussi écrivit-il au comte Karolyi une lettre d'explications et d'excuses dont l'ambassadeur d'Autriche se déclara satisfait, mais dont la publication ne fut pas sans émouvoir les susceptibilités du patriotisme national. On regretta de trouver certaines expressions sous la plume d'un premier ministre d'Angleterre; on regretta plus encore qu'il se fût mis dans la nécessité d'écrire une semblable lettre.

Le parlement avait été convoqué pour le 29 avril : il se réunit, en effet, à cette date. — La chambre des communes appela pour la troisième fois M. Brand au fauteuil présidentiel : le député d'une des universités d'Écosse, le docteur Lyon Playfair, remplaça comme président des comités M. Raikes, qui n'avait pas été réélu; mais les travaux parlementaires furent presque immédiatement suspendus par la nécessité d'attendre que les nouveaux ministres se fussent soumis à la réélection. Ce fut le 20 mai seulement que des com-

missaires donnèrent aux deux chambres réunies lecture du discours royal qui faisait connaître les intentions et les projets du nouveau cabinet. Ce programme, attendu avec une ardente curiosité, parut un peu maigre : il ne justifiait point les appréhensions qui s'étaient emparées d'une partie de la bourgeoisie : il ne répondait pas à toutes les espérances des radicaux. Les ministres arguaient de la brièveté inévitable de la session, que les usages parlementaires ne permettent pas de prolonger au-delà du 15 août, pour s'en tenir à l'annonce d'un petit nombre de mesures. Ils se bornaient donc à acquitter ce qu'on peut appeler leurs dettes électorales.

Les mesures d'exception appliquées à l'Irlande par tous les gouvernemens ont toujours été un des principaux griefs de la députation irlandaise. Le cabinet ne pouvait méconnaître l'assistance efficace qui avait été donnée aux candidats libéraux par les comités irlandais organisés dans toutes les grandes villes et dans tous les centres manufacturiers. Aussi le discours royal, tout en déclarant que le gouvernement était « déterminé à remplir l'obligation sacrée d'assurer la sécurité de la vie et de la propriété, » annonçait-il qu'on ne demanderait pas au parlement de renouveler les pouvoirs exceptionnels conférés au vice-roi d'Irlande par « l'acte pour le maintien de la paix publique » qui expirait le 30 juin 1880. Le gouvernement exprimait la confiance de pouvoir assurer la tranquillité publique par une ferme application de la législation ordinaire. On faisait envisager comme possible la présentation de mesures destinées à accroître les moyens déjà mis à la disposition du gouvernement pour soulager la détresse des paysans irlandais; mais les termes employés par le discours royal étaient assez vagues pour revêtir le caractère d'une promesse conditionnelle, d'une sorte de récompense pour le cas où la sagesse des populations irlandaises justifierait la confiance du gouvernement. Une mesure plus grave était annoncée : c'était un bill destiné à étendre aux bourgs d'Irlande la législation électorale qui régit les bourgs d'Angleterre. En accroissant notablement le nombre des électeurs, l'effet inévitable de ce bill devait être de rendre les autonomistes maîtres absolus des élections dans tous les bourgs et de faire perdre ainsi un certain nombre de sièges non-seulement aux conservateurs, mais aux libéraux eux-mêmes. C'était donc aux dépens de quelques-uns de ses propres amis que le ministère se proposait d'acquitter le prix de sa victoire. Aussi se borna-t-il à une simple démonstration de bon vouloir : il s'autorisa du nombre de séances absorbées par d'autres débats pour ajourner à la session prochaine la mise en délibération du bill annoncé dans le discours royal.

L'ardeur excessive avec laquelle le clergé dissident avait soutenu les candidats libéraux pendant la lutte électorale devait recevoir

aussi sa récompense par la présentation d'un bill sur les inhumations. Aucune question ne tenait plus au cœur des ministres dissidens; chaque année la ramenait devant le parlement sous la forme de motions individuelles, et l'opposition de l'épiscopat anglican l'empêchait seule de recevoir une solution favorable. Dans la plupart des paroisses rurales, l'église, le cimetière et le presbytère se tiennent et sont, au même titre, en vertu des mêmes donations, la propriété de l'église anglicane. Les dissidens ont des chapelles particulières, mais ils n'ont point de cimetière, et leurs morts sont inhumés dans le cimetière paroissial. Le pasteur anglican s'offrait à célébrer l'office des morts ou à s'abstenir si, par scrupule de conscience, les parens du défunt refusaient son ministère; mais il revendiquait pour lui seul le droit d'officier dans un cimetière consacré par son église et confié à sa garde. Le cabinet de lord Beaconsfield avait cru mettre un terme à cette querelle en faisant voter, dans la session de 1879, un bill qui autorise les administrations locales à acquérir et à ouvrir des cimetières où les ministres de tous les cultes peuvent officier; mais cette concession était jugée insuffisante par les ministres dissidens. Ceux-ci continuaient à signaler comme une injustice l'obligation où la loi plaçait les familles de leurs adhérens de se résigner à des inhumations silencieuses et sans prières, ou de renoncer à faire enterrer leurs morts à côté des parens qui les avaient précédés dans la tombe. C'était au nom des familles qu'ils réclamaient le droit d'officier et de prêcher dans les cimetières anglicans. Le discours royal leur promettait cette satisfaction.

Un bill qui avait pour objet de permettre la destruction des lièvres et des lapins et d'arrêter les dégâts que ces animaux causent aux récoltes avait été évidemment inspiré par la pensée de concilier au gouvernement les sympathies des fermiers, en faisant disparaître un de leurs griefs contre le régime de la propriété foncière. C'était un premier adoucissement à la rigueur de la législation sur la chasse.

Une mesure à laquelle les associations ouvrières attachaient la plus grande importance complétait le programme ministériel en matière de législation : c'était un bill destiné à déterminer la responsabilité des patrons et particulièrement des entrepreneurs vis-à-vis des ouvriers blessés ou estropiés dans l'exécution d'un travail. Cette question avait occupé le parlement pendant les sessions de 1878 et de 1879, sans que les légistes de la chambre des communes eussent réussi à définir avec la rigoureuse précision qu'exigent les tribunaux anglais les conditions et les conséquences de la responsabilité. Le cabinet conservateur, en 1879, avait annoncé qu'aussitôt que la chambre des communes, en votant la seconde lecture,

se serait prononcée sur le principe même de la responsabilité, il proposerait le renvoi du bill à une commission spéciale qui en arrêterait la rédaction définitive; mais la mollesse avec laquelle sir Stafford Northcote conduisait les travaux de la chambre n'avait même pas permis au bill de franchir cette étape préliminaire. Mû par un juste souci de sa popularité, le nouveau ministère prenait résolûment cette question en main et annonçait la présentation, au nom du gouvernement, d'un bill dont il s'engageait, par conséquent, à poursuivre l'adoption.

Ainsi, une satisfaction était promise à tous les intérêts qui avaient joué un rôle dans la dernière élection générale ou qui pouvaient exercer une influence sur les élections suivantes; et la modestie apparente de ce programme ne faisait que mieux ressortir l'habileté incontestable avec laquelle il avait été conçu. On ne pouvait en dire autant de la partie du discours royal consacrée à la politique coloniale et à la politique étrangère. Au sujet de l'Afghanistan, la reine exprimait le regret que le but poursuivi par son gouvernement n'eût pas encore été atteint; et le discours royal continuait ainsi : « Mes efforts, néanmoins, seront incessamment dirigés vers la pacification de l'Afghanistan et vers l'établissement dans ce pays des institutions les plus propres à assurer l'indépendance des populations et à rétablir les relations d'amitié avec mon empire de l'Inde. » Mis en demeure d'expliquer la nature des relations que le gouvernement voulait avoir avec l'Afghanistan, le nouveau ministre de l'Inde, le marquis de Hartington, répondit que le but à atteindre était l'établissement d'un souverain assez fort pour maintenir la tranquillité dans cette contrée et pour remplir les engagemens qu'il contracterait, et qui acceptât, dans ses rapports avec les états voisins, c'est-à-dire avec la Russie et la Perse, le contrôle et la direction des autorités anglo-indiennes. Il était impossible à un observateur impartial d'apercevoir la moindre différence entre ce programme des nouveaux ministres et la politique du précédent cabinet, si amèrement critiquée par eux quand ils étaient dans l'opposition. Aussi les orateurs du parti conservateur, en faisant remarquer cette identité, se déclarèrent-ils très satisfaits des explications de lord Hartington. Il était une question au sujet de laquelle M. Gladstone aurait pu, avec grand honneur pour lui-même et pour son parti, adopter une autre conduite que ses prédécesseurs. Bon nombre de libéraux sincères avaient blâmé l'annexion du Transvaal : il n'était contesté par personne que les Boers, à très peu d'exceptions près, ne veulent pas accepter la domination anglaise et ne céderont qu'à la force matérielle. L'Angleterre n'a aucun intérêt à leur imposer son autorité, et la destruction de l'empire zoulou

a fait disparaître les prétextes mis en avant pour consommer cette annexion. Pourquoi ne pas rendre aux Boers cette indépendance qui leur a été injustement ravie, qu'ils ont revendiquée par toutes les voies pacifiques et pour laquelle ils se déclarent résolus à lutter par les armes? M. Gladstone, qui fait profession d'un zèle si ardent pour l'indépendance de la Bulgarie et des tribus demi-sauvages de la presqu'île des Balkans, n'a eu, malgré les protestations de plusieurs de ses amis politiques, aucun souci des droits et de l'indépendance d'une population civilisée, chrétienne et protestante. La seule déclaration nette et précise qui se trouvât dans le discours royal était l'affirmation que le Transvaal demeurerait irrévocablement annexé au domaine de la couronne britannique. Lorsqu'un libéral éprouvé, M. Courtney, souleva cette question, dans la discussion du budget, en proposant la suppression du crédit demandé pour l'administration du Transvaal, le cabinet combattit cet amendement avec une extrême vivacité et le fit rejeter.

Les nouveaux ministres n'avaient cessé de reprocher à leurs prédécesseurs de temporiser à l'excès dans le règlement des affaires orientales et d'user vis-à-vis de la Turquie d'une condescendance coupable; ils avaient annoncé la détermination de pratiquer une politique plus énergique, et en effet lord Granville, le jour même où il prenait possession du *foreign office*, avait adressé une note aux puissances signataires du traité de Berlin pour appeler leur attention et provoquer leur avis sur les mesures qu'il pouvait y avoir lieu de prendre à l'égard du gouvernement ottoman. On s'était donc attendu à trouver dans le discours royal quelque déclaration significative : au contraire, rien n'était moins net et moins précis que le paragraphe relatif aux affaires d'Orient. « Les relations cordiales, disait la reine, que j'entretiens avec les autres puissances européennes me permettront, je l'espère, de provoquer de concert avec elles la prompte et complète exécution du traité de Berlin en ce qui concerne les réformes effectives à opérer et les lois équitables à instituer en Turquie, aussi bien qu'en ce qui touche aux questions territoriales, qui n'ont pas encore été réglées conformément aux dispositions de ce traité. » Un programme aussi vague se prêtait à toutes les interprétations : aussi, tandis que M. Albert Grey, qui proposa l'adresse en réponse au discours royal, voyait dans cette déclaration l'annonce d'une sage et prudente intervention dans les affaires orientales; M. Hugh Mason, qui lui succéda immédiatement, la loua, au contraire, comme impliquant l'abandon définitif de la politique d'intervention. Ce fut en vain qu'en signalant cette contradiction entre les orateurs ministériels, le chef de l'opposition, sir Stafford Northcote, s'efforça d'amener le gouvernement à faire connaître avec précision la politique qu'il

comptait poursuivre. Personne ne pouvait avoir d'objection à ce que l'Angleterre agît d'accord avec les autres puissances européennes, mais que fallait-il entendre par l'exécution du traité de Berlin, et quelles mesures le cabinet se proposait-il de recommander? Il fut impossible de faire sortir les ministres des généralités derrière lesquelles ils se retranchaient : l'opposition dut se borner à constater le caractère obstinément ambigu de leurs réponses. La discussion de l'adresse n'offrit donc aucun intérêt. Dans la chambre des lords, elle se réduisit à une protestation du duc de Marlborough, le dernier vice-roi d'Irlande, contre l'imprudence que le gouvernement commettait en désarmant l'administration irlandaise par l'abandon des pouvoirs exceptionnels qui lui avaient été conférés. Dans la chambre des communes, la discussion aurait à peine occupé une séance entière, sans l'insistance que mirent quelques députés irlandais à soulever la question du régime de la propriété foncière en Irlande. M. O'Connor Power, contre l'avis des plus avisés de ses collègues, présenta un amendement à l'adresse pour blâmer les ministres d'avoir passé sous silence, dans le discours royal, la seule question qui fût véritablement urgente. M. Forster, qui débutait dans les fonctions de secrétaire d'état pour l'Irlande, répondit avec quelque vivacité que le gouvernement s'en tenait à la législation de 1870, et qu'en admettant même qu'il y eût lieu de modifier cette législation sur quelques points, on n'avait pas eu le loisir d'étudier des réformes qui avaient besoin d'être élaborées avec prudence et maturité. L'amendement fut rejeté à une majorité considérable, après une discussion orageuse comme toutes celles dans lesquelles les députés irlandais interviennent.

Quelque soin que les ministres eussent pris de restreindre leur programme, le temps devait leur manquer pour l'accomplir en entier. Ils ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes qui tantôt laissèrent naître et tantôt provoquèrent des débats aussi inutiles qu'imprévus; même en rompant avec un usage immémorial, et en tenant le parlement réuni jusqu'au commencement de septembre, il fut impossible de compenser les séances perdues en discussions stériles. Le discours royal n'avait pas encore été lu qu'ils avaient déjà laissé engager dans la chambre des communes une controverse qui ne devait être tranchée définitivement que le 1er juillet, et qui fit naître au sein de la majorité ministérielle les premiers germes de division.

Pour assurer, par l'appoint des voix socialistes, l'élection du rejeton d'une vieille famille whig, M. Henri Labouchère, les libéraux avaient accepté, à Northampton, l'alliance de M. Bradlaugh, l'un des coryphées du socialisme. Les deux candidats coalisés avaient été élus. M. Bradlaugh est un démagogue émérite, qui n'a d'autre profession que la politique et qui en vit. Il a de l'instruction et de l'es-

prit : il s'est exercé à la parole dans les réunions ouvrières, dont il est un des orateurs habituels : il tire vanité de ses succès oratoires et de son influence sur la population laborieuse des grandes villes manufacturières. Non-seulement il est libre penseur, mais il l'est avec ostentation, se faisant gloire à tout propos et hors de propos, de ne croire ni à Dieu, ni à la vie future, ni au mariage, ni à la puissance paternelle, ni au droit de tester : à plus forte raison est-il opposé à la monarchie et à l'existence d'une chambre héréditaire : seulement, il veut bien ne devoir la suppression de la royauté et de la pairie qu'à un vote régulier, dicté au parlement par la pression de l'opinion publique. Ces idées sont exposées dans une série de brochures et de petits livres à bon marché, dont il est tantôt l'auteur et tantôt l'éditeur; et elles ont pour passeport des récits graveleux, des scènes et des peintures peu morales. Ces publications, fort répandues dans les classes laborieuses, ont rapporté beaucoup d'argent à M. Bradlaugh; elles lui ont valu aussi des procès dont il s'est publiquement félicité à cause de leur retentissement et du débit qu'ils assuraient à ses livres. Comme il est habile homme et possède, ainsi qu'il s'en vante, tous les détours de la chicane aussi bien que l'attorney le plus retors, il a presque toujours réussi à se tirer indemne de ses démêlés avec la justice.

Plein de confiance dans les ressources de son esprit et dans son habitude de la parole, M. Bradlaugh avait un désir excessif d'entrer à la chambre des communes : il était convaincu qu'il ne pouvait manquer d'y jouer un rôle. L'échec qu'il avait essuyé aux élections de 1874 avait été pour lui une mortification profonde : aux élections dernières, les libéraux l'ont aidé à atteindre l'objet de son ambition. En recherchant cette alliance compromettante, peut-être les amis de M. Labouchère pensaient-ils qu'il adviendrait de l'élu de Northampton comme de Feargus O'Connor et quelques autres démagogues qui n'ont trouvé dans la chambre des communes que l'impuissance et l'oubli. M. Bradlaugh, au contraire, était résolu à faire parler de lui et à se signaler, dès les premiers jours, par quelque entreprise : à peine élu, il annonça que, marchant sur les traces d'O'Connell et du baron de Rothschild, qui ont assuré l'émancipation politique de leurs coreligionnaires, il affranchirait les athées de l'obligation du serment législatif. Le 3 mai en effet, lorsque le secrétaire de la chambre eut commencé à faire prêter serment aux députés, M. Bradlaugh se présenta devant le bureau et, écartant la Bible, demanda à substituer à la formule du serment de fidélité une simple affirmation. Il invoquait d'une part l'acte sur le serment parlementaire (*parliamentary oath act*) qui a autorisé la chambre des communes à dispenser du serment certains de ses membres : de l'autre, il alléguait qu'il avait plusieurs fois comparu

devant les tribunaux et que les juges avaient accepté son affirmation. Le secrétaire en référa immédiatement au président, M. Brand : celui-ci déclara avoir des doutes sérieux sur l'interprétation que M. Bradlaugh donnait aux textes législatifs sur lesquels il fondait sa demande. Il refusa donc de trancher la question de sa seule autorité, et il invita la chambre à décider si l'élu de Northampton pouvait être admis à affirmer.

C'était au gouvernement, suivant la tradition parlementaire de nos voisins, à prendre l'initiative et à faire connaître son sentiment. L'incident n'avait rien d'imprévu, le cabinet avait eu le loisir de s'y préparer et de prendre un parti. Les libéraux avaient accepté le concours électoral de M. Bradlaugh et des socialistes : ils ne pouvaient répudier les conséquences de cette alliance. Si le gouvernement avait immédiatement et résolûment appuyé la demande de M. Bradlaugh, il aurait entraîné la chambre malgré les répugnances et les scrupules de bon nombre de ses partisans : les abstentions, les défections même ne pouvaient réduire la majorité de plus de cent voix dont le cabinet disposait, au point de rendre le résultat douteux. Les préventions et les antipathies violentes dont M. Bradlaugh était l'objet firent reculer M. Gladstone ; il appréhenda, si le gouvernement intervenait, d'être accusé de se faire le patron de l'athéisme et il chercha à rejeter sur autrui la responsabilité qu'il redoutait. En l'absence des ministres, soumis en ce moment à la réélection, lord Frédéric Cavendish proposa, au nom du gouvernement, de renvoyer la demande de M. Bradlaugh à l'examen d'une commission, qui fut nommée immédiatement.

Les discussions furent très longues et très vives au sein de cette commission. C'était la première fois que le parlement avait à s'occuper d'une question de cette nature depuis l'admission du baron de Rothschild. Un bill spécial avait tranché, en 1868, les difficultés qui s'élevaient devant les tribunaux et qui entravaient le cours de la justice. Les quakers, les moraves et les membres de quelques autres sectes peu répandues prennent à la lettre le second commandement de la loi mosaïque et l'interprètent non comme l'interdiction de prêter un faux serment, mais comme l'interdiction absolue de prendre le nom de Dieu à témoin. Lorsque des membres de ces sectes étaient assignés en témoignage, ils refusaient de déposer sous la foi du serment et préféraient se laisser condamner à l'amende et même à la prison. Or l'absence d'un témoignage pouvait entraîner la perte d'un procès civil ou la condamnation d'un innocent. Ce fut à ce point de vue que le parlement se plaça pour autoriser les cours de justice à accepter comme équivalant à un serment l'affirmation des personnes qui déclareraient se refuser, par scrupule de conscience, à attester le nom de Dieu. Dans la pensée du

législateur, il s'agissait uniquement de déférer à un scrupule religieux en faveur de personnes qui se considéraient comme moralement obligées par leur affirmation au même degré que si elles faisaient intervenir le nom de la divinité. Cette remarque est essentielle, car, aux termes de la loi anglaise, un témoin qui déclarerait devant une cour de justice ne croire ni à Dieu ni à la vie future, ne pourrait être admis à déposer : le juge devrait tenir son témoignage pour nul. Si donc M. Bradlaugh avait déposé comme témoin devant les tribunaux, si même il avait siégé comme juré, c'était parce qu'il s'était borné à réclamer, dans les termes usités, la faculté de substituer l'affirmation au serment, comme s'il obéissait à un scrupule religieux. Il y avait donc mis, ainsi que le lui reprochaient ses adversaires, une certaine hypocrisie. C'était néanmoins en invoquant ces faits qu'il se refusait à prêter serment, alléguant que toute personne qui, devant les cours de justice, avait été admise à remplacer le serment par une affirmation, avait le droit d'en faire autant au sein du parlement. Cette prétention fut énergiquement combattue par les légistes de la commission : on tomba aisément d'accord que la loi qui avait réglé la prestation du serment devant les cours de justice ne visait aucunement la chambre des communes et n'était point applicable aux députés. Il y avait donc lieu d'examiner uniquement si M. Bradlaugh était dans la catégorie des personnes que le parlement a autorisées à remplacer le serment d'allégeance par une affirmation. Les jurisconsultes rigoureux constatèrent aisément que le règlement de la chambre désignait nominativement les confessions religieuses dont les membres étaient autorisés à substituer à la formule du serment une affirmation obligatoire pour leur conscience : M. Bradlaugh ne prétendait point appartenir à aucune des confessions ainsi désignées, il ne pouvait donc réclamer le bénéfice de cette tolérance. Sans contester la force de cette argumentation, un certain nombre de commissaires pensaient que, par voie d'interprétation, la chambre, qui est souveraine dans les questions de privilège, pouvait étendre la faculté d'affirmer à quiconque déclarait avoir objection à la formule du serment. L'opinion la plus rigoureuse prévalut à la majorité d'une voix, et la commission conclut au rejet de la demande de M. Bradlaugh.

Le rapport fut présenté, le 20 mai, le jour même où il fut donné lecture du discours royal. Tous les ministres avaient repris leur place sur les bancs législatifs : ils ne mirent point obstacle à ce que la chambre sanctionnât, par un vote conforme, les conclusions de la commission. Nombre de gens crurent qu'on en avait fini avec M. Bradlaugh ; car on était convaincu que, s'il voulait suivre l'exemple donné par O'Connell et par M. de Rothschild, il ne serait pas réélu à Northampton, où les électeurs conservateurs étaient

prêts à appuyer contre lui n'importe quel candidat libéral. M. Bradlaugh était trop avisé pour courir un pareil risque. Il tint une toute autre conduite que celle qu'on attendait. Après avoir qualifié, dans un *meeting* tenu en son honneur, la prestation du serment de farce solennelle, il adressa à tous les journaux une lettre dans laquelle il déclarait ne vouloir point laisser en souffrance les intérêts qu'il avait mandat de représenter, ni priver la grande cause du peuple du bénéfice de ses efforts et de son vote : en conséquence, bien que la prestation du serment ne fût à ses yeux qu'une vaine cérémonie, et le serment lui-même « une formule vide de sens, » il allait se soumettre aux exigences du règlement pour pouvoir prendre part immédiatement aux travaux du parlement.

Cette lettre, qui était une bravade préméditée et de mauvais goût, causa la plus vive irritation au sein de la chambre des communes, même dans les rangs du parti libéral. Lorsque M. Bradlaugh se présenta pour prêter serment, un député indépendant, bien qu'ayant des affinités conservatrices, sir H. Drummond Wolff, se leva et demanda si un homme professant les opinions dont M. Bradlaugh avait publiquement fait parade était admissible à prêter serment, et si la chambre pouvait, sans déroger à sa dignité, s'associer à une comédie et à un acte blasphématoire. Il proposa, en conséquence, une résolution à l'effet de statuer que M. Bradlaugh ne pouvait prêter serment, attendu qu'il avait commencé par réclamer le droit de faire une simple affirmation, en déclarant que le serment ne pouvait, à aucun degré, avoir pour effet de lier sa conscience. Il appartenait à M. Gladstone de combattre directement cette motion : il devait soutenir dès ce jour, comme il fut contraint de le faire plus tard, que la chambre n'avait pas le droit de scruter la conscience de ses membres, et que lorsqu'un député offrait de se conformer au règlement, on ne pouvait lui en dénier le bénéfice. En présence de l'agitation à laquelle la chambre était en proie, le premier ministre essaya encore une fois de tourner la difficulté. Par amendement à la motion de sir H. Drummond Wolff, il proposa la nomination d'une nouvelle commission spéciale chargée d'examiner si la chambre avait le droit de mettre obstacle à la prestation du serment par un de ses membres, et dans quelles conditions elle pouvait exercer ce droit. Cinq séances entières furent consacrées à discuter la composition de la commission et les questions qui lui seraient soumises. Ce fut le 31 mai seulement que la proposition de M. Gladstone fut adoptée avec l'appui de sir Stafford Northcote et du parti conservateur.

La nouvelle commission, aussi divisée que la première, ne présenta son rapport que le 16 juin, après avoir entendu M. Bradlaugh. Sa conclusion était que, le serment ayant pour objet essentiel

d'enchaîner par un lien religieux la conscience de celui à qui il est déféré, ne pouvait être prêté par une personne qui avait déclaré ne lui point reconnaître d'effet obligatoire. Dépassant ensuite le mandat spécial qui lui avait été donné, la commission ajoutait, contrairement à l'avis de la commission précédente, que M. Bradlaugh pouvait être admis à siéger sur une simple affirmation. La voie des poursuites judiciaires resterait ouverte à ceux qui jugeraient son admission illégale, et la question serait tranchée par les tribunaux.

La commission n'avait-elle pas excédé son mandat en proposant cette solution? en outre, était-il conforme à la dignité de la chambre et même aux règles constitutionnelles que les cours de justice fussent amenées à statuer sur une question de privilège, c'est-à-dire en une matière que le parlement s'est toujours réservée avec le soin le plus jaloux? Tels furent les doutes qui s'élevèrent immédiatement dans beaucoup d'esprits. Néanmoins M. H. Labouchère proposa, le 21 juin, que son collègue fût admis à affirmer. Sir Hardinge Giffard répondit immédiatement par une contre-proposition. A son avis, la chambre ayant sanctionné les conclusions de sa première commission qui avait déclaré que la législation présente ne permettait pas d'admettre M. Bradlaugh à affirmer, cette question était définitivement résolue et ne pouvait être remise en discussion. La seconde commission venait déclarer à son tour que M. Bradlaugh ne pouvait être admis à prêter serment : la contre-proposition demandait à la chambre de se conformer aux conclusions de ses deux commissions. Vaincu par les objurgations et les reproches amers des radicaux, M. Gladstone rompit enfin le silence et prit la parole en faveur de la motion de M. Labouchère. Malgré son intervention, la contre-proposition fut adoptée par 275 voix contre 230. Ainsi, deux mois après être arrivé au pouvoir, appuyé par une majorité formidable et investi en apparence d'une autorité irrésistible, M. Gladstone essuyait un échec parlementaire.

Le lendemain de ce vote, M. Bradlaugh reparut devant le bureau et demanda de nouveau à prêter serment. Le président l'informa de la décision de la chambre, qui ne permettait pas qu'il fût déféré à sa requête. M. Bradlaugh demanda alors à être entendu, et, sur la motion de M. Labouchère, cette faveur lui fut accordée. Il prononça alors, avec une remarquable facilité d'élocution, un discours habile et relativement modéré, dans lequel il insista surtout sur l'injustice que l'on commettait envers ses électeurs en les privant d'un de leurs représentans. Ce discours fut écouté dans un profond silence, où la curiosité avait peut-être autant de part que la courtoisie. Quand M. Bradlaugh eut terminé, il fut invité par le président à se retirer, mais, loin de déférer à cette invitation, il fit quelques pas en avant, comme pour aller prendre place sur les

bancs de la chambre. Le président fit appel à la chambre, en constatant que son autorité était méconnue. C'était au chef du gouvernement à prendre l'initiative d'une proposition. Les cris : « Gladstone! Gladstone! » retentirent de toutes parts. Irrité de son échec de la veille et ne cherchant pas à dissimuler son dépit, le premier ministre ne répondit ni aux prières de ses collègues ni à l'appel de ses partisans: il fit obstinément la sourde oreille et se mit à feuilleter un dossier comme s'il se désintéressait absolument de ce qui se passait au sein de la chambre. Prenant alors le rôle abandonné par le chef de la majorité, le chef de l'opposition, sir Stafford Northcote, se leva au milieu des applaudissemens des conservateurs et proposa : qu'attendu que M. Bradlaugh, en méconnaissant l'autorité du président, avait manqué de respect à la chambre, il fût remis à la garde du sergent d'armes, pour être détenu jusqu'à ce que la chambre en décidât autrement. Cette proposition fut adoptée par 274 voix contre 7. Le sergent d'armes s'avança alors, et dès qu'il eut touché M. Bradlaugh à l'épaule, celui-ci le suivit sans difficulté en déclarant qu'il cédait à la force matérielle.

Quelque douce que fût la captivité de M. Bradlaugh, personne ne songeait à le retenir en prison; mais il ne pouvait être rendu à la liberté qu'en vertu d'une nouvelle décision de la chambre. Qui la provoquerait? M. Gladstone, dont le dépit n'était pas encore calmé, se refusa obstinément à le faire. Ce fut encore sir Stafford Northcote qui dut prendre l'initiative; à la séance suivante, voyant le premier ministre immobile à son banc, et, informé de sa détermination, il proposa et fit voter la mise en liberté de M. Bradlaugh, qui avait suffisamment expié ses torts par la détention qu'il avait subie. Cette mise en liberté n'était point une solution : M. Bradlaugh annonçait, en effet, sa ferme résolution de renouveler son entreprise, et sa vanité seule garantissait qu'il tiendrait parole : cette succession d'incidens l'avait mis fort en vue; le parlement et le public ne s'occupaient que de lui, et il était devenu un sérieux embarras pour le gouvernement. L'adoption de la motion de sir Hardinge Giffard avait été un vote d'entraînement auquel les passions religieuses et politiques avaient eu plus de part que la réflexion. On avait refusé à M. Bradlaugh la faculté d'affirmer simplement sa fidélité à la reine. et quand il se présentait pour jurer fidélité, on refusait de recevoir son serment comme étant sans valeur dans sa bouche. On aboutissait ainsi à l'exclure du parlement à raison de ses opinions politiques et religieuses : où puisait-on ce droit, qui avait pour conséquence de priver le bourg de Northampton d'un de ses deux représentans? On avait ainsi fait passer la logique et le bon droit du côté de M. Bradlaugh. Sa personnalité peu sympathique disparaissait tout à coup, et la chambre des communes se

trouvait en face de la souveraineté électorale. Le cas était d'autant plus embarrassant qu'il n'y avait pas moyen de renvoyer l'élu de Northampton devant ses électeurs, comme on avait fait pour O'Connell. Celui-ci avait refusé de remplir une formalité obligatoire; c'est en se fondant sur ce refus que la chambre de 1828 avait déclaré son siège vacant et ordonné une nouvelle convocation des électeurs. Cette fois, ce n'était pas l'élu qui refusait de prêter serment; c'était la chambre qui refusait de le lui laisser prêter et qui le mettait dans l'impossibilité de siéger. Les droits du bourg de Northampton se trouvaient donc annulés en pratique sans que cette annulation eût un fondement légal.

Les hommes sensés de tous les partis étaient d'accord que la chambre ne devait pas engager une lutte avec le corps électoral et qu'il fallait trouver une solution immédiate. M. Bradlaugh devenait, en effet, un personnage considérable; des réunions publiques étaient journellement convoquées dans les centres populeux pour protester contre le traitement dont il était l'objet : on lui votait des adresses approbatives. Les collègues de M. Gladstone reprochaient à celui-ci d'avoir, par l'abdication volontaire de son rôle constitutionnel, jeté le ridicule et le discrédit sur le cabinet; les radicaux étaient irrités de ce qu'ils considéraient comme une trahison de la part du premier ministre. M. Gladstone dut se décider à agir : encore ne prit-il qu'une demi-mesure. Le 1er juillet, il proposa à la chambre une résolution à l'effet de déclarer que tout membre qui demanderait à substituer une affirmation au serment serait admis à le faire. Sir Stafford Northcote, par un amendement, proposa à la chambre de maintenir purement et simplement ses décisions antérieures. Après une discussion orageuse, l'amendement fut rejeté par 303 voix contre 249. La plupart des députés irlandais ayant voté contre le gouvernement, la majorité ministérielle se trouva réduite à 54 voix. Un amendement de M. Sullivan, qui tendait à limiter l'effet de la résolution aux membres qui seraient élus à l'avenir, fut rejeté par une majorité encore plus faible, par 274 voix contre 2 6. La résolution fut ensuite adoptée sans scrutin. M. Gladstone n'avait point osé demander à la chambre de rapporter ses précédentes décisions à l'égard de M. Bradlaugh; il avait pris le biais de poser un principe général, et pour donner à quelques-uns de ses partisans un prétexte de revenir sur leurs votes antérieurs, il avait introduit dans sa rédaction une phrase qui réservait les questions légales pendantes, laissant ainsi M. Bradlaugh exposé à des poursuites judiciaires. En effet, l'élu de Northampton avait à peine pris place sur les bancs législatifs qu'il lui était dressé un procès-verbal et qu'il recevait une assignation pour avoir siégé en violation d'une décision non rapportée de la chambre

des communes. La même assignation lui a été signifiée plusieurs jours consécutifs à son entrée dans la salle des séances. Quand les vacances des cours de justice auront pris fin, on saura si ces assignations étaient dues à une surexcitation passagère des passions religieuses ou si leurs auteurs entendent réellement y donner suite.

Presque tout le temps de la chambre des communes avait été absorbé par ces longs et orageux débats qui avaient à peine laissé place à l'expédition des affaires courantes. Dans l'intervalle, cependant, s'était produit un incident qui aurait à peine occupé la chambre si le premier ministre n'avait cédé encore une fois aux entraînemens d'un caractère trop irritable. M. Challemel-Lacour venait d'être appelé à l'ambassade de Londres en remplacement de M. Léon Say. Un député irlandais, M. O'Donnell, en prit occasion pour attaquer très vivement le passé et les opinions religieuses et politiques du nouvel ambassadeur. Il n'y avait qu'une seule réponse à faire à l'interpellateur : c'était de lui rappeler qu'il n'appartient pas à la chambre des communes de critiquer les choix d'un gouvernement étranger. Le sous-secrétaire d'état aux affaires étrangères préféra opposer aux allégations de l'orateur un démenti sec et brutal. M. O'Donnell se piqua; il revint à la charge deux jours plus tard, dans un discours encore plus violent que le premier, renouvelant toutes ses allégations et les appuyant de nombreux extraits des journaux français hostiles à l'ambassadeur. Rien ne pouvait causer au cabinet anglais une contrariété plus grande que de soulever une semblable discussion à ce moment. Il avait, en effet, besoin du concours du gouvernement français pour faire prévaloir ses propres vues au sein de la conférence de Berlin; il s'était mis d'accord, à cet effet, avec les influences qui dominaient la politique française, et la nomination de M. Challemel-Lacour, déterminée par les relations personnelles de l'ambassadeur, avait été la conséquence de cet accord qu'elle avait pour objet de cimenter. M. O'Donnell fut donc fréquemment interrompu par les membres du gouvernement, qui firent à plusieurs reprises appel au président. Celui-ci répondit que le discours de M. O'Donnell pouvait être un abus du droit de discussion, mais que, pour être inopportun et contraire à la courtoisie internationale, il ne constituait pas une infraction au règlement. A chaque interruption, M. O'Donnell redoublait de violence. M. Gladstone, ne pouvant plus se maîtriser, se leva et proposa que la parole fût retirée à l'orateur. Ce fut comme un coup de théâtre. Jamais, depuis que les communes avaient conquis le droit de discuter les affaires publiques, un membre ne s'était vu retirer la parole par un vote de la chambre en dehors d'une infraction au règlement. Si on laissait établir un pareil précédent, il pourrait être tourné tour à tour contre tous les partis, et la majo-

rité deviendrait maîtresse de fermer la bouche à ses adversaires suivant son bon plaisir : la liberté de la discussion ne serait plus qu'une tolérance. Une discussion extrêmement vive s'engagea aussitôt; nombre d'orateurs, tout en se défendant de vouloir excuser les personnalités auxquelles s'était livré M. O'Donnell, protestèrent contre une dangereuse innovation. M. Gladstone dut s'incliner devant les répugnances manifestes de la chambre et retirer sa motion. M. O'Donnell annonça, de son côté, que pour donner à sa discussion un caractère absolument régulier, il présenterait une motion. Quand il en remit le texte entre les mains du président, celui-ci profita de quelques vices de rédaction pour déclarer la motion non recevable, et l'affaire en demeura là.

Pendant ce temps, la chambre des lords discutait la seule mesure importante que le gouvernement lui eût soumise, le bill sur les inhumations, annoncé dans le discours royal. De grands efforts furent faits pour triompher des répugnances des membres de l'épiscopat et des anglicans zélés. Deux prélats connus pour leurs idées libérales, l'archevêque de Cantorbery et l'évêque de Londres, donnèrent une aide efficace au gouvernement, qui reçut aussi l'appui de lord Derby. La seconde lecture fut votée à la majorité de 126 voix contre 101; lorsqu'il s'agit de procéder à la troisième lecture, lord Beaconsfield usa de son influence sur son parti pour faire cesser toute opposition; il fit remarquer que les deux archevêques et huit évêques s'étaient ralliés à la mesure du gouvernement, et à son avis, il n'appartenait pas aux laïques de se montrer plus rigoristes que leurs guides spirituels. Le bill fut donc adopté; seulement on y avait introduit divers amendemens proposés par lord Mount-Edgecumbe et l'archevêque d'York. Le plus important de ces amendemens limitait les effets du bill aux localités où il n'existait pas d'autre lieu d'inhumation que le cimetière paroissial. Bien qu'il eût été transmis dès le 12 juin à la chambre de communes, le bill n'y fut mis en discussion que le 12 août. Il y fut voté à une majorité considérable. L'amendement introduit par lord Mount-Edgecumbe fut repoussé par les communes et ne fut pas maintenu par les lords; mais ce fut en vain que les radicaux essayèrent de faire supprimer l'interdiction de procéder à une inhumation les dimanches et jours de fêtes religieuses, et voulurent substituer à l'expression de « services chrétiens et décens, » qui désignait les services dont la célébration était autorisée, les mots « services chrétiens et autres services décens, » qui auraient permis d'imposer l'inhumation d'un libre penseur en terre consacrée. Les dissidens firent cause commune sur ce point avec les membres de l'église établie et ne se montrèrent pas moins ardens à repousser cet amendement. La chambre des lords adhéra aux modifications

que les communes avaient apportées à la rédaction première, et une question qui avait soulevé d'ardentes controverses entre le clergé des diverses communions et qui absorbait à chaque session un certain nombre de séances se trouva définitivement résolue.

Dans l'espoir d'acquérir quelque popularité en Irlande, le ministère s'était décidé à demander au parlement de nouveaux pouvoirs et de nouvelles ressources pour venir en aide aux populations des comtés où la détresse se faisait sentir avec plus de rigueur. Il proposait d'étendre le cercle des entreprises d'utilité publique, pour lesquelles il serait autorisé à avancer des fonds aux propriétaires et aux associations syndicales, à un taux des plus modiques; il demandait en même temps la faculté de joindre des secours en argent aux secours en nature. Les fonds nécessaires devaient être prélevés sur les sommes disponibles, provenant de l'ancienne dotation de l'église anglicane d'Irlande. Il semblait qu'une mesure de ce genre ne dût rencontrer aucune objection, au moins de la part des députés irlandais. C'est de là, cependant, que vinrent les difficultés. Les uns taxèrent la mesure d'insuffisante; les autres élevèrent la prétention de faire supporter la dépense par le trésor impérial, c'est-à-dire par le budget, afin de ne pas épuiser un fond qui était comme une dotation propre à l'Irlande : tous reprochaient au gouvernement de recourir à de vains palliatifs afin de se soustraire au seul remède qui pût guérir les plaies de l'Irlande la restitution de son indépendance législative. Enfin, les députés qui appartenaient à la Ligue foncière (*Land League*), association qui s'organisait pour remettre en question la législation de 1870 et le régime de la propriété foncière, s'accordaient à prétendre que les agissemens des propriétaires étaient une cause permanente d'agitation et de souffrance pour la population agricole, et que la mesure la plus urgente était de préparer l'expropriation des détenteurs du sol. M. O'Connor Power présenta un bill à l'effet de restreindre dans d'étroites limites, sinon de supprimer complétement le droit reconnu aux propriétaires par le bill de 1870, de donner congé aux tenanciers qui ne payaient pas leur fermage. Le secrétaire pour l'Irlande, M. Forster, combattit le bill de M. O'Connor Power, dont il ne fut plus question après ce premier débat; mais il crut ouvrir la voie à la conciliation, en annonçant que, lors de la discussion des articles, il introduirait dans le bill du gouvernement une clause destinée à prévenir l'abus du droit d'éviction. Il tint parole; mais des protestations s'élevèrent aussitôt de la part des députés anglais, qui reprochèrent au gouvernement de dénaturer le caractère du bill, en transformant une mesure de bienfaisance en une atteinte au droit de propriété. Le sort du bill s'en trouva compromis, et comme la mesure ne pouvait avoir d'effet utile qu'à la condition d'une adop-

tion immédiate et d'une prompte application, le gouvernement dut abandonner son article additionnel pour obtenir un vote favorable des deux chambres; mais comme il avait pris un engagement, au moins moral, vis-à-vis des députés irlandais, il annonça qu'il ferait des dispositions qu'il retranchait de la loi l'objet d'un bill spécial.

Telle fut l'origine du bill des indemnités pour trouble de jouissance (*Compensation for disturbances Bill*), qui devait occuper inutilement une grande partie de la session, bien qu'il n'eût figuré à aucun degré dans le programme ministériel et que rien n'en eût fait prévoir la présentation. La législation de 1870 qui avait pour objet de régler la question des droits des tenanciers, demeurée si longtemps comme un brandon de discorde entre les mains des agitateurs irlandais, avait eu le caractère d'une transaction entre les fermiers et les possesseurs du sol. Elle avait renfermé les droits des propriétaires irlandais dans des limites beaucoup plus étroites que celles où se meuvent les propriétaires d'Angleterre ou d'Écosse. Elle avait accordé aux tenanciers un droit de préférence pour la continuation ou le renouvellement de leur occupation : elle les avait autorisés à céder ce droit contre argent; enfin elle leur avait reconnu, en cas de non-renouvellement de leur bail, le droit à une indemnité pour les travaux d'amélioration exécutés par eux ou les amendemens dont l'effet utile n'était pas épuisé; mais en même temps elle avait laissé subsister en faveur des propriétaires le droit de congédier sans indemnité, après mise en demeure et jugement obtenu, le tenancier qui ne payait pas son fermage depuis plus d'une année. C'était ce dernier droit que le bill proposait de suspendre pendant deux années, dans dix-sept comités d'Irlande, mentionnés comme souffrant de la famine. Le bill confiait au juge de la cour du comté le droit d'annuler les ordonnances d'éviction quand le tenancier pouvait prouver que son impuissance à payer résultait de l'avortement de sa récolte, et quand le propriétaire se refusait à accepter « des propositions raisonnables. » Dans ce cas, le propriétaire ne pouvait persister à renvoyer son tenancier qu'en lui payant une indemnité égale au fermage de sept années. Cette mesure que les autonomistes irlandais se hâtèrent de déclarer vaine et insignifiante fut accueillie par les conservateurs et par les libéraux modérés comme une monstruosité. Les propriétaires irlandais y virent une confiscation de leurs droits; les propriétaires anglais et écossais y virent une menace pour eux-mêmes par la création d'un précédent qui pourrait plus tard leur être appliqué. La loi, en ne posant aucune règle, en ne spécifiant aucune condition, livrait les propriétaires à l'arbitraire du juge de comté qui avait à apprécier, d'après ses seules impressions, les causes de l'insolvabilité du tenancier et le mérite plus ou moins raisonnable des propo-

sitions qu'il pouvait faire. Aucun recours n'était ouvert au propriétaire contre une décision qu'il pouvait juger injuste et mal fondée. La loi, en outre, donnait ouverture à des spéculations malhonnêtes : un fermier, déjà en arrière, pouvait être tenté de dissimuler ses ressources et de continuer à ne pas payer, afin de provoquer sa propre expulsion et d'acquérir le droit de réclamer l'indemnité prévue dans la loi. Même en retenant sur cette indemnité les deux ou trois années échues, le propriétaire ne pourrait congédier son tenancier insolvable ou malhonnête qu'en ajoutant à ses pertes une véritable amende égale à quatre ou cinq années de fermage.

La mesure imprudente et irréfléchie dont M. Forster avait pris l'initiative rencontra une opposition très vive, non-seulement de la part des conservateurs, mais de la part de bon nombre des amis du ministère. Un des jeunes membres de l'administration, le marquis de Lansdowne, donna sa démission pour se dégager de toute responsabilité dans la présentation du bill. Cet exemple fut suivi bientôt après par deux autres membres de la chambre des lords qui occupaient des situations officielles dans la maison de la reine, et qui voulurent acquérir le droit de voter contre la mesure ministérielle. Parmi les adversaires qu'elle rencontra au sein de la chambre des communes se trouvèrent plusieurs des plus grands noms de l'aristocratie libérale : M. Albert Grey, celui-là même qui avait proposé l'adresse en réponse au discours de la reine, et lord Edward Cavendish, se signalèrent par l'acharnement de leur opposition : ils furent appuyés par M. Henry Brand, le fils du président, par le colonel Kingskote et par d'autres libéraux éprouvés. Aussi, malgré l'appui de la députation irlandaise presque tout entière, la seconde lecture ne fut-elle votée qu'à la majorité de soixante-dix-huit voix ; la majorité tomba encore au-dessous de ce chiffre lorsqu'il s'agit de passer à la discussion des articles.

Cette discussion, qui occupa sept longues séances tout entières, ne fut pas moins acharnée que la discussion générale, et elle ne fut pas plus favorable au gouvernement. Comme le bill était le résultat d'une inspiration soudaine de M. Forster et de M. Gladstone et qu'il n'avait été précédé d'aucune étude préparatoire, les ministres se trouvèrent plus d'une fois à court d'argumens : plus d'une fois aussi ils virent se retourner contre eux les argumens dont ils s'étaient servis. S'ils faisaient valoir la courte durée du bill, limité à deux années, on leur opposait la gravité de l'innovation qu'il causerait, et le nombre des mesures, votées à titre temporaire, et que des renouvellemens successifs avaient rendues définitives. S'ils avançaient que le bill n'était applicable qu'à une partie de l'Irlande, on établissait que les 17 comtés nominativement désignés dans la loi couvraient plus d'onze millions

d'acres sur une superficie totale d'environ vingt millions. M. Gladstone s'appuyait sur le nombre considérable d'évictions qu'il prétendait avoir eu lieu depuis dix-huit mois et avoir nécessité la mise en mouvement d'une véritable armée de constables. M. Gibson démontra que, sans s'en douter, le premier ministre avait réuni dans un même chiffre les mises en demeure sous peine d'éviction, qui étaient de simples actes conservatoires, et les évictions réelles, dont le nombre était peu élevé. Le même orateur établit que, dans chaque district, c'étaient les mêmes agens qui étaient chargés de signifier ou de faire exécuter toutes les ordonnances d'éviction, et que M. Gladstone était arrivé aux chiffres monstrueux qu'il avait cités en multipliant le nombre des brigades de constables par celui des ordonnances rendues, comme si chacune de celles-ci avait exigé l'emploi d'une brigade spéciale. Ce qui produisit l'impression la plus défavorable, ce furent les changemens que les ministres apportèrent à plusieurs reprises à la rédaction du bill dans l'espoir, toujours déçu, de satisfaire à la fois les députés irlandais et les libéraux dissidens. Pour désarmer l'opposition de ceux-ci, M. Gladstone fit présenter, avec quelque fracas, par le procureur-général d'Irlande, M. Law, un amendement aux termes duquel le propriétaire pouvait s'affranchir du paiement de l'indemnité en autorisant son tenancier à céder contre argent son droit au bail. Les autonomistes irlandais jetèrent feu et flammes en déclarant que cet amendement ôtait au bill toute efficacité; leur chef, M. Parnell, fit observer avec quelque raison qu'il y avait trop de fermiers en arrière et menacés d'éviction pour que le droit à un bail eût la moindre valeur. A la suite d'une discussion très vive, l'amendement fut retiré, et M. Gladstone y substitua une rédaction nouvelle à l'effet de restreindre les effets du bill au cas où le propriétaire repousserait les propositions de son tenancier sans offrir à son tour une alternative raisonnable. Ces termes étaient aussi vagues que la rédaction première, et le pouvoir discrétionnaire attribué au juge du comté était aussi étendu; aussi les libéraux reproduisirent-ils toutes leurs objections. M. Gladstone et M. Forster tinrent bon, mais sur un autre point ils durent céder au sentiment manifeste de la chambre, afin d'éviter un échec imminent. M. Chaplin soutint que, si la mesure avait pour objet de soulager des souffrances réelles et non de porter atteinte au droit de propriété, l'effet en devait être limité à la classe dont la détresse était incontestable, c'est-à-dire aux petits tenanciers, dont les faibles ressources avaient pu être épuisées par une ou deux mauvaises récoltes, et qu'on devait laisser en dehors les exploitations qui n'avaient pu être entreprises qu'avec des fonds et du crédit. M. Chaplin proposa donc de ne rendre le bill applicable qu'aux

locations de 15 livres et au-dessous; en acceptant le principe de la limitation, M. Gladstone voulut élever la limite à 30 livres, et il dut la porter à 45 livres devant l'insistance de M. Parnell et afin de ne pas perdre les voix des soixante autonomistes. Un dernier effort fut fait, à ce moment, auprès du premier ministre pour le déterminer à abandonner une mesure qui ne satisfaisait personne. M. Gladstone se crut, et avec raison, trop engagé pour pouvoir reculer honorablement : il demanda la troisième lecture, qui ne fut votée qu'à la majorité de 66 voix.

Le bill fut donc porté à la chambre des lords dans les derniers jours de juillet. Il y arrivait condamné à l'avance. Les lords auraient pu hésiter à repousser une mesure qui aurait eu pour elle l'assentiment de l'opinion publique et l'approbation d'une majorité considérable au sein d'une chambre nouvellement élue; mais le faible chiffre de la majorité et les divisions qui s'étaient produites avec éclat au sein du parti libéral, leur laissaient toute liberté d'action. Le bill ne fut d'ailleurs que faiblement défendu. Le duc d'Argyll et lord Derby, qui vint, en cette circonstance, en aide au gouvernement, ne dissimulèrent aucun des reproches qu'on pouvait adresser à la mesure : ils invoquèrent uniquement en sa faveur l'argument que M. Gladstone avait fait valoir pour obtenir la troisième lecture : à savoir, qu'après les espérances qu'on avait fait concevoir aux Irlandais, l'adoption de la mesure, quelque critiquable qu'elle pût être, était devenue nécessaire pour que le gouvernement pût répondre du maintien de la paix publique. Les conservateurs laissèrent à des pairs libéraux, lord Grey, lord Lansdowne, lord Dunraven, le duc de Somerset, la tâche de répondre aux défenseurs du bill. Lord Beaconsfield ne prit la parole que le second jour, ainsi que lord Cairns, qui apporta dans ce débat sa grande autorité de jurisconsulte. Le bill fut rejeté à la majorité de 283 voix contre 51. Les pairs libéraux qui votèrent avec la majorité se trouvèrent au nombre de 63, parmi lesquels figuraient les deux anciens collègues de M. Gladstone, lord Sherbrooke et lord Brabourne : les conservateurs auraient donc pu s'abstenir, les seules voix des amis du gouvernement auraient suffi pour consommer le rejet de la mesure ministérielle.

Ce fut encore au sein de la majorité qu'une autre mesure du gouvernement trouva ses adversaires les plus ardens. Le bill qui autorisait les fermiers à détruire les lièvres et les lapins entamait une des prérogatives les plus chères aux propriétaires fonciers : cette prérogative fut défendue avec acharnement par M. Henry Brand et bon nombre d'autres libéraux. On remarqua, au contraire, l'attitude indécise des chefs de l'opposition, obligés de ménager tout à

la fois les propriétaires qui figuraient dans les rangs du parti conservateur et les fermiers dont l'appui leur était nécessaire dans les élections. Sir Stafford Northcote combattit la mesure du gouvernement de façon à faire croire qu'il regrettait de n'en avoir pas pris l'initiative avant de tomber du pouvoir. Il en accepta pleinement le principe, se bornant à critiquer les détails et à exprimer le regret qu'on n'eût pu trouver le moyen de donner satisfaction aux fermiers sans toucher à la liberté des contrats. C'était là l'objection, médiocrement sérieuse, sur laquelle on insistait surtout. Le bill, en concédant au fermier et à ses représentans le droit de détruire le gibier à poil, déclarait ce droit inaliénable : la renonciation à ce droit ne pouvait donc être introduite dans aucun bail, et le propriétaire ne pouvait pas racheter, même contre argent, le privilège exclusif qui lui était retiré. La plupart des amendemens tendirent à faire disparaître du bill cette inaliénabilité, sans laquelle il fût demeuré une lettre morte. On demandait, au moins, que la faculté de chasser fut limitée au fermier seul, afin de ne pas multiplier le nombre des personnes qui auraient droit de faire usage des armes à feu, ce qui pourrait devenir un danger pour la paix publique. Les radicaux, au contraire, se plaçaient pour critiquer le bill à un point de vue tout opposé : ils ont inscrit dans leur programme l'abrogation complète de la législation sur la chasse, et ils déclaraient la mesure ministérielle tout à fait insuffisante. Elle fut votée, néanmoins, à une majorité considérable, grâce à l'appui que lui donnèrent la plupart des députés conservateurs.

Serait-elle acceptée par la chambre des lords, composée presque exclusivement de grands propriétaires? On put en douter lorsqu'au jour fixé pour la seconde lecture on vit l'affluence des pairs venus pour assister à la discussion et dont la plupart annonçaient l'intention d'émettre un vote hostile. Lord Beaconsfield s'interposa, et son intervention fut fort remarquée. Lord Redesdale, qui est président des comités de la chambre haute et qui, à ce titre, exerce une grande influence sur ses collègues, venait de proposer le rejet du bill. Lord Beaconsfield prit immédiatement la parole : il ne contesta ni la restriction qui était apportée à la liberté des transactions, ni l'inconvénient de mettre des armes aux mains d'un si grand nombre de personnes, parmi lesquelles pourraient se trouver des braconniers et autres gens dangereux; mais il soutint avec une grande force que les enquêtes qui avaient eu lieu avaient établi l'importance des dégâts causés aux récoltes par le gibier à poil et la nécessité d'y apporter remède. On pouvait, en révisant les détails du bill, chercher à faire disparaître quelques-uns des inconvéniens qu'il pouvait présenter; mais il fallait que la mesure fût votée. Dans les termes les plus pressans et les plus énergiques, lord Bea-

consfield adjura les membres de la chambre haute de ne pas engager de conflit avec la chambre des communes sur une question où ils paraîtraient obéir exclusivement à un intérêt de caste. Les lords pouvaient émettre un vote contraire à celui des communes, mais il fallait que ce fût sur des questions où de grands intérêts publics seraient engagés : l'administration de l'Irlande et le régime de la propriété dans cette île présentaient ce caractère d'importance : quand une mesure affectant des intérêts aussi graves, mesure mal conçue et imposée par une faction arrogante, leur avait été apportée, ils avaient usé de leur prérogative constitutionnelle, et leur conduite avait été approuvée par l'opinion publique. Le conseil qu'il avait à donner était absolument désintéressé, car il n'aspirait pas au pouvoir, et il ne visait pas davantage à former ou à renverser des ministères; mais il ne pouvait cacher à la chambre qu'un vote hostile de sa part serait peut-être accueilli avec joie par les adversaires de ses droits, par les ennemis de la propriété, et que la question n'était pas de celles qui pouvaient justifier un conflit entre les deux chambres. Ce discours détermina la plupart des pairs conservateurs à s'abstenir, et la seconde lecture fut votée par 68 voix contre 20. Une transaction intervint ensuite entre les deux chambres. Les communes refusèrent d'interdire la chasse pendant cinq mois par an, mais elles consentirent à restreindre le droit de chasser au fermier lui-même et à une seule personne désignée par lui.

La mesure la plus importante de la session fut le bill relatif à la responsabilité des patrons vis-à-vis de leurs ouvriers. Cette mesure était équitable, et on peut ajouter qu'elle était nécessaire. Il s'agissait d'introduire dans la législation anglaise un principe admis par les tribunaux de France, d'Allemagne, et de presque tous les états civilisés. Il serait même plus exact de dire qu'il s'agissait de ramener la législation anglaise à son véritable esprit, méconnu et dénaturé par des interprétations contestables. En effet, la loi anglaise, telle qu'elle est appliquée depuis Charles II, reconnaît que le maître est responsable, vis-à-vis des tiers, des actes des gens à son service; que si, par exemple, un cocher renverse ou blesse un passant, le maître doit indemniser le blessé, comme si lui-même avait conduit sa voiture. De même, si un échafaudage construit par l'ordre d'un entrepreneur s'écroule et blesse ou tue quelqu'un, l'entrepreneur est responsable. La loi ne distingue point entre les hommes au service d'un maître et les particuliers; il semble que tous aient le même droit à être indemnisés en cas d'accident. En pratique cependant, une distinction est faite : elle est le résultat d'une législation artificielle que la jurisprudence a juxtaposée à côté de la loi primitive. Cette jurisprudence date seulement de 1837; elle a pour

point de départ une décision judiciaire refusant une indemnité à un garçon boucher blessé en conduisant une voiture appartenant à son maître, et dont les roues avaient cédé sous une charge excessive. Lord Abinger décida que le garçon, ayant été blessé dans l'exécution d'une tâche qui faisait partie de son emploi, n'avait aucun recours contre son maître. Des décisions semblables suivirent, s'appuyant toutes sur ce motif que l'employé ou l'ouvrier, en traitant avec le patron et en tombant d'accord sur un salaire déterminé, accepte à l'avance les chances bonnes et mauvaises de l'ouvrage qu'il s'engage à accomplir, en un mot que les risques à courir sont un des élémens de la détermination du salaire. Par voie de conséquence, d'autres magistrats ont jugé que, lorsque des ouvriers exécutent un travail ou une tâche en commun, les accidens qui peuvent résulter de la faute ou de la négligence d'un contre-maître ne donnent ouverture contre le patron à aucune demande d'indemnité. Chaque décision nouvelle de la magistrature devenant à son tour un précédent pour d'autres arrêts, on peut dire que la responsabilité des patrons à l'égard de leurs ouvriers était limitée aux actes personnels et directs du maître, c'est-à-dire que, dans la pratique, elle avait complètement disparu. Un tel état de choses provoquait de la part des ouvriers des plaintes légitimes; les associations ouvrières en faisaient l'objet de pétitions aux pouvoirs publics; un arrêt de 1877, qui avait refusé une indemnité aux familles de mineurs tués ou blessés par la rupture d'un appareil mal construit, avait ému l'opinion et démontré l'injustice de la jurisprudence qui s'était introduite dans les tribunaux. Cette question avait été débattue pendant deux sessions consécutives, et le dernier cabinet conservateur s'était engagé à la résoudre dans le sens d'une réforme. Le cabinet libéral ne pouvait faire moins que ses devanciers, et l'initiative qu'il prenait n'avait rien d'imprévu. Néanmoins la loi donna lieu aux plus vives discussions; les propriétaires de mines, les grands industriels, les entrepreneurs de travaux publics, les administrateurs de chemins de fer étaient nombreux au sein de la chambre des communes, et ils défendirent énergiquement une jurisprudence qui leur était profitable. Ce n'était point une tâche facile que de déterminer avec une clarté et une précision suffisantes les conditions de la responsabilité, les cas où elle serait encourue et l'étendue que les tribunaux devaient lui donner. M. Knowles et d'autres grands industriels prétendirent que la véritable solution de la question était de rendre obligatoire l'assurance contre les accidens, dût-on astreindre les patrons à contribuer pour une part au paiement des primes d'assurance; ce système reçut l'appui de quelques sommités judiciaires, et notamment de lord Shand, qui se déclara partisan de la création, avec l'assistance du

trésor public, d'un système national d'assurance contre les accidens. Le comité des associations ouvrières fit au contraire de grands efforts pour obtenir que la loi interdît aux patrons d'imposer à leurs ouvriers l'obligation de s'assurer contre les accidens et l'abandon de leur droit éventuel à une indemnité.

Le bill avait été rédigé avec une grande précipitation, et le dispositif en était fort imparfait : aussi donna-t-il prise à de nombreuses critiques de la part des jurisconsultes de la chambre des lords. La mesure arrivait d'ailleurs tardivement dans la haute assemblée, que la prolongation de la session au-delà de la période habituelle avait déjà indisposée. Sans l'intervention de lord Beaconsfield, qui prit encore une fois le rôle de médiateur, le bill eût probablement avorté. Le chef des conservateurs fit valoir que des imperfections de détail ne devaient pas faire repousser une mesure dont le principe était juste et à laquelle une classe nombreuse de la population attachait une grande importance. Il appuya donc et fit voter la seconde lecture sous la réserve d'amender le bill dans la discussion des articles. Lui-même proposa ensuite une clause additionnelle qui limitait la durée du bill à deux années, intervalle suffisant pour que l'expérience démontrât les avantages et les inconvéniens de la mesure et permît d'arriver à une solution définitive d'un problème aussi délicat. Un pair libéral, lord Brabourne, qui avait attaqué avec véhémence le principe même du bill, réussit à faire supprimer un des articles les plus importans, celui qui rendait le patron responsable des accidens causés par la faute ou l'incurie de quiconque, contre-maître ou autre, avait sous ses ordres l'ouvrier blessé. Le vote de cet amendement provoqua aussitôt une protestation de la part du comité des associations ouvrières, qui déclara, dans une lettre adressée aux principaux membres du gouvernement, que les ouvriers avaient accepté le bill tel qu'il était sorti de la chambre des communes, par esprit de transaction et comme un compromis; mais que l'amendement de lord Brabourne enlevait à la mesure une grande partie de sa valeur. Le comité adjurait donc le gouvernement et la chambre des communes de ne pas acquiescer à l'amendement. Il fut fait droit à cette réclamation : la chambre adopta tous les changemens introduits dans la loi par les lords, à l'exception de l'amendement de lord Brabourne : elle porta ensuite de deux années à sept la durée assignée à la loi par l'article additionnel de lord Beaconsfield.

Les incidens soulevés par M. Bradlaugh et le bill des indemnités de jouissance avaient absorbé un temps précieux. Le gouvernement avait dû renoncer de bonne heure au bill qu'il avait annoncé pour l'extension du droit de suffrage en Irlande : il dut retirer, devant les répugnances manifestes de la chambre, un bill qu'il

avait présenté par déférence pour M. Bright. La vaccine est obligatoire en Angleterre, et cette obligation a pour sanction des amendes dont le chiffre croît avec le délai que les parens mettent à se conformer à la loi. M. Bright voit dans cette obligation une atteinte à la liberté individuelle et, sur ses instances, un bill avait été présenté qui rendait l'amende fixe et uniforme. Il en serait résulté que, moyennant le paiement d'une somme insignifiante, les esprits mal faits ou à préjugés auraient acquis le droit de ne pas faire vacciner leurs enfans. C'était, comme le dit énergiquement un orateur, la liberté de la contagion. Le gouvernement renonça à faire voter une mesure aussi mal accueillie par l'opinion. Il dut également abandonner ou mutiler, pour en obtenir l'adoption, un certain nombre de mesures d'une importance secondaire. Le résultat de la session eût donc fait médiocrement honneur au nouveau ministère, si M. Gladstone n'avait relevé le prestige du cabinet par une de ces heureuses audaces en finances dont il a le secret.

Le budget des recettes avait été voté avant la dissolution; on s'attendait d'autant moins à un budget supplémentaire que le discours royal avait rendu justice à la modération avec laquelle les recettes du trésor avaient été évaluées par le précédent cabinet et avait constaté avec regret qu'elles ne s'amélioraient pas; mais des négociations avaient été ouvertes avec la France pour le renouvellement du traité de commerce, et le gouvernement français avait posé comme condition préalable une réduction des droits établis par l'Angleterre sur les vins. M. Gladstone fut donc obligé de demander à la chambre la faculté d'abaisser éventuellement à 6 pence par gallon le droit sur les vins légers. Il en devait résulter un déficit qu'il semblait facile de combler par une légère augmentation d'une des taxes existantes. A la surprise générale, M. Gladstone proposa d'accroître encore le déficit probable par la suppression complète de l'impôt sur la drèche, cet impôt contre lequel les agriculteurs n'avaient cessé de protester depuis l'abolition des droits protecteurs, cet impôt que les financiers conservateurs avaient eux-mêmes renoncé à supprimer ou à réduire à cause du produit considérable qu'il donnait, et dont il avait vingt fois combattu la diminution ou la transformation. La suppression de l'impôt ne tarissait pas seulement une source de revenu; elle entraînait la restitution des droits déjà perçus sur les drèches non encore employées, et les remboursemens à faire étaient évalués à 25 millions. Pour trouver une compensation aux recettes qu'il sacrifiait, M. Gladstone élevait la patente à laquelle les débits de boissons sont soumis; il établissait sur la bière en cours de fabrication un droit proportionnel à la force alcoolique du brassin; enfin, pour se mettre à l'abri de tout mécompte, il augmentait d'un penny l'in-

come-tax déjà voté. C'était là une manœuvre aussi habile que hardie; par le bill sur la destruction de gibier à poil et par la suppression de l'impôt sur la drèche, le nouveau cabinet réalisait, dès les premiers mois de son existence, deux des réformes que les fermiers souhaitaient avec le plus d'ardeur et qu'ils avaient vainement attendues de ce parti conservateur dont ils étaient le principal appui. Le dépit des financiers conservateurs dut être d'autant plus vif qu'il leur était impossible de combattre une réforme qu'ils avaient si souvent et si inutilement fait espérer à leurs électeurs. Le nouveau budget ne rencontra donc point d'opposition sérieuse. M. Gladstone se mit aisément d'accord avec M. Bass, M. Whitehead, M. Watney et les autres grands brasseurs qui siègent à la chambre, au moyen de légères concessions sur la graduation du droit et sur le mode de perception. A ceux qui lui opposèrent ses discours contre l'établissement d'un droit direct sur la bière, il répondit que l'abandon presque complet de la fabrication de la bière de ménage par les particuliers et la disparition graduelle des petites brasseries lui faisaient juger possible ce qu'il avait autrefois considéré comme impraticable. A l'un des députés de la cité, à M. Hubbard, qui s'est fait une spécialité de poursuivre la réforme de l'income-tax, M. Gladstone répondit qu'il ne méconnaissait ni les imperfections ni les inégalités de cet impôt; mais que personne n'avait encore indiqué un moyen pratique d'y remédier. Pitt, sir Robert Peel, une commission d'enquête nommée par le parlement n'avaient rien trouvé, et lui-même avait consacré quatre ou cinq mois à cette étude sans aboutir. Il fallait ou renoncer à l'impôt sur le revenu ou se résigner à le maintenir tel qu'il était. On rappela immédiatement à M. Gladstone qu'à la veille des élections générales de 1874, il en avait promis la suppression. Il répondit sèchement que la situation avait changé, que de grandes modifications avaient été introduites dans le système des impôts, que ce qui était possible il y a six ans ne l'était plus dans les circonstances actuelles et qu'il conservait l'impôt sur le revenu comme un instrument utile pour alléger à l'occasion les charges du commerce et de l'industrie. Cette réponse n'était pas de nature à satisfaire les contribuables assujettis à l'income-tax, qui se trouvaient les seuls sacrifiés dans le plan du premier ministre. Ce fut par là qu'un conservateur, lord George Hamilton, essaya d'attaquer M. Gladstone; il soutint qu'il y avait injustice à faire expier à une classe de contribuables, par une augmentation d'impôt, l'avantage que les consommateurs de bière retireraient d'un abaissement dans le prix de cette boisson; et il prétendit prouver que toute chance de traiter avec la France ayant disparu pour cette année, il n'était plus nécessaire d'augmenter l'income-tax pour rétablir l'équilibre entre les

recettes et les dépenses. M. Gladstone eut facilement raison de cet adversaire. Le vote des nouveaux impôts le garantissait contre tout mécompte, et par surcroît le réveil de l'industrie et la perspective d'une récolte exceptionnellement bonne semblaient lui promettre une amélioration prochaine des recettes publiques et, par suite, de nouveaux moyens d'action et de nouvelles ressources pour le budget de 1881. L'impression produite par ces débats ne pouvait être que très favorable au premier ministre : la résolution et la fertilité d'invention dont il faisait preuve contrastaient avantageusement avec les tâtonnemens et les expédiens des trois dernières années. On se sentait en face d'un homme qui savait vouloir et savait réaliser ce qu'il voulait. La réputation de M. Gladstone comme financier s'en trouva justifiée et accrue.

Trois jours après ce succès, le 30 juillet, M. Gladstone fut pris d'un refroidissement en sortant de la chambre : une pleurésie se déclara. La forte constitution du malade triompha du mal, et tout danger disparut à la condition de s'interdire tout travail et de changer d'air. Comment satisfaire à ces deux conditions sans quitter l'Angleterre, dont M. Gladstone refusait de s'éloigner? Un riche armateur de Glasgow, M. Donald Currie, mit à la disposition du premier ministre un magnifique navire de 3,600 tonneaux, qu'il venait de faire construire pour desservir le Cap. M. Gladstone s'embarqua avec sa famille à bord du *Grantully Castle* pour faire le tour de l'Angleterre. On abordait de temps en temps dans un port désigné à l'avance pour que M. Gladstone pût recevoir son courrier et échanger des dépêches avec ses collègues. En l'absence du premier ministre, la direction des débats parlementaires passa entre les mains de lord Hartington, qui s'acquitta de cette tâche à son honneur, mais qui ne pouvait prétendre à exercer sur ses collègues la même autorité que l'illustre chef du cabinet. On s'en aperçut bien vite, non-seulement à un certain ralentissement dans l'expédition des affaires, mais à des écarts de conduite et de langage que la présence de M. Gladstone eût sans doute prévenus. M. Forster ressentait-il trop vivement l'échec qu'il avait subi au début de la session ? éprouvait-il quelque dépit d'avoir à reconnaître de nouveau le droit éventuel de lord Hartington à la première place dans le parti libéral ? toujours est-il que l'irritabilité de son humeur fit naître coup sur coup, pendant la discussion du budget des dépenses, plusieurs incidens regrettables.

L'agitation dont les députés irlandais avaient menacé le gouvernement avait commencé dans plusieurs comtés d'Irlande. La Ligue foncière multipliait les réunions publiques, et les discours les plus violens y étaient prononcés. Dans une de ces réunions, un député, M. Dillon, donna à entendre, par une insinuation très

facile à saisir, que si les fermiers qui consentiraient à succéder à un tenancier évincé voyaient leur bétail dépérir ou disparaître, le droit d'éviction serait paralysé entre les mains des propriétaires, et il termina en conseillant à tout Irlandais de se procurer un fusil et de s'exercer au maniement des armes. Ce langage fut signalé dans la chambre des communes à l'attention du gouvernement. M. Forster répondit par l'assurance que le cabinet ferait respecter les lois et il qualifia l'attitude prise par M. Dillon de conduite aussi lâche que perverse. Ces expressions peu parlementaires soulevèrent une tempête sur les bancs des députés irlandais. Revenu en toute hâte, M. Dillon mit, le 23 août, M. Forster en demeure d'expliquer ou de retirer ses paroles. Le ministre s'y refusa : il maintint que c'était une conduite perverse que d'exciter des multitudes ignorantes à violer la loi, et qu'il y avait lâcheté à se dérober par l'inaction à la responsabilité des actes coupables que l'on conseillait. Un grand tumulte s'éleva : les autonomistes déclarèrent l'un après l'autre qu'ils partageaient les sentimens de M. Dillon; qu'ils approuvaient son langage et sa conduite. Ces protestations enflammées remplirent toute la séance.

Le lendemain, M. Parnell, dans un discours d'une modération relative et d'une incontestable habileté, souleva la question des rapports constitutionnels entre l'Irlande et l'Angleterre et soutint que l'Irlande ne verrait la fin de ses agitations et de ses maux que lorsqu'elle aurait une législature indépendante : les griefs des Irlandais n'avaient aucune chance d'être examinés sérieusement ni leurs plaintes d'être accueillies par un parlement sur lequel la population irlandaise ne peut exercer aucune action. L'orateur cita comme exemple le bill des indemnités pour trouble de jouissance qui venait d'être rejeté par les lords. Le gouvernement avait toujours la force à sa disposition pour faire rentrer les Irlandais dans le silence : il ne voulait ou ne pouvait rien faire pour soulager leurs maux. En combattant les idées émises par l'orateur irlandais, M. Forster fut amené à dire que le vote de la chambre des lords l'avait contraint d'examiner la situation qui lui était faite personnellement par le rejet du bill, et qu'il n'avait pas cru devoir reculer devant la responsabilité qui résulterait de la continuation de ses fonctions; mais il ajouta qu'en ce qui concernait l'avenir, si l'usage que les propriétaires feraient de leurs droits avait pour conséquence de contraindre le pouvoir exécutif à protéger des actes d'injustice, le gouvernement, en demandant au parlement des pouvoirs exceptionnels, prendrait des mesures pour restreindre les droits dont il serait fait abus. « Oui, continua-t-il, si le gouvernement arrivait à constater que des actes d'injustice fussent commis sur une grande échelle par les propriétaires, il aurait le

sérieux devoir d'examiner jusqu'à quel point il devrait demeurer un instrument entre les mains de ceux-ci. » Bien que M. Forster eût terminé en renouvelant la déclaration que l'ordre serait maintenu, son discours produisit une vive émotion au sein de la chambre. D'un côté, M. Dillon s'écria que, si une mesure de justice pour l'Irlande ne pouvait être obtenue que comme le corollaire de mesures correctives, il fallait accepter le marché et pousser immédiatement l'agitation à ses dernières limites; de l'autre, les conservateurs virent dans les paroles du ministre une menace peu déguisée à l'adresse des propriétaires irlandais. Cette impression s'accrut par les commentaires de la presse. On demeura convaincu que le gouvernement se préparait à proposer de nouveau la suspension, sinon la suppression du droit d'éviction. Le 26 août, lorsqu'il s'agit de voter la solde des constables irlandais, lord Randolph Churchill et, après lui, M. Gibson, mirent le gouvernement en demeure, dans les termes les plus énergiques, de faire connaître nettement « la nouvelle politique » qu'il semblait vouloir adopter dans les affaires irlandaises et de déclarer s'il entendait acheter le maintien d'une tranquillité apparente en sacrifiant la sécurité et les biens des propriétaires irlandais.

M. Forster se borna à répondre qu'on avait mal interprété ses paroles et qu'on ne pouvait mettre en doute sa résolution de faire respecter les lois existantes. Ce fut alors le tour des autonomistes de se récrier et, par voie de protestation, ils annoncèrent la détermination de ne pas laisser voter la solde des constables. On vit alors se reproduire les scènes de 1878 et cette nouvelle tactique parlementaire qui a reçu le nom d'*obstruction*. Chaque fois que le président se préparait à mettre le crédit aux voix, un député irlandais présentait et développait une motion d'ajournement qui était rejetée par la majorité : le résultat du scrutin était à peine proclamé, qu'une nouvelle motion d'ajournement était proposée et appuyée. La soirée et la nuit se passèrent ainsi : les députés autonomistes s'étaient partagés en trois sections qui se relayaient de façon que deux d'entre elles pussent prendre quelques heures de repos pendant que la troisième demeurait sur la brèche. Il va sans dire que les ministres et leurs amis avaient suivi cet exemple : leur tâche se compliquait de la nécessité d'avoir toujours plus de quarante députés dans la salle pour que la séance ne pût être levée de plein droit : ils y parvinrent avec le concours d'un certain nombre de conservateurs. Le président des comités s'était pourvu, de son côté, de plusieurs remplaçans pour que le bureau fût toujours occupé. Au bout de vingt-une heures de lutte, un compromis intervint entre M. Parnell et lord Hartington. Le ministre promit qu'une séance entière serait accordée aux députés irlandais pour

développer leurs griefs : le chef des autonomistes prit, de son côté, l'engagement de ne plus mettre obstacle au vote du budget. Disons à la louange de la chambre des communes que, s'étant séparée à midi et demi, après avoir siégé vingt-une heures consécutives, elle rentrait en séance à deux heures et reprenait ses travaux.

M. Parnell tint la parole qu'il avait donnée à lord Hartington; mais en même temps il profita de la concession qui lui avait été faite pour demander à M. Forster, dans l'intérêt de la paix publique et pour calmer les esprits, de faire connaître quels actes abusifs et quel concours de circonstances détermineraient la présentation des mesures protectrices qu'il avait fait entrevoir en faveur des tenanciers. Le ministre se trouva de nouveau pris entre deux feux. Sommé d'expliquer à quels caractères, à quels faits se reconnaîtrait la justice ou l'illégalité d'une éviction, il essaya d'établir une distinction entre la légalité et la justice naturelle, et finit par dire qu'il n'avait parlé qu'en son nom personnel : le jour où les choses prendraient en Irlande une tournure telle que sa conscience ne lui permettrait plus de prêter main-forte à la législation existante, il soumettrait la question à ses collègues et leur demanderait d'aviser. Cette explication ôtait toute importance aux paroles qui avaient causé une si vive émotion : ces paroles pouvaient, éventuellement, rendre nécessaire la démission de M. Forster; elles n'engageaient pas le gouvernement. C'était le 30 août que M. Forster était ainsi contraint de se désavouer lui-même : quatre jours ne s'étaient pas écoulés que l'imprudent ministre se créait un nouvel embarras. On avait déjà dépassé de plus de quinze jours l'époque marquée par l'usage pour la clôture de la session; le gouvernement, qui avait laissé la chambre des lords sans occupation pendant de longues semaines, lui apportait coup sur coup les mesures les plus importantes à un moment où elle n'avait plus la liberté morale de les soumettre à un examen approfondi. Lord Redesdale, qui, en qualité de président des comités de la chambre haute, doit se concerter avec le gouvernement pour l'ordre des travaux, avait vainement appelé plusieurs fois, en particulier et en séance publique, l'attention des ministres sur une façon d'agir peu respectueuse pour les prérogatives et la dignité de la pairie. Le 2 septembre, l'ordre du jour amenait la seconde lecture d'un bill relatif à la confection des listes électorales en Irlande : lord Redesdale fit rejeter ce bill uniquement à cause de sa présentation tardive et à titre de démonstration du mécontentement de la chambre. Ce rejet tirait d'autant moins à conséquence que la mesure ne devait entrer en vigueur qu'au 1er janvier 1881 et que, les listes électorales s'établissant dans la seconde moitié de l'année, il était facile au gouvernement de faire voter ce bill en temps utile en le représentant au début de la

session prochaine. Néanmoins, comme il s'agissait d'une mesure relative à l'Irlande, les députés autonomistes témoignèrent une grande irritation. M. Parnell fit la motion de transformer le bill en un article additionnel au budget afin de contraindre la chambre des lords à l'adopter. M. T. O'Connor proposa la suppression du traitement que reçoit lord Redesdale. Tout en combattant la motion de M. Parnell, M. Forster critiqua amèrement la conduite de la chambre des lords, « de ces législateurs qui devaient leurs pouvoirs au hasard de la naissance; » et il se laissa entraîner jusqu'à dire que, si de pareils agissemens se répétaient souvent, il y aurait lieu d'examiner sérieusement s'il n'était pas désirable et même nécessaire de modifier la constitution de la chambre des lords. Les paroles de M. Forster furent accueillies avec de bruyans applaudissemens sur les bancs des députés irlandais et des radicaux : elles furent immédiatement relevées par sir Stafford Northcote, qui fit ressortir la gravité d'un pareil langage dans la bouche d'un ministre. Le chef de l'opposition exprima la conviction que M. Forster n'avait pu parler au nom et avec l'assentiment du gouvernement : dans le cas contraire, il serait désirable que le parlement et le pays sussent à quoi s'en tenir sur les intentions du ministère. Il était impossible que la chambre des lords ne s'émût pas de la menace lancée à son adresse. Dès le lendemain, lord Granville, après avoir déclaré que lui-même ne consentirait pas à faire partie d'un cabinet qui méditerait de porter atteinte aux droits constitutionnels de la pairie, informa la chambre qu'il avait réclamé de son collègue des explications desquelles il résultait que le langage de celui-ci avait été mal compris. M. Forster assurait avoir dit que s'il arrivait fréquemment que la chambre des lords rejetât, sans vouloir les examiner, les bills envoyés par l'autre chambre, *certaines personnes*, au sein et en dehors des communes, pourraient être conduites à croire à l'utilité de modifications dans sa constitution. M. Forster n'avait pas dit qu'il serait du nombre de ces personnes; en tout cas, il reconnaissait avoir parlé de lui-même et sans prétendre engager l'opinion du cabinet. A moins d'une rétractation absolue, il était impossible de retirer plus complètement des paroles échappées dans un accès d'emportement et de dépit. Le dénoûment de cet incident suffit à montrer combien grande est l'erreur de ceux qui ont pu croire que la dernière heure de la chambre des lords avait sonné. Les Anglais sont convaincus que la dualité du pouvoir législatif est une nécessité indiscutable; et ils estiment avec une juste fierté qu'il n'est point dans le monde de sénat plus illustre, plus éclairé et plus indépendant que leur chambre héréditaire.

La politique extérieure a tenu peu de place dans les débats, sinon dans les préoccupations du parlement. On a vu quels nuages

le discours royal avait laissés planer sur les intentions réelles du gouvernement, et quelles avaient été les réticences des ministres dans la discussion de l'adresse. Le caractère et les sentimens de M. Gladstone étaient trop connus pour qu'on se fît illusion sur le but qu'il poursuivrait. On savait qu'il entendait l'exécution du traité de Berlin judaïquement; c'est-à-dire que la Turquie serait harassée et poursuivie sans repos ni trêve jusqu'à ce qu'elle eût exécuté, de la façon la plus préjudiciable à ses intérêts, les clauses du traité qui sont à son détriment, comme les rectifications de frontière et les cessions de territoire, mais que les garanties inscrites en sa faveur dans le traité seraient tenues pour nulles et non avenues. On soupçonnait même certains membres du cabinet de vouloir chercher quelque querelle à la Turquie afin d'avoir un prétexte de déchirer la convention du 5 juin 1879. La circulaire lancée par lord Granville, le lendemain de son entrée en fonctions, avait été envisagée comme un premier pas vers l'exécution de ce plan. Toutefois, les chefs de l'opposition ne pouvaient engager de débat que sur des documens authentiques et à l'occasion de faits incontestés. Le gouvernement annonçait l'intention de n'agir que de concert avec les autres grandes puissances, et on devait le croire jusqu'à ce qu'on eût la preuve du contraire.

La répugnance que la cour de Vienne montra tout d'abord pour la réunion d'une nouvelle conférence fit comprendre au cabinet anglais la nécessité d'user de précautions. Il craignit de se découvrir trop tôt et trop complètement, s'il prenait l'initiative en toute occasion. Il lui fallait trouver quelque autre puissance qui se chargeât d'exposer ses vues et qui parût agir d'elle-même, tout en n'étant que le porte-parole de l'Angleterre. Le gouvernement français, ou habilement circonvenu ou séduit par des promesses, accepta ce rôle : ce fut le plénipotentiaire français qui prit, à Berlin, l'initiative de toutes les propositions, et particulièrement de l'extension considérable à donner à la frontière grecque : l'Angleterre parut se rallier à des vues qu'elle inspirait.

Le secret dont la conférence de Berlin prétendit couvrir ses travaux fournit au cabinet anglais un argument sans réplique pour se refuser à toute discussion et, ensuite, à toute communication. Les négociations étaient communes aux six puissances ; il était impossible de rendre publique aucune partie de cette correspondance sans leur assentiment, et elles jugeaient cette publicité dangereuse pour le succès de l'œuvre qu'elles poursuivaient. Il fut donc facile au cabinet d'éluder toute discussion approfondie et de lasser la persévérance des questionneurs les plus infatigables. Les chefs du parti conservateur jugèrent que tout débat serait prématuré tant que la politique extérieure du gouvernement ne se serait pas net-

tement dessinée et qu'elle n'aurait pas commencé à porter ses fruits. Ils estimèrent qu'il valait mieux pour leur parti se tenir sur la réserve et laisser le champ libre à ceux des radicaux qui ne partageaient pas les vues du gouvernement, les uns par sympathie pour les populations musulmanes, les autres parce qu'ils désapprouvent l'ingérence de l'Angleterre dans les affaires des autres peuples et surtout l'emploi de la force. Tout se passa donc entre le ministère et quelques-uns de ses partisans habituels. Le 23 juillet, à l'occasion d'une motion de M. Bryce relative à la famine qui désole l'Arménie, il fut fait allusion à l'attitude que M. Gladstone avait prise dans la session précédente, et un orateur, M. Ashmead Bartlett, censura l'hostilité systématique dont lè gouvernement faisait preuve vis-à-vis de la Turquie. M. Gladstone protesta vivement contre cette imputation, en soutenant que la gouvernement n'était coupable ni d'injustice ni d'animosité à l'égard de la Turquie. Quant à ses discours des années précédentes, il prétendit, non sans exciter quelques sourires, qu'on ne pouvait s'autoriser des paroles « d'un simple particulier aussi insignifiant qu'il l'était alors » pour faire peser sur lui la responsabilité de la politique du ministère. Après avoir ainsi contesté qu'on fût fondé à tirer aucune conclusion du langage qu'il avait pu tenir précédemment, il nia que, dans les circonstances présentes, le gouvernement fût dans l'obligation de faire connaître catégoriquement si des mesures de coercition seraient un jour adoptées : il termina en exprimant une confiance, empreinte de quelque réserve, dans l'efficacité du concert européen.

Ainsi, M. Gladstone en était déjà arrivé à ne pas exclure des perspectives de la politique anglaise l'emploi de moyens coercitifs vis-à-vis de la Turquie; il n'avait pas encore osé avouer que sa résolution personnelle, sur cette question, était déjà prise et que le cabinet dont il était le chef ne négligeait aucun effort pour faire partager aux puissances cette manière de voir. Mais le gouvernement anglais avait beau s'entourer de mystère; les faits parlaient pour lui. Il devenait chaque jour plus manifeste qu'un recours à la force était la conséquence logique de la ligne de conduite adoptée vis-à-vis de la Turquie, que l'Angleterre ne reculait aucunement devant cette conséquence, et que la plupart des autres puissances ne la suivaient qu'à regret dans cette voie. Quant à la prétendue initiative de la France, derrière laquelle l'Angleterre avait affecté de marcher, cette manœuvre était percée à jour; non-seulement le peuple français se montrait hostile à toute tentative d'intervention, mais le *Times*, brusquement rallié à la politique extérieure du gouvernement, en était réduit à adresser coup sur coup de véritables mises en demeure au gouvernement français en lui rappe-

lant l'attitude de son représentant à Berlin et en le sommant d'y conformer sa conduite sous peine de perdre tout crédit. Il ne s'agissait encore que de déterminer la France à prendre part à une démonstration navale sur les côtes d'Albanie ; les répugnances du cabinet de Vienne étaient notoires ; l'Allemagne et l'Italie ne témoignaient aucun empressement ; il était donc manifeste que c'étaient l'Angleterre et la Russie qui poussaient à une action. Cette conduite du cabinet anglais plaçait dans la situation la plus fausse bon nombre de radicaux qui, avec une entière bonne foi, avaient combattu le ministère précédent comme trop disposé à pratiquer une politique aventureuse et à engager témérairement l'Angleterre dans des entreprises extérieures. Il se trouvait que, dans cette voie, M. Gladstone laissait derrière lui lord Beaconsfield ; il compromettait tous les jours la paix générale que son prédécesseur avait contribué à rétablir, sans qu'il fût possible de découvrir à cette conduite aucun motif sérieux, aucune utilité appréciable. Aussi les radicaux laissaient-ils éclater une impatience de jour en jour plus grande, et à la dernière séance de la chambre des communes, le 4 septembre, l'envoi des escadres sur les côtes d'Albanie n'étant plus douteux, cette impatience fit explosion. M. Cowen s'éleva avec force contre l'idée que l'Angleterre pût dépenser son sang et son argent pour agrandir le territoire de bandits et de coupe-jarrets tels que les Monténégrins, et pour imposer aux Albanais un joug qui leur est odieux. Sir Wilfrid Lawson demanda si le gouvernement comptait prendre le rôle de redresseur universel de torts et protesta énergiquement contre les entraînemens d'une politique qui dérivait vers la guerre. M. Gladstone était rentré à Londres, le 21 août, pour assister au conseil de cabinet où avaient été arrêtées les instructions à envoyer à l'amiral anglais ; mais, sur l'avis des médecins, il s'était abstenu de reparaître à la chambre des communes ; il y était venu, ce jour-là, pour prendre congé de ses collègues. Il ne put se retenir de parler. Après avoir défendu la réputation des Monténégrins, il attaqua la Turquie et déclara protester de toutes ses forces contre l'opinion que le maintien de l'empire turc fût une nécessité européenne. Ce qui était indispensable, au contraire, c'était de réformer cet empire et de faire bien comprendre aux Turcs que, s'ils se refusaient à remplir leurs devoirs de gouvernans vis-à-vis des races sujettes, les puissances, quelque désir qu'elles pussent avoir de prévenir les complications inhérentes à une dissolution de cet empire, ne feraient plus rien pour maintenir son existence. Il termina en refusant de prendre l'engagement qui était réclamé de lui de convoquer le parlement avant tout recours à la force, en alléguant le concert établi entre les puissances qui

refuseraient de subordonner leur action aux convenances d'un seul gouvernement.

Il sembla que ce discours fût le glas de l'empire turc. Les vétérans du parlement s'étonnèrent d'un abandon aussi complet des traditions de la politique anglaise; ils s'inquiétèrent des conséquences possibles d'une conduite qui ne paraissait pouvoir profiter qu'à la Russie. Les radicaux se montrèrent médiocrement satisfaits du pouvoir arbitraire que le premier ministre se réservait en déclinant l'intervention des chambres. Le public eut peine à comprendre que l'emploi du canon fût le moyen le plus efficace de consolider la paix générale au moment où cette paix paraissait assurée par l'accord des puissances. L'impression produite par la nouvelle, heureusement controuvée, que les habitans de Dulcigno avaient eux-mêmes livré leur ville aux flammes, réveilla les sentimens de générosité et de justice auxquels M. Gladstone avait si souvent fait appel, mais les tourna cette fois contre la politique d'entraînement et de haine qu'il pratique depuis son retour au pouvoir. Il est difficile de croire que cette politique toute personnelle ne sépare pas de M. Gladstone beaucoup de ceux dont les suffrages l'ont ramené au ministère.

La session qui vient de finir a mis au jour les dissentimens qui existent entre les deux grandes fractions de la majorité ministérielle, les libéraux et les radicaux, et cependant aucune question politique d'une sérieuse importance n'a été agitée. La session prochaine, au contraire, amènera nécessairement des débats de la plus haute gravité : l'extension du droit de suffrage en Irlande et probablement une modification aux lois qui régissent la propriété foncière dans cette île, l'abaissement du cens électoral dans les comtés d'Angleterre et sans doute aussi un remaniement des sièges parlementaires comme conséquence de l'enquête à laquelle ont été soumises les élections de huit bourgs d'une certaine importance, enfin le maintien ou la réforme du scrutin secret, source de déceptions pour bien des libéraux, qui devait prendre fin le 31 décembre 1880 et dont l'existence a été, de commun accord, prolongée d'une année, un débat approfondi étant impossible pendant cette session. Qui prévaudra, dans le règlement de ces graves questions, des vues de la fraction radicale ou des vues plus modérées des libéraux? Les divergences qui existent déjà ne deviendront-elles pas plus profondes et plus irréconciliables? Les séductions du pouvoir seront-elles assez fortes pour que les uns se résignent à sacrifier leurs convictions ou que les autres se décident à ajourner leurs espérances? Qui oserait garantir la longévité du cabinet Gladstone?

CUCHEVAL-CLARIGNY.

LES

FONCTIONS DU CERVEAU

ET LES

LOCALISATIONS CÉRÉBRALES

«Quand celui qui écoute ne comprend pas, et que celui qui parle ne se comprend plus, c'est de la métaphysique,» a dit Voltaire. A prendre cette définition pour exacte, il a beaucoup été fait de métaphysique à propos des fonctions du cerveau, — et il s'en fait encore beaucoup. Il convient d'ajouter, pour justifier ces hautes spéculations, que le sujet y prête et que les difficultés que présente l'étude de la physiologie cérébrale sont grandes. Il n'y a pas seulement divergence d'hypothèses; les faits eux-mêmes ne sont point certains et les contradictions abondent. C'est dire que la base sur laquelle doit s'élever l'édifice fait encore défaut.

Il ne faudrait pas conclure de là que les obstacles rencontrés par les expérimentateurs les aient réduits à l'impuissance. Depuis un demi-siècle, il a été fait dans le domaine de la physiologie cérébrale de très importantes recherches; dans ces temps derniers, des faits capitaux ont été découverts. C'est sur ces derniers que nous voulons attirer ici l'attention en prenant pour guide les publications que le célèbre physiologiste anglais Ferrier a consacrées à l'étude des circonvolutions.

I.

Au point de vue anatomique, le cerveau se compose de deux moitiés symétriques, droite et gauche, unies par une commissure volumineuse destinée, selon toute probabilité, à mettre en communication les parties homologues des deux hémisphères. Chaque hémisphère présente une masse centrale et un revêtement périphérique. La masse centrale, constituée par deux corps arrondis, séparés partiellement de leur enveloppe par une cavité nommée ventricule latéral, est formée de cellules nerveuses. L'on sait que les cellules constituent la partie active du système nerveux : elles sont de couleur grise; aussi les expressions de cellules nerveuses et de substance grise sont-elles devenues synonymes. Les fonctions de ces masses centrales situées à droite et à gauche de la ligne médiane du cerveau paraissent consister à renforcer les impressions venues du dehors ou les incitations parties du cerveau même. Peut-être jouent-elles un rôle dans les actes dits automatiques. Elles sont en relations, d'une part avec la moelle, peut-être même avec la majorité des fibres motrices et sensitives du corps, d'une façon plus ou moins directe; d'un autre côté, elles envoient des fibres au revêtement qui les entoure, fibres qui, selon toute probabilité, vont aboutir dans les cellules nerveuses des circonvolutions. Ces dernières, qui composent la masse périphérique du cerveau, sont formées : superficiellement, de cellules nerveuses, grises, étalées en couches superposées, atteignant une épaisseur totale de 2 à 3 millimètres; profondément, de fibres blanches, nées des cellules sus-jacentes et se dirigeant vers les masses centrales. Nous pouvons donc résumer d'une manière générale la structure des hémisphères en ces termes : des cellules nerveuses situées à la périphérie partent des prolongemens sous forme de fibres blanches qui se dirigent vers la masse centrale. Les fibres y pénètrent, se mettent probablement en rapport avec les cellules, et de ces mêmes cellules partent d'autres fibres blanches qui se dirigent vers la moelle, vers les parties excentriques du corps. La masse centrale semble interposée sur le trajet des fibres cérébrales, entre leur origine dans l'écorce du cerveau et leur terminaison dans la moelle, et le corps en général.

Cette disposition anatomique, très vraisemblable d'après les dernières recherches, semble indiquer que la masse centrale n'est pas le point d'où partent les incitations motrices et où aboutissent les impressions sensitives. La masse périphérique, au contraire, paraît par ses relations jouer le rôle de centre, de quartier-général; telle est du moins la doctrine qui tend à prévaloir aujourd'hui.

Examinons donc de quelle façon elle a pris naissance et sur quels faits elle s'appuie.

L'on a toujours et partout admis que le cerveau est l'organe de la pensée et de la volonté; si l'on a parfois cru que le cœur est le siège du sentiment, par suite de l'influence très réelle et très sérieuse qu'exercent nos passions sur le fonctionnement de ce muscle, cette théorie n'a jamais eu qu'une vogue passagère, et le cerveau a été définitivement proclamé la base anatomique de l'âme. Voilà une affirmation bien vague et qui ne préjuge en rien des fonctions spéciales des diverses parties de cet organe si compliqué. Force a cependant été de s'en contenter pendant longues années. Avec le temps toutefois la lumière s'est faite dans une certaine mesure, mais la masse centrale était l'objectif principal et on laissait de côté les circonvolutions. Hippocrate ne voyait en celles-ci qu'une glande; Malpighi et Vieussens pensèrent de même. Ruysch, frappé de leur vascularité, les considéra comme un simple lacis sanguin; Boerhaave et Haller adoptèrent cette conclusion. Vicq d'Azyr fut le premier à examiner leur structure; depuis sont venus Baillarger, Ehrenberg, Purkinje, Meynert, Luys, Betz et Charcot, qui l'ont fait connaître d'une façon précise. Voilà pour l'anatomie. En ce qui concerne la physiologie, l'on sut, par Gall, que l'intelligence est une fonction des circonvolutions; Desmoulins y ajouta qu'elle est en raison directe de leur nombre et de leur profondeur, ce qu'Érasistrate semble avoir admis dans l'antiquité; enfin, de nos jours, Broca, reprenant les idées et les faits de Dax et de Bouillaud, et y ajoutant les siens propres, leur a fait proclamer la première localisation connue : celle du langage articulé dans la troisième circonvolution frontale gauche.

En 1870, deux savans allemands, Fritsch et Hitzig, faisant passer un courant électrique à travers la tête, en arrière des oreilles, sur le vivant, s'aperçurent qu'il déterminait des mouvemens des yeux. Ils pensèrent que ce mouvement pouvait être dû à une excitation de la substance grise périphérique des circonvolutions, et se mirent en devoir de vérifier l'exactitude de leur hypothèse. Expérience faite, ils émirent trois propositions fondamentales qui renferment ce qu'il y a d'essentiel dans leur théorie (1). La première, c'est qu'il y a dans le cerveau des circonvolutions qui peuvent être excitées par l'électricité, et que cette excitation est suivie de la production de mouvemens déterminés selon le point qui est excité; d'autres parties peuvent être excitées sans qu'il se produise de mouvemens. La seconde, c'est que les points où l'on détermine la mise en action

(1) *Archiv für Anatomie*, avril 1870.

de tel ou tel groupe musculaire sont fort limités et occupent une petite portion de la surface cérébrale; la dernière enfin, c'est qu'en extirpant la région de la surface cérébrale qui a été reconnue pour être le centre de tels mouvemens définis, l'on provoque la paralysie de ces mêmes mouvemens.

En somme, on constata qu'il y a dans le cerveau une partie périphérique paraissant préposée à la production de mouvemens, c'est-à-dire une région motrice, et une autre où l'excitation ne provoque aucune manifestation extérieure, une région non motrice. En outre, la région motrice peut se subdiviser en un certain nombre de petits territoires, circonscrits d'une manière assez exacte, à peu de millimètres près; chacun de ces territoires préside à la mise en mouvement d'un groupe musculaire déterminé, et de ce groupe seul.

Tel est le point de départ de la théorie des localisations cérébrales. M. Ferrier, s'emparant de ces conclusions, étudia alors la question, en agrandit considérablement le domaine, et aujourd'hui il semble résulter de ses recherches que les circonvolutions peuvent, chez l'homme aussi bien que chez les animaux, se décomposer en trois régions : l'une, antérieure, préposée au fonctionnement intellectuel; l'autre moyenne, chargée de l'innervation motrice du corps; une troisième région, postérieure, serait le point d'arrivée des impressions formées sur nos organes sensitifs par les choses du dehors, et représenterait la région sensitive du cerveau. Exposer comment M. Ferrier est arrivé à ces conclusions, et comment il les justifie, tel est le but de cette étude.

II.

La question de méthode est la première qui se pose : il convient de s'y arrêter. Deux procédés d'investigation s'offrent au physiologiste : la méthode expérimentale et la méthode clinique.

La première en date, et la plus praticable, est l'étude expérimentale. Applicable aux seuls animaux, elle consiste à mettre à découvert le cerveau par l'ouverture plus ou moins étendue du crâne, et à opérer sur les circonvolutions en les électrisant, ou en les excisant, selon le but que l'on se propose. Le singe, par suite de la conformité de son type cérébral avec celui de l'homme, se prête le mieux à ces recherches; mais il y a une grande utilité à opérer également sur d'autres animaux d'une organisation inférieure tels que le chien, le renard, et toutes autres victimes ordinaires ou extraordinaires de la physiologie expérimentale. Ces recherches comparées ont l'avantage de montrer quelles sont, dans les diverses

conformations cérébrales, les régions homologues, et surtout, de manifester d'une manière frappante l'inégalité de l'importance relative des fonctions des masses centrales, régions à fonctions automatiques, et des masses périphériques ou circonvolutions, régions à fonctions volontaires, selon les animaux. On peut difficilement opérer sur l'homme; les cas sont rares où l'on rencontre un sujet privé par un accident ou une maladie de la voûte crânienne, et même dans ces cas on a quelques scrupules à expérimenter sur son semblable. Cela a cependant été fait, sans préjudice pour le patient infailliblement condamné d'ailleurs, par un physiologiste américain, Bartholow, qui a obtenu des résultats confirmatifs de la théorie de M. Ferrier.

Le grand avantage de la méthode expérimentale, c'est qu'on peut répéter ces expériences indéfiniment sur une foule d'animaux, en variant les conditions et la mode de l'expérience : l'opérateur choisit son terrain et son moment; les lésions sont mieux circonscrites, l'autopsie peut être faite comme l'on veut. Mais, d'autre part, le type cérébral de l'animal n'est pas celui de l'homme, l'animal ne peut rendre compte de ce qu'il éprouve, et il le faut deviner lorsqu'on opère sur les régions sensitives ou intellectuelles; enfin les opérations préliminaires peuvent provoquer des troubles généraux de nature à masquer les phénomènes qu'il s'agit d'analyser. Pour être juste, ajoutons que, malgré ces désavantages, la méthode expérimentale jouit d'une faveur méritée et qu'il y a lieu de lui demander encore bien des solutions; elle nous les fournira si nous savons nous y prendre : le tout est de bien observer, ce qui n'est pas facile, nous l'accordons sans peine.

Les procédés expérimentaux sont assez nombreux : cependant on peut les ramener tous à deux catégories, selon l'effet qu'ils produisent sur le fonctionnement des circonvolutions. Les uns déterminent une suractivité fonctionnelle : ce sont les lésions irritantes; les autres au contraire paralysent l'action normale : ce sont les lésions paralysantes. Appliquées aux régions motrice, sensitive et intellectuelle, les premières provoquent des spasmes, des sensations subjectives, du délire; les dernières, des paralysies, des anesthésies et de l'affaiblissement mental. Il n'est pas rare de voir une lésion provoquer au début les symptômes d'une irritation, pour aboutir ensuite à des symptômes paralytiques, et réciproquement; cela peut avoir lieu pour la plupart des lésions expérimentales, quel que soit le terrain sur lequel elles portent; d'ailleurs, en clinique, le cas est fréquent. Aussi, la division des lésions en deux grandes classes doit-elle plutôt s'appliquer en ayant égard à leur résultat immédiat seulement, sans tenir compte des effets ultérieurs possibles.

Les procédés expérimentaux destinés à provoquer d'emblée et primitivement un effet paralysant sur les fonctions des circonvolutions sont plus nombreux que les procédés de nature à les exciter. Ils consistent principalement à détruire une partie de la substance corticale au moyen d'un filet d'eau à haute pression, d'injections limitées et directes d'acides et de caustiques, ou de cautérisations également limitées par le fer rouge, ou encore de l'introduction de poudres inertes dans les artères afférentes de certains départemens du cerveau, afin d'y provoquer une anémie expérimentale. Préconisés par Goltz, Fournié, Nothnagel, Beaunis et Couty, ces moyens laissent à désirer : l'action destructive est trop puissante, trop peu limitée. On en peut user comme moyen de contrôle, mais sans leur accorder trop de confiance. Bien préférable est le procédé des ablations limitées employé par Fritsch et Hitzig d'abord, et repris par Ferrier, Carville et Duret : de cette façon, les lésions sont circonscrites et agissent moins à distance. Cette méthode constitue un moyen de contrôle très sûr, plus efficace que les précédens : aussi y a-t-il lieu d'en user largement, comme il a été fait jusqu'ici.

Les procédés destinés à exciter l'activité des circonvolutions se réduisent jusqu'ici à un seul : l'électrisation; procédé très discuté, passionnément combattu, et dont il convient de prouver tout d'abord la légitimité, puisque c'est sur lui que repose en entier la théorie des localisations cérébrales.

Afin de n'y pas revenir, décrivons une fois pour toutes le mode opératoire. L'animal en expérience étant immobilisé, les tégumens du crâne sont incisés, rabattus sur les côtés, et les os ainsi mis à découvert, séparés du reste du crâne par un trait de scie. On arrive sur les membranes du cerveau que l'on ouvre alors avec précaution en évitant de provoquer des hémorrhagies, et les circonvolutions apparaissent sous forme de saillies allongées, arrondies, de couleur grisâtre, en apparence sculptées dans le cerveau et séparées les unes des autres par des sillons plus ou moins profonds contenant des artères et des veines. Chaque saillie, longue en général de quelques centimètres, a une direction, des rapports, et une situation propres qui se trouvent identiques chez tous les animaux de même espèce; bien plus, les principales d'entre elles ont leurs homologues chez tous les animaux : aussi ont-elles toutes leur nom particulier.

Pour électriser les circonvolutions, l'on se sert d'un petit appareil consistant en deux pointes métalliques fines, que l'on éloigne ou rapproche à volonté, communiquant avec les deux fils d'une bobine d'induction. Il faut éviter les courans trop forts et veiller à ce que la surface des circonvolutions soit débarrassée du plus de

liquide possible. L'expérience étant disposée, on porte l'excitateur sur les diverses circonvolutions, et l'on reconnaît l'existence d'une zone motrice, par tâtonnemens successifs, puis celle d'une zone dont l'électrisation paraît éveiller en l'animal des signes de sensations, ou zone sensitive. Quant à la région intellectuelle, l'électrisation ne nous fournit pas de données positives.

Afin de nous rendre compte du rôle de l'électrisation en tant qu'excitant de la substance grise des circonvolutions, voyons ce qui se passe lorsqu'on irrite la région dite motrice, par exemple. Ce qui sera vrai de celle-ci le sera des autres, *mutatis mutandis.*

Excitons tel ou tel point des circonvolutions motrices : il se produit un mouvement. En tâtonnant, on arrive à délimiter une zone de quelques millimètres d'étendue, dont tous les points paraissent jouir de la propriété de provoquer un même mouvement. A côté de cette zone, l'on en peut délimiter d'autres, de la même façon, présidant à d'autres mouvemens. L'on observe en procédant ainsi qu'une seule zone préside à tel mouvement, et à celui-là seulement, et qu'en outre, cette propriété appartient surtout au centre de la zone en question : les excitations portées sur sa périphérie produisent parfois un léger mouvement supplémentaire, appartenant à la zone voisine. C'est dire que les zones spéciales, ou centres d'innervation motrice des parties du corps où il se produit des déplacemens, sont très voisines, et que nos moyens d'électrisation ne sont pas assez parfaits pour empêcher une légère diffusion du courant dans les régions voisines, diffusion qui suffit à les exciter légèrement. Donc, pour observer des effets nets, précis, il faut exciter le centre des zones spéciales, sans quoi il s'en produit d'autres relevant d'une zone voisine.

Après avoir constaté que l'électrisation d'un *centre,* c'est le nom qu'on donne aux zones spéciales, était invariablement suivie d'un même mouvement, on en a conclu que le centre en question était préposé à la production de ce mouvement; et comme un grand nombre de ces centres se trouvaient situés à côté les uns des autres, présidant à la majorité des mouvemens du corps, on a conclu à l'existence d'une région motrice dans le cerveau, région d'où partiraient toutes les incitations volontaires à l'adresse des corps. Mais une objection surgit. Vous prouvez, n'est-il pas vrai, qu'un courant électrique passe aux points que vous considérez comme excités? Fort bien ! mais l'on peut prouver aussi que le courant en question ne s'en tient pas là et qu'il diffuse sur les surfaces voisines : le galvanomètre l'indique. Dès lors, de quel droit affirmer que le mouvement observé lors de l'électrisation de tel ou tel centre est dû à cette excitation, puisque les centres voisins sont également excités?

C'était là, en définitive, un argument puissant contre la théorie des localisations, renouvelé de celui que l'on opposa à Duchesne de Boulogne lorsqu'il présenta sa théorie sur l'électrisation musculaire localisée. Cependant une réponse était facile à trouver : aux faits il n'y a que des faits à objecter. Pourquoi donc, en déplaçant les conducteurs électriques d'un centimètre à peine, provoque-t-on l'exécution de mouvemens tout autres, parfaitement définis, et cela, en excitant un point où, dans le premier cas, le courant diffusait? pourquoi les mouvemens qui se produisent lors de la deuxième position des conducteurs ne s'étaient-ils pas produits lors de leur première position? La diffusion électrique existait pourtant! Pourquoi des localisations si nettes, malgré la diffusion? En regardant la chose de plus près, on a vu que, si le courant diffuse assez en dehors des conducteurs pour y être perçu au moyen d'appareils très sensibles, il ne le fait cependant pas assez fortement pour exciter des régions situées en dehors de ces conducteurs : la diffusion est physiologiquement insuffisante. D'ailleurs on peut l'éviter en partie par des précautions appropriées.

La diffusion selon la surface se trouve mise hors de cause. Mais ici, seconde objection: peut-on en dire autant de la diffusion selon la profondeur? La question est grave, car au-dessous de la lésion motrice se trouve un noyau de substance nerveuse, de dimensions considérables, contenant des fibres motrices à l'adresse des muscles. Si le courant diffuse jusqu'à ce noyau, on ne peut plus conclure à l'excitation de la substance circonvolutionnaire seule; on ne fait qu'exciter les fibres motrices sur leur trajet, et les centres moteurs se dérobent de nouveau. Trois argumens peuvent être invoqués contre cette objection. Tout d'abord, on peut faire remarquer que l'excitation des circonvolutions qui sont le plus rapprochées de ce noyau est celle qui donne le moins de résultats; parfois même elle ne provoque aucun mouvement. A moins d'admettre que les effets sont en raison directe des résistances, ce qui est absurde, la conduction en profondeur ne peut être invoquée. D'autre part, la section des fibres blanches sous-jacentes aux points excités, qui, tout en interrompant la continuité physiologique, n'arrête pas la conduction électrique, suffit à empêcher la production des mouvemens, ainsi que l'a démontré Braun. Enfin, Ferrier a montré que l'excitation directe du *corps strié*, c'est le nom du noyau en question, produit une contraction musculaire générale du côté opposé du corps et non des mouvemens spéciaux isolés. De ceci nous concluons que la diffusion électrique vers le corps strié peut exister, mais qu'elle est physiologiquement insuffisante.

Reste une troisième objection, capitale, celle-ci : Peut-on prouver que la diffusion électrique, impuissante à exciter le corps strié, profondément situé, n'agit pas sur la masse des fibres blanches interposées entre ce dernier et la couche corticale? La couche superficielle épaisse de 2 ou 3 millimètres est-elle réellement excitée, ou bien sont-ce ces fibres si rapprochées? L'objection est la même que dans le cas précédent, et il faut tenir compte en outre du peu d'épaisseur de la couche corticale. De plus, elle emprunte un grand caractère de vraisemblance à cet autre fait, admis par la majorité des physiologistes : l'inexcitabilité de la substance grise, prouvée à maintes reprises pour la moelle et presque indiscutable par suite de sa généralité. Pourquoi la substance grise, inexcitable dans la moelle, cesserait-elle de l'être au cerveau? De fait, on ne voit pas pourquoi cette différence existerait, *a priori*. *A posteriori*, les argumens invoqués ne sont pas décisifs, vu leur petit nombre. On peut bien invoquer l'expérience de Braun citée plus haut; mais la validité peut en être contestée. Les expériences de Ch. Richet, de Putnam, de Franck et de Pitres plaident dans le sens de l'excitation de la substance grise, mais une preuve concluante fait encore défaut. C'est donc plutôt par sentiment que par raisonnement que cette excitabilité est admise : aussi nombre de physiologistes, plutôt que d'admettre ce fait, en contradiction avec nos connaissances déjà acquises, pensent-ils que, lorsqu'on excite l'écorce cérébrale, ce sont les fibres blanches qui en naissent, et non les cellules grises originelles, qui sont électrisées. Les cellules ne seraient excitables que par la seule volonté : à la théorie des centres moteurs ils substituent celle des centres psycho-moteurs. Cette manière de tourner la difficulté, en mettant d'accord les faits nouveaux avec les connaissances déjà acquises et indiscutables que nous possédons sur la physiologie de la substance grise, a réuni un certain nombre d'adeptes parmi lesquels nous citerons M. Vulpian, l'éminent doyen de la faculté de médecine. Réservant la discussion pour son temps et lieu, disons tout de suite que l'on peut fort bien adopter cette théorie, qui ne fait que modifier l'interprétation des expériences que nous allons citer, sans rien enlever à leur intérêt ni à leur importance. Admettons donc que, là où l'on a cru exciter les cellules mêmes, on a excité les fibres qui en naissent ou y aboutissent : cela ne change rien aux résultats, étant donné le principe de l'énergie spécifique des nerfs qu'il suffira de rappeler pour dissiper toute hésitation.

Toute excitation, quelle qu'en soit la nature ou l'origine, agit sur un nerf selon les fonctions de celui-ci. Excitez un nerf moteur sur son trajet, il se produit un mouvement. Excitez un nerf sensitif, et le sujet ressentira une sensation. Selon la nature

de ce nerf, la sensation variera. S'il s'agit du nerf de l'œil par exemple, excitez-le de quelque façon que ce soit, cette excitation ne produira qu'une sensation : celle de lumière. Ainsi agissent les coups sur cet organe : il y a compression, donc excitation du nerf optique, ou sensation de lumière : ce sont les trente-six chandelles du vulgaire. De même pour le nerf auditif, qui ne peut susciter que des sensations auditives; de même pour tous les nerfs, de sensibilité spéciale ou générale. Or, ce qui est vrai de l'excitation des nerfs sur un point de leur trajet, l'est pour tous les autres. Si donc, au cerveau, nous excitons la région motrice, l'origine des nerfs moteurs se trouve irritée, d'où production de mouvement; à la région sensitive, même phénomène, mais ici, au lieu de mouvement, il y a sensation, par suite de la connexion des nerfs avec des cellules sensitives.

En résumé, l'électrisation des régions corticales du cerveau agit comme elle le ferait si on les portait sur les nerfs en un point quelconque de leur trajet : la seule différence consiste en ce qu'on les excite en un point plus rapproché de leur origine; des rapports anatomiques que nous croyons exister entre les fibres blanches et les cellules grises nous concluons à l'existence d'un rôle de centre, joué par ces dernières par rapport aux premières, à l'état normal, sur le vivant.

Ceci dit, abordons le détail des expériences de Ferrier.

Le singe est l'animal qui se prête le mieux à l'expérimentation par le développement qu'acquièrent chez lui l'initiative et la volonté, opposées à l'automatisme si prépondérant chez les animaux inférieurs. Aussi Ferrier a-t-il opéré sur le singe principalement. De ces expériences, avons-nous dit, il résulte que la surface du cerveau contiguë à la voûte et aux parois du crâne peut se décomposer en trois régions distinctes au point de vue fonctionnel : la région antérieure, en arrière du front, paraît affectée à la fonction intellectuelle; la région moyenne semble renfermer les centres qui président à la mise en action des muscles volontaires; la région postérieure enfin renfermerait les centres où aboutiraient les impressions faites sur les nerfs sensitifs par les objets du dehors. Ceci revient à affirmer l'existence de trois zones : intellectuelle, motrice et sensitive. La première qui ait été reconnue nettement est la zone motrice; c'est aussi celle dont l'existence soulève le moins d'objections et de discussions.

En promenant les électrodes sur sa surface, l'on reconnaît en peu de temps la présence de régions nettement limitées, de petites dimensions, dont tous les points président, dans une même subdivision, à la mise en action du même muscle ou groupe de muscles.

On donne à ces régions le nom de centres. Rien ne les révèle à l'extérieur : ce n'est qu'au microscope qu'on peut reconnaître la présence d'amas limités de cellules, appelés « nids » par Betz, cellules plus grosses et plus volumineuses qu'en toute autre partie du cerveau. Il existe un certain nombre de ces centres ayant chacun leur fonction spéciale et distincte, qui s'accuse d'autant mieux que l'on électrise leur milieu ; sur les parties périphériques il arrive souvent que le courant électrique diffuse légèrement et aille irriter la zone voisine, d'où la production de mouvemens plus nombreux et plus compliqués, aptes à masquer la fonction réelle et propre du centre que l'on veut exciter. Ici l'électrisation provoque des mouvemens de la jambe, du côté opposé, par suite de l'action croisée des hémisphères cérébraux qu'il faut toujours avoir présente à la mémoire; — elle se meut comme pour marcher, pour s'avancer; le mouvement peut débuter par le pied et s'y limiter, ou encore être circonscrit aux orteils. D'autres fois on observe des mouvemens plus complexes, et nécessitant la mise en action d'un nombre considérable de muscles : il semble que l'animal veuille se gratter la poitrine ou presser contre elle quelque objet qu'il aurait ramassé à terre.

Là, les mouvemens provoqués sont tout autres : c'est le bras, ou l'avant-bras, ou la main qui se meuvent en divers sens, dans des directions opposées et vers des buts différens ; tantôt il y a des mouvemens d'ensemble, tels que les nécessite la natation, par exemple; tantôt ils sont limités, comme pour la préhension. Les doigts peuvent se serrer avec force comme pour retenir un objet, ou s'étendre vivement en s'écartant. Il est très probable que ces mouvemens, produits par l'excitation d'un seul et même centre, pourraient être différenciés et isolés, si nous disposions d'instrumens assez parfaits pour que la diffusion des courans n'existât pas; il doit y avoir dans ces centres présidant aux divers mouvemens dont un membre est susceptible, un certain nombre de petits centres, limités, mais très rapprochés les uns des autres, préposés à l'exécution d'un seul mouvement ou à la mise en action d'un seul muscle ; l'imperfection de nos procédés ne nous permet pas encore de mettre en évidence les subdivisions fonctionnelles.

D'autres centres président aux mouvemens des yeux, des oreilles, des narines, des lèvres, du cou, du tronc ; nous n'y insisterons pas. Remarquons toutefois que l'excitation de ces derniers centres, pas plus que celle des centres brachial ou crural, ne donne lieu à des mouvemens simples : presque toujours il y a mise en action d'un groupe de muscles et non d'un seul. L'explication est sans doute la même que celle que nous venons de donner pour

les premiers centres; cependant il en a été proposé une autre, applicable d'ailleurs à tous les cas qui se peuvent présenter. L'idée que l'on se fait généralement des relations de la moelle et du cerveau est celle-ci : le cerveau commande, et la moelle obéit. Il semble que du cerveau parte l'ordre de produire tel ou tel mouvement ; à la moelle reviendrait la tâche de décider quels sont les muscles à mettre en action et de coordonner leur mouvement d'une manière harmonieuse et utile : elle aurait pour mission de coordonner les mouvemens élémentaires et individuels destinés à produire l'effet voulu par le cerveau. L'économie de l'organisme ressemblerait beaucoup, en ce qui concerne le système nerveux, à l'organisation de certaines de nos administrations, où il peut fort bien arriver que le directeur transmette un ordre et le voie exécuter sans savoir bien au juste quels sont les agens qui y ont pris part, ni par quels procédés la chose s'est faite. Il s'effectuerait donc dans la moelle un travail dont nous n'avons pas conscience, et l'électrisation des centres aurait pour effet d'envoyer un ordre à la moelle, et non de provoquer directement un mouvement.

Les singes étant assez difficiles à obtenir sous notre climat pour satisfaire aux besoins sans cesse renouvelés de l'expérimentation, Ferrier a dû opérer sur d'autres animaux moins élevés dans l'échelle des êtres, tels que les chiens, chacals, cochons d'Inde, rats, pigeons, grenouilles, poissons même ; bref, ordinaires ou extraordinaires, toutes les victimes de la physiologie expérimentale y ont passé. Ces expériences ont pleinement confirmé les résultats énoncés plus haut et montrent en outre que l'action des hémisphères devient de moins en moins importante à mesure que l'on descend l'échelle animale et que l'automatisme s'élève.

L'ablation de portions limitées de l'écorce du cerveau, procédé employé surtout par Carville et Duret et longuement exposé par eux, a conduit aux mêmes conclusions que l'électrisation, conformément aux propositions émises par Fritsch et Hitzig dès le début. Comme il a été dit, elles ont pour conséquence de paralyser et non plus d'exciter les centres. Seulement, chose curieuse, les animaux les plus élevés, les singes, guérissent très rarement et imparfaitement de ces lésions : chez eux la paralysie est durable, tandis que chez les animaux inférieurs, tels que le lapin, le cochon d'Inde, la paralysie est passagère. Cela tient, comme nous l'avons dit, à ce que chez les premiers les centres volontaires ont une grande importance, tandis que chez les derniers ils n'acquièrent qu'un faible développement.

Tels sont les faits sur lesquels on s'est appuyé pour affirmer

l'existence d'une région motrice dans le cerveau. Toute question d'interprétation mise de côté, il reste indéniable qu'il y a dans le cerveau une région dont l'excitation provoque des mouvemens, lesquels varient selon la zone que l'on y excite.

En arrière de cette région se trouvent des centres sensitifs où viendraient aboutir les impressions produites sur les nerfs sensitifs par les choses du dehors et où se formerait la perception de ces mêmes impressions. En excitant ces centres, l'on produit, en vertu de la spécificité des nerfs sensitifs, spécificité d'ailleurs inhérente aux seules terminaisons de ces nerfs et non à leur structure propre, des modifications physiologiques ayant pour résultat final la production d'un sensation subjective analogue à celles que produisent nombre de maladies cérébrales. L'intelligence reporte au dehors l'origine de sensations dont la cause réside dans le cerveau même, et soit volontairement, soit le plus souvent par acte réflexe, l'animal sur lequel on opère témoigne par des signes extérieurs facilement appréciables de la nature de la sensation qu'il éprouve. En variant l'expérience et en faisant les contre-épreuves possibles, l'on arrive à déterminer l'existence et la topographie d'un certain nombre de ces centres dont Ferrier a fait une attentive étude.

Voici, par exemple, un centre visuel : son excitation donne lieu à des actes réflexes désordonnés, indiquant une perception visuelle anormale ou désagréable de l'animal en expérience. Cette preuve serait absolument insuffisante si on ne la contrôlait par l'ablation de la région en question : l'on observe alors une cécité unilatérale ou bilatérale selon que l'opération a porté sur un seul centre visuel ou sur tous les deux. Dans la même partie du cerveau se rencontre un centre auditif dont l'excitation provoque des mouvemens des oreilles, des yeux et de la tête, symptomatiques de l'étonnement ou de la terreur, et identiques à ceux qui suivent un bruit violent et inattendu : l'ablation provoque la surdité; l'animal reste indifférent aux sons les plus forts; il n'entend rien. Plus loin se trouve le centre des impressions tactiles. Ici l'excitation provoque chez l'animal les signes extérieurs qui accompagnent d'ordinaire la production de sensations tactiles désagréables : toute la moitié du corps qui relève du centre considéré paraît être douloureuse ou tout au moins péniblement impressionnée. L'ablation de ce centre amène une anesthésie complète de cette même moitié; l'animal se laisse piquer, brûler, couper, déchirer sans manifester de douleur : il reste insensible.

Quelques expériences semblent indiquer l'existence de centres du goût et de l'odorat, mais il est difficile d'en tracer les limites : ils paraissent confondus et entremêlés, comme le sont d'ailleurs les

sensations gustatives et olfactives. Tout le monde a pu remarquer combien celles-ci sont complémentaires l'une de l'autre. L'électrisation provoque des mouvemens qui indiquent des sensations de goût et d'odorat plus ou moins désagréables; l'extirpation amène la suppression de ces sensations; on peut faire respirer à l'animal des odeurs ou lui faire goûter des saveurs qui, à l'état normal, le feraient fuir d'un bout à l'autre du laboratoire; les tours qu'on lui joue passent inaperçus.

Plus hypothétique serait le centre des besoins organiques de la faim et de la soif, plus encore celui des besoins sexuels; cependant les argumens cités par Ferrier constituent déjà de fortes présomptions en faveur de leur existence. Acceptons-les, mais sous bénéfice d'inventaire : c'est une réserve que commande la prudence la plus élémentaire.

Voilà donc une seconde région du cerveau que l'on peut à juste titre nommer *sensitive*. Il en est une troisième, la région *intellectuelle,* dont l'existence paraît prouvée, autant du moins qu'elle le peut être par des expériences faites sur l'animal. Il est, en effet, difficile de se rendre un compte exact des modifications qu'a pu éprouver l'état mental d'un chien, d'un cochon d'Inde ou même d'un singe. Toutefois Ferrier a observé des faits assez nombreux qui tendent à faire admettre la fonction intellectuelle de la région antérieure du cerveau. L'électrisation ne saurait guère être employée dans ces recherches : les ablations sont préférables. Quand on les pratique avec précaution, de manière que l'animal guérisse, on observe des changemens notables dans l'habitude extérieure de celui-ci. Les singes qu'avait choisis Ferrier étaient en général remarquables par leur vivacité et leur intelligence; après l'opération, ils devinrent mous et apathiques; se désintéressant de tout, ils cessèrent de fureter, comme par le passé, à droite et à gauche, en soumettant à un examen attentif tout ce qui survenait dans les limites de leur champ d'observation. Nous convenons sans peine que ces conclusions n'ont rien qui entraîne la conviction : il n'y faut voir que de simples indications; la clinique seule peut décider ici.

Tels sont les résultats fournis par la méthode expérimentale. En se fondant sur les homologies anatomiques et en raisonnant par induction, l'on en a conclu que telle région, qui chez l'homme est l'homologue de telle autre chez le singe et d'autres animaux, doit remplir les mêmes fonctions, et l'on désigne *a priori* quelles doivent être, dans le cerveau humain, les régions motrice, intellectuelle et sensitive.

Ce raisonnement est-il justifié, et les résultats de l'expérimenta-

tion peuvent-ils s'appliquer à la physiologie du cerveau de l'homme? C'est à la clinique de prendre maintenant la parole et de dire si la physiologie fait ou non fausse route en soutenant la doctrine des localisations cérébrales chez l'homme.

III.

L'on sait en quoi consiste la méthode clinique. Appliquée à l'homme le plus souvent, surtout dans la question actuelle, elle revient à ceci : observer les symptômes provoqués par les maladies cérébrales; à l'autopsie, les rapprocher des lésions révélées par l'œil nu ou le microscope, et en conclure à la relation de cause à effet, des lésions aux symptômes. Il le faut bien avouer, les difficultés sont grandes à séparer en pathologie cérébrale l'essentiel de l'accidentel, à distinguer la pluralité des causes et souvent à distinguer la cause de l'effet. En outre, il arrive fréquemment qu'une maladie cérébrale ne se révèle à l'autopsie par aucune lésion appréciable à nos moyens d'investigation. De là des causes d'erreur, de confusion; de là des déceptions nombreuses. Ce qui complique encore la question, c'est la solidarité étroite dont la nature et les causes nous échappent souvent, mais dont nous ne saurions nier l'existence, c'est la solidarité étroite qui unit entre elles les diverses parties du système cérébro-spinal et qui nous fait sans cesse supposer qu'un simple trouble local peut amener une perturbation dans le fonctionnement de tout l'ensemble. Le cerveau nous fait l'effet d'une machine à pièces nombreuses et compliquées, où il suffit qu'une vis se relâche, qu'un écrou cède, qu'une tige se courbe ou se brise pour qu'aussitôt tout aille de travers. Ce n'est pas que l'écrou, la vis ou la tige en question nous semblent être la cause prochaine du fonctionnement de cette machine, mais comme, somme toute, les altérations de ces parties accessoires peuvent produire sur le moment un accident aussi grave que le seraient celles de pièces beaucoup plus importantes, nous restons embarrassés et indécis.

Telles sont les objections générales que peut soulever la méthode clinique; ce ne sont pas les seules. En effet, les lésions cérébrales ont toujours une fâcheuse tendance à s'étendre et à se généraliser, et même quand elles ne l'ont pas, une action à distance, un retentissement sur le fonctionnement général du cerveau, par suite de la délicatesse de la structure de celui-ci, sont toujours à redouter. Enfin, force nous est d'accepter les lésions que nous offre la maladie : nous ne pouvons les provoquer à notre gré.

Ces réserves étant faites, la méthode clinique n'en reste pas moins d'une importance capitale dans la question qui nous occupe. Ne s'agit-il pas, en effet, de vérifier sur l'homme même les hypothèses de l'expérimentation? n'est-ce pas encore en étudiant sur l'homme seul que nous pourrons nous assurer de l'existence de régions intellectuelles et sensitives? Si bien qu'aujourd'hui il n'est pas de médecin, ni de physiologiste, qui mette un instant en doute le grand rôle que la méthode clinique est appelée à jouer dans l'étude des localisations cérébrales.

Toute lésion cérébrale n'est pas susceptible de venir en aide à notre théorie. Il importe avant tout que la lésion soit le plus circonscrite possible, que sa tendance à se généraliser soit faible ou nulle, et enfin qu'elle ne soit pas de nature à agir à distance par compression de l'encéphale ou autrement.

Quelle que soit la région corticale occupée par une lésion remplissant les conditions ci-dessus énoncées, les symptômes qui en résultent peuvent être de deux ordres : excitation ou paralysie de la fonction propre. Nous retrouvons ici les deux symptômes opposés que l'on peut provoquer expérimentalement par l'électrisation et l'ablation de la substance des circonvolutions. Il va sans dire que les symptômes d'excitation varieront selon la région lésée. La région intellectuelle donnera du délire; la région motrice, des spasmes ; la région sensitive, des sensations subjectives. Les symptômes de paralysie fonctionnelle seront aussi diversement représentés par l'affaiblissement mental, la paralysie motrice et l'anesthésie limitée à un sens quelconque.

Il n'est pas rare, en outre, qu'une même lésion présente ces deux ordres de symptômes qui se succèdent et alternent l'un avec l'autre : cela dépend beaucoup de sa nature. C'est là un fait qu'il importe de ne point négliger, non plus que cette division des symptômes en deux grandes classes. Ceci dit, abordons le résumé des faits en suivant le même ordre que précédemment.

La région moyenne de la face supérieure du cerveau paraît être la région motrice. En effet, les lésions limitées de cette région provoquent des troubles marqués dans l'innervation motrice du corps, troubles qui consistent soit en monoplégies, c'est-à-dire en paralysies circonscrites, soit en monospasmes, ou spasmes également limités. En éliminant les cas exceptionnels où ces lésions restreintes provoquent, par compression ou autrement, un trouble général et en ne conservant que ceux où les symptômes sont limités, l'on arrive à enregistrer une relation constante entre certaines lésions et certains troubles. C'est ainsi que l'on rencontre des monoplégies oculaires : l'œil ne peut être dirigé là où le voudrait le patient.

Les monoplégies brachiales et crurales sont plus fréquentes. Tantôt un seul membre est atteint, soit le bras, soit les jambes; d'autres fois, tous deux le sont, mais successivement, par suite de l'extension de la lésion de l'un à l'autre centre, qui sont très rapprochés. Dans ces cas, il y a plutôt une lésion à marche lente et envahissante; à l'autopsie, l'on peut souvent apprécier les différences d'âge des points extrêmes du mal. Non loin des centres brachial et crural se trouve le centre facial qui préside aux mouvemens des muscles de la face. Ce centre peut, à l'exemple des précédens, être atteint isolément ou simultanément avec l'un d'eux. Tantôt l'invasion est brusque, tantôt elle est lente et progressive et débute par un affaiblissement au lieu d'une paralysie : cela dépend de la nature de la lésion. La proximité des centres brachial et facial peut servir à expliquer la solidarité qui paraît exister entre eux, à l'état normal, et qui se manifeste par des grimaces diverses accompagnant souvent les efforts vigoureux des bras ; il semblerait qu'il y eût excitation du second centre par l'activité considérable imprimée au premier. Pour clore cette énumération des centres dont la clinique établit l'existence, citons le centre du langage articulé, découvert par Broca depuis longtemps déjà et qui préside à la coordination des mouvemens phonateurs.

Nous avons vu que les lésions des régions motrices du cerveau peuvent se manifester par des spasmes aussi bien que par des paralysies. Ces monospasmes sont connus depuis longtemps : c'est à Hughlings-Jackson que revient l'incontestable mérite d'avoir, le premier, attribué ces spasmes à des lésions occupant des régions motrices. Bravais, avant lui, les avait fort bien décrits, mais sans chercher à en pénétrer l'origine ni la signification, qui en font tout l'intérêt. Ils consistent en convulsions localisées, en une sorte d'épilepsie partielle, que Hughlings-Jackson attribue à une tension nerveuse considérable : de temps à autre, par suite de l'influence d'excitations nouvelles ajoutées à celles qui ont été emmagasinées antérieurement, il se produirait une décharge, d'où le spasme. De même que les monoplégies, les monospasmes peuvent être limités à un bras, à une jambe, à la face. Les observations en sont encore rares : il y a si peu de temps qu'on s'en occupe. D'autres fois le spasme occupe plusieurs parties du corps; mais dans ce cas il débute toujours par le même point, pour suivre un ordre toujours identique. Il en a été fait une très intéressante étude par le docteur D. Maragliano, qui a bien étudié et expliqué les causes et la signification de ces épilepsies partielles. Ajoutons que les monospasmes et les monoplégies indiquent les mêmes localisations motrices.

La pathologie possède donc, d'ores et déjà, des documens sérieux

à l'appui de la théorie des localisations cérébrales chez l'homme, en ce qui concerne les régions motrices.

Passons à la région sensitive. Les faits d'expérience localisent celle-ci en arrière des centres moteurs. Mais, chose curieuse, s'il arrive que les lésions limitées de cette région se révèlent au dehors par des anesthésies circonscrites, il arrive aussi, et le plus souvent, que ces lésions restent latentes, lorsqu'elles ne siègent que sur un seul des hémisphères cérébraux. Aucun signe ne vient alors révéler la perturbation pathologique, et l'on paraît forcé d'admettre dans ces cas la substitution fonctionnelle, c'est-à-dire la possibilité d'un fonctionnement régulier de deux régions sensitives homologues, malgré l'absence de l'un des deux centres cérébraux correspondans. Que signifie ceci? La doctrine des localisations doit-elle être abandonnée à l'égard des centres sensitifs? Un seul centre cérébral suffit-il aux deux moitiés du corps? Selon toute probabilité, cette anomalie doit s'expliquer par une insuffisance d'observation : la maladie des centres cérébraux a pu se révéler au dehors par un simple affaiblissement sensitif, qui peut facilement passer inaperçu, et non par une anesthésie totale. Il n'est pas rare d'ailleurs que les lésions de la région motrice se traduisent pareillement, non par une paralysie, mais par une parésie, c'est-à-dire un affaiblissement et non une abolition de fonctions. Mais, à côté de ces cas particuliers, il en est d'autres où des troubles sensitifs des mieux caractérisés accompagnent les lésions de la région sensitive : ce sont eux d'ailleurs qui permettent d'affirmer la localisation.

Les symptômes peuvent être de deux ordres, selon la nature et selon la phase de la maladie : symptômes d'excitation, qui se traduisent par la production de sensations subjectives ne répondant à rien au dehors; symptômes d'anesthésie, se manifestant par l'abolition des perceptions qui relèvent des régions atteintes. De même que pour les régions motrice et intellectuelle, ces deux classes de symptômes peuvent s'observer alternativement chez un même malade.

Parmi les cas de nature à confirmer la théorie des localisations, en voici un caractéristique. Un enfant fit une chute sur la tête et s'enfonça une portion du pariétal; il devint aveugle de l'œil du côté opposé. Le trépan fut appliqué, et le fragment enfoncé relevé : la cécité cessa aussitôt. A peu de temps de là, l'inflammation se mit au point lésé : la cécité revint et dura jusqu'au moment où l'inflammation diminua et disparut pour faire place à la guérison définitive. La compression exercée sur le centre visuel par l'os d'abord, puis par les produits inflammatoires, était évidemment la cause de la cécité intermittente observée. D'autres cas établissent la possibilité d'une excitation anormale du centre visuel.

Les centres de l'ouïe, du goût, de l'odorat, du tact, sont localisés de la même manière, et, si les observations ne sont pas encore très nombreuses, elles constituent du moins de fortes présomptions en faveur de la localisation actuellement adoptée. Il arrive parfois que plusieurs centres sont atteints en même temps; dans ces cas, s'il s'agit d'une lésion irritante, il survient de temps à autre une décharge simultanée provoquant un très singulier amalgame de sensations : c'est ainsi qu'un malade observé par Ferrier déclarait éprouver la sensation d'une « horrible odeur de tonnerre vert. » Nous convenons sans peine que les argumens cliniques à l'appui de la localisation des centres sensitifs ne sont pas encore aussi nombreux ni aussi concluans qu'ils pourraient être : cela tient à ce que l'on ne recherche les cas de ce genre que depuis fort peu de temps : chaque jour apporte son contingent, qui ne peut être bien considérable, vu la rareté des lésions limitées du cerveau.

Nous en dirons autant des faits relatifs à la localisation de l'intelligence, qu'il nous reste à étudier pour clore la série des preuves à l'appui de notre théorie. Bien avant qu'elle vît le jour, l'on admettait que la région frontale du cerveau est plus spécialement en relation avec le fonctionnement intellectuel. Gratiolet avait même créé l'expression peu scientifique de *races frontales* pour désigner, dans la nomenclature anthropologique, les races à intelligence et à front développés. L'on a de même désigné par *races occipitales* celles où l'intelligence est moindre, mais où les sens sont plus perfectionnés. Ajoutons que la région frontale est celle qui acquiert chez l'homme le plus grand développement, ce qui concorde avec la prédominance de la raison et de la logique chez lui, tandis que chez la femme, où la sensibilité domine et dirige, la région occipitale l'emporte sur les autres. Dans le même ordre d'idées, mais à un point de vue plus général, nous pouvons encore citer les études de Bordier sur les crânes d'assassins, de Luys sur les cerveaux de fous et d'idiots, de Bénédikt sur les cerveaux de criminels, de Lombroso sur les caractères du criminel habituel : les conclusions sont analogues et confirment plus qu'elles ne combattent l'idée populaire.

Mais ce ne sont pas là des argumens précis et positifs. Heureusement il en est d'autres, de nature plus scientifique et plus concluante, parmi lesquels nous ne citerons que le suivant ; aussi bien montrera-t-il, outre la localisation en question, la puissance de résistance que l'homme peut parfois opposer à la mort. Le héros de ce cas, célèbre dans les annales de la physiologie cérébrale et connu sous le nom de *American crowbar case*, était un jeune homme, P. Gage. Un jour qu'il s'occupait à bourrer la charge d'un trou de mine, la charge fit subitement explosion, et l'instrument

dont il se servait, une barre de fer de 3 pieds, pointue, ayant 2 centimètres de diamètre, fut projetée par l'explosion avec une force considérable. Elle l'atteignit à l'angle de la mâchoire inférieure gauche, traversa la face de part en part, passa en arrière du nez et des yeux, pénétra dans le crâne en déchirant la substance cérébrale de la région frontale, et sortit par le haut de la tête, au-dessus du front, au milieu des cheveux, à droite de la ligne médiane. On la retrouva à quelques mètres du théâtre de l'accident, couverte de sang, de cervelle et de débris de toute sorte. La blessure ainsi produite était effroyable : toute une partie du cerveau était désorganisée, sans compter les fractures multiples du crâne et de la face. Notre homme, quelque peu étourdi pendant les premiers instans, put moins d'une heure après, seul et sans aide, l'accident n'ayant pas eu de témoins, se lever, gagner la maison d'un chirurgien, à pied, monter les escaliers et raconter son histoire d'une façon claire et intelligible. Sa vie fut longtemps en danger, comme on peut le penser, mais il finit par guérir, pour ne mourir que douze ans plus tard, d'épilepsie ; son crâne a été conservé et fait preuve des blessures qu'il avait reçues. D'après les médecins qui l'observèrent après guérison et les amis qui le connurent avant et après l'accident, son caractère et son intelligence changèrent très notablement. D'intelligent, actif, *smart,* qu'il était auparavant, il devint nerveux, capricieux, inconstant, inéquilibré ; on dut lui retirer son poste de conducteur des travaux. D'autres cas analogues se pourraient citer, mais les conclusions en sont les mêmes ; il n'y a donc pas lieu de s'y attarder. Nous le répétons, de nouveaux faits sont nécessaires ; ceux que nous possédons ne constituent que de fortes présomptions en faveur de la théorie de Fritsch, Hitzig, et Ferrier.

IV.

Nous avons passé en revue les argumens que l'on peut citer à l'appui de cete théorie : argumens expérimentaux et cliniques. Il en est d'autres, tirés de divers phénomènes pathologiques, qui ne manquent pas d'importance ; seulement ils nous obligeraient à trop de développemens. Tels sont les faits de dégénérescence secondaire, d'atrophie chez les amputés, et les argumens tirés du développement et de l'anatomie du cerveau. Constatons pour n'y plus revenir que ces faits, tant chez l'homme que chez les animaux, viennent confirmer les recherches de Ferrier, et abordons les principales objections que l'on ait adressées à la théorie des localisations. M. Brown-Séquard, professeur au collège de France, est celui qui s'y est montré le plus hostile. Son grand argument, celui dont il se

sert d'ailleurs pour attaquer toute la physiologie cérébrale, est celui-ci : les lésions et les symptômes ne sont pas toujours coétendus. Telle lésion insignifiante provoque un trouble général; telle autre lésion considérable devient latente au point de vue des symptômes. Le fait est exact : pour être rare, il n'est pas impossible; mais c'est une exception. Ce qu'il faudrait prouver, c'est que ce fait est l'expression du cas le plus fréquent. Le véritable nœud de la question n'est pas là, le voici : peut-on admettre que le siège de la lésion ne signifie rien et que les sympômes puissent être identiques dans deux lésions absolument différentes? Tout ce qui précède démontre que non. D'ailleurs, prenons les cas que cite M. Brown-Séquard et examinons-en la valeur. Tout d'abord en voici qui ont été recueillis il y a plus de deux siècles, d'une façon vague, sans précision, et dont l'authenticité manque de garanties : nous les éliminons comme nous le faisons d'ailleurs pour tous ceux qui, à une époque plus récente, ne semblent pas avoir été observés avec la minutie que nous exigeons pour tous les cas à l'appui ou à l'encontre des localisations. En voici d'autres, très certains, mais qui perdent toute valeur, par cela même que de récentes découvertes, postérieures aux objections de M. Brown-Séquard, les expliquent très simplement : nous voulons parler des cas où une paralysie s'observe dans le corps du même côté que la lésion cérébrale, ce qui est l'exception. Or, nous savons positivement qu'il y a des différences anatomiques possibles et réelles dans la structure du système nerveux et que ces différences expliquent fort bien les anomalies observées. S'il y a des paralysies du même côté que la lésion, cela tient à ce que parfois les faisceaux de la moelle ne s'entre-croisent pas comme d'habitude. Ces cas doivent être mis de côté comme étant sans valeur en tant qu'opposés à la théorie des localisations. Enfin, pour chacun de ces cas contradictoires cités plus haut, fussent-ils authentiques, on en trouverait facilement mille de confirmatifs. C'est dire que, malgré l'autorité de M. Brown-Séquard, les faits qu'il cite ne sont pas en mesure d'ébranler la théorie de Ferrier. Qu'il y ait des faits embarrassans, inexplicables encore, nous ne le nions pas; mais il y en a bien plus si l'on admet la théorie de M. Brown-Séquard.

Entre cette opinion extrême et celle de Ferrier, se place celle de M. Vulpian, dont nous avons déjà dit quelques mots. Ce physiologiste, pensant que l'excitation des cellules grises corticales n'est pas possible d'une manière expérimentale, remplace la théorie des centres moteurs par celle des centres psycho-moteurs. Selon lui, l'excitation portée sur la circonvolution agit, non sur les cellules, mais sur les fibres qui en naissent : selon la nature de ces cellules,

l'irritation porte ses effets sur la cellule ou sur l'extrémité terminale opposée des fibres excitées : de là la production, ici, de mouvemens, là, de sensations ou d'hyperidéation. Ce mode d'interprétation ne change rien aux résultats acquis et ne supprime en rien les centres: aussi peut-on s'y rallier sans crainte; il a l'avantage de ne pas exiger un postulatum embarrassant.

Que l'on hésite entre l'interprétation de Ferrier ou celle de Vulpian, à laquelle Ferrier paraît d'ailleurs très disposé à se rallier, cela importe relativement peu: l'un et l'autre ont leurs partisans et leurs argumens à l'appui. Ce qu'il faut retenir de ceci, c'est que le cerveau, chez les animaux supérieurs et l'homme, diffère de celui des animaux inférieurs, en ce qu'à mesure que l'on remonte l'échelle animale, on observe un développement de plus en plus considérable des circonvolutions cérébrales; c'est que les circonvolutions représentent des organes de perfectionnement coétendus avec la volonté, l'initiative, l'intelligence; c'est enfin que, chez les animaux élevés les centres représentent le point de départ et le point d'arrivée, le quartier-général de tout acte psychique.

Goltz a fait une curieuse expérience qui fait nettement ressortir le rôle des centres. Il prit deux chiens de même espèce dont l'un possédait l'éducation commune à tout chien, et l'autre quelques talens de société supplémentaires, entre autres, celui de donner la patte. Il enleva à tous deux le centre de la patte de devant d'un seul côté, — chez le chien savant, celui qui correspondait à la patte qu'il donnait. Au bout de quelque temps. ils guérirent tous deux et couraient fort bien : la course est un acte réflexe qui ne nécessite pas l'intervention des centres. Seulement le chien savant, qui se servait sans difficulté de son membre pour aller et venir, ne pouvait plus donner la patte : cet acte constituait un acte volontaire, supérieur, qui ne pouvait plus s'exécuter en l'absence du centre correspondant. C'est dans cette différenciation des organes de l'activité volontaire et de l'activité automatique qu'il convient de chercher l'explication de tant de faits singuliers, qui paraissent en contradiction avec la théorie des localisations et qui, pour nous, semblent bien au contraire lui être favorables.

Qu'il y ait encore à faire dans ce domaine, cela est indéniable ; mais les résultats obtenus par Ferrier sont si encourageans que nous souhaitons que la voie nouvelle où s'engage l'étude de la physiologie cérébrale soit suivie et explorée avec plus de soin que jamais.

HENRY DE VARIGNY.

REVUE MUSICALE

A l'Opéra comme ailleurs, un peu de légende fait souvent grand bien; il importe qu'un ouvrage, avant de se produire à la scène, ait déjà occupé le public de soi. Je ne prétends pas dire que cette procédure, de plus en plus usitée, réussisse invinciblement. Quelquefois il arrive, — comme nous l'avons vu pour le *Polyeucte* de M. Gounod et pour le *Balsamo* de Dumas fils, — que la valeur, soit musicale, soit littéraire de l'œuvre ne justifie pas tant de rumeur, et la chute n'en est alors que plus marquée ; mais en revanche, quand on a devant soi *Guillaume Tell*, *Hernani* ou *l'Africaine*, quel vigoureux agent de succès, quel moteur et quel véhicule que ce bruit qui, semblable à la calomnie de don Basile, commence « en rasant la terre, » et devient explosion à l'heure voulue! Ce que seront les deux grands ouvrages nouveaux promis au répertoire de notre Académie nationale, la représentation nous l'apprendra, mais de quelque façon que les choses tournent, on en aura tant parlé dans l'avant-scène, de ces deux partitions du *Tribut de Zamora* et de *Françoise de Rimini*, qu'il leur sera nécessairement beaucoup demandé au jour du règlement des comptes. Longtemps on ignora laquelle passerait la première, puis toutes les deux se récusèrent à la fois, M. Thomas ne voulait pas, et M. Gounod ne pouvait pas :

> Me quitter, me reprendre et retourner encor
> De la fille d'Hélène à la veuve d'Hector !..

Un interminable jeu de navette, divertissant peut-être pour la galerie, qui s'amuse de tout, mais non certes pour le directeur, dont ces temporisations malencontreuses dérangeaient les plans et qui, sans le secours

d'Aïda, se fût trouvé très compromis. Curieuse histoire pourtant qu'un théâtre comme l'Opéra soit ainsi réduit à la merci de deux compositeurs chevronnés, dont l'un se récuse parce qu'on n'a point à lui donner Adelina Patti pour sa Francesca et le Mario des belles années pour son Paolo, et dont l'autre s'aperçoit seulement au moment d'aller en scène, que sa partition, qu'il prenait déjà pour un chef-d'œuvre, est pleine de trous nécessitant force reprises! Voilà cependant où nous aura conduits le système exclusif pratiqué depuis des années, cette abusive exploitation d'un répertoire composé de six ou huit chefs-d'œuvre et qu'on ne renouvelle pas, du moins efficacement, car, lorsque le grand ouvrage réglementaire qu'on monte une fois l'an ne réussit pas, — ainsi que le cas s'est présenté pour *Jeanne d'Arc* et *Polyeucte*, — nulle mesure n'ayant jamais été prise en prévision de l'accident, force est d'en revenir aux vieux erremens de la veille et de rééditer l'ancienne affiche, jusqu'à ce que M. Gounod ait réparé ses défaillances ou qu'il plaise à M. Thomas de renoncer à ses prétentions lunatiques. Car nous en sommes à ce point de voir toutes nos destinées dépendre de *Françoise de Rimini* et du *Tribut de Zamora*, et cela dans une période aussi riche en jeunes talens que la nôtre : c'est à n'y pas croire! Cette situation, M. Vaucorbeil ne l'a point créée, elle remonte à l'administration de M. Perrin ; il semble au contraire que le directeur actuel ait à cœur de réagir au nom de la musique. Les vrais artistes ont cela de bon que le soin de leur fortune personnelle n'est pas ce qui les préoccupe avant toute chose; à ce compte, M. Vaucorbeil mérite une absolue confiance; nous avons pu craindre même de le voir déployer un zèle trop spécial lorsque, dès son entrée, il voulait inaugurer certains concerts panachés d'archaïque et de moderne, plus à leur place, comme exercices, dans la salle du Conservatoire que sur cette vaste scène de l'Opéra, où la musique ne va guère sans l'appareil du drame et du spectacle. Mais l'expérience a bien vite eu raison de cette émulation de la première heure, et nous pouvons saisir dès à présent un programme très arrêté de sages réformes : ainsi toute une aimable famille d'opéras en deux actes, systématiquement écartés sans qu'on ait su pourquoi, nous sera rendue; *le Comte Ory* de Rossini, l'*Anacréon* de Grétry, *le Philtre* d'Auber, viendront aider à la variété des spectacles de manière qu'il y en ait pour tous les goûts et qu'on ait des auxiliaires de rechange pour accompagner les ballets et laisser un peu reposer *la Favorite* et le *Freischütz* horriblement fourbus à ce métier. Car il entre aussi, paraît-il, dans les projets de M. Vaucorbeil de s'occuper beaucoup de la danse, excellent moyen de maintenir en haleine tant de jeunes symphonistes de talent et de les empêcher d'attendre les bras croisés que leur tour vienne d'écrire un opéra.

Cette année c'est M. Widor qui débute par *la Korigane*, et l'année

prochaine, nous aurons M. Lalo, l'auteur de ce bouquet de sonorités qui s'appelle : l'ouverture du *Roi d'Ys*, un des succès du concert Pasdeloup. Quel meilleur exercice qu'un ballet pour se préparer à faire du théâtre? Le symphoniste a le champ libre devant lui : point de cantatrice dont le gosier l'inquiète, aucun ténor à satisfaire; tous les timbres d'un splendide orchestre obéissant à son évocation : il raconte, s'émeut, traduit le geste et le sourire, décrit, analyse, commente; il est jusque dans les battemens de cœur de sa danseuse, jusque dans ses larmes, rythme ses pas, se mêle aux brises qu'elle respire, au murmure du ruisseau, au roulement du tonnerre pendant l'orage ; le sentiment, le pittoresque, la fantaisie, que n'a-t-il pas? c'est le Prospero de cette île enchantée. Et pourtant, consultez là-dessus les musiciens, vous n'en trouverez pas un qui ne vous réponde que le moindre opéra en deux actes ferait bien mieux son affaire. Patience ! on y arrivera. Une fois entrés dans la voie où M. Vaucorbeil s'engage, la force des choses nous y conduit, le ballet ayant pour habitude de s'associer les petits opéras. Il s'agit donc là d'une intéressante rénovation dans l'ordre des spectacles et dont tout le monde profitera, les jeunes talens sans emploi et le public un peu fatigué, disons-le, par le régime décidément trop riche auquel on le soumet en ne lui donnant à consommer que des grands ouvrages en cinq actes. Je souhaite vivement pour ma part que l'épreuve qu'on va tenter avec *le Comte Ory* réussisse, parce que nous y gagnerons d'entendre à nouveau un des plus charmans chefs-d'œuvre du passé et que ce succès aura son influence sur la réalisation du programme de l'administration. Déjà, en prévision de certaines objections faciles à concevoir, on s'industrie à rétrécir l'immense scène pour la circonstance, à la mettre plus en rapport avec les conditions d'une musique d'opéra de genre. Ainsi l'aménagement sera réglé, charpenté de manière à rapprocher le son. Rappelons-nous ce joli tableau d'un si délicat maniérisme, représentant un *Guignol* allégorique opérant sous le ciel ouvert de l'Hellade : ce sera, si vous voulez, quelque chose d'approchant, un *Guignol* où l'on jouera du Rossini, de l'Auber, du Grétry avec accompagnement des petits violons et pour servir de préface au ballet.

Parlons maintenant de la troupe : rien encore de précisément constitué, mais des efforts persévérans de bonne volonté. Tout ce qui s'offre est essayé, il en vient du nord et du midi, de l'Opéra-Comique, de l'ancien Théâtre-Lyrique, du Conservatoire, et ce défilé nombreux et varié a toujours eu cet avantage de faciliter au répertoire les combinaisons d'affiche pendant la saison d'été, non que l'été soit aujourd'hui pour l'Académie nationale l'ingrate saison qu'il fut jadis : les chemins de fer ont changé cela, et, grâce aux visiteurs dont Paris est encombré à cette époque, les mois de juillet et, d'août, désastreux autrefois, sont devenus des plus fructueux. Croirait-on que, par ces accablantes chaleurs

qui régnaient, les recettes, loin de fléchir, montaient toujours comme le thermomètre et qu'on faisait 18 et 19,000 francs avec *la Juive* ou *les Huguenots?* Quelle occasion plus propice aux débuts? Le public de passage n'est point de ceux qui boudent à leurs plaisirs; tout ce qu'on lui représente; il le prend sans sourciller. C'est ainsi qu'on a pu voir se succéder Mme Montalba dans Valentine, Mlle Defrane dans Rachel, Mlle Ploux et M. Melchissédec dans Guillaume Tell, Mlle de Vère dans la reine Marguerite, M. Dereims dans Faust, M. Lorrain, M. Dubulle, Mlle Janvier; qui encore? Impossible de les nommer tous, car la procession continue. Évidemment tout n'est pas de premier ordre, il y a là pourtant des élémens à ne point dédaigner pour l'avenir et qui même dès aujourd'hui peuvent servir au second rang. Mme Montalba n'a rien qui l'empêche de figurer convenablement en l'absence de Mlle Krauss. Jeune encore, elle a ses antécédens dramatiques, l'Italie la connaît : voix chaude, bien timbrée dans ses notes graves et tempérament d'artiste. Si le talent de Mme Montalba touche à la saison des fruits, celui de Mlle Éva Defrane est dans sa fleur; c'est du Conservatoire de Bruxelles que nous arrive la nouvelle Rachel douée d'un chaleureux instinct et d'un organe étendu, dont, sans un incident très opportun, le public du premier soir n'aurait probablement pas eu la confidence. La jeune débutante n'ayant encore paru sur aucune scène, la peur lui serrait la gorge à ce point que, pendant toute la moitié du premier acte, il n'en sortait que des sons étranglés, précurseurs certains de la déroute. Les choses menaçaient donc de mal tourner, lorsque M. Villaret intervint vigoureusement en bon camarade. Dès les premières mesures du finale, à la faveur des tintamarres du défilé, il lui souffle à l'oreille : « Du courage, ma pauvre enfant, ou vous êtes perdue ! Écoutez, tenez, imitez-moi, » et, là-dessus, il entonne à pleins poumons la magnifique phrase d'Éléazar : « O ma fille chérie ! » Les applaudissemens éclatent à deux reprises; l'impulsion était donnée; Rachel s'élance sur la trace. La voix étouffée, comprimée secoue l'obstacle et monte aux étoiles d'un essor superbe et lumineux dont la salle entière s'émerveille; la partie était gagnée. Voix également bien timbrée que Mlle de Vère, appelée à jouer les princesses, voix de chanteuse légère, brillante, assouplie au trille, aux vocalises dont Meyerbeer a surchargé cette partie de Marguerite, fouillée, fleurie, agrémentée comme un chapiteau de la renaissance. Mlle de Vère chante le rôle ou plutôt elle s'en tire musicalement, car l'expérience du théâtre lui fait défaut; elle ignore les planches et ne joue pas un seul instant le personnage. Mais qui donc l'a joué jamais ce personnage de la reine de Navarre? Est-ce Mme Carvalho, qui, passé la célèbre cavatine et ses trois salves de bravos dûment encaissées, se désintéressait de l'action et daignait à peine répondre aux répliques?

Du côté des hommes, il nous faut constater d'importantes acqui-

sitions, d'abord et avant tout M. Maurel, ensuite M. Melchissédec, de l'Opéra-Comique, et comme on avait déjà M. Lassalle, cela s'appelle tenir en main un assez joli brelan de barytons. Après avoir paru dans *Hamlet*, M. Maurel a chanté don Juan. Paris n'en a pas demandé davantage pour l'adopter : voix exquise, plus séduisante que vigoureusement caractérisée, et qui vous charme par son magnétisme, talent de race, en même temps très intellectuel et répondant à cet idéal compliqué du dilettantisme contemporain qui, depuis Nourrit et Lablache, veut trouver dans son chanteur un mélange de virtuose, d'homme du monde et de lettré. Nous n'avons plus affaire, comme avec M. Faure, à ce solfégiste irréprochable, à ce *fort en thème* du Conservatoire habitué à *jurare in verba magistri* et qui, l'auteur n'étant point là pour le *styler*, ne saurait aborder une création de Shakspeare ou de Mozart sans recourir à la leçon du professeur. C'est aux seuls conseils de son expérience, de son observation et de ses études personnelles que M. Maurel obéit. En cela son cosmopolitisme l'aura beaucoup aidé. Le prince de Danemark était déjà pour lui une vieille connaissance, lorsqu'il l'a rencontré en mettant le pied sur la scène de l'Opéra. Hamlet ne lui était pas seulement apparu dans ses lectures, il l'avait surtout fréquenté à Londres aux jours où le héros de Shakspeare s'y montra sous les traits du tragédien Irving. Quant à don Juan, s'il chante le rôle en musicien consommé, sa figuration du caractère est d'un homme qui a lu Molière, Hoffmann, Byron, et qui comprend, et ce n'est pas lui qui jamais imiterait cette cantatrice qui nous disait un soir, au moment d'entrer en scène : « Expliquez-moi donc ce que c'est que ce personnage de donna Anna. » — Chanteur correct et d'un bon style, émouvant et vibrant, trop vibrant même quelquefois et forçant la note, M. Melchissédec fait un Guillaume Tell très recommandable et qui serait sans reproche s'il savait mieux gouverner sa voix. Quiconque a vu la dernière reprise de *l'Étoile du Nord* à l'Opéra-Comique se souviendra de M. Giraudet et de sa belle voix de basse. Cette voix résonne aujourd'hui dans *les Huguenots* sous la vaste nef de l'Opéra et ne s'y trouve pas dépaysée le moins du monde, loin de là. Seulement c'est l'effort contraire qu'on lui demande, et tandis qu'à l'Opéra-Comique il s'étudiait à modérer le son, il lui faudra désormais ôter les sourdines et pousser en dehors. Excepté dans les passages où les notes graves se présentent, l'accent fait défaut et manque de cette rudesse qui sied au caractère de Marcel, tel que M. Giraudet l'a d'ailleurs compris et le rend par l'attitude.

Il n'y a pas à dire, cette partition des *Huguenots* reste ce que l'art dramatique du siècle aura produit de plus achevé. Laissons de côté, pour un moment, le génie musical du maître. Comme entente du théâtre, c'est merveilleux. Quoi de plus galant, de mieux inventé que ce deuxième acte en pleine renaissance, gazouillant et roucoulant avec

ses eaux vives et ses voix de soprano, jaillissantes et jetant épisodiquement sa note italienne au seuil de la sombre action qui s'engage! Cela, tout le monde l'a remarqué; mais ce qu'on ne louera jamais trop, c'est l'ordre qui préside à la division des parties du magnifique ensemble. Prenez le rôle de Valentine et voyez dans quelles conditions avantageuses pour la cantatrice il se présente. L'héroïne du terrible drame qui va pendant les trois actes suivans avoir à tenir tête aux plus écrasantes situations, ne nous apparaît qu'au second plan dans l'épisode de Chenonceaux; quelques lignes de récitatif, une phrase que la tempête du finale couvre de son roulement : voilà toute l'entrée en matière de ce grand premier rôle, et pendant ce temps la cantatrice étudie l'atmosphère de la salle, observe et tâte son public. S'agit-il d'une débutante, elle s'aguerrit ; d'une Cruvelli ou d'une Krauss, elle se fait la voix, regarde venir le flot qui monte et se trouve lancée *in medias res* avant que sa responsabilité soit en jeu. J'ai souvent ouï les cantatrices vanter ce trait comme un modèle d'habileté. En fait d'habiletés, Meyerbeer les possédait toutes, les grandes aussi bien que les petites; il surveillait les coins et les recoins, s'entendait à mettre en valeur les accessoires; il avait à la fois et le génie et l'œil du maître. Mlle Krauss, absente depuis deux mois, reparaissait ce soir-là dans Valentine. Avec elle, on peut toujours compter sur un progrès. Le public l'a reçue en l'acclamant. Inutile de citer les morceaux : le superbe duo avec Marcel, le quatrième acte tout entier, le trio de la fin, autant d'étapes triomphales. Quel dommage que Meyerbeer n'ait pas connu cette guerrière! lui qui rêvait des interprétations idéales, il sera mort sans avoir goûté la plénitude du contentement; encore pourrait-on dire, en ce qui concerne Valentine, que ce rôle avait eu la bonne chance de rencontrer sous les yeux du maître mainte figuration restée illustre : la Falcon, la Devrient, la Grisi, la Cruvelli n'étaient pas les premières venues. Mais ce type de l'Africaine, quelle cantatrice, avant la Krauss, l'avait entrevu? Pour la plupart, c'était assez de se cuivrer la face et de se couronner de plumes. Elle seule a compris le caractère et l'a rendu dans sa naïveté, dans sa fierté sauvage, appuyant sur la note exotique qui personnifie cette sœur tatouée de Valentine. Meyerbeer, malheureusement, n'est plus là pour écrire quelque nouveau chef-d'œuvre à l'intention de celle qui rend de tels services à son répertoire, et la Krauss aura traversé l'Opéra sans rencontrer un musicien qui lui fasse un rôle digne d'elle. Il faut à la grande artiste une compensation; qu'on lui donne donc à créer sur notre première scène le *Fidelio* de Beethoven. Je ne sais, mais cette idée-là ne me semble point de nature à devoir effaroucher M. Vaucorbeil. M. Sellier, dans Florestan, M. Lassalle, dans Pizarre, M. Gailhard dans Rocco, la distribution serait admirable, et pour un intermède chorégraphique, on ferait ce qu'on a fait avec

Don Juan. On puiserait à pleines mains dans le trésor des symphonies et des sonates. Voyez-vous d'ici quel effet : ce prodigieux tutti du finale éclatant en toute résonance et lumière au sortir de la tragique scène du souterrain! S'il est vrai, comme on ne cesse de nous le répéter, que l'Opéra soit un musée, quelle plus belle occasion de l'enrichir d'un Michel-Ange? Notre public ne connaît pas *Fidelio*, ou le connaît mal; bien des gens, en dépit du mouvement qui nous entraîne et de ce qu'on applaudit aux concerts populaires, persistent à déclarer obscure cette musique qu'ils n'ont jamais entendue que médiocrement exécutée et dont un poëme ennuyeux gêne l'essor. « Élargissez Dieu, » voulait Diderot; aérez, éclairez le chef-d'œuvre, transformez la pièce en vous contentant d'y introduire du pittoresque et sans toucher au sentiment, âme de cette sublime partition, puis donnez à Beethoven vos chanteurs, vos chœurs, votre mise en scène et laissez Gabrielle Krauss faire le reste.

« L'examen semestriel des classes de danse a eu lieu mercredi à l'Opéra; les élèves de M. et de Mlle Théodore (fillettes, premier et second quadrille) et de Mme Zina Mérante (coryphées et petits sujets) ont battu leurs plus beaux entrechats et dessiné leurs plus gracieux ronds de jambes. Les juges se sont montrés fort satisfaits des résultats obtenus, etc. » Au moment où les journaux publiaient cette note, paraissait, il y a deux mois environ, un livre de M. Ludovic Halévy, intitulé : *les Petites Cardinal*, et qui n'est autre que le roman comique de tout ce gentil monde de la danse auquel cent fois il vous est arrivé de rendre visite pendant l'entr'acte, avec ou sans gardenia à la boutonnière, selon que vous étiez jeune ou que vous ne l'étiez plus. L'Europe entière a passé par là dans la personne de ses princes, de ses hommes d'état et de ses artistes, et Paris donc! quelle célébrité de la politique ou du *high life*, quel peintre et quel poète se déroba jamais aux séductions de ce coin du paradis de Mahomet! J'y ai vu M. Molé causant avec Taglioni, Musset récitant des vers de Casimir Delavigne à Fanny Essler, Saint-Marc Girardin lui-même! préludant « au milieu des Grâces » à son cours de Sorbonne du lendemain, et plus tard Prévost-Paradol traversant les groupes folâtres avec la gravité souriante du plus correct *man of fashion*. Il fallait à cette vie élégante son historien, son moraliste, et M. Ludovic Halévy aurait en ce sens le droit de s'écrier comme Rousseau : « J'ai vu les mœurs de mon temps et j'ai écrit ce livre. » Tout au rebours des rédacteurs ordinaires de ces Chansons de gestes, l'homme à qui nous avons affaire cette fois se trouve être un écrivain des plus aimables et riche de nombreux trésors d'observations et de documens amassés depuis des années sur le sujet.

Neveu de l'auteur de *la Juive*, M. Ludovic Halévy se fit de très bonne heure un devoir d'accompagner son oncle dans les coulisses de l'Opéra,

et comme il a toujours professé l'axiome cicéronien du *Nulla dies sine linea,* qu'il tient note de tout ce qu'il observe, je laisse à deviner combien de curiosités anecdotiques et autres ont eu le temps de s'emmagasiner. Le style est aisé, amusant, parisien dans la bonne acception du mot. Je soupçonne M. Ludovic Halévy d'avoir beaucoup lu Mérimée, ce qui le sauvegarde contre les idiotismes d'un certain public qu'on appelle « le monde des premières ; » son esprit, très incisif d'ailleurs et très sceptique, n'a rien conservé de l'*opérette,* d'où il ne faudrait pourtant pas conclure que l'homme de théâtre soit absent. On n'écrit pas impunément *les Curieuses, les Sonnettes, Froufrou,* et tout ce charmant répertoire dont M. Meilhac a bien aussi sa bonne part à réclamer; mais j'entends ne m'occuper ici que de l'auteur des *Petites Cardinal* et des nouvelles contenues dans ce volume. Quoi qu'il écrive en dehors de son style particulier, l'homme de théâtre se trahit toujours. Qu'il publie un roman, un traité de morale ou même un article de journal, vous le reconnaissez à des signes caractéristiques : les discours académiques de M. Sardou sur les prix de vertu sont des scénarios qui se miment, chaque brochure de Dumas fils est un acte de comédie pour le mouvement et l'effet : voyez sa préface de *Manon Lescaut.* Dirai-je que les prédispositions professionnelles font le charme du livre de M. Ludovic Halévy ? Lui-même obéit à l'instinct, à ce naturel qui toujours revient au galop, quoiqu'on ne songe pas le moins du monde à le chasser. Quand un autre perdrait son temps à discourir, voilà tout de suite qu'il dramatise et d'un tour de main enlève son tableau.

Je recommande aux amateurs un chapitre intitulé : « A l'Opéra, » qui nous montre, vivant, remuant et grouillant ce personnel des « petites de la classe de danse » auquel faisait allusion la note citée plus haut. Impossible de mieux prendre le ton du sujet ; pochade si l'on veut, mais pleine de verve, où le grain de philosophie même ne manque pas. Sait-on de combien de travail et de misères est faite une pirouette de danseuse? « Une grande salle carrée, le plancher légèrement incliné; un poêle de faïence, des banquettes pour les mères, une chaise de paille pour le professeur, voilà le décor. Des barres d'appui courent le long des murs, le jour tombe d'en haut brutal et cru. La leçon n'est pas commencée : tapage infernal. Quinze petites gamines, riant, criant, gambadant, piaillant, hurlant, absolument déchaînées; galopades, glissades, bourrades et bousculades, le tout entremêlé gaîment d'entrechats et de pirouettes. Calmes et sereines au milieu du brouhaha, les mères, Elles sont là une dizaine, installées sur leurs banquettes, sommeillant. tricotant, tapissant, lisant *le Petit Journal.* Les gamines sont en costume de danse,.. décolletées, bras nus, robes de mousseline blanche, chaussons de coutil gris vingt fois piqués et repiqués... Presque toutes maigres, grêles, efflanquées, mal peignées, mal débarbouillées, mais

un air de hardiesse, de courage et de bonne humeur. Elles aiment leur état, elles aiment l'Opéra, elles aiment la danse; leur métier est rude, mais elles l'adorent. C'est la grande vertu de ce petit monde. Il faut se lever avant le jour en hiver pour venir à huit heures à la leçon, et le soir, après le spectacle, regagner à pied, sous la pluie, dans la neige, Montmartre ou les Batignolles. L'omnibus coûte 6 sous et les appointemens sont minces... Pour les petites, 20 sous quand elles figurent le soir à l'Opéra... Puis, devenues grandes, elles entrent dans le second quadrille et gagnent de 7 à 900 francs par an. Après quoi, elles avancent lentement, méthodiquement, car la hiérarchie de la danse est aussi rigoureuse que la hiérarchie de l'armée, aussi hérissée d'examens, de concours et d'inspections. Du second quadrille on passe dans le premier, de 1,000 à 1,100 francs; du premier quadrille dans les secondes coryphées, de 1,300 à 1,400 francs; des secondes coryphées dans les premières, 1,500 francs. Enfin, après des années et des années, petit sujet!.. on devient petit sujet!.. de 1,600 francs à 2,000 francs; c'est la fortune! c'est la gloire! Voilà le rêve de ces bambines! voilà ce qui leur aura coûté tant de larmes et tant de calottes! »

Le professeur arrive, il met le violon à l'épaule; il lève son archet. « Les gamines, gentiment, en deux coups de mains, font bouffer leurs jupes de mousseline, rajustent leurs ceintures, relèvent les boucles folles qui leur tombent sur les yeux. Elles se remettent, respirent, soufflent un peu!.. Le violon a son langage pour les danseuses tout comme le clairon pour les hussards. Les quinze petites mains droites des quinze petites danseuses empoignent la barre d'en bas pendant que les quinze petites jambes vont se camper carrément d'un seul jet sur la barre d'en haut... Tremolo prolongé du violon, et sur ce tremolo elles restent accrochées à la barre, les têtes renversées, les poitrines bombées, les veines tendues... fin du tremolo. Les petits pieds retombent par terre, les petites mains lâchent la barre. Repos. » Le violon reprend sa chanson; cette fois c'est la position contraire : la main gauche à la barre d'en bas, le pied droit à la barre d'en haut. Le professeur parle : « Allons... les genoux en dehors, les talons en avant, forcez sur le plié, forcez, forcez encore... » Les pauvres petites s'étirent, s'allongent, forcent sur le plié. Les positions changent chaque fois que change la mélopée jouée par le violon. Les voilà toutes tenant la barre de la main gauche et comme fichées en terre sur la pointe du pied gauche; les jambes droites se mettent à battre les jambes gauches. Le violon va plus vite, et les petites jambes, elles aussi, vont plus vite, plus vite, marquant la mesure. Les corps sont légèrement renversés en arrière, et toutes les chevelures, brunes et blondes, pendent au hasard à tort et à travers. Que deviendront-elles, ces quinze gamines qui *piochent* en ce moment le sourire de la danseuse? quel sera le résultat de toutes ces pirouettes et de tous ces ronds de jambe? »

« Un soir, c'était dans le cabinet de Nestor Roqueplan, alors directeur de l'Opéra; deux ou trois vieux habitués de l'Opéra étaient là, fumant et bavardant au coin de la cheminée, il y a bien de cela une vingtaine d'années. Roqueplan furetait dans de vieux papiers. « Tiens! nous dit-il tout d'un coup, une feuille d'émargement des coryphées de 1838! » Les coryphées de 1838! un tas de souvenirs se réveillèrent dans le cœur des vieux habitués, et ils se mirent à chercher ce qu'elles avaient bien pu devenir, les coryphées de 1838. Ils retrouvèrent, celle-ci dans les chœurs de l'Opéra-Comique, celle-là gérante d'un hôtel meublé à Montmartre, telle autre avait épousé un agent de change et telle autre un comique du boulevard. Et des deux dernières coryphées qui avaient signé en 1838 sur le papier jauni, l'une était pairesse d'Angleterre et l'autre mercière à Dijon. »

L'Opéra-Comique tient un succès avec *Jean de Nivelle*. L'auteur, M. Léo Delibes, avant de frapper son coup d'éclat, comptait déjà parmi les meilleurs d'entre les *jeunes*. Vous sentiez en lui un de ces talens mesurés, délicats, dont le développement s'accomplit sûrement: ni systématiques, ni primesautiers, mais tendant à pas discrets vers le but qu'ils finissent toujours par atteindre. Ses pièces d'orchestre le signalèrent, puis ses ballets; *Coppelia*, *Sylvia*, deux partitions d'un goût exquis, deux arabesques galamment enlevées de main de d'artiste. *Le Roi l'a dit*, son début à l'Opéra-Comique, fut un échec; *Jean de Nivelle* est la revanche, et fort brillante, bien que son talent, plutôt sentimental de sa nature, y force un peu la note. Mais que voulez-vous? l'orchestre attire, et quand on en possède toute la science, quand on en a, comme M. Léo Delibes, toutes les curiosités, il est assez difficile de résister. Quel musicien ne cède à l'attrait du chevaleresque? Déchaîner les masses harmoniques, *faire grand*, il semble que plus la nature vous a doué de qualités aimables, plus vous avez en vous l'émotion douce, la grâce, la distinction, plus ce furieux désir vous enfièvre : tant de cris de guerre à la *Roland!* de vacarme héroïque! Les étendards de France et de Bourgogne inhumainement déployés à cette place où n'avait encore flotté que la bannière des chevaliers d'Avenel, vous en êtes parfois ahuri, et volontiers s'écrierait-on : Ramenez-moi aux carrières du *Domino noir* et du *Postillon de Lonjumeau;* à quoi le directeur serait en passe de répondre : « Qu'à cela ne tienne, revenez demain. » Car, en effet, c'est Auber et Adam qui se chargent de faire les honneurs du spectacle les soirs où *Jean de Nivelle* se repose : excellente combinaison, grâce à laquelle ce théâtre, si déchu naguère, se relève insensiblement.

Un jour de l'hiver passé, comme nous causions avec Verdi de la situation musicale en Italie : « Faites attention à Boïto, nous dit le maître, celui-là n'est pas seulement un musicien, c'est aussi un poète dramatique et des plus remarquables. » Qui onque serait curieux de vérifier

tout de suite cette assertion et d'y aller voir par lui-même n'aura qu'à se procurer la partition de *Mefistofele*. Le poème étant imprimé à part en tête du volume, rien de plus facile que de se rendre compte du double mérite par lequel l'œuvre se recommande. Du reste, le public de Paris sera probablement appelé à se prononcer bientôt, car on peut supposer que la Patti, lors de sa prochaine visite, voudra se montrer à nous dans ce double personnage de Marguerite et d'Hélène, qui pendant cette saison de Londres, donnait à Christine Nilsson, — la Marguerite des Marguerites, — l'occasion d'un si fier triomphe. Autant dire que *Mefistofele* est en train de faire son tour d'Europe. Après avoir parcouru toutes les principales scènes d'Italie, ému et passionné la société britannique, l'opéra de M. Boïto s'apprête en ce moment à gagner Vienne par Hambourg : sans rien préjuger de l'accueil que l'Allemagne réserve à *Mefistofele*, constatons l'originalité de l'initiative prise par un Italien; n'est-ce pas une chose curieuse de voir cette conception lyrique embrassant les deux *Faust* se produire au pays du vieux *libretto* légendaire? Il y a là un fait à signaler et qui porte plus haut que la question d'art. Aussi longtemps qu'elle vécut sous le joug de l'Autriche, l'Italie se montra invinciblement réfractaire à l'exportation allemande : musique, poésie, philosophie, elle repoussa tout jusqu'au jour où la nationalité fut reconquise; mais alors aussitôt les communications intellectuelles se rétablirent, et ce fut un brillant renouveau dans le monde des idées comme dans la politique. On négligea nos écrivains pour ceux du Nord, on traduisit Heine de préférence à Musset, et le vent qui souffle à travers monts apporta les opéras de Wagner et le wagnérisme. Goethe naturellement eut les honneurs de la fête, son *Faust* prit place à côté de *la Divine Comédie;* les commentateurs arrivèrent en foule suivis d'une jeunesse enthousiaste où figurait Arrigo Boïto, sortant à peine du Conservatoire. *Tu sei il mio signore, il mio maestro*. Le musicien s'attacha dès cette première heure à son poète, et bientôt, les traductions ne suffisant plus, il apprit l'allemand, but à même la coupe d'ivresse et fit son opéra.

Cette fois, il ne s'agit plus simplement d'un épisode, nous sommes en présence du grand ensemble harmonique. Le prologue dans le ciel se relie aux chœurs mystiques du dénoûment, et nous voyons entre cette exposition et cette fin se dérouler la pensée de Goethe dans son infinie variété : Hélène succédant à Marguerite, l'idéal au réel et l'âme du héros poursuivant son évolution à travers une existence qui se renouvelle. Évidemment, tout ne pouvait être conservé, et l'habileté consistait à négliger les détails trop connus pour s'en tenir aux scènes capitales des deux parties, aux effets *drastiques,* comme disent les Allemands. Maintenant, qu'une pareille tentative soit le fait d'un Italien, le cas vaut qu'on le remarque, mais ce dont on ne saurait trop s'émer-

veiller, c'est du succès qui partout l'accueille. Les choses, à la vérité, ne se passèrent point toujours ainsi : l'ouvrage qui triomphe aujourd'hui fut conspué, il y a dix ans, lors de sa première apparition. Il en coûte souvent de vouloir devancer l'heure : demandez plutôt au *Barbier de Séville* de Rossini, sifflé à Rome, au *Freischütz* de Weber, hué à l'Odéon. Bien en prit donc à M. Boïto d'en appeler du public de cette première soirée au public d'aujourd'hui, formé au style et mûr pour les œuvres de ce genre. Et d'abord, qu'on se rassure, l'excentrique ni le transcendantal n'entrent ici pour rien. Dans cette partition absolument romantique et toute pleine de surprises, c'est encore le caractère italien qui prédomine.

Tandis que Richard Wagner, d'ailleurs plus Scandinave qu'Allemand, conserve partout l'empreinte du génie germanique, l'école qui, en Italie, procède de Wagner, est plutôt une école cosmopolite. Pour M. Boïto comme pour Bellini, la musique reste la langue naturelle; seulement l'âme du musicien, parcourant d'autres sphères, exprime d'autres pensées, entend d'autres harmonies, son Faust a cessé d'être un héros d'anecdote, c'est l'humanité même, l'âme humaine se prolongeant par delà une mort apparente et sauvée par l'idéal. Marguerite, — disons Gretchen, le diminutif sied ici mieux, — Gretchen joue son rôle dans ces petites tentations terrestres du démon, mais, par Hélène, Faust échappe à Méphisto, qui, battu de la pluie de roses, retourne à son néant, à ses ténèbres. Il a nié tout, il est vaincu par « Ce qui est, » l'Éternel a gagné son pari. M. Boïto ne copie point et surtout il n'enlumine pas; il regarde, mesure le chef-d'œuvre et le rend avec autorité après se l'être assimilé sans trouble : celui-là connaît Goethe.

Le prologue a donc son écho dans l'épilogue, et c'est entre l'appel des trompettes précédant le lever du rideau et l'*Ave* final des phalanges célestes affirmant l'Être que se déroule le spectacle de toutes les croyances, traversé seulement par la note stridente de celui qui nie et qui raille.

L'Inno ideale!
La nota umana faticosa e grave
Qui non si pave,
Ave!

Ainsi chante le second chœur célébrant l'unité du drame. Si Faust avait trouvé sa fin après la mort de Marguerite, si pour cet amour terre à terre (si pathétique et si tragique qu'il soit) l'âme humaine pouvait s'être perdue, que resterait-il de ses grandeurs, de sa soif de l'infini? Non! l'humanité, déchue par ses instincts bornés, ses vues étroites, se rachètera dans l'idéal; aimer Hélène, c'est revenir à la hauteur de ses

origines primitives, c'est faire remonter son âme, et dans les flots de lumière en laver les souillures.

Je me contente de donner ici l'interprétation de M. Boïto en admirant une fois de plus qu'on ait pu traduire en musique tant de philosophie et la rendre intéressante au théâtre. Le prologue expose les conditions du drame. Méphistophélès engage le pari avec l'Éternel. « Mais s'écrie-t-on, quelle mise en scène donnerez-vous à tout cela? » Rien de plus simple : l'espace et l'azur. Les nuages s'entr'ouvrent, les voix séraphiques se répandent, l'esprit du mal parle, invisible et l'*Incréé* lui répond; les nuages se referment, et nous voici sur la terre où commence l'épisode de Marguerite, nous devrions dire : l'incident, — traité par le compositeur dans le sens le plus moderne et tout réaliste. Il paraît même qu'à Londres, pendant la saison dernière, la Nilsson obtenait un effet très neuf en appuyant sur cette note et par son jeu et par son costume, représentant en artisane, en vraie Gretchen, ce personnage dont M. Gounod nous avait fait une Iphigénie en Aulide. Aussi peut-on aisément se figurer l'éclatant contraste, lorsque la belle Suédoise, dépouillant la cornette et la jupe d'étoffe grossière, se montrait sous les traits d'Hélène. La rentrée de Faust chez lui, après la promenade avec Wagner, est marquée par un morceau superbe :

Dai campi, dai prati. . .

Vous croiriez entendre une de ces inspirations comme en avaient les Giotto de la musique italienne; et quelle sérénité lumineuse dans la phrase qui suit :

Son pieno d'un sacro mister.

Nous en sommes encore au culte de la nature. Plus tard, à l'apparition d'Hélène succéderont d'autres transformations; en attendant, le diable est proche et Gretchen aussi. Point de ritournelle pour l'annoncer : un simple rappel de la phrase récitée par Méphisto dans le prologue; quelque chose de gouailleur, de ricanant; rien de Lucifer, le grand archange révolté, mais un simple démon, le démon d'un incident de la vie terrestre, un diable qui « voulant le mal produit le bien » et très peu sûr au demeurant de son affaire; preuve qu'il sera berné. Le deuxième acte s'ouvre avec la scène du jardin; un intérêt capital s'attache au quatuor qui débute par cette naïve question de Marguerite : « Quelle religion est la tienne, Henri? crois-tu en Dieu? » A cette phrase d'une anxiété

et d'une tendresse adorables, Faust répond par les paroles du drame allemand :

Calma il tuo cor,

voix de la séduction, mais si profonde, si pénétrante que l'âme qui s'y laisse ravir sera pardonnée! Vous souvient-il de certaines cantilènes ineffables de Bellini : « *A te, o cara* » des *Puritains*, par exemple? c'est une inspiration de même source; retenons ce motif que l'orchestre nous rappellera chaque fois que la mémoire de Marguerite sera évoquée dans la suite. Tandis que Faust enjôle doucement sa victime, la moquerie de Méphisto va son train sur ce mode strident dont Weber a le premier donné la note, et la situation se résout dans ce mot suprême : *T' amo*, divinement exprimé par Faust et Marguerite et que Méphistophélès et Marthe soulignent d'un grotesque accent diabolique. L'intermède de la Nuit classique de Walpürgis est un morceau d'école, travaillé, fugué, contre-pointé, mais qui, venant après tant de belles pages écrites d'une main aguerrie aux habiletés de l'instrumentation moderne, n'a plus rien à nous apprendre sur la capacité scientifique du jeune maître. A cet art lumineux des timbres, à la souplesse harmonique de la trame, comme à la manière dont les voix sont traitées, vous reconnaissez partout l'Italien, que n'a point dénationalisé son excursion esthéthique au pays du *wagnérisme*. Chaque voix a toutes les sonorités qu'elle comporte, et jamais n'est réclamé d'elle aucun effet en dehors de sa puissance naturelle. Le troisième acte se passe dans la prison. Inutile d'en relever le programme : un solo de Marguerite en style de mélopée, le duo avec Faust, sillonné, strié, lacéré des ressouvenirs les plus navrans de la scène du jardin, et finalement le trio avec Méphistophélès.

Marguerite a succombé, le démon a mis la main sur sa proie; l'enfer a gagné la première manche au sein du *naturalisme*, l'idéal va lui faire perdre la seconde. Nous touchons à l'acte d'Hélène. Il semblerait que là devait être au théâtre le grand péril; bien au contraire, c'est là surtout qu'est le succès. A Londres, l'effet a surpassé ce qu'on pouvait rêver et comme bravos et comme recettes, tellement que la clôture de la saison a dû être retardée. Faust, dont l'âme a voyagé depuis sa mort terrestre, se réveille au bord du Penéios; la lune, immobile au zénith des nuits d'incantation, éclaire la scène, où circulent vaguement comme des ombres les sirènes et les nymphes de l'antiquité mythologique; lorsque soudain, au milieu d'un chœur de jeunes Troyennes, Hélène apparaît.

Forma ideal purissima
Della Bellezza eterna,
Un uom ti si prosterna
Innamorato al suol!

Ainsi s'exprime Faust dans une sorte d'éblouissement religieux, que traduit une musique pleine de calme et d'élévation. L'atmosphère a changé, l'ère des sombres déchiremens est passée, celle des glorifications commence, et la transformation s'accomplit par l'idéal; salut abstrait sans doute et dont les conceptions du panthéisme auraient eu quelque peine à nous représenter le spectacle, que Goethe ira tout simplement emprunter à la légende chrétienne au risque de se faire taxer d'inconséquence. Heureusement la musique n'entre point dans ces discussions-là, et les magnificences d'un paradis plus ou moins dantesque n'étaient guère pour effrayer un Italien germanisant. De vibrations en vibrations, de monde en monde, l'âme s'est élancée vers les harmonies éternelles; le ciel s'entr'ouvre de nouveau, et l'épilogue vient accomplir la loi et les prophètes du prologue : plénitude de l'extase, bonheur, cœur, amour, Dieu! thème sublime pour les voix et pour l'orchestre, auquel on peut dire aujourd'hui que le jeune maître n'a point failli.

L'œuvre de M. Boïto nous était déjà connue de longue date, mais nous avons voulu attendre pour en parler tout à notre aise qu'une importante épreuve fût tentée en dehors de l'Italie. On a toujours si mauvaise grâce à venir préconiser ce que personne autour de vous ne connaît, et puis ces beautés seraient-elles ce que vous dites, resterait encore à savoir comment le théâtre pourrait s'en accommoder. « Il faut voir cela aux chandelles, » opinaient jadis nos pères. Eh bien! c'est fait : on l'a vu à Londres à la clarté du lustre, ce *Mefistofele*, et désormais tout un grand public : artistes, critiques, gens du monde, existe auprès duquel on n'a qu'à aller se renseigner. Consultez-les sur la valeur de l'œuvre, et tous vous répondront par la sentence que portent « les voix d'en haut » sur Marguerite au dénoûment du poème de Goethe : « Elle est jugée. »

F. DE LAGENEVAIS.

REVUE LITTÉRAIRE

LES MYSTÈRES AU MOYEN AGE

Les Mystères, par M. L. Petit de Julleville, maître de conférences de langue et de littérature françaises à l'École normale supérieure ; 2 vol. in-8° ; Paris, 1880 ; Hachette.

Il n'est vraiment pas malheureux que, de loin en loin, quelque livre vienne rappeler aux lecteurs qu'il existe encore en France, — et même à Paris, — des maîtres officiellement chargés de l'enseignement de la littérature française. Car, avouez qu'on ne s'en douterait guère. *Beati pacifici !* je ne sache rien de plus modeste qu'un professeur de littérature française, et si le bonheur consiste à faire peu parler de soi, c'est chez nos professeurs de la littérature française, assurément, que le bonheur de l'Université de France est tout entier retiré. Je veux croire que du haut de leur chaire ils donnent à leurs auditeurs, et le plus consciencieux, et le plus substantiel, et le plus neuf enseignement. Mais le public n'en sait rien, puisque après tout rien n'en transpire, et qu'en vain prêtons-nous l'oreille aux échos de Sorbonne ou parcourons-nous des yeux les catalogues de librairie, ni le retentissement de leur éloquence ne se prolonge jusqu'à nous, ni leurs livres ne nous apportent le muet témoignage de la nouveauté de leurs recherches ou de la solidité de leur enseignement. C'est fâcheux. On ne demande pas des Villemain, des Saint-Marc Girardin ou des Nisard, mais on voudrait du moins qu'un professeur de littérature française, en France, n'oubliât pas qu'il est comptable de ses talens, s'il en a, de ses travaux, s'il en fait, au grand

public d'abord, et non pas seulement aux quelques désœuvrés qui forment dans nos facultés l'auditoire ordinaire. Or est-il vrai, malheureusement, que, depuis quelques années déjà, s'il paraît un ouvrage de quelque valeur, de quelque importance, de quelque nouveauté sur un point de l'histoire de la littérature française, il vient le plus souvent de l'École des chartes, quelquefois encore d'un lycée de Paris ou d'un collège de province, rarement, et quasi jamais d'un professeur chargé de l'enseignement supérieur de la littérature française?

Et pour ne citer qu'un ou deux exemples entre mille, puisqu'ils penchent tous unanimement du côté de l'érudition, de la philologie, de la critique des textes, quelle part ont-ils prise à la publication de la collection des *Grands Écrivains de la France?* ou quelle part encore à ces menus travaux dont la biographie de Molière forme en quelque façon le centre pour l'histoire du théâtre au XVIIe siècle? Ce n'est pas au hasard que je choisis de tels exemples. Mais c'est qu'il faudrait que nos professeurs de littérature française, quand ils se hasardent à rompre le silence, eussent encore le courage de s'en tenir à l'étude des œuvres et des hommes de la période classique. Voilà leur domaine. Et ils ne devraient pousser leurs excursions dans le moyen âge qu'après avoir épuisé, si tant est que jamais ils l'épuisent, tout ce qu'il reste à faire de travaux sur l'histoire littéraire de notre XVIe, de notre XVIIe et de notre XVIIIe siècle. Ne dites pas d'ailleurs qu'il n'y a rien à faire. Avons-nous seulement une histoire de la vie et des ouvrages de J.-J. Rousseau? avons-nous le texte définitif des sermons de Bossuet, ou même le texte *critique* de la plupart de ses grands ouvrages? avons-nous un lexique de la langue de Rabelais, d'Amyot ou de Montaigne? Car il ne faut pas affecter de croire, comme on le fait parfois pour s'assurer dans la discussion un triomphe trop facile, que personne demande à nos professeurs du Collège de France, ou de la Sorbonne, ou de l'École normale, de s'aller perdre pompeusement en généralités banales, vagues et sonores. Mais on demande qu'avant de faire ce que d'autres feront mieux qu'eux, ils s'occupent de faire ce que nul ne semble avoir qualité pour faire, si ce n'est eux. Laissez le moyen âge aux érudits, — élèves, répétiteurs, professeurs de l'École des chartes, — et, sous prétexte de glaner dans leur champ, ne laissez pas en friche votre propre domaine, qui est le XVIe, qui est le XVIIe, qui est le XVIIIe siècle.

On dit : Et les origines? et la succession des temps? et, — pour me servir du mot, tandis qu'il est encore à la mode, — l'évolution des genres? Je réponds : qu'entre la littérature du moyen âge et la littérature française classique, il n'y a rien de commun,

> Et rien, comme on le sait bien,
> Veut dire rien,.. ou peu de chose.

Qui voudrait écrire une histoire de l'architecture française au temps de la Renaissance ne lui donnerait pas sans doute pour introduction une histoire complète et détaillée de l'architecture gothique, mais il saurait contenir l'abondance de son érudition et se borner à quelques indications nécessaires. C'est ainsi qu'une histoire de la littérature française au moyen âge n'est en aucune façon le préambule obligé d'une histoire de la littérature française classique. J'essaierai plus tard d'en dire les grandes raisons. En voici toujours une : la littérature du moyen âge, avant même qu'on vît poindre l'aurore de la Renaissance, avait, comme l'architecture gothique, accompli le nombre de ses jours. Et quant à l'usage d'une même langue, ou plus exactement d'une langue sortie du même fonds de latin tudesque, il ne noue pas entre ces deux littératures plus de nœuds, ni plus étroits, qu'entre ces deux architectures ennemies l'usage des mêmes matériaux.

Aussi, tout en félicitant M. Petit de Julleville, — maître de conférences à l'école normale, — d'avoir enfin conjuré, *pro portione virili*, le charme qui retenait les plumes universitaires captives, ne nous interdirons-nous pas de regretter qu'il n'ait pas dépensé sur tout autre sujet le temps, les recherches et le consciencieux labeur d'érudit dont les deux volumes que voici sur *les Mystères* portent éloquemment témoignage. Il est vrai que ces deux volumes ne sont eux-mêmes que le commencement, — la première partie de la première section, — d'un ouvrage qui se continuera sous le titre général d'*Histoire du théâtre en France*. Curieux exemple, en passant, de l'espèce d'ironie qui se joue dans les choses de ce monde! M. Petit de Julleville, helléniste de profession, auteur d'une *Histoire de la Grèce sous la domination romaine*, écrit l'*Histoire du théâtre en France*, et M. Paul de Saint-Victor, qui ne sait pas le grec, assidu spectateur des vaudevilles de M. Labiche et des mélodrames de M. d'Ennery, nous offre un gros in-octavo sur *Eschyle*, qui sera suivi d'un non moins gros in-octavo sur *Sophocle* et *Aristophane*. Évidemment, comme dit le proverbe, c'est qu'on aime surtout à faire ce qu'on fait bien.

Était-il possible de tirer de l'histoire de nos vieux *Mystères* un ouvrage vraiment intéressant? Sachons gré du moins à M. Petit de Julleville de n'avoir pas pris la peine de nous surfaire son sujet. Il convient galamment, dès le début de son premier volume, « que le drame chrétien et national, aspirant au plus haut, tomba presque au plus bas. » C'est quelque chose qu'un pareil aveu. Je vois avec plaisir que cette façon de penser tend à s'accréditer. Il y a mieux encore. M. Petit de Julleville a eu le bon goût de ne pas envelopper dans de grands mots savans des idées très simples, et de ne nous parler ni de la loi d'assimilation et d'amplification, ni de la loi de désagrégation, ni de la loi de juxtaposition et d'agglutination. La loi d'assimilation et d'amplification, c'est cette loi

mystérieuse, à ce qu'il paraît, en vertu de laquelle un fleuve est ordinairement plus large ou plus profond au milieu de son parcours qu'à sa source. Ainsi, dans le mystère des *Prophètes du Christ*, ils étaient treize à Limoges; on introduit dans le drame quelques « prophètes jusqu'alors négligés, » ce pauvre Amos, ou Zacharie, fils de Barachias; et ils sont vingt-sept à Rouen. Voilà ce que c'est que la loi d'assimilation et d'amplification. Je vous laisse à penser de la loi d'agglutination et de juxtaposition. M. Petit de Julleville a bien voulu nous en faire grâce. C'était justice de l'en remercier.

Au surplus, je ne crois pas qu'il se soit proposé rien autre chose que de rassembler en un corps les renseignemens épars un peu partout dans les brochures de nos érudits. Car vous savez que nos érudits ne composent pas de livres, n'ayant pas encore, ce disent-ils, entre les mains assez de documens. Ils ressemblent à ce paysan de la fable qui s'asseyait au bord de la rivière pour attendre que la rivière eût fini de couler. Là-dessus, demandez à M. Aubertin, — l'auteur d'une excellente *Histoire de la langue et de la littérature françaises au moyen âge*, dont M. Petit de Julleville, pour le dire en passant, a quasi l'air d'ignorer l'existence, — demandez lui comment les érudits accueillent les travaux de ceux qui ne consentent pas à reculer l'heure de penser, de réfléchir et de composer jusqu'au jour où l'on aura publié ces fameux documens! Eh bien! non, comme le dit M. Petit de Julleville, « il n'est pas probable que les bibliothèques cachent encore beaucoup de pièces inconnues appartenant à notre vieux répertoire théâtral. » Et j'ajoute que, quand elles en cacheraient des centaines encore, nous en connaissons assez dès à présent pour en pouvoir juger avec toute sûreté de conscience.

Non pas certes que nous méprisions le document. Nous l'apprécions comme il convient et nous en reconnaissons toute l'importance, à la seule condition au moins que l'on s'en serve, et que l'on ait l'art de le mettre en œuvre. Ainsi, nous savions depuis longtemps que le théâtre du moyen âge était sorti, comme le théâtre grec, de l'ombre même du sanctuaire; mais nous ne le savions que d'une manière très générale, et partant incertaine encore, vague et flottante. Ceux de nos lecteurs qui voudront bien se reporter au beau travail que publiait ici même, il y a douze ans, sur *le Drame religieux*, M. Albert Réville (1), verront clairement qu'on avait alors, pour toute la période au moins des premières origines, l'intuition plutôt que la science, le soupçon plutôt que la certitude, et des présomptions plutôt que des preuves de cette étroite alliance ou de ce parentage du théâtre et de l'église. On a démontré depuis, pièces en main, pour ainsi dire, ce qu'on ne pouvait encore, vers 1868, qu'inférer par analogie. Les pièces de cette démonstration,

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet 1868.

voilà des documens. Quand M. Léon Gautier montra, d'après les écrivains spéciaux, comment les *tropes*, ou *chants festifs*, s'étaient introduits, du VIIIe au XIe siècle, dans la liturgie romano-gallicane, sans autre raison appréciable que d'allonger les offices et de fournir, en quelque sorte, un surcroît de matière à l'avide attention des fidèles, ce fut un premier pas. Quand il montra de plus que ces *tropes*, écrits d'abord en prose cadencée, puis rimés par la suite, avaient conquis, au sein même de l'église, un commencement d'indépendance et s'étaient constitués en dialogues déjà presque dramatiques, ce fut un second pas. Et la preuve enfin fut acquise quand M. Sepet eut découvert un prétendu *Sermon* de saint Augustin dans le développement duquel on voyait nettement se dessiner la formation du drame futur. Saint Augustin évoquait successivement un certain nombre de prophètes, — dont Nabuchodonosor, Virgile et la Sibylle, — en témoignage de la divinité du Christ. Il interrogeait, et on lui répondait. Que fallait-il désormais pour être en droit de conclure que le monologue s'était transformé en dialogue, et qu'on avait incarné dans des personnages réels, vivans, et plus tard costumés, cette alternance des questions et des réponses? Deux choses. D'abord il fallait prouver que, non-seulement le fait n'était ni sans analogue, ni sans précédent dans les usages liturgiques, mais encore qu'il était fréquent. Ensuite il fallait établir que de ce sermon même ou de telle partie de ce sermon de saint Augustin, tout un drame, tout un mystère était sorti, dont on pouvait suivre de siècle en siècle, et de texte en texte surtout, l'accroissement successif. C'est ce que fit encore M. Sepet.

Nous le répétons, bien loin de méconnaître l'importance de tels documens, nous l'exagérerions plutôt, étant bien convaincus qu'en matière d'érudition, comme de science, comme de littérature et d'art, ce n'est rien que d'avoir une idée : le tout est de démontrer qu'elle est conforme aux faits et prise comme des entrailles de l'histoire ou de la réalité. Mais, d'autre part, publier des documens pour se dispenser d'avoir des idées, comme font tels et tels que je ne nommerai pas aujourd'hui, voilà vraiment se rire du public et présumer un peu trop de notre simplicité d'esprit. Il y a des savans aussi qui se tuent, pour ainsi dire, en expériences, instruits, laborieux, patiens : uniques d'ailleurs pour ne point voir dans une expérience le capital, l'essentiel, le nouveau : gens qui mourront comme ils sont nés, en accumulant des observations inutiles pour eux-mêmes et superflues pour la science. Je ne dis pas cela pour M. Petit de Julleville. Aux dieux ne plaise! Mais enfin quand je feuillette son second volume, — six cent cinquante pages qui ne contiennent que des dates de « représentations » et des « analyses » de miracles ou de mystères, — je me demande aux besoins de qui peut bien répondre cet amas de documens? Ce livre encore est de ces livres

savans qui ne pourront vraiment servir qu'à ceux qui voudront le refaire. Il n'est pas le livre que nous attendions sur les mystères. En faut-il dire la vraie raison? Elle peut tenir en trois mots : c'est que nous ne savons plus composer.

Oui! nous avions autrefois une manière de composer vraiment philosophique en même temps que vraiment littéraire; j'ajouterai : vraiment française. Nous partions de ce principe que, si l'on écrit, c'est pour épargner une peine au lecteur, et nous en tirions cette conséquence que le premier devoir de l'écrivain est de dissimuler ce qu'il a dépensé de temps, de travail et d'efforts à l'éclaircissement d'une matière difficile. On ne mettait donc pas le public dans la confidence des manuscrits que l'on avait déchiffrés, des in-folio qu'on avait compulsés, des notes qu'on avait lentement amassées, car en quoi cet étalage aurait-il pu l'intéresser? La peine que l'on a prise, que fait-elle à l'affaire? Et le mal que l'on s'est donné, quel compte prétend-on que « l'ami lecteur » nous en tienne, si d'ailleurs nous ne l'amusons, ni ne l'instruisons, ni ne l'obligeons du moins à penser? Aussi se gardait-on bien de lui faire péniblement refaire le chemin que l'on avait fait. Mais plutôt on lui cachait soigneusement ce que l'on avait essayé d'opinions contradictoires avant que de prendre enfin parti. C'est qu'on s'attachait surtout à ce qu'il y a toujours, dans un sujet quelconque, pourvu qu'on sache l'y démêler, d'essentiel, c'est-à-dire de durable, de permanent, et, — si tant est que le mot soit humain, — d'éternel. Et l'on réussissait à contenter quelqu'un, tandis que je crains que le livre de M. Petit de Julleville ne contente personne. Car les érudits, qui réclamaient encore, en 1878, tant de documens prétendus indispensables, n'admettront pas sans doute que, depuis deux ans, tous ces documens soient sortis de l'ombre, et lui diront, selon l'usage, que le temps d'écrire son livre n'était pas encore échu.

Ce bienheureux moment n'est pas encor venu.
Il viendra! mais le temps ne m'en est pas connu.

Pour nous, qui ne nous piquons nullement d'être érudit, nous lui dirons, qu'en dépit des érudits, on pouvait traiter le sujet, mais à la condition de le traiter d'autre sorte et de le prendre par son côté littéraire et philosophique.

Il fallait donc, après avoir brièvement marqué les origines du genre et noté les phases de son accroissement, choisir parmi les modèles quelqu'un des plus considérables et l'étudier à fond. Vous demanderez à quel signe on eût pu reconnaître parmi tant de mystères le plus considérable. Rien de plus simple. Ce sera celui qui d'entre tous les sujets formant ensemble le « cycle dramatique » du théâtre du moyen âge, aura développé, dans les plus vastes proportions, le sujet le plus général et le plus important. *Le Mystère de la Passion* répond à ce signalement.

Ce sera encore le mystère dont l'effet aura été le plus grand sur les contemporains, celui qu'on aura sur tous les points du territoire le plus souvent redemandé, celui qu'on aura, de Modane à Péronne et de Grenoble à Rouen, le plus constamment applaudi. *Le Mystère de la Passion*, représenté quatre-vingt-huit fois, de 1398 à 1580, tandis que de tous les autres le plus populaire n'aurait été joué que douze fois, d'après les listes mêmes de M. Petit de Julleville, *le Mystère de la Passion* répond encore assez bien à la condition. Et si maintenant, parmi les diverses rédactions du *Mystère de la Passion*, j'en trouve une en quelque façon synthétique par-dessus toutes les autres, qui s'étende, en plusieurs milliers de vers, depuis la Création du monde jusqu'à l'institution de la Pentecôte, et qui m'offre en raccourci, dans telle scène épisodique, d'autres mystères entiers joués en d'autres temps et d'autres lieux sous une forme plus développée, — *la Mort d'Abel, la Nativité de Jésus-Christ, les Pèlerins d'Emmaüs*, — est-ce que je n'aurai pas le droit de dire que ce *Mystère de la Passion* peut et doit être tenu pour le plus considérable, et sur l'examen attentif que j'en vais faire, de conclure au général, pour tous les *Mystères*, indistinctement? Entendons-nous bien, j'aurais lu tous les autres *Mystères* connus jusqu'à ce jour, manuscrits ou imprimés; j'en aurais fait l'analyse, par écrit même s'il l'eût fallu, pour le soulagement de ma mémoire et la facilité de mon travail; j'aurais corrigé par la connaissance des détails ce qu'il y aurait eu nécessairement de hasardeux dans mes généralisations, si j'avais travaillé sur un document unique et conclu sur la foi d'une seule expérience. Mais je n'aurais pas donné mes notes au public.

Je m'en serais servi pour faire entrer dans l'analyse ou plutôt dans l'interprétation d'un seul *Mystère* ce qu'il y a d'essentiel à dire sur les mystères. Fallait-il tant de mots pour montrer le drame liturgique s'ébauchant entre deux offices, puis se débordant du sanctuaire sur le parvis et du parvis sur les « échafauds » de la place publique? Était-il si compliqué de montrer, dans une *Passion* de trente-quatre mille sept cent soixante-quatorze vers, tout ce que le drame primitif avait contenu, dès sa naissance, de germes d'avenir ou de prospérité future, parvenu dès 1450 à son complet développement? Quoi de plus simple que de montrer dans un seul exemple, mais suffisamment approfondi, ce mélange de grossièreté repoussante et d'enthousiasme naïf qui caractérise les moindres échantillons comme aussi bien les chefs-d'œuvre du genre? Quoi de plus simple encore que de déduire de cet interminable poème les lois de la composition des mystères et d'y reconnaître à la fois l'inspiration dont ils procèdent, les moyens dont ils usent pour soutenir l'intérêt, les artifices de mise en scène et le luxe de figuration dont ils se rehaussent pour passionner la curiosité des yeux et ravir les applaudissemens? Quoi de plus simple enfin que de discerner dans un drame de cette étendue, s'il y avait un style approprié traditionnelle-

ment aux mystères? une facture propre à ce genre de poème? une langue particulière à la nature des sujets ou aux conditions de la représentation? Qu'on me montre une seule question, de quelque importance, qui touche à l'histoire des mystères, qu'on n'ait pas lieu de se poser à l'occasion du *Mystère de la Passion?* qu'on ne puisse pas résoudre avec le texte du *Mystère de la Passion?* et si par hasard elle réclamait des développemens plus amples, qu'on ne puisse pas au moins faire comme graviter autour de l'étude du *Mystère de la Passion* pris pour centre? Nous trompons-nous quand nous croyons que ce livre mériterait d'être écrit?

Nous n'avons pas, pour nous, à l'écrire. Mais il faut montrer au moins sur un point et par un exemple que le *Mystère de la Passion* contient bien tout ce que nous y voyons. Ainsi l'une des premières questions qui se posent est celle-ci : Qu'était-ce au juste qu'un mystère ? Était-ce un spectacle, dans le sens que nous attachons à ce mot? Était-ce un divertissement du monde, une fête des yeux, un régal de l'esprit? ou si c'était une sorte de cérémonie pieuse, un moyen d'édification populaire, un instrument de dévotion?

Il suffit, pour répondre à cette question, d'un simple coup d'œil jeté sur l'économie du *Mystère de la Passion* (1). Il se divise en quatre journées. La première s'ouvre par deux scènes caractéristiques. On voit d'abord, dans les limbes, Adam, Ève, Isaïe, Ézéchiel, Jérémie et David,

Attendans leur redempcion
Par la haulte incarnacion
Du doulz et benoit Filz de Dieu.

Chacun d'eux à son tour déclame un couplet de lamentations et un hymne d'espérance.

O doulx Messias debonnaire,
En qui est nostre seul recours,
Approche, vien, si nous secours...

La seconde scène nous transporte en paradis, « où sont cinq personnaiges, et première se lève une dame. » C'est la *Miséricorde* qui plaide contre la *Justice* de Dieu la cause du genre humain et par des argumens tirés de l'ordre théologique proprement dit, ainsi :

Vous arguez : quiconques peche
Contre la majesté haultaine
Doit avoyr infinye peine.
L'omme a fait offence samblable,
Si doit avoir peine infinable.

(1) *Le Mystère de la Passion*, d'Arnoul Gresban, publié avec une Introduction et un Glossaire, par MM. Gaston Paris et Gaston Raynaud, in-8° ; Paris, 1878.

Vous pechez en conclusion
Qui nyez repparacion,
Mais tres bien poez inferer
Qu'il convient a le repparer
Que cil qui en ara l'ottroy
Aist puissance infinye en soy.

C'est l'argumentation même de l'école, et de la chaire, sur le « mystère » de l'incarnation. « Pour nous faire enfans de Dieu il fallait que le Fils unique se fît homme (1). » Quel que soit le sens exact du mot de *mystère*, qu'il vienne ou ne vienne pas du mot *ministerium*, qu'on l'écrive *mistère* ou *mystère*, qu'on le fasse ou non synonyme de la *funzione* des Italiens, ou de l'*auto* des Espagnols, je crois donc avoir déjà le droit de conclure qu'il n'est pas absolument vrai, comme on l'a soutenu, « que les drames religieux n'eussent pas pour objet de représenter les faits évangéliques en tant qu'inaccessibles à la raison, ou *mystérieux.* » A ces deux premières scènes je joindrai particulièrement deux autres scènes où Jésus, parmi les docteurs, dispute longuement avec les Gamaliel et les Zorobabel de la convenance des prophéties à l'époque de sa naissance et au caractère de sa mission. Et, — détail assurément caractéristique, — Zorobabel, sur la fin de la seconde, a soin de « récoler »

En brief les signes ordonnés
Qu'a present ont esté donnés.

Il y a là plus qu'une explication théologique, et j'y vois nettement l'intention de fournir au peuple des argumens pour répondre, le cas échéant, à quelques difficultés vulgaires d'exégèse biblique.

Il serait aisé de poursuivre et de montrer par des citations tirées du prologue et de l'épilogue de chacune des quatre journées cette intention d'édification et d'instruction toujours présente à la pensée de l'auteur du *mystère*. J'aime mieux en saisir une autre preuve dans le tissu même du drame.

Dans la troisième journée, quelque temps avant que Jésus soit mis en croix, tout à coup, des profondeurs du limbe, on entend la voix d'Adam qui s'élève :

Doulx Dieu qui regnes sans finer
Et qui tous bien veulz assigner
A moy ta povre creature,
Quand vouldras tu l'heure signer
Que tu nous dois mediciner
Repparant notre fortfaicture?

Il ne me semble pas que faire ainsi reparaître Adam, ce soit suivre d'aussi près qu'on le veut bien dire le texte même des Évangiles ou de

(1) Bossuet, *Elévations*.

la tradition, non plus que quand on nous montre un peu plus loin tout l'enfer, transporté de rage à la pensée que le sacrifice va s'accomplir, et Lucifer députant « Sathan » à la « femme Pylate » pour l'engager par un épouvantable cauchemar à détourner le préteur de condamner Jésus. Il y a là certainement, dans ces scènes épisodiques d'apparence, une intention théologique profondément marquée. Elle se marque encore plus clairement peut-être dans l'intervention tout à fait inattendue de Denis l'Aréopagite et d'Empédocle devisant sur les phénomènes dont le dernier soupir de Jésus a donné le signal par toute la terre, et concluant d'un commun accord :

Qu'il fault que le hault moniteur,
Dieu de la terre et gouverneur,
Sueuffre par aucune aventure,
Ou que la totale facture
Du monde, ainsi qu'elle est construicte,
Soit brief resolue et destruicte :

Que si d'ailleurs nous pouvions conserver l'ombre d'un doute, nous n'aurions qu'à lire le prologue du *Mystère*, prologue surajouté, qu'on ne jouait pas, mais que l'auteur écrivit pour bien expliquer ses intentions et marquer visiblement son but, qui est de : « montrer la différence du peché du deable et de l'omme, et pour quoy le péché de l'omme a esté reparé, et non pas celluy du deable. »

Tirons de là quelques conséquences. En premier lieu, je ne crois pas qu'il soit permis de dire avec M. Petit de Julleville, « que le mystère abuse du réel, qu'il est *réaliste* jusqu'à la trivialité dans la peinture des détails de la vie et dans le langage qu'il prête à tous ses personnages. » La trivialité du langage n'est pas, ou n'est qu'à peine, imputable aux auteurs des mystères. La faute en est à l'imperfection elle-même de la langue. Et de toute manière la trivialité du langage ne caractérise pas autrement les mystères que les fabliaux ou que les chansons de geste.

En second lieu, la peinture de ce que nous appelons la vie réelle n'est pas essentielle à la nature du mystère. Elle ne se mêle qu'épisodiquement à la légende pieuse, et, selon nous, c'est se méprendre que de dire que « le mystère admettait le comique, le familier, la bouffonnerie même, à côté de l'héroïque et du sublime. » Lorsque Arnoul Gresban mettait ces vers dans la bouche de l'une des saintes femmes :

Je congnoy tres bien l'espicier :
Il est vray, veez la sa maison.
Il n'y a pas longue saison
Qu'il me vendit de l'ongnement.

et que là-dessus il nous la montrait marchandant les « denrées gracieuses » de l'épicier, je ne crois pas du tout qu'il voulût faire rire ni qu'il

s'applaudît de l'heureuse bouffonnerie. Mais il était fermement convaincu que les choses avaient dû se passer telles qu'il les montrait et rien sans doute n'était plus loin de sa pensée que l'intention de délasser les spectateurs, par un intermède comique, de la violence de leurs émotions. Pareillement, quand il prêtait, soit aux diables, soit aux bourreaux du Christ, les « ordes » plaisanteries qu'il leur prête, il faisait assurément parler les bourreaux comme ils parlaient de son temps, et c'était sans aucune intention de familiarité qu'il attribuait aux Satan et aux Lucifer les dialogues bizarres qu'ils entretiennent dans le *Mystère de la Passion*. Quand le comique ou le bouffon s'introduisirent, un peu plus tard, dans la composition des *Mystères*, ce fut donc le signal de la décadence, ou plutôt de l'irrémédiable corruption des *Mystères*. Et l'erreur est la même quand on enveloppe cet élément comique dans la définition des *Mystères* que si l'on prétendait envelopper les tirades philosophiques de Voltaire, de Marmontel et de Laharpe dans une juste définition de la tragédie classique. De pareils traits rentrent si peu dans la définition d'un genre qu'ils sont au contraire les signes où l'on reconnaît que ce genre est un genre épuisé. Mais il n'y a décidément pas d'erreur plus difficile à chasser de la critique. On parle sans cesse, on parle éloquemment de la nécessité d'en finir avec les distinctions des genres, avec la rhétorique de Laharpe ou de l'abbé Batteux, et ce sont ces genres que l'on accuse obstinément de la maladresse, de l'erreur, et du défaut de génie de ceux qui les ont « cultivés. » Ce n'est pas en effet Laharpe ou Marmontel, ou, comme on disait de leur temps, « l'insuffisance de leur Minerve » que l'on rend responsable de la faiblesse de leurs productions, de *Denys le Tyran* ou des *Barmécides*, ce sont immanquablement les « règles » à la domination de qui Racine et même Corneille ont cru pouvoir se soumettre. Ce qu'il avait d'essentiel aux mystères, c'était donc l'intention d'instruire et d'émouvoir en évangélisant. Et les scènes comiques ou bouffonnes, tout de même que les splendeurs du spectacle ou le réalisme indécent de la mise en scène, n'avaient d'autre but que d'agir plus fortement sur les imaginations et de figurer aux yeux le sens intime d'une religion qu'il importait, pour beaucoup de motifs, de ne pas laisser flotter dans le domaine de l'ancienne histoire ou de l'abstraction.

Segnius irritant animos demissa per aurem
Quam quæ sunt oculis subjecta fidelibus...

Il n'y a pas à chercher plus loin.

C'est une erreur encore que de diviser la matière des *Mystères* en trois ou quatre cycles, comme on l'a fait, ou du moins que de considérer ces cycles comme autre chose que des facilités qu'il nous a plu de nous

donner pour le classement d'un grand nombre de *Mystères* ou de *Chansons de geste*. M. Petit de Julleville avait très bien dit : « L'ancien Testament, aux yeux de l'exégèse chrétienne du moyen âge, est la préparation et la figure du nouveau. L'attente de Jésus-Christ, annoncé par les prophètes, figuré par les patriarches et les saints, attendu par tous les justes, le remplit d'un bout à l'autre. » Il ajoute même : « L'histoire des premiers hommes, et celle du peuple juif, n'apparaît aux yeux des auteurs des mystères qu'à travers le dogme de la rédemption. » Mais que ne s'en tenait-il à ces termes? et pourquoi ce qui suit : « De là l'inégalité, les défauts de proportion qui nous choquent d'abord dans les *Mystères du Viel Testament*. » M. Petit de Julleville a tort d'être choqué. C'est comme si j'étais choqué, voyant le *Britannicus* de Racine, que Racine n'eût pris dans les *Annales* de Tacite que ce qui convenait à la manière dont il avait conçu son sujet. C'était le droit absolu des auteurs de nos *Mystères* de n'emprunter à l'ancien Testament que les parties, et dans ces parties, que les détails qui convenaient à leur dessein. Il n'y a pas là défaut de proportions, il n'y a que défaillance d'exécution. Ce n'est pas la même chose. Mais ce qui devrait choquer M. Petit de Julleville, c'est que l'érudition se soit avisée de distinguer le cycle de l'ancien et le cycle du Nouveau-Testament. Ou du moins, comme nous le disions, l'érudition avait ses raisons de distinguer deux, trois, quatre, autant de cycles qu'il lui plaisait, mais c'étaient des raisons tirées de la commodité des érudits et non pas du fond du sujet. Quand je n'en aurais d'autre preuve que le prologue du mystère d'Arnoul Gresban, cela me suffirait. Ce n'est que par accident que les *Histoires* de l'ancien Testament se sont détachées de la conception fondamentale du mystère du moyen âge.

Et c'est pourquoi, — parce que le mystère n'était proprement qu'une vivante exposition des vérités essentielles de la foi, — nous ne pouvons voir « l'émancipation du drame » dans le désordre qui s'y met. Les mystères meurent, mais rien ne naît, parce qu'ils ne menaient à rien. Quand ils disparaissent, ils disparaissent tout entiers. Nous avons au moins cette satisfaction de voir que M. Petit de Julleville en convient. « Entre le mystère et la tragédie la tradition littéraire est brisée. » Cela est vrai, cela doit être vrai, puisque les érudits le reconnaissent. Mais ils le regrettent amèrement. Je crois qu'il faut, pour éprouver de semblables regrets, un bien obstiné parti-pris de rendre la religion même et le patriotisme solidaires de la littérature française du moyen âge.

> Qui méprise Cotin, n'estime point son roi
> Et n'a, selon Cotin, ni Dieu, ni foi, ni loi.

Trouver que la *Chanson de Roland* est une lecture mortellement ennuyeuse, c'est manquer au patriotisme. C'est manquer à la religion que

de ne pas admirer, bouche bée, les trente-quatre mille cinq cent soixante-quatorze vers du *Mystère de la Passion*. Ajoutons donc quatre mots encore à la conclusion de M. Petit de Julleville. C'est un grand bonheur que les hommes de la Renaissance n'aient pas eu la bizarre et dangereuse pensée de continuer la tradition des mystères. On ne ranime pas les cadavres. A chacun son métier. Ce n'est pas affaire à l'église de mêler l'agréable à l'utile et de divertir les populations. Elle l'a compris, puisqu'enfin c'est elle qui la première a proscrit les mystères. Quant au drame national et chrétien, tout prêt à sortir de ces monstrueuses représentations, nous ne pouvons que redire ce que nous avons dit, c'est entretenir de robustes illusions que d'y croire. Tout ici tient en un mot : les mystères n'étaient pas du théâtre. On peut d'ailleurs, on doit même étudier les mystères. Non pas sans doute qu'ils nous fournissent autant de renseignemens que l'on croit. N'oublions pas que le temps de leur plus grande vogue est vers le XVe siècle, que tout ce qu'on a découvert depuis qu'on s'est mis à les étudier « scientifiquement » n'a pas beaucoup diminué l'importance des *Confrères de la Passion*, que toutes les dates nous reportent à des temps sur lesquels ne manquent pas des renseignemens de toute sorte, et que par conséquent nous ne trouvons pas grand'chose dans les *Mystères* que nous ne retrouvions ailleurs, si ce n'est les *Mystères* eux-mêmes. Pour les temps antérieurs au XIVe et au XVe siècle, ils offrent peut-être une source plus abondante en renseignemens plus précieux.

Après cela, pour en revenir au livre de M. Petit de Julleville, ce qui lui manque surtout, c'est d'être fait sur un autre sujet. Il était bon qu'un professeur de littérature française écrivît une *Histoire de la langue et de la littérature françaises au moyen âge*, pour montrer que notre haut enseignement littéraire ne restait pas tout à fait indifférent aux travaux de l'érudition. Mais ni pour l'érudition elle-même, ni pour les maîtres, ni pour les élèves, ni pour le public, nous ne voyons l'intérêt qu'il y aurait à détourner l'enseignement littéraire proprement dit de ses anciennes voies. Espérons que les prochains volumes de cette *Histoire du Théâtre* nous donneront matière à de plus amples éloges. L'histoire littéraire est une chose et l'histoire de la littérature en est une autre. C'est une distinction qu'il importe de maintenir, d'ailleurs sans en exagérer l'importance. Et si nos professeurs de littérature en étaient bien convaincus, il me semble qu'on a pu voir que ce ne sont pas les travaux qui manqueraient à leur activité, et certainement le public, qui n'appréciera jamais de l'érudition que ses résultats, les suivrait de ses sympathies dans ces voies où jadis il suivit les Villemain et les Sainte-Beuve.

F. BRUNETIÈRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 octobre 1880.

La fortune capricieuse n'a pas voulu nous faire des loisirs complets, des vacances tout uniment livrées au repos facile et aux distractions calmantes de la saison. Un ministère qui s'en va, emporté comme en un tourbillon, un ministère reconstitué avec quelques hommes de plus, avec quelques hommes de moins, des mesures de police perpétuellement suspendues sur les ordres religieux comme pour prolonger des émotions inutiles, les affaires d'Orient qui se brouillent de nouveau, c'est plus qu'il n'en faut pour occuper et animer ces jours qui passent, qui sont déjà passés, ces dernières semaines fuyantes d'automne.

A vrai dire, si ce n'était cette crise orientale qui s'est réveillée tout à coup, qui a semblé un instant reprendre un caractère fait pour émouvoir l'Europe, le reste aurait pu passer sans intéresser bien vivement l'opinion et n'aurait été qu'une diversion qui aurait tout au plus piqué pour quelques heures la curiosité. La métamorphose ministérielle qui s'est accomplie n'est pas de nature à modifier sensiblement une situation qui est restée ce qu'elle était, qui n'aurait pu, après tout, prendre une signification nouvelle que par une intervention du parlement déterminant une évolution de politique. Aujourd'hui comme hier, tout suit son cours assez vulgairement, assez confusément ou, si l'on veut, modestement. C'est même peut-être une question de savoir pourquoi il y a eu un déménagement ministériel, puisqu'il n'y a rien de changé, puisque le ministère, sous sa forme nouvelle, ne fait pas beaucoup plus ou beaucoup moins qu'il ne faisait sous sa forme première. C'est l'éternelle exécution des décrets sur les ordres religieux qui a été la cause avouée des derniers changemens, le grand objet du conflit devenu assez vif pour nécessiter l'intervention de M. le président de la république. Il a été dénoué, ce conflit, nous avons eu le ministère des

vacances, et tout ce qu'on peut distinguer jusqu'ici, c'est que le gouvernement ne semble pas moins embarrassé qu'il ne l'était avant d'être renouvelé. — Il est désormais parfaitement d'accord sans doute, on ne cesse de le répéter; il est décidé, on le dit. M. le ministre de l'intérieur a réuni ses chefs de service, convoqué tour à tour ses préfets, pour leur donner des instructions; il distribue des mémoires, des consultations! N'importe, l'embarras reste toujours, on en est encore aux intentions. Comment va-t-on procéder et par où commencer? Qui frappera-t-on d'abord, les dominicains ou les capucins? N'y aura-t-il pas pour les uns ou pour les autres quelques difficultés imprévues qui pourraient tout gâter? N'a-t-on pas oublié quelque détail dans le programme d'exécution, devant lequel a reculé le dernier président du conseil et que le cabinet renouvelé s'est chargé de réaliser avant la rentrée du parlement?

C'est donc là ce qui a pu provoquer une crise en plein interrègne parlementaire, en pleines vacances des pouvoirs publics! C'est ce qui peut absorber un gouvernement composé de dix ministres, sans compter un certain nombre de sous-secrétaires d'état! Tout s'efface devant cette suprême nécessité de disperser quelques congrégations, de mettre les scellés sur quelques maisons de dévotion non autorisée. La politique de l'article 7, l'exécution des décrets du 29 mars, c'est le premier des intérêts pour la France. Les ministères se font ou se défont pour savoir si on ira un peu plus ou un peu moins vite dans la grande œuvre. Soit! voilà qui est entendu, le nouveau cabinet se promet de porter comme don de joyeux avènement aux chambres, qui reviendront dans un mois, quelques expulsions de moines. Il aura eu le temps d'ici là de mettre en campagne préfets, commissaires de police et, au besoin même, les gendarmes. Il aura signifié aux bénédictins qu'ils doivent renoncer à leur vie et à leurs travaux en commun. Il aura dispersé dominicains, trappistes, carmes et capucins, c'est-à-dire qu'il leur aura fait déclarer par la voie de la police qu'ils n'ont pas le droit d'exister. Fort bien! On aura fait tout ce qu'on médite; la campagne savamment combinée par M. le ministre de l'intérieur aura atteint son but. Nous admettons, si l'on veut, que tout se soit passé sans trop de difficultés, sans incidens trop crians ou trop pénibles. Et après? Quand on se sera épuisé en combinaisons administratives pour remporter cette éclatante victoire, quand on aura réussi à chasser de leurs couvens quelques capucins ou quelques eudistes, en sera-t-on beaucoup plus avancé? La république aura-t-elle gagné en crédit et en bonne renommée devant le monde? La France en sera-t-elle plus libre et plus prospère, mieux préparée à tout ce que peut lui réserver l'avenir? Les ministres en auront-ils plus de raison, plus de supériorité politique, plus d'esprit d'initiative dans les affaires sérieuses? Parlons franchement. On n'aura rien fait, rien du moins qui soit digne de politiques

éclairés. Pour se donner l'avantage de plaire à quelques passions, à quelques préjugés de parti, on aura soulevé toute sorte de questions irritantes, fatigué pendant des mois l'opinion de polémiques faites pour aggraver toutes les divisions. On se sera exposé à soulever, non pas des résistances matérielles dont personne ne peut avoir la pensée, mais des contestations légales qui, en se multipliant, en allant retentir devant les tribunaux, peuvent certes devenir un embarras. On aura contristé, peut-être aliéné des croyances sincères, et on aura surtout offert ce singulier spectacle d'une république constitutionnelle répudiant le droit commun, se servant de toutes les ressources de l'arbitraire administratif pour conduire une campagne équivoque.

L'arbitraire est tentant pour ceux qui peuvent en disposer, on le sait bien. Que le cabinet ait trouvé le moyen commode et ait cru pouvoir s'épargner des difficultés sans fin en tranchant sommairement par la main de la police des questions délicates, c'est possible; mais, on en conviendra, il est étrange qu'un régime qui a sans doute l'ambition de vivre par la liberté aille chercher ses armes dans les archives des gouvernemens d'absolutisme. M. le ministre de l'intérieur a fait préparer pour le tribunal des conflits des mémoires où il s'efforce de préciser la tradition législative, et il invoque particulièrement à titre d'autorité ce que Napoléon a fait, ce que Napoléon a écrit. « Monsieur Bigot-Préameneu, écrit Napoléon, je ne veux point de missions en France... Je ne veux point de sulpiciens. Je vous l'ai dit cent fois, je vous le répète pour la dernière. » Napoléon en a fait et en a dit bien d'autres. Il reste à savoir si, pour fonder un régime libre, le meilleur moyen est d'aller chercher des exemples dans l'histoire impériale, et si, par une politique de division intérieure, on laisse à la France toutes les forces dont elle a besoin pour remplir ses destinées.

Qui peut dire maintenant le dernier mot de cette singulière crise extérieure, de cet imbroglio oriental où l'Europe s'est engagée sans trop savoir où elle allait, sans avoir mesuré d'avance la portée de ses interventions ou de ses manifestations? Qui se chargera de remettre un peu d'ordre dans ces inextricables affaires où les plus grandes puissances ont compromis l'autorité de leurs conseils en se plaçant dans l'alternative de rendre les armes devant une résistance facile à prévoir ou d'aller jusqu'au bout, jusqu'à de plus redoutables complications? Telle est la situation créée à l'Europe par une politique hasardeuse, mal calculée, qu'on ne sait plus en vérité ce qui sortira de cette confusion.

Rien n'était cependant plus sensible que le danger des manifestations impératives, des menaces de coercition contre la Turquie, c'est-à-dire contre un état qu'on ne peut essayer de contraindre sans risquer de l'ébranler un peu plus et qu'on ne peut ébranler qu'en jouant la paix de l'Europe. Il était clair qu'on courait la chance d'aller au-devant de quelque mécompte ou de se laisser entraîner au-delà de toute

mesure, dans une voie sans issue. On l'a voulu, on a cédé à un sentiment périlleux d'omnipotence; on s'est impatienté de tourner sans cesse autour de toutes ces questions du Montenegro, des frontières grecques, des réformes de l'Arménie ou des provinces européennes de la Turquie, et on a cru en finir plus vite, avoir plus aisément raison des résistances de la Porte par un déploiement de puissance collective. On a réuni une conférence nouvelle pour aviser à l'exécution définitive et irrévocable du traité de Berlin. On a décidé souverainement des cessions de territoire pour le Montenegro, des tracés de frontières pour la Grèce, on a signifié des ultimatums à Constantinople. On ne s'en est pas tenu là : on a fait avancer, à l'appui des ultimatums, une escadre combinée dans l'Adriatique, aux bouches du Cattaro ou à Raguse, à portée de Dulcigno, la ville réclamée pour le Montenegro. On a organisé, en un mot, une démonstration navale pour faire sentir à la Porte le poids de la volonté ou de l'animadversion de l'Europe. Qu'en est-il résulté?

C'est ici vraiment qu'éclate tout ce qu'il y a d'imprévoyance dans cette campagne semi-diplomatique, semi-guerrière, et qu'on entre dans une des phases les plus bizarres de ces malheureuses affaires d'Orient. Non-seulement la Porte ne cède pas devant une démonstration dont elle n'a pas de peine à démêler les incohérences; elle menace au contraire de se défendre, arrêtant d'un seul coup par son attitude et les Montenegrins, prêts à entrer en guerre s'ils se sentent soutenus, et les vaisseaux européens attendant au mouillage l'ordre de s'avancer. Aux sommations de la diplomatie elle répond par une note assez hautaine, demandant d'abord qu'on commence par s'abstenir de toute démonstration comminatoire, offrant ensuite les conditions qu'elle croit pouvoir accepter pour l'exécution définitive du traité de Berlin, pour les règlemens territoriaux comme pour les réformes de l'empire. Un instant, tout semble singulièrement compromis, et l'Europe, un peu en désarroi, n'a plus qu'à délibérer pour savoir si, au lieu d'aller à Dulcigno, elle ira à Salonique, à Smyrne, peut-être aux Dardanelles, si d'une démonstration elle passera aux blocus, aux occupations, — ou si elle s'arrêtera dans une voie si périlleuse. Pendant deux jours la question reste indécise à Constantinople comme dans les capitales de l'Occident; on s'interroge, on se regarde non sans une certaine curiosité inquiète, lorsque la Porte, mieux avisée ou mieux conseillée, satisfaite peut-être d'avoir attesté son indépendance, se décide tout à coup, par un nouveau revirement, à venir en aide aux embarras de l'Europe, en offrant de céder sans condition et dès ce moment cette petite ville de Dulcigno, premier objet de la démonstration navale. Ainsi, de péripéties en péripéties, on en vient à cette situation certes fort difficile où tout découle visiblement d'une série de démarches irréfléchies, de faux calculs et de redoutables malentendus, où l'on chemine perpétuellement entre des

folies et des faiblesses, faute d'un sentiment exact de ce qu'on peut et de ce qu'on doit.

Lorsque la diplomatie occidentale s'est réunie en congrès à Berlin, il y a plus de deux ans déjà, pour mettre fin à la dernière guerre d'Orient en substituant un traité européen aux conditions dictées par la victoire à San-Stefano, elle a sans doute agi pour le mieux dans l'intérêt de la paix universelle. En reconnaissant la puissance des faits accomplis par les armes russes, elle a cherché à en limiter les conséquences les plus menaçantes. En admettant quelques-uns des résultats de la guerre pour la Bulgarie, pour la Roumanie, pour la Serbie, même pour le Montenegro, elle a voulu, d'un autre côté, assurer à ce qui restait de l'empire ottoman une certaine apparence d'intégrité et d'indépendance; elle a même rappelé le traité de 1856, qui a fait de cette indépendance un principe de droit public reconnu en introduisant la Turquie parmi les puissances européennes. La diplomatie enfin, à l'aide d'un certain nombre d'arrangemens nouveaux imposés par la force des choses, s'est proposé de replacer la question d'Orient sous la garde collective de l'Europe, de créer pour quelques années, pour un temps indéterminé, un état de trêve favorable à tous les intérêts. L'Europe a fait le traité de Berlin tel qu'il est avec ses imperfections et ses mérites, et ce qu'elle a fait, elle est sans nul doute fondée à le maintenir. Elle a le droit de surveiller et de poursuivre l'exécution de son œuvre; mais ce qui n'est ni dans le traité de Berlin, ni dans le droit général, ni dans les attributions légitimes de l'Europe, ni même dans ses intérêts, c'est la faculté d'exercer une sorte d'action directe et décisive allant jusqu'à un système permanent de démonstrations et d'interventions.

Le traité de Berlin ne consacre rien de semblable. La Russie, il est vrai, avait proposé de faire des puissances les exécutrices de leur propre ouvrage, d'insérer dans le traité même la sanction de la force. Le prince Gortchakof proposait un article portant en propres termes : « Les puissances se réservent de s'entendre au besoin sur les moyens propres à assurer un résultat que ni les intérêts généraux de l'Europe ni la dignité des grandes puissances ne permettent de laisser invalider. » C'était l'emploi de la force prévu et accepté d'avance. A cela que répondait-on ? Ni lord Salisbury, ni le comte Andrassy, ni M. Waddington, ni le président du congrès, M. de Bismarck, n'admettaient d'avance « la nécessité d'employer une force étrangère en cas d'inexécution du traité. » Les puissances, prétendaient-ils les uns et les autres, « ne s'engagent qu'à une surveillance active qui serait suivie, en cas de besoin, d'une action diplomatique. » Le représentant de la France, M. Waddington, disait en parlant des formules plus ou moins vagues, plus ou moins atténuées successivement mises en avant : « Ou bien elles n'ajoutent rien à l'autorité du traité, ou bien elles ont une portée trop étendue... Le traité que les puissances vont signer contient un très

grand nombre de clauses qui pourraient devenir, sous l'action du contrôle édicté par le congrès, une série de prétextes pour une ingérence incessante dans tous les actes de la Sublime-Porte... Inaugurer un droit de contrôle général sur un si grand nombre de clauses d'importance fort inégale serait un péril pour l'avenir, et le congrès risquerait, en entrant dans cette voie, d'introduire des élémens de désaccord parmi les puissances qui viennent de faire œuvre de paix et de concorde... » Oui, reprenait de son côté M. de Bismarck, « si les puissances s'engageaient solidairement à user de la force au besoin, elles risqueraient de provoquer entre elles de graves dissentimens. » A quoi le chancelier d'Allemagne ajoutait avec le détachement d'un philosophe revenu des illusions : « Le congrès ne peut faire qu'une œuvre humaine, sujette comme toute autre aux fluctuations des événemens. » Et finalement l'article imaginé par le prince Gortchakof restait pour ce qu'il était, pour une expression peu déguisée de la politique russe. Le congrès refusait de l'adopter même avec les atténuations successives par lesquelles on cherchait à l'adoucir; il refusait en un mot d'inscrire dans le traité le droit de coercition.

Qu'a-t-on fait cependant par cette récente tentative, par cette démonstration qui n'a pas été jusqu'ici, à la vérité, des plus triomphantes? Il ne faut pas s'y tromper, c'est un acte de prépotence par la force que le traité de Berlin a refusé de prévoir, qu'il n'autorise pas, et que consacre encore moins le droit supérieur qui règle les relations des peuples. L'Europe prend vraiment depuis quelques années un rôle assez extraordinaire en Orient, un rôle qu'elle ne s'est point créé, nous le voulons bien, qu'elle a un peu reçu comme une tradition, mais qu'elle tend manifestement à exagérer. De plus en plus elle se croit tout permis à l'égard de l'empire ottoman. Elle ne se borne pas à intervenir par des commissions sans nombre dans les provinces turques d'Europe ou d'Asie; elle finit par ne plus même laisser à la Porte la liberté d'avoir une opinion sur ses intérêts les plus directs, de se défendre dans ce qui lui reste d'indépendance et d'existence. Elle dispose de la souveraineté turque sans façon, selon ses convenances du moment. Le traité de Berlin a prévu simplement, sans entrer dans plus de détails, une rectification de frontières du côté de la Grèce; soit! Bientôt une conférence se réunit; elle fixe souverainement des tracés, elle taille en Épire et en Thessalie, elle attribue au royaume hellénique des territoires assez étendus; elle enflamme par un don opulent l'ambition de la Grèce, qui n'a pris aucune part à la dernière guerre, et la Porte n'est même pas admise à contester une délimitation nouvelle qui l'atteint dans tous ses intérêts politiques et stratégiques! Même difficulté du côté du Montenegro, qui reçoit, lui aussi, une extension de territoire. Comment s'opérera la cession du petit port de Dulcigno, qui n'avait pas été compris dans la délimitation primitive, qui n'a été attribué que plus tard au Montenegro?

C'est là évidemment une de ces questions qui peuvent être résolues par des négociations. C'est cependant pour Dulcigno que la démonstration navale a été organisée! On dirait vraiment qu'il s'agit d'un empire en tutelle ou plutôt d'une liquidation progressive dont l'Europe aurait pris la direction, dont elle se ferait le syndic pour son propre compte ou pour le compte de cliens impatiens d'entrer en possession. Le fait est que, sous l'apparence de l'intérêt traditionnel qu'on porte à l'intégrité de l'empire ottoman, il n'est jamais question que de territoires, de villes, de prérogatives souveraines à enlever au sultan. C'est, dit-on, la faute de la Porte, de ses inépuisables lenteurs, de sa diplomatie éternellement évasive! C'est le droit du « concert européen » d'interpréter le traité de Berlin, de poursuivre l'exécution de ce qu'il a décidé! Où donc a-t-on vu que parce qu'un malheureux état mettrait quelque lenteur à se laisser dépouiller, la diplomatie d'un continent serait autorisée par la souveraine équité à précipiter la spoliation? Au siècle passé, trois gouvernemens se sont entendus pour partager la Pologne. Parce que trois puissances autrefois se sont trouvées d'accord pour partager la Pologne, est-ce que six puissances aujourd'hui auraient le droit de partager l'empire ottoman et, si le sultan résiste, de le menacer de bombarder Dulcigno, d'occuper Smyrne ou Salonique, de forcer les Dardanelles, de décréter la suppression d'un peuple, fût-ce le peuple turc?

Il reste, il est vrai, une autre question ou une autre partie de la question, c'est que, malgré tout, malgré ses misères et ses défaites, l'empire ottoman ne paraît nullement décidé à se laisser démembrer, et, à parler franchement, si dans tous ces derniers incidens, il y a une puissance qui ait gardé ses avantages, c'est encore la Turquie. On ne cesse de lui reprocher sans doute d'être rebelle à toutes les réformes qu'on lui propose, de manquer à tous ses engagemens, de méconnaître les intentions généreuses qu'on a pour elle, de mettre le « concert européen » dans l'embarras en lui suscitant des obstacles, en lui refusant l'occasion de se déployer dans la splendeur de ses résolutions diplomatiques. C'est possible! L'empire ottoman souffre d'incohérences héréditaires, de vices invétérés, et depuis longtemps il n'est pas heureux. Après tout, il faut voir les choses comme elles sont. La Turquie ne fait pas assurément toutes les réformes qui seraient désirables, qui lui seraient utiles, qui contribueraient peut-être à la remettre à demi en équilibre et un peu en crédit; est-ce que toutes les puissances qui lui en font un crime, qui la placent sous le coup d'une menace perpétuelle de déchéance, accomplissent elles-mêmes toutes les réformes qu'elles désirent, que les peuples leur demandent, et ont toujours la paix dans leurs provinces? La Porte a des obligations qu'on a sans doute le droit de lui rappeler; est-ce qu'elle manque à ses engagemens parce qu'elle entend mesurer les cessions territoriales qu'on lui demande

pour la Grèce ou parce qu'elle ne livre pas du premier coup au Montenegro la ville de Dulcigno, des populations qui résistent? Les cabinets européens sont un peu embarrassés aujourd'hui, on ne peut en disconvenir : est-ce la faute de la Turquie s'ils se sont engagés au-delà de ce qu'ils devaient, sans prévoir les difficultés qu'ils allaient rencontrer, qui feraient éclater fatalement la division dans leurs conseils? Que peut-on enfin répondre à la Porte demandant, non sans une certaine ironie, comment l'Europe, si pressée de réclamer l'exécution du traité de Berlin lorsqu'il s'agit du Montenegro ou de la Grèce, l'est si peu lorsqu'il s'agit de maintenir la souveraineté ottomane sur les Balkans?

Qu'on accuse les Turcs tant qu'on voudra, ils ont devant le monde l'avantage de tous ceux qui, assaillis de tous côtés, puisent dans leur désespoir la force de résister et de tenir tête à l'orage. Ils ont ce génie de la résistance qui est peut-être leur dernière vertu; ils l'ont montré sous la forme militaire à Plevna, ils viennent de le montrer une fois de plus depuis quelques jours sous la forme diplomatique. Ils ont été sans doute favorisés par les circonstances, ils ont eu aussi l'art de démêler avec sagacité dans quelle mesure ils pouvaient profiter de ces circonstances, jusqu'à quel point ils pouvaient aller. Leur plus grand succès est d'avoir su tour à tour résister ou céder à propos, d'avoir suspendu, ne fût-ce que pour un instant, la marche des événemens, d'avoir sauvé leur dignité en offrant aux gouvernemens de l'Occident l'occasion de réfléchir sur les conséquences d'une aventure qui, après avoir commencé devant Dulcigno, aurait pu précipiter la dissolution de l'Orient, rallumer tous les conflits. Après cela, la plus significative moralité des derniers incidens est, à n'en pas douter, qu'il ne serait sûr ni pour l'empire ottoman ni pour l'Europe de jouer indéfiniment ce jeu, de s'engager périodiquement dans ces défilés au bout desquels on pourrait se trouver tout à coup en face d'un formidable imprévu.

Ce qu'il y a d'étrange dans cette récente crise, qui n'est peut-être pas encore finie, dans cette phase aiguë des affaires d'Orient, c'est que l'instigateur le plus passionné, le meneur le plus résolu de la campagne, ait été ou ait paru être le chef du cabinet anglais, M. Gladstone, qui assurément se montrerait en ce cas bien peu fidèle aux traditions britanniques. M. Gladstone n'est pas heureux dans sa politique extérieure, et le vieux Palmerston avait peut-être raison lorsque, parlant de celui qu'il avait alors pour collègue comme chancelier de l'échiquier, il se laissait aller à exprimer sur son avenir de premier ministre les doutes les plus humoristiques. Le chef du cabinet de Londres est possédé d'un fanatisme que l'âge ne fait qu'enflammer, qui l'a exposé déjà plus d'une fois à de véritables mésaventures. Il a depuis quelques années la haine du Turc, qu'il voudrait renvoyer en Asie la besace au dos. Il a

pris à son compte le principe des nationalités, dont il attend avec la candeur d'un croyant la régénération de l'Orient. C'est lui, dit-on, qui aurait tout récemment proposé à l'Europe d'occuper Smyrne ou Salonique, peut-être d'autres points, sans s'inquiéter de cette sorte de main-mise sur l'empire turc. Plus que jamais pour le coup on entrait dans l'aventure! M. Gladstone aura peut-être la singulière fortune d'être l'étonnement de son pays et du monde. Il semble être revenu au pouvoir tout exprès pour montrer que lord Beaconsfield était un homme pratique doué du génie de la diplomatie positive. Lord Beaconsfield était ironiquement accusé d'être un romancier faisant de la politique avec son imagination, et, à coup sûr, par les idées dont il paraît fasciné, M. Gladstone prouve que, lui aussi, lui peut-être plus que son prédécesseur, il pourrait écrire, sans le vouloir, le plus chimérique et le plus redoutable des romans. On ne cessait de reprocher au brillant chef des tories des combinaisons qui pouvaient entraîner la Grande-Bretagne dans la guerre, et bien évidemment le chef du cabinet libéral, le partisan fougueux de la paix, est homme à se réveiller un jour ou l'autre, sans le savoir, au milieu de toutes les complications de la guerre. Il a changé d'alliés, il est vrai, et la politique qu'il paraît suivre au nom de l'Angleterre en Orient est à peu près sûre de trouver un appui à Saint-Pétersbourg. L'Allemagne et l'Autriche seraient probablement moins pressées de suivre M. Gladstone, et les cabinets de Berlin et de Vienne ne sont peut-être pas étrangers aux derniers reviremens pacifiques. Pour la France, elle n'a certes ni encouragement ni appui à donner à la politique de M. Gladstone; ce qu'elle a de mieux à faire aujourd'hui comme hier, c'est de rester dans la plus prudente réserve.

C'est la seule conduite possible pour notre pays. D'abord le gouvernement y est obligé par la loi constitutionnelle; il ne pourrait s'engager dans une affaire sérieuse sans avoir consulté les chambres, et c'est déjà beaucoup que quelques-uns de nos vaisseaux aient été associés à une démonstration qui, sans être un acte d'hostilité déclarée, aurait pu devenir la guerre, dont un accident pouvait d'un instant à l'autre changer et aggraver le caractère. Ensuite le gouvernement ne peut douter que l'instinct du pays ne soit énergiquement prononcé pour la paix, contre tout ce qui conduirait à la guerre. C'est le sentiment le plus vif de la France, et ce sentiment est aussi juste que patriotique. Qu'on ne cherche dans cette disposition visible de l'opinion ni bouderie ni mauvaise humeur, ni fantaisie d'abstention. La France a l'instinct profond qu'elle ne peut s'associer à une action diplomatique ou militaire dont le résultat peut être le démembrement d'un empire. De plus, à ne considérer que les intérêts les plus positifs, que peut donc gagner la France à une politique d'agitation et de perturbation en Orient? Quel avantage trouverait-elle dans une décomposition précipitée de la Turquie, dont elle a toujours contribué à maintenir l'intégrité? Le premier intérêt de la

France, dit-on, est de ne pas laisser périmer son droit de grande puissance, de rester dans le « concert européen, » de ne s'engager qu'avec lui, mais d'aller partout avec lui! Franchement, ce qu'on décore aujourd'hui du nom de « concert européen » ne semble pas mériter des sacrifices démesurés. S'il ne s'agit que d'aller faire en commun une promenade nautique aux bouches du Cattaro, c'est une assez innocente satisfaction qui a la chance de laisser intact l'accord des puissances. Le jour où se poserait sérieusement la question d'Orient, c'est-à-dire la question de tout un ordre nouveau à créer avec les provinces qui forment aujourd'hui l'empire ottoman, que deviendrait le « concert européen? » La France n'a sûrement aucune raison de se désintéresser de tout, de se réfugier dans un recueillement frondeur et stérile; elle n'a non plus aucune raison de se laisser engager à la légère, uniquement pour être avec tout le monde, dans des combinaisons qui n'offrent que des chances de périls sans compensation ou d'agitations sans résultat.

Tout compte fait, au point où en sont les choses européennes, la Russie seule représenterait une politique d'action en Orient, et avec la Russie l'Angleterre conduite par M. Gladstone pourrait aussi, par une combinaison étrange, se prêter à des tentatives, à des mouvemens qu ne seraient pas sans danger. L'Allemagne, de son côté, ne semble pas d'humeur à favoriser ce qui pourrait raviver ou aggraver la crise orientale. L'Autriche, déjà sérieusement engagée par sa position dans la Bosnie et l'Herzégovine, désire encore moins voir les événemens se précipiter et de nouveaux conflits se produire. Naturellement réservée dans sa politique, peu portée aux démonstrations compromettantes, elle est encore plus retenue aujourd'hui par la préoccupation de ses intérêts extérieurs qu'elle tient à sauvegarder et par le sentiment d'une situation intérieure qui ne laisse pas elle-même d'être difficile et délicate. Il y a eu, il est vrai, dans ces derniers temps, en Autriche, un de ces incidens brillans qui font un moment oublier les embarras de la politique. L'empereur François-Joseph a fait un voyage vraiment triomphal en Gallicie. Il a été reçu partout au milieu des ovations enthousiastes et des cortèges éclatans. Nobles et paysans en costume national ont rivalisé d'empressement autour du souverain. Aux harangues qui lui ont été adressées à Cracovie l'empereur a répondu en langue polonaise. C'est un voyage qui a certainement son importance et peut avoir des conséquences heureuses. A Vienne cependant, la situation reste assez obscure, assez laborieuse, et le ministère du comte Taaffe, après un an d'existence, n'est point sans avoir à surmonter bien des obstacles, bien des difficultés intérieures. Le comte Taaffe a voulu résoudre le problème de réconcilier les nationalités en les ramenant toutes pour ainsi dire dans le giron constitutionnel; il s'est proposé de gouverner en maintenant l'équilibre entre les races, entre les partis, sans tomber dans le fédéralisme ou dans le centralisme. Il a réussi jusqu'à un certain point;

mais si, par des satisfactions habiles, mesurées, il est parvenu à apaiser les races dissidentes, il a provoqué d'un autre côté chez les Allemands une hostilité passionnée, violente, qui se manifeste aujourd'hui par une campagne d'agitation organisée contre lui. Le comte Taaffe réussira-t-il à rallier dans le parlement une majorité suffisante, suffisamment fidèle pour continuer l'application de sa politique? C'est la grave question qui se débat à Vienne, à côté de la question orientale, qui a une bien autre importance pour la puissance autrichienne.

Voilà bien longtemps déjà, on pourrait dire un siècle, tant les années ont compté par les catastrophes, il y a eu au-delà des mers un pays qui a été pour le dernier empire napoléonien ce que l'Espagne avait été pour le premier. Il y a eu un pays, — le Mexique, — où des armées françaises ont été jetées à l'aventure, où une royauté romanesque, née d'un rêve d'halluciné impérial, a péri dans le sang, où se sont déroulées des tragédies qui ont disparu depuis dans le torrent déchaîné de bien autres événemens et qui n'ont point été elles-mêmes étrangères à ces événemens. Tout ce qui s'est passé, en effet, dans ce pays il y a quinze ans a été le prélude de la plus sombre histoire, une des causes de nos désastres. C'est parce qu'il y a eu une expédition du Mexique que notre politique a été enchaînée ou dévoyée en Europe, que la France s'est sentie désarmée à des momens décisifs, que les ressources militaires se sont trouvées épuisées, que les arsenaux ont été vidés pour aller combler le gouffre sans fond, et par une fatalité de plus, du Mexique nous est revenu empanaché celui qui devait livrer une armée et Metz! C'est pourquoi le Mexique, il faut l'avouer, le Mexique a gardé pour nous un mauvais renom et comme un reflet sinistre. Il est resté entre les deux pays le souvenir d'une faute terriblement expiée par la France et l'image d'une victime cruellement immolée par les Mexicains. Les rapports ont été longtemps interrompus. Ce qui s'est passé pour la France dans l'intervalle est comme une suite fatale de l'expédition du Mexique, on ne le sait que trop. Que s'est-il passé d'un autre côté au Mexique même? Quel fruit le pays a-t-il recueilli d'une victoire qui était à la vérité la victoire de son indépendance? On ne peut certainement pas dire que de cette grande crise où il s'est trouvé momentanément engagé, il soit sorti avec un gouvernement plus fort, une liberté mieux réglée et des institutions plus respectées, avec une paix intérieure moins exposée aux insurrections et aux révolutions; il a repris la vie habituelle des républiques hispano-américaines, après une convulsion de nationalité plus funeste pour la France que profitable pour son propre développement et sa prospérité.

Aujourd'hui près de quinze ans sont passés, et le dernier mot d'une si lointaine histoire est cette nouvelle, qui aurait paru insignifiante si elle n'eût réveillé tous ces douloureux souvenirs, qui annonce le rétablissement des relations entre les deux pays. Il est certain que le passé est

passé, et comme ce qu'il y avait de politique dans la rupture de la France et du Mexique a disparu avec le temps, avec les révolutions, il n'y avait plus qu'à se préoccuper avant tout des intérêts qui sont considérables, d'un commerce qui dépasse le chiffre de 40 millions par année, 40 millions dont les trois quarts au moins représentent l'exportation française. Le rapprochement des deux républiques s'est fait pour assurer à ces intérêts une protection plus directe, plus efficace. Il ne s'est cependant pas accompli sans des négociations assez lentes, peut-être assez délicates, qui ont trouvé parfois de l'écho dans le parlement, qui se sont prolongées à travers plusieurs ministères. Le dénoûment ne date que d'hier, il est maintenant officiellement enregistré, et tandis qu'un représentant du Mexique va être accrédité à Paris, un membre de la chambre des députés, M. le baron Boissy d'Anglas, est envoyé comme ministre en mission temporaire à Mexico. Des consuls français sont en même temps nommés dans les principaux ports mexicains. C'est la fin d'une tragique histoire et d'une longue interruption de rapports diplomatiques. L'essentiel est aujourd'hui de ne rien grossir, de ne voir dans un incident de ce genre que ce qu'il y a. C'est un ministre plénipotentiaire de plus à nommer! Qu'on prenne simplement garde que la présence d'un agent diplomatique d'un certain ordre n'est pas une garantie infaillible dans ces républiques américaines, avec des gouvernemens qui ne sont pas toujours sérieux, qui sont souvent impuissans contre les désordres. Qu'on se souvienne qu'au Mexique notamment il y a eu de tout temps d'inextricables conflits qui ont fini par le plus terrible de tous. C'est un avertissement de prudence pour les agens et de circonspection pour les intérêts qui vont chercher fortune dans ces contrées du nouveau monde.

Ce n'est pas au Mexique, pays espagnol, c'est en Espagne même que vient de se passer un de ces douloureux incidens qu'on ne peut malheureusement ni prévoir ni prévenir, mais qui appellent toujours la protection de nos représentans au dehors. Un de nos plus jeunes collaborateurs, homme de savoir et de talent, formé par de sérieuses études à l'École normale, M. Lucien Louis-Lande était allé en Espagne pour faire des recherches à Simancas et préparer de nouveaux travaux. Il était sur le point de rentrer en France lorsqu'aux portes de Valladolid, où il venait d'arriver, il a trouvé une mort obscure ; il a péri sous les coups d'un meurtrier vulgaire. M. Louis-Lande, par ses sérieuses et modestes qualités, par son ardeur au travail, était digne de vivre et méritait l'intérêt universel que sa mort a excité. Il était un des meilleurs de la génération nouvelle, et une fin si malheureuse, aux portes d'une ville, là où semblerait devoir régner quelque sécurité, est certes bien faite pour être vivement sentie en Espagne comme en France.

Ch. de Mazade.

Le directeur-gérant, C. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUARANTE-ET-UNIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — L[e] ANNÉE.

SEPTEMBRE — OCTOBRE 1880

Livraison du 1er Septembre.

P. Lanfrey. — I. — Jeunesse, années d'épreuves, par M. le comte O. D'HAUSSONVILLE, de l'Académie française. 5
Misé Féréol, dernière partie, par M. Jacques VINCENT. 52
Le Nouveau Plan d'études, par M. Gaston BOISSIER, de l'Académie française. 101
Le Drame macédonien. — I. — Les Phalanges pauvres, par M. le vice-amiral Jurien de LA GRAVIÈRE, de l'Académie des Sciences. 124
Les Origines de la crise irlandaise. — I. — William Pitt et l'Acte d'union, par M. Édouard HERVÉ. 147
La Réorganisation du musée de Boulaq et les Études égyptologiques en Égypte, par M. Gabriel CHARMES. 175
Le Rôle de la diplomatie dans la question grecque, par M. G. VALBERT. . 212
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 225
Essais et Notices. — La Démographie de l'Algérie 236

Livraison du 15 Septembre.

La Vieille Civilisation scandinave, d'après les récens travaux des archéologues sur les invasions des Normands, par M. Alfred MAURY, de l'Institut de France. 241
La Morale contemporaine. — II. — Le Positivisme français et la Morale indépendante, par M. Alfred FOUILLÉE 273
Le Voile soulevé, par M. George ELIOT.. 307

L'Annexion du Tonkin, par M. Edmond PLAUCHUT. 350
Madame de Lafayette, d'après des documens nouveaux, par M. Arvède BARINE. 384
Le Cinquantième Anniversaire du Brahma Somaj. — Une Tentative de religion naturelle dans l'Inde, par M. le comte GOBLET D'ALVIELLA. . . . 413
Poésie. — Contes parisiens. — L'Enfant de la balle, par M. François COPPÉE 446
Revue littéraire. — Le Mal du siècle, a propos d'un livre récent, par M. F. BRUNETIÈRE. 454
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire 466
Essais et Notices. 473

Livraison du 1er Octobre.

Les Vieux de la vieille, première partie, par M. ERCKMANN-CHATRIAN . . 481
Des *Provinciales* de Pascal, par M. Ernest HAVET, de l'Institut de France. 516
Un Homme d'état russe contemporain, d'après sa correspondance inédite. — I. — Nicolas Milutine et l'Abolition du servage, par M. Anatole LEROY-BEAULIEU 554
Les Origines de la crise irlandaise. — II. — O'Connell et l'Émancipation des catholiques, par M. Édouard HERVÉ. 589
P. Lanfrey. — II. — Sa Carrière de polémiste et d'historien, par M. le comte D'HAUSSONVILLE, de l'Académie française. 634
L'Épuration et l'Utilisation des eaux d'égouts, par M. E. AUBRY-VITET. . 665
L'Allemagne nouvelle jugée par un Allemand, par M. G. VALBERT. 691
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 703
Essais et Notices. 714

Livraison du 15 Octobre.

Les Vieux de la vieille, deuxième partie, par M. ERCKMANN-CHATRIAN. . 721
L'État moral et politique de l'Espagne en 1880, par M. L. LOUIS-LANDE . 753
Le Drame macédonien. — II. — La Bataille d'Issus, par M. le vice-amiral JURIEN de la GRAVIÈRE, de l'Académie des Sciences. 783
Florence. — Le Mouvement de la Renaissance, ses origines, par M. Charles YRIARTE. 802
Un Homme d'état russe. — II. — Nicolas Milutine et la Russie, depuis l'émancipation des serfs jusqu'à l'insurrection polonaise, par M. Anatole LEROY-BEAULIEU 827
La Première Session du nouveau parlement anglais, par M. CUCHEVAL-CLARIGNY. 859
Les Localisations cérébrales, par M. Henry de VARIGNY. 897
Chronique musicale, par M. F. de LAGENEVAIS. 919
Revue littéraire. — Les *Mystères* au moyen age, a l'occasion d'un livre récent, par M. F. BRUNETIÈRE. 934
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 947

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. Quantin et Cie, rue St-Benoît.